Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13354 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — MARDI 5 JANVIER 1988

Lenteur brésilienne

On a parfois qualifié le Brésil de « Russie tropicale ». La gigantisme du pays justifie cette comparaison... et aussi sa lenteur dans le changement. Voici près d'un an que les parlementaires de Brasilia élaborent la Constitution d'une nouvelle République. Paralysés par des querelles internes, ils n'en voient toujours pas la fin. Voici plus de dix ans qu'a commencé la transition vers la démocratie. Mais, avant même que l'Eldorado n'apparaisse, le navire donne de la gîte : on voit renaître dans les sondages la tentation de l'homme providentiel ou du régime à poigne.

Donner une nouvelle Constitution au Brésil est assurément malaisé. On l'a bien vu depuis le début de 1987 : cinq projets ont été élaborés. Alors que l'accord semblait réalisé sur un texte, tout est à nouveau remis en cause. La gauche a d'abord marqué des points au nom de l'aggiornamento nécessaire et du rééquilibrage des forces sociales, de la stabilité de l'emploi à la réforme agraire, de l'impôt sur la fortune, de la réduction des horaires de travail, de l'adoption du système parlementaire à la limitation de la présence étrangère dans l'économie. Bref, les innovations ne manquent pas dans le dernier avatar du projet, où la droite ne voit — c'est son rôle — que populisme et xénophobie.

Aujourd'hui, les conservateurs sont passés à la contre-offensive. Ils mettent les « avancées sociales » du projet et immobilisent la Constituante dans des batailles de procédure. La Charte fondamentale, qui devait être prête en novembre, est repoussée de mois en mois. Ces manœuvres dilatoires bloquent les investissements privés et freinent les négociations avec les créanciers étrangers, chacun attendant ce qui sortira de la boîte de Pandore.

Elles font en tout cas un heureux, le chef de l'Etat, en rendant difficile l'élection en novembre 1988 de son successeur — autre point qui semblait acquis dans les débats de la Constituante. Celle-ci a limité en effet à quatre ans le mandat de l'actuel président, lequel en voulait cinq. Elle a jugé apparemment que la transition n'avait que trop duré, et qu'il était temps pour le Brésil d'être gouverné.

Car la crise constitutionnelle se double d'une crise d'austérité. Depuis l'arrivée de M. Sarney au pouvoir, on ne compte plus les réformes lancées avec fracas et jamais réalisées, les plans mirobolants destinés à conjurer la « crise » et qui se sont retournés contre leurs auteurs. D'un plan Cruzado à l'autre, le gouvernement a passé son temps à viser l'inflation zéro et à déclencher l'hyper-inflation. Il n'a brandi l'arme du moratoire sur la dette que pour revenir en plus mauvaise posture devant le FMI. Et le slogan qu'il a choisi — « tout pour le social » — recouvre la plus forte concentration du pouvoir d'achat que les Brésiliens aient connue.

De nouveaux retards constitutionnels seraient périlleux pour la nouvelle République. Comme l'est la volonté de M. Sarney de ne quitter la place qu'en 1990. Les Brésiliens ont besoin de changer d'équipe et d'élire eux-mêmes leur nouveau président. Issu du suffrage indirect, l'actuel titulaire ajoute à ses limitations celle d'une insuffisante légitimité populaire.

Libérations et mesures de bannissement

Territoires occupés : Israël alterne clémence et sévérité

L'accalmie précaire qui régnait depuis quelques jours dans les territoires occupés par Israël a été rompue, le dimanche 3 janvier, par des manifestations après la mort d'une Palestinienne tuée par l'armée dans un village proche de Jérusalem.

Alternant la clémence et la sévérité, les autorités israéliennes ont libéré une centaine de jeunes manifestants arrêtés lors des récents affrontements et annoncé leur intention de bannir neuf « activistes » palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il est trop tôt pour célébrer le retour à la normale, comme le faisaient déjà certains responsables israéliens. Quarante-huit heures après une « journée du Fath » (1) sans violence, les autorités avaient choisi de marier simultanément la clémence et la répression, pour mettre un terme à l'agitation dans les territoires occupés. Elles ont annoncé, dimanche 3 janvier, à la fois leur intention d'expulser neuf Palestiniens et la libération — effective — d'une centaine d'autres parmi les jeunes gens arrêtés au cours de ces deux dernières semaines. Mais ce subtil dispositif a été dramatiquement ébranlé par un grave événement qui s'est produit le jour même : une Palestinienne de vingt-cinq ans a été tuée par l'armée dans des conditions de nature à relancer la vague de troubles.

L'incident a eu lieu en milieu de matinée dans la localité de Ram, à mi-distance entre Jérusalem et Ramallah. Comme déjà la veille, des jeunes gens masqués lançaient des pierres sur les véhicules israéliens circulant le long d'une autoroute voisine. Selon un porte-parole militaire, une unité de l'armée est venue les disperser.

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 3.)

(1) Journée qui commémorait, vendredi, la première opération lancée par le mouvement de M. Arafat le 1er janvier 1965.

Concertation entre l'Allemagne de l'Ouest et le Japon

Les banques centrales freinent la glissade du dollar

Après avoir, le lundi 4 janvier, en début de matinée, battu tous ses records de baisse à 1,5640 DM et 120,45 yens, le dollar s'est redressé sur tous les marchés des changes, grâce aux interventions concertées des banques centrales d'Allemagne de l'Ouest, du Japon et de Suisse. En fin de matinée, il valait 1,5820 DM et 122,15 yens, passant, à Paris, de 5,32 F à 5,36 F. Les banques centrales ont attendu la reprise de l'activité sur les marchés au début de l'année nouvelle pour manifester leur volonté de stopper si possible la chute du billet vert.

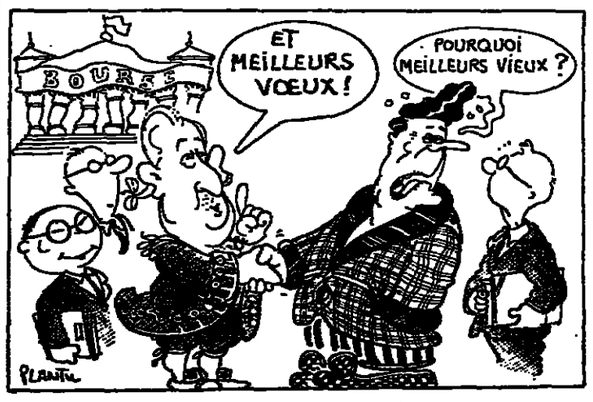

Lire nos informations page 32

Assassinat à Paris
Un employé de l'ambassade de la RFA tué par un inconnu.
PAGE 10

L'argent et la politique
Deux projets de loi sur le contrôle des patrimoines et le financement des campagnes.
PAGE 7

Le salaire des enseignants
Le coût du plan Monory serait « insupportable », selon le ministère des finances.
PAGE 16

« Gardens of Stone »
Un entretien avec James Caan, le héros du dernier film de Francis F. Coppola.
PAGE 12

Le sommaire complet se trouve en page 36

La préparation de l'élection présidentielle et le bilan économique du gouvernement

Le risque de l'indifférence

par Jean-Marie Colombani

« Mes vœux pour cet acte majeur de la vie commune sont que les Français se prononcent clairement sur quelques choix essentiels. » En prononçant son traditionnel, et peut-être ultime, message de Nouvel An, le chef de l'Etat a lui-même mis l'accent sur l'incertitude majeure de ce scrutin. Celle-ci tient moins au nom des candidats (bien qu'il ne nous ait pas éclairés sur sa propre attitude) qu'à l'enjeu de l'élection. Faute, précisément, de choix clairement perçus, l'échéance du mois de mai prochain serait en effet menacée d'indifférence. Si l'on n'y prend garde, 1988 pourrait bien n'être alors qu'un coup d'épée dans l'eau.

L'enjeu paraît incertain et fort peu exaltant, car les éléments essentiels qui faisaient la force et la particularité de l'élection présidentielle ont aujourd'hui disparu. Nous n'élirons, le 8 mai prochain, ni un prince ni un magicien. 1988 est, de ce point de vue, une année charnière : elle permet de tirer les leçons de trente ans de Ve République et d'un septennat, celui de M. Mitterrand.

Cette Constitution, à l'origine consulaire, pour ne pas dire impériale, a finalement, et de façon imprévue, permis de réacclimater en France une logique démocratique. Deux hommes y ont aidé en acceptant, chacun à sa manière, et selon l'esprit du temps, un verdict contraire des urnes : le général de Gaulle, en 1969, en quittant la scène ; M. Mitterrand, en 1986, en laissant le vainqueur — Jacques Chirac — gouverner. Le septennat de François Mitterrand a, lui, permis d'expérimenter, avec la même dose d'insuccès, deux potions magiques : l'une socialiste (1981-1983), l'autre libérale (1986-1987). Dans l'un et l'autre cas l'équation volontarisme + idéologie a été mise en échec. Si bien qu'en ce début d'année, en France, jamais la démocratie n'a été autant la règle ; jamais les limites de la politique pour résoudre les grands problèmes du pays n'ont été autant perceptibles.

Hier, on pouvait avoir le sentiment d'élire un roi thaumaturge (1965), ou avoir l'espoir de désigner un *deus ex machina* qui transformerait la société (1981, « changer la vie »). Aujourd'hui, à quoi sert d'élire un président ?

La question doit d'autant plus être posée que le pouvoir d'Etat, donc présidentiel, est la victime consentante d'un mouvement de dépossession par le haut et par le bas.

(Lire la suite page 7.)

Le libéralisme au prix fort

par Alain Vernholes

Lorsqu'elle était dans l'opposition, la droite avait cultivé l'idée que l'économie française ne retrouverait les voies de la croissance et de la prospérité qu'en rompant avec le dirigisme et en revenant aux mécanismes du marché. L'optimum économique serait mieux réalisé — ou approché de plus près — par le libre jeu de choix très décentralisés. Les décisions de l'Etat, ses réglementations, sa gestion étaient jugées trop lourdes et peu éclairées, son territoire trop étendu.

Telle était la vision. On retrouve assez bien celle-ci dans la « palte-forme commune UDF-RPR » — programme politique pour les élections de mars 1986 — qui développe abondamment la thèse du libéralisme et ses avantages. Si, après les législatives, l'année 1986 fut trop courte pour juger l'efficacité d'une nouvelle stratégie, 1987 a permis à l'équipe conduite par M. Chirac de confronter sans restrictions sa vision avec la pratique quotidienne du pouvoir.

Pour l'essentiel, les idées du programme de la droite sur la libéralisation de l'économie ont été appliquées : l'Etat a formellement allégé son rôle dans l'économie en réduisant les impôts qu'il prélève et en freinant les dépenses qu'il finance. De même qu'il a réduit son poids en vendant au secteur privé une partie importante du capital qu'il détenait sous forme d'entreprises publiques ou nationalisées. Comme « grand inquisiteur », l'Etat a fait des pas en arrière importants, supprimant presque complètement le contrôle des changes et celui des prix.

Le souci de préserver une certaine indépendance nationale ou tout simplement de ménager les transitions a parfois freiné l'application du programme : ceux des règlements édictés par la puissance publique qui avaient été jugés excessifs avant mars 1986 n'ont pas disparu aussi facilement et aussi complètement qu'il avait été envisagé. On l'a vu pour l'énergie (l'Etat a conservé la possibilité d'interdire l'importation de pétrole en provenance de certains pays), les transports aériens (AirFrance continue de bénéficier d'une protection de ses monopoles) et les télécommunications. En ce qui concerne le logement, la liberté des loyers anciens (loi de 1948) n'est pas aussi complète qu'il avait été annoncé. Enfin, dans un domaine aussi essentiel que le façonnage — ou le refaçonnage — de l'industrie française, le gouvernement n'a pu s'empêcher d'invervenir plus ou moins discrètement ou bien, au contraire, n'a pu commencer de se désengager, comme cela a été le cas avec Renault.

Si, dans l'ensemble, pourtant, le passage des déclarations aux actes s'est bien fait, la réalité a régulièrement montré l'ambiguïté des intentions et des objectifs, les contradictions auxquelles le pouvoir était confronté.

L'Etat devrait moins apparaître comme acteur et comme propriétaire, davantage comme arbitre, pour faire respecter non plus les règlements, puisqu'il devrait y en avoir de moins en moins, mais les règles du jeu et, au-delà, les grands principes qui les sous-tendent : concurrence pour permettre à l'initiative privée de s'exprimer pleinement, réduction de la fiscalité pour que soient justement rétribués les efforts fournis et les risques encourus par l'épargne et l'investissement.

(Lire la suite page 33.)

LA SÉDUCTION ORIGINAIRE
Nouveaux fondements pour la psychanalyse
•
Par Jean Laplanche

A partir d'un nouveau tracé de la *théorie de la séduction* comme théorie généralisée, Jean Laplanche propose une double remise en chantier. Théorique : autour de la notion d'*objet-source*. Pratique : centrée sur le *transfert en creux*.

Collection "Bibliothèque de Psychanalyse", dirigée par Jean Laplanche. 168 pages - 88 F.

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Le Monde ÉCONOMIE

■ **A la recherche des paradis fiscaux européens**, par Robert Pelletier. Avant 1992, la France doit réviser son régime d'imposition de l'épargne.

■ **Pour un Airbus ferroviaire**, par Philippe Essig, président de la SNCF.

■ Trois reportages : en Corée du Sud (« La reprise en main du monde ouvrier »), au Mexique (« L'industrie de la sous-traitance ») et au Canada (« La relance des projets de la baie James »).

■ **La chronique de Paul Fabra** : « Nouvelle donne politico-financière ».

Pages 27 à 30

M 0147 - 01050 - 4,50 F
3790147004500 01050

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Débats

Philosophie et bonne conscience

Heidegger : la question et le procès

par ALAIN FINKIELKRAUT

JUSQU'A une date très récente, Heidegger était tenu pour un penseur difficile, parfois hermétique, toujours exigeant. En rapprochant *Sein und Zeit* de *Mein Kampf*, en proclamant que Heidegger a été nazi de bout en bout et de fond en comble, Victor Farias (1) nous libère de cette intimidation. Le nazisme, en effet, c'est la haine à mots découverts, le mal qui affirme sa propre excellence *sans précautions et sans déguisements*.

Affublée de la moustache de Hitler et du brassard à croix gammée, l'œuvre de Heidegger perd aussitôt sa profondeur : toutes ces paroles mystérieuses sur l'oubli de l'être, *ce n'était donc que cela !* La version chic, universitaire et alambiquée de l'immonde ! Du Hitler, ou plutôt – car il faut vivre avec son temps – du Le Pen pour *happy few !* Quelle aubaine ! Quel soulagement ! Quelle délicieuse revanche pour le bon sens excédé d'avoir été *si longtemps* tenu en respect par une pensée qu'il ne comprenait pas !

« L'hôte inquiétant »

Ah ! qu'il est doux d'être antifasciste quand cela vous délivre, en prime, de la phénoménologie et de son impossible jargon ! Car si la méditation de Heidegger se réduit, comme l'affirme désormais Michel Polac, à « *quelques lieux communs lepénistes* », ou si, comme l'écrit Patrick Gérard, « *Le Pen a tout pour faire un bon heideggèrien* », nul besoin de lire : on a compris, « on voit le topo ». Au besoin, demain on organisera une manifestation.

Mais trêve d'ironie facile : Heidegger n'a-t-il pas cru, un moment, dans les vertus régénératrices du national-socialisme ? Alors même qu'il avait cessé d'y croire, n'a-t-il pas évité tout ennui en payant sa cotisation au parti nazi jusqu'en 1945 ? Et ne s'est-il pas cantonné, après la guerre, dans un silence quasi total sur l'extermination des juifs ? Sans doute. Mais la prudence n'est pas forcément une continuation de l'engagement, ni le *mutisme* – aussi pénible soit-il – une preuve d'adhésion ou de complicité.

Ces comportements n'ont pas le même sens, et il ne résulte pas de leur addition que Heidegger doive être considéré comme un philosophe nazi, d'abord parce que c'est faire beaucoup d'honneur au nazisme que de le créditer d'une philosophie, c'est-à-dire d'un désir ou d'une capacité d'interrogation, ensuite parce qu'une telle accusation néglige, entre autres, la critique du biologisme raciste que contient le cours sur Nietzsche, *professé par Heidegger entre 1936 et 1941*, et enfin parce que la pensée de Heidegger inspire ou recoupe quelques-unes des interprétations les plus pénétrantes du phénomène totalitaire.

« *L'absence de pensée*, a écrit Heidegger, *est un hôte inquiétant qui s'insinue partout dans le monde d'aujourd'hui.* » Cet hôte inquiétant se reconnaît non à sa stupidité, mais à son efficacité : préoccupé du *comment* et non du *pourquoi*, il ravale l'intelligence au rang d'instrument, de simple agent d'exécution, et déserte la question du *sens* pour la recherche exclusive, effrénée, sans répit, de la performance ou du rendement. Sous son égide, tout fonctionne, mais dans un oubli toujours plus épais de la destination ou des finalités de ce fonctionnement généralisé.

Or c'est précisément l'absence de pensée ainsi définie que la philosophe Hannah Arendt voit à l'œuvre chez Eichmann, et l'historien Raoul Hilberg chez tous les bureaucrates du génocide (employés, comptables, juristes, ingénieurs, médecins, cheminots, etc.), qui continuaient imperturbablement à traduire la réalité dans le langage des chiffres et des pourcentages, et qui, plus neutres que sanguinaires, faisaient tourner la machinerie de mort en se consacrant à la rigueur abstraite de leur profession « *comme s'il n'y avait pas de différence perceptible entre la « solution finale » et les affaires courantes* » (2). Pour le dire d'un mot : la banalité du mal est un concept heideggerien.

Vertueuse indignation

Quand, d'autre part, Castoriadis résume la modalité ultime du totalitarisme par la formule « *la force brute pour la force brute* », quand il voit ce type de régime se défaire de toute idée pour se vouer exclusivement à son propre accroissement, il rejoint, comme d'ailleurs le philosophe tchèque Jan Patocka, l'analyse que fait Heidegger de la volonté de puissance.

Pourquoi celui qui a vu l'histoire de la métaphysique s'achever dans cette figure de la volonté de puissance (dite aussi volonté de volonté afin de mieux marquer, par ce redoublement, qu'elle n'a d'autre but qu'elle même ni d'autre sens que de se surpasser constamment), pourquoi le penseur le plus radical du nihilisme moderne s'est-il *compromis même momentanément* avec sa forme la plus criante, la plus absolue ?

Pourquoi est-il resté silencieux devant la « *fabrication systématique de cadavres* » (Arendt) que d'autres, sous l'influence de sa pensée, ont tenté de comprendre ?

Est-ce en raison ou en dépit de sa radicalité ? Voilà une vraie question biographique et philosophique. Mais en lieu et place de la discussion que ce problème exige, nous assistons aujourd'hui à un procès qui rappelle par son hystérie grotesque les campagnes staliniennes des années 50. Alors, c'était au nom de la révolution en marche que certains communistes traitaient Camus de fossoyeur de la culture, Koestler d'agent de l'Intelligence Service ou Raymond Aron de laquais du Grand Capital. Ce sont maintenant des étudiants tout ruisselants de bons sentiments antitotalitaires qui affichent l'article de *Libération* (subtilement) intitulé : « Heil Heidegger ! » dans les salles de cours où officient les rares professeurs osant encore se réclamer du philosophe de la Forêt-Noire, voire simplement l'inscrire à leur programme. Et c'est animé d'une vertueuse indignation démocratique que le journaliste de *Globe* qui célèbre leur action présente la visite que Hannah Arendt rendit à Heidegger en 1946 comme la « *version intellectuelle de* Portier de nuit ». Où est le progrès ?

En jetant l'anathème, avec les meilleures intentions du monde, sur la critique heideggérienne du nihilisme technique et de sa « *machination déchaînée* », on ne fait pas plus avancer la compréhension du nazisme et du stalinisme que la cause de la démocratie. On risque seulement de favoriser l'éclosion de ce nouveau mot d'ordre antifasciste : « *La philosophie ne passera pas !* »

(1) *Heidegger et le nazisme*, Verdier, 1987.

(2) Raoul Hilberg, « La bureaucratie et la solution finale », *in l'Allemagne nazie et le génocide juif*, colloque de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Gallimard, Le Seuil, 1985, p. 229.

Candidature et bilan

Trop tard, M. Mitterrand !

par PIERRE BOURGEADE (*)

LA machinerie s'est donc mise en marche. Il s'agit de provoquer, de proche en proche, le grand mouvement populaire qui contraindra M. Mitterrand, candidat-*malgré-lui, à briguer sa propre* succession. Au fond de lui-même, il nous l'a dit, répété, susurré, M. Mitterrand désire ne pas être candidat. Mais comment pourrait-il refuser d'entendre le déchirant appel d'un peuple orphelin ? « *Ne nous quitte pas !* » Quel père abandonnerait ses enfants (les Français) ? Quel amant abandonnerait sa maîtresse (la France) ?

Les *signataires de l'appel* qu'a publié *Globe* sont bien trop subtils (plusieurs appartiennent à l'intelligentsia la plus raffinée) pour n'avoir pas soigneusement *médité* (avec la discrète approbation de l'Elysée, qui en douterait ?) le côté kitsch de leur supplication. Celle-ci permet de jouer sur le champ politique *sans avoir l'air d'y toucher*, elle chasse non sur les terres périlleuses de la raison (quelle *politique* pourrait avoir réellement l'aval *à la fois* de Mme Colucci et de Bertrand Renouvin ?) mais sur les terres bien plus sûres du *cœur*, de la *passion*. C'est un appel *aveugle*. La France est sommée par les signataires de s'en remettre aveuglément, pour sept ans encore, à François Mitterrand.

∴

Vu de l'Elysée, cet appel est tout autre, évidemment. Il procède d'un choix stratégique fait de sang-froid. Il tend à démontrer (les voix socialistes étant de toute manière acquises) que M. Mitterrand est apte à réunir sur lui les suffrages les plus divers, allant d'une mouvance vaguement libertaire (Renaud), à des personnalités s'étant fréquemment affirmées apolitiques (Tournier) et même à des hommes classés à droite (Jamet). M. Mitterrand, qui s'est présenté en 1981 comme socialiste, change son fusil d'épaule : il prétend jouer les rassembleurs.

Dans ce naïf désir de rassembler au-dessus des partis, qui ne trompe personne, on sent, comme toujours dès qu'il s'agit de M. Mitterrand, le désir *d'apparaître comme un nouveau* de Gaulle. Mais de Gaulle n'avait pas besoin qu'une cinquantaine de « stars » de la vie parisienne lui soufflent ce qu'il *avait à faire, quand il avait envie* de faire quelque chose ! Il se *déterminait seul et il trouvait* seul les mots qu'il fallait. M. Mitterrand court vainement et pathétiquement après l'ombre de cette grandeur. S'il a *envie d'être candidat*, qu'il le dise ! La France a entendu, et retenu, les mots d'un Bonaparte, d'un Danton, d'un Gambetta, d'un de Gaulle : elle est capable de *supporter* le choc que constituerait l'annonce (dont personne ne doute) d'une seconde candidature Mitterrand ! La manière dont le chef de l'Etat repousse de jour en jour cette annonce est humiliante pour *les Français, pour la* démocratie, pour lui-même.

∴

La France n'a que faire des hommes providentiels. Sartre disait : « *Je vaux tous les hommes, tous me valent.* » L'appel de *Globe* est un défi à l'idéal démocratique auquel bien des Français sont attachés. Il faut que M. Mitterrand se sente bien seul, bien triste, bien menacé pour tolérer un pareil « pavé de l'ours » ! Mettons-nous à sa place, d'ailleurs. Voilà un homme dont l'élection, il y a sept ans (je fus de ceux qui votèrent pour lui) a soulevé une extraordinaire vague d'enthousiasme. Or dans quel état laisse-t-il la France, aujourd'hui ?

J'étais à Madrid il y a quelque temps. Le journal *El Pais*, réputé pour son objectivité, titrait sur cinq colonnes, en page intérieure, parlant de la France : « *La République des scandales* », titre surplombant une grande photographie de M. Mitterrand. Quel symbole ! Le septennat est bientôt achevé. La France est pratiquement absente du jeu international (nous le voyons, avec quelle évidence, ces jours-ci). A l'intérieur, il n'est question que d'« affaires », de chômage, de déclin, d'affrontements. Sinistre bilan.

On comprend que M. Mitterrand, sur le point de quitter la scène, se tourne vers l'histoire, son bourreau, et lui dise : « *Encore cinq minutes !... Encore sept ans !...* » Ne pouvant lui-même pousser ce cri, aussi pathétique qu'inutile, il tente de le faire pousser par d'autres. Mais l'histoire hausse les épaules. *Trop tard !*

(*) Ecrivain.

Au courrier du Monde

RAPINE

Frontières monétaires

Vous revenez d'un court séjour en Italie avec un petit paquet de lires non dépensées (vous aviez prévu un peu large). Il vous faut repartir pour deux jours en Belgique. Vous allez à la Banque de France, banque officielle de l'Etat français comme son nom l'indique, dans l'intention naïve de changer *directement* vos lires en francs belges. Pas du tout, Monsieur, désolés. Nous vous prenons vos lires au prix d'achat (moins 10 % environ), et nous vous offrons des francs belges au prix de vente (10 % de plus environ).

Résultat : votre léger pécule de route a fondu de 20 %, l'espace de deux guichets. Vous n'aviez qu'à forcer un peu plus sur les *lasagne al forno*. Eh bien, vous vous restreindrez sur les moules-frites !

Vive l'Europe des discours, vive la monnaie européenne, vive l'ECU ! En attendant, c'est bien nous, oui, qui sommes les...

JEAN GUICHARD-MEILI.
(Paris.)

GÉNÉROSITÉ

« Téléthon » et programmation militaire

Suite à l'émission Téléthon consacrée à la lutte contre la myopathie, je réagis en tant que membre du Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté. J'ai pu constater que les 200 millions de francs récoltés en vingt-huit heures correspondent sensiblement à la somme affectée en vingt-quatre heures par notre pays pour moderniser ses armes, soit 260 millions (loi de programmation militaire adoptée au printemps 1987 : 474 milliards de francs en cinq ans pour l'équipement).

N'y a-t-il pas là sujet à réflexion pour les citoyens qui donnent généreusement sans connaître, par ailleurs, comment est utilisé l'argent public ?

Je tiens à vous préciser que je suis éducatrice auprès d'enfants handicapés.

ANNE ESCOUBÈS
(L'Arbresle, Rhône).

RÉPRESSION

Le scandale des territoires occupés

Le peuple palestinien, une fois de plus, se dresse contre l'occupant. La répression israélienne est d'une brutalité surprenante. La vague d'arrestations est sans précédent. La dignité d'un peuple continue d'être assassinée. Après vingt ans d'occupation, la détermination des Palestiniens n'est pas entamée. Après vingt années d'oubli de la part de l'opinion *internationale*, les jeunes Palestiniens crient, au péril de leur vie, leur volonté de libération. Ce n'est pas le bruit des armes qui couvrira la voix de ceux qui réclament la libération de leur pays. Ce n'est pas la violence qui réglera les conflits avec un peuple de plus en plus conscient de ce qu'il est. Ce n'est pas la peur, mais le dialogue qui ouvrira un chemin de paix. Au lendemain des fêtes de Noël, n'est-il pas temps de rechercher les conditions d'un vrai dialogue ?

Mgr JACQUES GAILLOT,
évêque d'Evreux.

SOUHAIT

L'union latine existe

La création d'une organisation panlatine correspondait de toute évidence à un besoin, tant sont nombreux les articles, exposés, lettres aux journaux suggérant dans divers pays que l'on crée... ce qui existe déjà, assez discrètement et modestement il est vrai.

Il n'est pas étonnant que M. Claude Rifat appelle de ses vœux, par une lettre au *Monde* du 20 novembre postée à Tokyo, la création de l'Union latine, créée il y a plus de quarante ans par Pierre Cabane, mais active depuis qu'elle dispose d'un budget, soit depuis quatre ans.

L'organisation regroupe vingt-quatre Etats : elle a implanté des bureaux à Santo-Domingo, Rome, Lisbonne et Paris et compte dans cette dernière ville divers services administratifs : elle peut compter à Paris sur un cinéma (Le Latina), une radio (Radio-Latina MF 99.MHz) et diffuse diverses publications, notamment consacrées aux terminologies latines, à l'espace audiovisuel latin, etc.

PHILIPPE ROSSILLON,
secrétaire général de l'Union latine.

LIE

« Le Monde du vin »

Le concours « le Monde du vin » est enfin clos (-Vougeot) : il était temps car je suis KO (d'Estournel)... Je m'arrache enfin au triangle *infernal* : FNAC-Forum, BIP Pompidou, poste du Louvre... Je garde un souvenir ému de mes concurrents et compagnons de combat dans les retranchements de la cote 640 de Beaubourg (à peine moins éprouvante que la cote 430 à Verdun) car les agressions et chausse-trapes n'ont pas manqué, non plus que l'assaut désespéré (du menu) de Pershing.

J'en ai vu des classificateurs de crus de Bordeaux, depuis Jean-sans-Terre (selon Mgr Lichine du Prieuré) à M. Duchêne-Marrulaz (selon le mouton que j'ai panurgement suivi) ou M. Delaunay d'après de subtils initiés à des textes non publiés (?). J'ai vu débattre des mérites du saumur et de ceux du saumur-champigny pour leurs vues sur le château ; quelques casuistes ont commenté les mérites respectifs de la croix simple ou double dans la formulation fautive de l'aloxe-corton. J'ai subi la perversion d'un centon de Rimbaud, tiré de Villon, dixième co-auteur (cité) d'une anthologie vin (én)euse...

J'ai bravé, peut-être en *vin*, le courroux de mon épouse (M.A.) pour assouvir ma soif de vigne...ttes et d'érudition, redoutant, l'angoisse au cœur, de n'être pas départagé par les questions publiées et, face au hasard des ratures et des interprétations, de manquer de pot... de vin.

Mais j'ai bu la coupe jusqu'à la lie (ballali !) et, même s'il y a de l'abus, celui qui l'a bue, pourrait la boire encore...

Soit maudit Noé pour avoir donné le vin au *Monde* !

Un concurrent.

PRÉCÉDENT

La « conduite »... de Fort-de-France

La « conduite de Grenoble » infligée... à Fort-de-France à M. Le Pen a eu un précédent aussi burlesque le 17 mai 1917 avec la révolte dite de Gaoulé, qui dressa les colons blancs de la Martinique contre le gouverneur général des îles du Vent, le marquis Antoine d'Arcy de la Varenne, et contre l'intendant Louis Balthazard de Ricouart, à qui il était notamment reproché d'empêcher les insulaires de commercer avec l'étranger en violation du pacte colonial.

Les habitants, lassés de voir leurs doléances répétées demeurer sans réponse, se saisirent de ces deux hauts personnages, les embarquèrent avec leurs effets... et leurs dossiers sur un bateau, et les renvoyèrent en France, confiant au capitaine du navire un mémoire *priant humblement le roi d'excuser* ce véritable crime de lèse-majesté...

Saint-Simon commente dans ses *Mémoires* (Cheruel et Regnard 1874 – Hachette – Tome XIX) cet épisode tragi-comique de l'histoire antillaise dans les quelques phrases ci-après qui, deux cent soixante-dix ans après, prennent une singulière saveur si on les applique à la fin de non-recevoir définitive opposée au président du Front national en raison de son idéologie raciste :

« *La conduite des insulaires ne peut être approuvée dans la surprise qu'elle causa, ni blâmée par ce qui parut du motif extrême – de leur entreprise – dont le secret et la modération se firent admirer. Leur conduite en attendant un autre capitaine général et un autre intendant fut si soumise et si tranquille qu'on ne peut s'empêcher de l'admirer. Varenne et Ricouart n'osèrent plus se montrer après les premières fois et demeurèrent pour toujours sans emploi. On murmura fort avec raison qu'ils en furent quittes à si bon marché. En envoyant leurs successeurs à la Martinique pour ce qui fut une bonne leçon on n'envoya point de réprimande aux habitants par la honte tacite de ne les avoir pas écoutés et de les avoir réduits à la nécessité de se délivrer eux-mêmes.* »

ROGER LOUZE
(Paris.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
–	–	–	–
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse *définitifs ou* provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1988

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

Les violences dans les territoires occupés et les réactions israéliennes

**Le comité islamique Al Qods (Jérusalem) devait se réunir, lundi 4 janvier, dans la ville marocaine d'Ifrane, pour examiner la situation dans les territoires occupés par Israël. Formé en 1979 par l'Organisation de la conférence islamique, ce comité comprend une quinzaine de pays musulmans d'Afrique, du Proche-Orient et d'Asie. L'OLP y est représentée. Celle-ci a demandé dimanche la tenue urgente d'une réunion des ministres arabes des affaires étrangères. Dans une interview accordée à la chaîne américaine ABC, le chef de la diplomatie israélienne, M. Shimon Pérès, a lancé un appel en faveur de « *négociations de fond* » entre l'Etat juif et le monde arabe sur la question palestinienne. Après la mort « *accidentelle* », dimanche, d'une Palestinienne, tuée par un soldat lors de manifestations auxquelles elle était totalement étrangère, les autorités ont ordonné une enquête et pris des sanctions contre les responsables. Maniant la carotte et le bâton, Israël a libéré une centaine de Palestiniens récemment arrêtés et annoncé son intention d'expulser de Cisjordanie et de Gaza neuf Palestiniens soupçonnés d'activisme. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Jérusalem alterne clémence et sévérité

(Suite de la première page.)

Un soldat a ouvert le feu alors qu'il poursuivait un des jeunes gens en fuite qui s'était réfugié dans une cour.

Une femme de vingt-cinq ans, occupée à sa lessive, a été touchée par les tirs et, grièvement blessée, est morte quelques heures plus tard à l'hôpital de Ramallah. Elle est la vingt-quatrième victime tuée par balle depuis le 9 décembre, début des troubles en Cisjordanie et à Gaza. Cette affaire est le type même d'incidents que les autorités disaient vouloir éviter à tout prix en cette période d'accalmie précaire. Le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a fait part de son « *immense regret* ». Le général Mitzna, responsable de la Cisjordanie, s'est très vite rendu sur les lieux. Il a ordonné une enquête et la suspension immédiate du soldat qui avait ouvert le feu et de l'officier commandant son unité.

Une centaine de libérations

La mort de la jeune femme survient au moment où le gouvernement a décidé d'équiper les forces de sécurité de matériel anti-émeutes et a rappelé à leurs membres la consigne de n'utiliser leurs armes à feu que dans des conditions de légitime défense — ce qui ne fut apparemment pas le cas dimanche. Le drame a suscité un regain de manifestations, quelques barrages de pneus enflammés et une nouvelle intervention des forces de sécurité utilisant, cette fois, des grenades lacrymogènes. En quelques heures a ainsi été mise à mal la politique échafaudée par les autorités pour maintenir le calme, après trois semaines d'agitation.

Au chapitre de l'apaisement, le gouvernement avait annoncé la libération d'une centaine de jeunes Palestiniens parmi le millier de manifestants récemment arrêtés. Ce geste, décidé après que la « journée du Fath » se fut déroulée sans trouble, pourrait être suivi d'autres élargissements dans les jours à venir. Il laisse songeur quant à la sérénité avec laquelle la justice militaire rendit ses verdicts envers les premiers manifestants qui lui avaient été présentés.

Simultanément, le gouvernement a indiqué que des ordres de bannissement (le terme est plus exact que celui d'expulsion) avaient été pris à l'encontre de neuf Palestiniens. Ces sanctions ont été prononcées en *dépit de l'intervention pressante* des Etats-Unis qui avaient expressément demandé à Israël de ne pas y recourir, de peur qu'elles ne relancent l'agitation. La même mise en garde a été à plusieurs reprises, et de nouveau dimanche, formulée par Le Caire, au moment où la politique d'Israël dans les territoires suscite des manifestations de rue en Egypte et met très gravement en cause les relations entre l'Etat hébreu et le *seul pays arabe avec lequel il ait* conclu un traité de paix. Tout comme l'Egypte, la Jordanie et le Liban — destinations habituelles des bannis — ont fait savoir qu'ils refuseraient d'accueillir les Palestiniens sanctionnés.

Mais le gouvernement est passé outre à cet avertissement. Pour le quotidien *Haaretz*, « *c'était devenu une affaire de prestige, Israël voulant prouver son indépendance quand il s'agit de sa sécurité* ». Un porte-parole militaire a reconnu que le bannissement était une mesure extrêmement grave que le gouvernement, a-t-il dit, « *n'utilise qu'en dernier recours lorsque aucune autre sanction ne s'est avérée dissuasive* ». La légalité de cette pratique n'en est pas moins contestée par la communauté internationale et notamment par les Etats-Unis. Les prévenus, a dit le porte-parole, ont encore deux jours pour faire appel de la sanction, d'abord devant une commission militaire puis, en dernier recours, devant la Cour suprême. La procédure peut prendre entre une semaine et plusieurs mois. La destination choisie par Israël ne sera connue qu'une fois les peines de bannissement confirmées et effectives.

Un avertissement à Yasser Arafat

Elles touchent non pas des jeunes manifestants, mais des militants présentés par les autorités comme particulièrement aguerris et ayant, pour la plupart, déjà fait l'objet de lourdes condamnations à des peines de prison. Ils sont âgés d'une trentaine à une quarantaine d'années. Quatre sont originaires de Gaza, les cinq autres de Cisjordanie ; trois sont des militants islamistes — dont un imam de Gaza, — cinq sont présentés comme activistes du Fath et l'un comme appartenant au Front *populaire de libération de la Palestine* (FPLP) que dirige M. Georges Habache.

Le choix des autorités n'est pas facile à décrypter. S'il ne vise apparemment pas la nouvelle génération des Palestiniens des territoires — les adolescents qui furent aux premiers rangs ces dernières semaines, — il ressemble à un avertissement adressé au Fath, le mouvement de M. Arafat, principale composante de l'OLP, au moment où celui-ci appelle à la poursuite des troubles dans les territoires. Le message *pourrait être le suivant : ne tentez* pas d'exploiter et de relancer la vague de violences.

Avertissement aussi, et peut-être dans le même sens : ce raid lancé dans la nuit de samedi à dimanche par l'aviation israélienne contre des bases palestiniennes au sud du Liban, au nord-est et au sud de la ville de Saïda. Selon un communiqué militaire, ont été visés les quartiers généraux de l'organisation de M. Ahmed Jibril et du Fath. Le raid aurait duré une heure, par vagues d'assaut successives. Les médias libanais affirment que la marine israélienne y a également participé par des bombardements, et que l'opération aurait fait plus d'une *dizaine de morts*.

ALAIN FRACHON.

Le bombardement des bases palestiniennes au Liban a fait une vingtaine de morts

L'aviation israélienne a lancé, samedi 2 janvier dans la soirée, une série de raids contre des positions palestiniennes au Liban, tuant une vingtaine de personnes, des miliciens palestiniens et libanais, ainsi que des civils. Trois bases du Front populaire de libération de la Palestine-Commandant général (FPLP-CG) d'Ahmed Jibril ont été la cible des avions israéliens près de Saïda, dans la ville côtière de Jibé et à Barja, localité du Chouf située à 34 kilomètres au sud de Beyrouth.

Parmi les victimes figurent, outre *des civils palestiniens et libanais*, trois miliciens druzes du Parti socialiste progressiste (PSP) de M. Walid Joumblatt, ainsi que six combattants du *FPLP-CG*. Cette dernière organisation est responsable de l'attaque, le 25 novembre, d'un camp militaire israélien proche de le frontière libanaise au cours de laquelle six soldats avaient été tués. Cette attaque avait été menée par un commando palestinien qui avait réussi à franchir la frontière à l'aide d'ULM et à se poser à proximité du camp israélien. Deux Palestiniens avaient été tués par les forces israéliennes, l'un sur place et l'autre dans le sud du Liban.

Deux des positions palestiniennes bombardées samedi par l'aviation israélienne se trouvent en territoire *contrôlé par le PSP*.

Confirmant le bombardement de samedi, un porte-parole de l'armée israélienne a déclaré que « *les objectifs visés servaient de base à des opérations terroristes contre Israël* ». Selon lui, les objectifs étaient des postes de commandement du Fath — principale composante de l'OLP — et du FPLP-CG.

De Damas, l'organisation d'Ahmed Jibril a affirmé dimanche qu'elle riposterait de manière « *adéquate* » aux bombardements de samedi.

La radio militaire israélienne a présenté les raids contre les bases palestiniennes comme des représailles à l'opération du 25 novembre, et affirmé que l'attaque d'objectifs situés dans un secteur sous contrôle du PSP constituait un « *avertissement* » à ce parti, afin qu'il cesse d'« *accorder refuge aux organisations terroristes* ».

La crise entre chrétiens et druzes

De son côté, M. Joumblatt a accusé l'armée libanaise et Israël de « *collusion* ». Depuis samedi, les militaires libanais fidèles au président Amine Gemayel ont décrété le blocus de la bande côtière, au sud de Beyrouth comprenant notamment le port de Jiyé, *sous contrôle du PSP*.

La crise entre la milice de M. Joumblatt et l'armée avait éclaté mercredi dernier, lorsqu'un officier druze a détourné un hélicoptère militaire qu'il a fait atterrir en secteur contrôlé par le PSP. Le refus de cette organisation de rendre l'appareil a provoqué une escalade, les deux parties mettant leurs troupes en état d'alerte. Les militaires ont affirmé leur volonté de récupérer hélicoptère et pilote, évoquant le « *précédent dangereux* » que représentait l'incident. Pour leur part, les dirigeants druzes se sont déclarés prêts à répondre à toute initiative militaire contre leurs forces et ont réitéré leur refus de rendre l'hélicoptère. « *Nous voulons bien éviter au pays une nouvelle crise et aboutir à un compromis politique, mais, s'il faut se défendre, nous sommes prêts à aller jusqu'au bout* », a assuré M. Joumblatt.

Le chef de la communauté druze a, par ailleurs, prôné la formation d'un gouvernement du « Liban arabe ». « *Le Liban est déjà partagé*, a-t-il estimé. *Ayons un Liban arabe et, à partir de là, nous pourrons libérer l'autre Liban.* »

La juridiction d'un autre gouvernement couvrirait Tyr dans le Sud, la ville septentionale de Tripoli, les montagnes du Chouf au sud-est de Beyrouth et la vallée de la Bekaa dans l'Est, a-t-il déclaré. « *Nous devrions le faire en coordination avec Amal* [la milice chiite], *les communistes, tout le monde* », a précisé M. Joumblatt. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Le sort des otages d'Abou Nidal

M. Bitterlin poursuit sa médiation

Le président de l'Association de *solidarité franco-arabe*, M. Lucien Bitterlin, a quitté le dimanche 3 janvier Beyrouth, où il a passé vingt heures pour rencontrer des membres du Fatah-Conseil révolutionnaire, qui lui avait demandé son concours en vue de la libération de deux petites Françaises que le Fatah-CR détient. M. Bitterlin, qui a la réputation de bien connaître l'organisation d'Abou Nidal, doit gagner Tripoli *(Libye)*, via Rome, a-t-on appris à l'aéroport de Beyrouth.

Il était arrivé le samedi soir dans la capitale libanaise dans le cadre de la médiation qu'il effectue à la demande du Fatah-CR pour aider à la libération de Virginie (quatre ans) et de Marie-Laure (six ans), deux des huit passagers français et belges du *Silco*, dont l'arraisonnement au large de Gaza (occupée par Israël en 1967) a été annoncé par l'Organisation palestinienne le 8 novembre. Au cours de son bref séjour, M. Bitterlin a rencontré les responsables du Fatah-CR, notamment dans le petit camp palestinien de Mar-Elias, au sud de Beyrouth-Ouest, le secteur à majorité musulmane contrôlé par l'armée syrienne.

Dans une déclaration à l'AFP avant son départ, M. Bitterlin a affirmé que les deux petites Françaises étaient « *en bonne santé* » et qu'elles devraient être libérées « *au plus tard avant la fin de janvier* ». Il a ajouté qu'il avait eu « *dix heures de discussions* » avec ses interlocuteurs, qu'il n'avait pas vu les fillettes, dont il ne sait pas si elles se trouvent au Liban, et que le sort des six autres otages avait été « *évoqué* ».

Le président de l'Association de solidarité franco-arabe a souligné qu'il était « *nécessaire de poursuivre les contacts notamment avec le Comité international de la Croix-Rouge* [CICR] *à Genève pour assurer le transfert des enfants en toute sécurité* ». Il a fait part de son intention de se rendre dans « *certains pays arabes* », sans préciser lesquels, mais il a émis le souhait de rentrer « *le plus tôt possible à Paris* », où il est « *en contact avec le père de Virginie et de Marie-Laure, M. Pascal Bétille, par l'intermédiaire de son avocat* ».

Interrogé sur d'éventuelles exigences du Fatah-CR pour qu'il libère ses otages, M. Bitterlin a affirmé : « *En ce qui concerne les deux fillettes, il n'y a aucune contrepartie.* » POur ce qui est des six autres otages, M. Bitterlin a indiqué que le Fatah-CR considère « *les passagers du Silco* » comme « *des agents des services secrets adverses, notamment israéliens* ». « *Mes interlocuteurs disent qu'ils en ont la preuve. Mais ils ne m'ont rien montré et je suis étranger à cette affaire* », a-t-il dit. Il a ajouté : « *Il y aura peut-être quelque chose lorsque les accusations seront formulées à l'encontre de ces passagers.* »

Le Fatah-CR détient, outre Virginie et Marie-Laure, leur mère Jacqueline Valente, une Française et son bébé nouveau-né, son compagnon belge, Fernand Houtekins, le frère de ce dernier, Emmanuel, ainsi que sa femme Goedelieve et leurs deux enfants Valérie et Laurent. — *(AFP).*

LIBYE : l'économie en voie de « libéralisation »

Le colonel Kadhafi entre le pragmatisme et le volontarisme brouillon

L'universitaire français François Burgat, chercheur au CNRS d'Aix-en-Provence, se trouvait récemment à Tripoli. Ses « impressions » libyennes témoignent des atermoiements du régime face à la nécessité de redresser une économie en piètre état.

TRIPOLI
correspondance

La Libye, seul pays de la région à n'avoir pas encore mis son économie à l'heure du « réal-libéralisme », est-elle en train de prendre elle aussi le chemin de la réforme ? L'objectif — redonner au tissu économique l'efficacité qui lui fait défaut — ne peut plus être différé : la baisse des cours du pétrole et du dollar souligne chaque jour un peu plus le danger qu'encourt une société dont les recettes en devises étaient encore en 1986 à 100 % d'origine pétrolière.

Les petits commerces, longtemps interdits, sont de nouveau tolérés. L'embauche d'un minimum de personnel non familial dans les fermes est maintenant autorisé pourvu que la façade autogestionnaire soit préservée.

Les instruments juridiques de cette timide libéralisation sont, dans le secteur de la production et des services, les *tacharuklat*, sortes de coopératives qui visent à établir un lien plus étroit entre un nombre réduit d'associés et leur instrument de travail. Plusieurs dizaines ont déjà vu le jour. Longtemps vilipendée, l'implantation de complexes hôteliers destinés à drainer les devises du tourisme international est désormais à l'ordre du jour, ainsi que la valorisation des richesses archéologiques romaines et notamment de la fabuleuse *Leptis Magna* où les bâtisseurs de notre Versailles se sont, paraît-il, approvisionnés un temps en colonnes romaines... Le principe de la cession pure et simple aux « privés » des *tacharuklat* de certaines des unités industrielles aujourd'hui détenues par l'Etat, n'a par contre pas encore eu de suite.

En attendant la confiance

A l'instar — à bien des égards — de la situation algérienne, ces quelques hirondelles libérales n'ont toutefois pas suffi à faire fleurir le printemps de la confiance. Faute de confiance, les candidats investisseurs se recrutent encore davantage chez les petits fonctionnaires prêts à risquer quelques sous dans l'achat d'une rôtissoire à volailles ou d'une machine à glace italienne pour arrondir leurs fins de mois que chez d'éventuels capitaines d'industrie peu pressés de rapatrier leurs capitaux.

Depuis la nomination d'un gouvernement de « techniciens », un petit nombre de mesures ont apporté un semblant de décrispation : la cravate, assimilée il y a peu à l'emblème des croisés, a refleuri. Les graves ruptures d'approvisionnement de l'année 1986 appartiennent aussi au passé.

En politique étrangère, la terminologie de guerre qui faisait après le raid américain le bonheur des commentateurs, a été abandonnée. Si M. Reagan apparaît encore sur les écrans de télévision affublé des dents d'un vampire, on ne l'appelle plus « *le chien enragé d'Israël* ». Mme Thatcher — dont le pays n'est plus voilé de noir à l'instar de l'Egypte sur les cartes de la météo — a perdu son titre de « *commandant du porte-avions fixe des Etats-Unis* ».

Le projet de transfert de la capitale s'est enlisé par manque d'eau et d'électricité, dans les sables brûlants d'Al-Joffor, l'état-major de l'armée ayant lui-même donné cet été le signal de la retraite. A la fin de novembre, une nouvelle loi sur le service militaire est venue — au moins implicitement — mettre un terme à l'imbroglio de la mobilisation permanente du « *peuple en armes* » en réinstaurant un service militaire classique de deux ans pour tous les Libyens de dix- huit à trente-cinq ans. On s'interroge toutefois encore à Tripoli sur la signification réelle d'une mesure qui intervient en pleine guerre du Tchad. Chose surprenante, la presse n'a pas cherché à cacher que trop de citoyens s'employaient à faire rectifier leur date de naissance pour éviter la fourchette d'âge fatidique.

Les femmes à l'usine

Devant ses visiteurs occidentaux tout comme devant les comités populaires, le colonel Kadhafi passe sans transition de l'analyse économique la plus lucide (« *Ne vous contentez pas de dire : « Apportez-» moi des bananes, apportez-moi » des voitures, apportez-moi de la » soie » en vous croisant les jambes... Fournissez d'abord une production interne... et vous vous achèterez ensuite tout ce que vous voudrez... !* ») au rappel quasi obsessionnel de solutions dont le réalisme échappe autant à l'observateur le plus complaisant que, semble-t-il, à une proportion chaque jour croissante des intéressés.

Après le « *quartier jamahiriyen autonome* », le principe de la « *permutation des emplois* », les « *villes productives combattantes* », l' « *enseignement primaire à la maison* », la « *suppression des chauffeurs, des secrétaires et des dactylographes et de tous les métiers inutiles* » (comme « *les marchands de journaux ou de... roses* »), l'accent est mis maintenant sur la nécessité de recruter quatre cent mille femmes pour leur confier le fonctionnement « *de toutes les usines, surtout celles de tissage, de même que celui des bureaux, de l'enseignement, la santé, l'agriculture de base* » et, dans les villes, « *la conduite des voitures* », ce qui devrait permettre d' « *économiser ainsi une force de travail énorme* ».

Ou... d'augmenter d'autant l'effectif des forces armées engagées au Sud comme le craignent les milieux diplomatiques et... bon nombre des recrues potentielles. Entre le pragmatisme lucide que l'heure impose aux économies pétrolières et le volontarisme brouillon et déstabilisateur de la « jamahirisation », le colonel Kadhafi, à la différence de la majorité de ses trois millions de (plutôt) paisibles citoyens, n'a, semble-t-il, pas encore choisi.

FRANÇOIS BURGAT.

LA RECHERCHE

La supraconductivité à haute température
par K. Alex Müller et J. Georg Bednorz

Les petites planètes
par Pierre Thomas

Les mutilations sexuelles
par Michel Erlich

Les médicaments antiviraux
par Michael R. Hamden

L'avenir des centrales nucléaires
par Claude Golinelli

La biodépollution de l'eau
par Jean Bébin

etc.

Les jésuites, pionniers de la science moderne ?
par Pierre Thuillier

N° 195 - 27 F

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Europe

GRANDE-BRETAGNE

Encore un livre sur les services secrets interdit à la publication...

LONDRES
de notre correspondant

L'affaire a un air de déjà vu : un ancien agent des services secrets britanniques cherche à publier ses Mémoires. Le gouvernement interdit la parution du livre, de même que celle d'extraits dans les journaux. La presse crie à la dictature. On avait eu tout cela avec *Spycatcher* (Chasseur d'espions), le livre à succès de M. Peter Wright paru à l'étranger mais toujours proscrit au Royaume-Uni.

Le scénario recommence, agrémenté de quelques variantes, avec *Inside Intelligence* (à l'intérieur des services secrets), un texte de 160 pages publié à compte d'auteur par M. Anthony Cavendish qui fut agent du MI. 6, le service de renseignements et d'action extérieure de Sa Gracieuse Majesté de 1948 à 1953. M. Cavendish qui, à la soixantaine épanouie, exerce avec succès des talents d'homme d'affaires à la City, a cherché en vain pendant deux ans à faire paraître légalement son ouvrage.

Son éditeur, rendu méfiant par le précédent de *Spycatcher* et effrayé des conséquences judiciaires possibles, a finalement renoncé. M. Cavendish, qui est têtu et a de l'argent, a créé sa propre maison d'édition et fait imprimer son livre qu'il a distribué lui-même à des centaines d'exemplaires en guise de cartes de vœux de Noël 1987 à une pléiade de parlementaires, de journalistes et de responsables en activité des services secrets.

Mme Thatcher n'a pas apprécié. Le mal était fait en privé, mais il était possible d'empêcher une diffusion moins confidentielle en bloquant la publication des bonnes feuilles que projetaient, dimanche 3 janvier, le *Sunday Times* et l'*Observer*. Un juge de la Haute Cour rendait, le 1er janvier, une ordonnance interdisant la diffusion d'extraits et même la simple mention de l'existence du livre.

Le tollé était général. « *Les tribunaux sont utilisés comme le bras séculier du gouvernement et la séparation des pouvoirs, essentielle à la démocratie britannique, n'existe plus* », s'écriait le leader de l'opposition, M. Kinnock. Un autre député travailliste, M. Dalyell, déclarait aux Communes : « *Il ne s'agit pas de sécurité. L'objectif est de faire peur à la presse.* »

Une ordonnance surréaliste

Conscient du mauvais effet produit, le gouvernement décidait d'adoucir un peu sa position. Le résultat est quelque peu surréaliste. Une nouvelle ordonnance, rendue le 2 janvier, autorisait en effet le *Sunday Times* et l'*Observer* à faire état du livre de M. Cavendish mais non à en rapporter le contenu ayant trait spécifiquement aux services secrets. Cette dernière subtilité ne manque pas de sel dès lors qu'on connaît le sujet de l'ouvrage. L'absurdité était à son comble avec l'interdiction faite au *Sunday Times* de publier une seconde fois des informations tirées du livre de M. Cavendish que ce journal avait déjà fait paraître précédemment...

Le gouvernement vise ainsi les passages de l'ouvrage où M. Cavendish révèle que le MI.6 a tenté de recruter des prêtres catholiques en Irlande du Nord à la fin des années 70. Le but de l'opération était d'inciter ces ecclésiastiques à « *retourner* » des terroristes de l'IRA pour les transformer en « *super-informateurs* » des services britanniques. Le clergé catholique nord-irlandais a fait connaître son indignation ces derniers jours, mais il s'est avéré que des tentatives de ce genre avaient bien eu lieu. Personne ne se hasarde à dire si elles ont abouti.

Les fantômes du MI.6

L'ironie veut que M. Cavendish raconte tout cela non pas pour vanter ses mérites, puisqu'il avait quitté depuis longtemps le MI.6, mais pour défendre la mémoire de Sir Maurice Oldfield, qui fut directeur général du MI.6 de 1973 à 1978 puis chef des services spéciaux en Irlande du Nord de 1979 jusqu'à sa mort, en 1981.

Sir Maurice était homosexuel et aurait fréquenté des prostitués hommes. M. Cavendish, qui lui voue une admiration sans borne, ne nie pas vraiment le premier point mais s'insurge contre le second. Mme Thatcher a admis les deux sans barguigner, lors d'une déclaration le 24 avril dernier aux Communes, et a ajouté que ce type de relations avait fait courir de graves dangers aux services secrets britanniques. M. Cavendish a voulu démontrer que Sir Maurice avait été, au contraire, un excellent patron. Croyant bien faire, il a donné comme exemple la tentative, selon lui excellente, de recruter des prêtres catholiques en Irlande du Nord.

Le *Sunday Times* et l'*Observer* ont publié, dimanche, le récit de leurs démêlés avec la justice. L'*Observer* a ajouté un portrait psychologique de M. Cavendish. Mais ni l'un ni l'autre n'ont osé rappeler l'affaire des prêtres nord-irlandais.

Sir Maurice Oldfield est décidément un personnage-clé. Il était haï de Peter Wright, le plébéien, qui a écrit *Spycatcher* pour montrer à quel point ce type de gentleman homosexuel avait pu faire du tort aux services secrets britanniques. M. Cavendish a écrit le sien pour des raisons exactement opposées. Les fantômes de Burgess, McLean et Philby, les célèbres « *espions de Cambridge* », flottent décidément toujours sur le MI.6.

Un mystère reste entier. M. Peter Wright affirme que les services secrets ont cherché, dans les années 70, à « *déstabiliser* » le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson. Selon l'*Observer* du 3 janvier, M. Cavendish explique pourquoi M. Wilson a démissionné de son poste de premier ministre en 1976. Mais l'ordonnance de la Haute Cour interdit toujours à l'hebdomadaire de donner des détails sur cette explication...

DOMINIQUE DHOMBRES.

BELGIQUE : trois fois premier ministre entre 1949 et 1972

Gaston Eyskens est mort

BRUXELLES
de notre correspondant

Gaston Eyskens, qui est mort le dimanche 3 janvier à son domicile de Louvain) à l'âge de quatre-vingt-deux ans, était sans doute une des personnalités politiques qui aura le plus compté dans la Belgique de l'après-guerre. Il fut, en effet, premier ministre à trois moments clés de l'histoire du pays.

De 1949 à 1950, tout d'abord, période au cours de laquelle il organisa le référendum populaire sur le retour du roi Léopold III. Ce dernier, malgré une majorité de « oui », abdiquera quelques mois plus tard au profit de l'actuel souverain, Baudouin Ier, en raison des polémiques autour de son rôle durant la seconde guerre mondiale.

Le deuxième cabinet Eyskens, de 1958 à 1961, est celui de l'indépendance du Congo (1960). Accusé d'avoir accordé l'indépendance à l'ancienne colonie belge sans préparation suffisante, le premier ministre répliquait que les dirigeants congolais l'avaient exigé immédiatement et que son gouvernement s'était rangé à leur point de vue. M. Eyskens démissionne en janvier 1961, après une vague de grèves insurrectionnelles contre sa politique d'austérité.

De retour aux affaires entre 1968 et 1972, il réussit à mener à bien la laborieuse mais toujours provisoire révision de la Constitution, transformant la Belgique en un Etat de type fédéral, après plusieurs années d'affrontements entre Flamands et francophones. Ministre des finances à plusieurs reprises, il fit introduire la TVA en Belgique.

Gaston Eyskens était membre de l'aile gauche du Parti social-chrétien flamand (CVP), le parti de l'actuel premier ministre démissionnaire, M. Wilfried Martens. Cet ancien résistant avait aussi joué un rôle fondamental comme professeur de politique économique à l'université catholique de Louvain. A ce titre, il avait formé une grande partie de la génération des hommes politiques flamands qui arrivèrent aux affaires dans les années 50.

Parfaitement bilingue, Gaston Eyskens était aussi célèbre par ses mots acérés qu'il pouvait décocher aussi bien en français qu'en néerlandais. Il avait ainsi inventé la formule du « *porc-épic fouronnais* », qui allait encombrer pendant longtemps le jardin politique du pays. Retiré de la vie publique depuis 1974, il avait fait une dernière fois sensation, il y a quelques mois, en déclarant que lui n'aurait pas démis M. José Happart de ses fonctions de bourgmestre des Fourons, comme le souhaite la quasi-totalité des responsables politiques flamands.

Gaston Eyskens était le père de Mark Eyskens, ancien premier ministre et actuel ministre des finances démissionnaire.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

NORVÈGE

Mort de Rolf Presthus leader de l'opposition

Le dirigeant du Parti conservateur norvégien, Rolf Presthus, est décédé le vendredi 1er janvier à Oslo des suites d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de cinquante et un ans.

Député depuis 1969, cet avocat de formation avait été, comme ministre des finances, le principal architecte de la politique de redressement économique menée par le gouvernement de coalition de centre droit dirigé par M. Kaare Willoch entre 1981 et 1986. Ce dernier, dans l'impossibilité de trouver une majorité stable à l'Assemblée après les élections législatives de septembre 1985, avait choisi de démissionner en avril 1986 et de céder la place à un gouvernement minoritaire travailliste.

M. Rolf Presthus devait ensuite succéder à M. Kaare Willoch à la tête du parti conservateur Höyre, la seconde formation politique norvégienne, et tenter d'écarter la gauche du pouvoir. Cette tentative devait se solder par un échec cuisant aux élections communales et régionales de l'automne 1987. Au lendemain de ce scrutin, il avait annoncé qu'il démissionnerait de ses fonctions lors du congrès national du parti, qui doit se dérouler du 22 au 24 janvier prochains.

Asie

AFGHANISTAN : Dans une interview à un journal soviétique

Alain Guillo se défend contre les accusations d'espionnage

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Le procès d'Alain Guillo, le journaliste français arrêté en Afghanistan à la mi-septembre avec un groupe de moudjahidines, doit s'ouvrir ces jours-ci à Kaboul, selon le quotidien soviétique *Komsomolskaia Pravda*, qui a publié dimanche 3 janvier une interview de M. Guillo réalisée dans sa prison.

Sans utiliser à aucun moment le mot « *espion* », le correspondant de la *Komsomolskaia Pravda* à Kaboul, Mikhaïl Kojoukhov, fait peser de lourdes accusations sur le photographe de l'agence Sygma, dont le passeport est reproduit en illustration de l'article : « *Il semble que Sygma n'ait pas été le seul commanditaire du journaliste français* », estime le quotidien soviétique, en s'étonnant que « *le bilan de ses huit précédents voyages en Afghanistan se résume à une vingtaine de clichés et deux vidéofilms de dix à quinze minutes chacun. Ce n'est pas épais... Risque-t-on sa vie pour cela ?* »

A l'appui de ses soupçons, Mikhaïl Kojoukhov cite le témoignage de l'interprète afghan de Guillo, Abdul Samad, « *qui l'a accompagné tout au long de son voyage sur le sol afghan avant apparemment d'être retourné* ». Selon la déposition de l'interprète, dans les entretiens qu'il a eus avec les chefs de la guérilla dans le nord de l'Afghanistan, Alain Guillo « *s'intéressait tout particulièrement* » à la situation géographique des unités de l'armée afghane et de l'armée soviétique « *prenant des notes sur des cartes topographiques* », aux effectifs des groupes de résistants, à la manière dont était assurée la sécurité du gazoduc et de l'oléoduc soviéto-afghan, au maniement des fameux missiles sol-air américains Stinger. L'intérêt de Guillo pour ces questions, affirme la *Komsolmolskaia Pravda*, se retrouve d'ailleurs « *dans ses carnets de notes* ». Ce à quoi Alain Guillo répond qu'il s'agit là d'un intérêt « *personnel* » pour ces détails, d'autant plus justifié « *dans un pays où la guerre fait rage* ».

La seconde accusation du quotidien soviétique sur les activités d'Alain Guillo en Afghanistan est fondée sur les vidéo-cassettes « *saisies sur lui* » : « *On y voit deux ou trois plans documentaires, tout le reste consiste en scènes tournées spécialement par les moudjahidines mis en scène par Guillo, dont on entend d'ailleurs les remarques approbatrices.* »

Alain Guillo, pour sa part, vêtu d'un uniforme de prisonnier rayé, répond posément aux questions du correspondant soviétique en réaffirmant sa qualité de journaliste après avoir reconnu qu'il est bien venu huit fois en Afghanistan depuis 1980 en passant par le Pakistan.

« *Le devoir du journaliste est de venir voir lui-même sur place*, dit-il. *Les seules armes dont j'ai disposé en Afghanistan étaient un appareil photo et une caméra vidéo. Qu'y a-t-il de mal ?* »

Interrogé sur d'éventuelles tentatives de recrutement par les représentants des services spéciaux occidentaux au Pakistan, Guillo répond : « *Toutes ces années, en passant au Pakistan j'ai rencontré beaucoup de gens. Etaient-ils de la CIA ou du KGB ? Comment allais-je le savoir ? Je n'ai jamais rien eu à cacher sur mes voyages en Afghanistan.* »

Procès imminent

A en croire le journal soviétique, Alain Guillo a fêté ses quarante-cinq ans « *dans l'isolement de sa cellule avec un petit gâteau et des bougies* ». D'après le quotidien, le procès, qui s'ouvrira « *très bientôt* », devra répondre aux questions principales : « *Qui est réellement cet homme et pourquoi est-il venu en Afghanistan ?* » Les diplomates à Kaboul s'attendent que le procès se tienne à huis clos – ils n'excluent pas d'ailleurs qu'il se soit déjà ouvert – et constatent que les autorités afghanes entendent manifester une certaine sévérité à l'égard des étrangers qui s'introduisent illégalement en Afghanistan.

Ainsi un Italien et un Allemand de l'Ouest, d'origine turque, auraient également été arrêtés récemment. Le chargé d'affaires français à Kaboul, M. Christian Lambert, n'a été autorisé à rendre visite à Alain Guillo qu'une seule fois, le 22 décembre, pendant quarante-cinq minutes, et l'avait trouvé en bonne santé.

La publication d'une interview du journaliste français par la *Komsomolskaïa Pravda* peut s'expliquer par plusieurs raisons : les autorités tenaient apparemment à ce que Guillo soit vu par la presse avant son procès, puisqu'il y a un mois déjà un correspondant soviétique à Kaboul nous avait dit qu'il s'attendait à « *une conférence de presse de Guillo avant le procès, au cours duquel des preuves seraient produites* ».

Nous avions nous-mêmes sans succès présenté alors une demande d'entretien avec Alain Guillo. D'autre part, le correspondant de la *Komsomolskaïa Pravda* à Kaboul parle très bien l'anglais et l'espagnol et était donc mieux à même de s'entretenir avec Guillo que d'autres journalistes soviétiques. Enfin, surtout destinée aux jeunes, et notamment aux appelés dont certains font leur service militaire en Afghanistan, la *Komsomolskaïa Pravda* attache beaucoup d'importance à la couverture des événements d'Afghanistan.

SYLVIE KAUFFMANN.

L'URSS dénonce l'ingérence de la France des Etats-Unis, de la RFA et de l'Iran

Le président Reagan a réaffirmé son soutien à la résistance afghane dans un message envoyé à M. Yunis Khalis, chef de l'Alliance islamique regroupant plusieurs mouvements de moudjahidines, a indiqué dimanche 3 janvier le *Washington Post*. Ce soutien se poursuivra tant que l'Union soviétique continuera son intervention militaire en Afghanistan, a-t-il ajouté. Le Kremlin, si l'on en croit l'hebdomadaire américain *Newsweek*, citant des sources soviétiques, pourrait donner son accord le mois prochain à un plan de retrait en douze mois de ses troupes d'Afghanistan, à condition que la résistance s'abstienne de harceler ses forces pendant ce retrait.

D'autre part, deux hauts responsables américains ont quitté samedi Washington pour le Pakistan. M. Michael Armacost, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, et M. Robert Oakley, responsable du Proche-Orient au Conseil national de sécurité, s'entretiendront de l'Afghanistan avec les dirigeants d'Islamabad. Ils ont demandé à rencontrer les principaux chefs de la résistance, dont M. Yunis Khalis.

Sur le terrain, alors que Kaboul a annoncé l'arrivée à Khost du cinquième convoi de ravitaillement en une semaine, la résistance affirme avoir envoyé dans ce secteur plusieurs milliers de maquisards en renfort. Le commandant des moudjahidines de Khost, M. Jalauddin Haqqini a été légèrement blessé par un éclat d'obus.

La *Pravda* a affirmé samedi que deux « *conseillers étrangers* », dont un Américain, auraient été tués lors du siège de Khost. Le quotidien soviétique, qui cite comme preuve de ses affirmations des « *messages radio interceptés* », déclare que ces deux personnes font partie des quatre-vingt-cinq conseillers envoyés sur le front afghan, en particulier par la France et les Etats-Unis.

Mais ces deux pays ne sont pas les seuls mis en cause par les Soviétiques : l'agence Tass a affirmé, samedi, qu'un « *agent des services de renseignement* » ouest-allemand, le « *lieutenant* » Osman Demir – un citoyen allemand d'origine turque – avait été capturé dans le sud de l'Afghanistan, alors qu'il était à la recherche d' « *informations militaires secrètes* » et recrutait des Afghans et des Pakistanais pour le compte de Bonn.

M. Osman Demir – remis « *récemment* » aux autorités de Kaboul par des rebelles ralliés – aurait entraîné ces derniers au maniement des missiles sol-air Stinger et Blowpipe. Selon Kaboul, il aurait reconnu avoir abattu lui-même deux avions soviétiques. Enfin, les *Izvestia* ont écrit dimanche que mille deux cents résistants afghans auraient reçu un entraînement militaire en Iran avant d'être envoyés faire de la « *pratique* » sur le front irano-irakien. – *(AFP, Reuter, AP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Les nouveaux porte-parole de la Charte 77

Prague. – Le mouvement tchécoslovaque de défense des droits de l'homme Charte 77 a fait connaître, dimanche 3 janvier, ses trois porte-parole pour l'année 1988 : MM. Stanislav Devaty (trente-cinq ans), Milos Hajek (soixante-six ans) et Bohumir Janat (trente-huit ans), qui remplacent ceux de 1987, M. Jan Litomisky, Mme Libuse Silhanova et M. Josef Vohryzek.

La Charte 77 a l'habitude de désigner ses nouveaux porte-parole, toujours au nombre de trois, en début de chaque année. Ces derniers sont notamment chargés d'authentifier tous les textes du mouvement en les signant conjointement, de manière à limiter les risques de faux ou de provocation.

Stanislav Devaty est né le 8 juin 1952 à Gottwaldov (Moravie), où il habite toujours. Il est depuis 1984 technicien en informatique à la coopérative agricole de Slusovice, fierté locale présentée selon les cas comme une entreprise agricole modèle et ultra-moderne, ou comme un îlot capitaliste dans un environnement communiste. Il se considère comme « sans parti » et chrétien.

Milos Hajek est né le 12 mai 1921 à Detenice (Bohême de l'Est) et vit aujourd'hui à Prague. Entré au Parti communiste en 1941, il est actif dans la résistance. Arrêté par la Gestapo le 21 août 1944, il est condamné à mort le 21 mars 1945, mais libéré le 5 mai lors du soulèvement de Prague. Professeur d'histoire à la haute école du PC tchécoslovaque, il est nommé en 1968, lors du « printemps de Prague », directeur de l'Institut d'histoire du socialisme, qui sera fermé en 1970, année où il sera également exclu du PCT.

Bohumir Janat est né le 7 novembre 1949 à Tabor (Bohême du Sud) et habite à Prague. Après des études de philosophie, il s'est retrouvé successivement ouvrier du bâtiment, veilleur de nuit, magasinier, homme de ménage et chauffagiste, mais il a, selon la Charte 77, « *essayé de ne pas perdre le contact avec la philosophie* » d'inspiration chrétienne. – *(AFP.)*

Afrique

ZIMBABWE

Ancien rival de M. Mugabe M. Nkomo entre au gouvernement

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

M. Joshua Nkomo, l'ancien « *pestiféré* » politique, qui vient de signer un « pacte d'unité » entre son parti, la ZAPU et celui de M. Robert Mugabe, le nouveau chef de l'Etat zimbabwéen, la ZANU, revient au gouvernement comme ministre sans portefeuille, après en avoir été chassé, en février 1982, pour complot contre l'Etat. Deux autres membres de l'ex-ZAPU y *font aussi* leur entrée à des postes mineurs : MM. John Nkomo et Joseph Msika, l'un comme ministre du travail et des affaires sociales, l'autre comme ministre de la construction et du logement. La nouvelle équipe comprend aussi un ministre d'Etat et deux vice-ministres blancs pour faire entendre la voix d'une *communauté* qui ne dispose plus d'une représentation parlementaire spécifique.

Outre M. Nkomo, le nouveau président de la République est entouré de deux autres super-ministres, M. Maurice Nyagumbo, un vétéran de la lutte pour l'indépendance, *chargé des affaires politiques*, et M. Bernard Chidzero, un technicien pragmatique, chargé des affaires économiques. M. Enos Nkala, l'ennemi juré du chef de la ZAPU qui s'était promis de le « *liquider* » politiquement, abandonne le ministère de l'intérieur mais se voit confier celui de la défense.

M. Nathan Shamuyarira devient chef de la diplomatie sur laquelle M. Mugabe continuera à avoir la haute main. Il abandonne son portefeuille *de l'information* à M. Witness Mangwende, ancien ministre des affaires étrangères. M. Herbert Ushewokunze, qui passait pour un dur, l'un des chefs de file de l'aile populiste de la ZANU, quitte le gouvernement. Impliqué dans différents scandales, il avait *été* écarté, en 1986, du bureau politique dont il était alors le numéro cinq.

J. d. B.

GUINÉE : à l'occasion du Nouvel An

La veuve de Sekou Touré, son fils Mohamed et soixante-cinq détenus ont été libérés

A l'occasion du Nouvel An, le Comité national de redressement national (CMRN, au pouvoir en Guinée depuis avril 1984) a libéré soixante-sept détenus arrêtés au lendemain du coup d'Etat manqué du 4 juillet 1985. Cette mesure n'a fait l'objet d'aucune annonce officielle à Conakry. Un responsable de la préfecture a déclaré à Reuter que le CMRN souhaitait donner le minimum de publicité à ces libérations.

Selon des informations concordantes recueillies auprès des intéressés eux-mêmes ou de leurs familles, la veuve d'Ahmed Sekou Touré, Andrée, et son fils Mohamed ont pu quitter, le 31 décembre, le camp Alpha-Yaya, à Conakry, où étaient détenus les conjurés, pour regagner leur région natale, au centre du pays. Un ancien ambassadeur longtemps en poste en Chine, Camara Moussa Sanguiana, a également été élargi.

Andrée et Mohamed Touré avaient été condamnés à huit ans de prison lors de procès organisés dans le plus grand secret en mai 1987 pour juger les anciens dignitaires du régime et les participants à la tentative de putsch dirigée par le colonel Diarra Traoré, ancien premier ministre.

Une soixantaine de personnes avaient été condamnées à mort et, selon des informations de presse parues à l'étranger, un certain nombre d'entre elles avaient été exécutées avant même de passer en jugement. Dans une récente interview, le président Lansana Conté a implicitement admis que plusieurs condamnés étaient déjà morts au moment des procès. « *Ceux qui voulaient se venger se sont vengés, je n'y pouvais rien* », a-t-il dit. — *(Reuter.)*

MOZAMBIQUE

Un train saute sur une mine : vingt-deux morts

Maputo. — Au moins vingt-deux passagers d'un train ont été tués, le jeudi 31 décembre, et soixante et onze autres blessés par l'explosion d'une mine posée, selon les autorités, par la rébellion de la RENAMO (soutenue par Pretoria) sur la voie ferrée reliant la ville de Maomba (nord-ouest de Maputo) à la capitale mozambicaine, a rapporté vendredi la presse mozambicaine. Les blessés, dont onze sont dans un état critique, ont été hospitalisés à Maputo.

Le train transportait quelque mille cinq cents passagers, pour la plupart des ouvriers mozambicains employés par Coboco, un consortium *italien construisant un barrage* sur le fleuve Sabie, dans le district de Moamba, frontalier avec la province sud-africaine du Transvaal.

Après l'explosion, qui a fait dérailler les wagons, les passagers, qui se rendaient à Maputo pour les fêtes du Nouvel An, ont été attaqués par un groupe de la RENAMO, qui *en a capturés plusieurs*.

Ces trois derniers mois, des convois de civils sur les routes et les voies ferrées mozambicaines ont été l'objet à plusieurs reprises, selon Maputo, d'attaques de la RENAMO. En octobre et en novembre, trois attaques successives de la guérilla ont fait plus de quatre cents victimes sur l'axe routier principal du pays, au nord de la capitale.

Apprenant *l'attentat*, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha a exprimé samedi 2 janvier ses condoléances au gouvernement du Mozambique. M. Botha a indiqué dans son message qu'il avait appris ce drame avec « *profond regret et inquiétude* ». Il a offert au Mozambique une assistance *médicale immédiate et technique* pour réparer la voie ferrée.

M. Botha a ajouté que la presse mozambicaine avait accusé Prétoria d'être impliqué dans cette attaque. Le chef de la diplomatie sud-africaine a rejeté ces accusations et souligné que l'Afrique du Sud était prête à résoudre de façon pacifique les problèmes de l'Afrique australe. Prétoria a toujours nié soutenir la RENAMO.

M. Botha a encore indiqué que la *réunion prévue pour le 8 janvier des* commissions de liaison entre le Mozambique et l'Afrique du Sud — établies après le pacte de non-agression signé à Nkomati — pourrait être avancée pour discuter du massacre du train. — *(AFP.)*

● **ALGÉRIE : visite du ministre tchadien des affaires étrangères.** — M. Gouara Lassou, arrivé vendredi 1er janvier à Alger, a eu samedi un entretien avec le chef de la diplomatie algérienne, M. Ahmed Taleb Ibrahim.

Les deux ministres « *ont procédé à un échange de vues approfondi sur les relations bilatérales et les questions politiques africaines d'actualité* », indique-t-on de source officielle. — *(AFP.)*

● **TUNISIE : la veuve de Salah Ben Youssef reçue par le président Ben Ali.** — Mme Soufia Ben Youssef, veuve de l'ancien rival de M. Habib Bourguiba, rentrée le 22 décembre à Tunis, après plus de trente ans d'exil au Caire, a été reçue samedi 2 janvier, par le président Ben Ali (*le Monde* du 29 décembre). Elle s'est félicitée de l'« *atmosphère cordiale* » de cette entrevue, précisant que son interlocuteur avait « *accepté toutes ses demandes, qui seront étudiées dans un proche délai* ».

Dans une lettre ouverte, Mme Ben Youssef réclame la « *réhabilitation politique de son mari* », une « *révision de l'histoire du mouvement national avec les corrections et les modifications qui s'imposent* » et le « *rapatriement de la dépouille de Ben Youssef* [enterré au Caire après son assassinat en 1961 à Francfort] *avec tous les honneurs qui lui sont dus, afin qu'il repose aux côtés de ses frères martyrs...* ». — *(AFP.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS

Un terrier en or

WASHINGTON
correspondance

Spuds MacKenzie, le chien mascotte d'une grande brasserie, a des ennuis. Il s'agit en fait d'un terrier femelle originaire de Chicago, plutôt laide, avec une grosse tache noire sur l'œil qui la fait ressembler à un pirate. On comprend mal comment Spuds est devenue en quelques années une grande vedette de la publicité commerciale apparaissant toujours entourée de jolies femmes ou se livrant à *quelques entrechats* et lançant des coups d'œil complices au public pour vanter les mérites de tel ou tel produit... D'innombrables maillots de corps, de tasses et de gobelets, de porte-clés, portent son image, tandis qu'un grand magasin de New-York a ouvert un rayon spécial, une « Spuds boutique », qui, en quelques heures, a écoulé toutes ces frivolités. Apparemment, c'est le succès...

Ses difficultés commencèrent lors de la visite du pape en septembre dernier. *La hiérarchie catholique* indignée s'opposa avec succès à l'image sacrilège de Spuds imitant de la patte les gestes bénisseurs du saint-père. Mais l'ambitieux cabot commercial n'assimila pas cet avertissement. On le vit apparaître cette fois habillé en Père Noël sur des affiches et des cartons publicitaires recommandant une marque de bière. Spuds eut alors maille à partir avec l'Etat de l'Ohio dont une loi interdit d'employer l'image du Père Noël pour la promotion d'une boisson alcoolisée. Les milliers de paquets de bière durent être enlevés des rayons des magasins.

Au Capitole, un sénateur parlant au nom des organisations anti-alcooliques attaqua Spuds pour son influence néfaste sur la jeunesse. Plusieurs élèves, porteurs de maillots de corps à image, sans doute considérés comme associés à la campagne pro-alcoolique de Spuds, furent renvoyés de l'école. On compte environ cinq millions d'adolescents alcooliques, soit près d'un *tiers du total*.

Certains experts estiment qu'aucun lien ne peut être établi entre la publicité pour les boissons alcoolisées et l'accroissement ou l'abus de leur consommation. Tel n'est pas l'avis de nombreux parlementaires qui voudraient que l'interdiction de toute publicité à la télévision et à la radio concernant le tabac et les alcools soit étendue à la bière et aux vins. Ainsi, après avoir en vain tenté d'incarner le saint-père, puis le Père Noël, Spuds va retourner à sa vie de chien. Une existence très rentable à en juger par l'importance de ses contrats publicitaires.

HENRI PIERRE.

BRÉSIL : lors d'affrontements avec la police

Une centaine de chercheurs d'or auraient été tués

Rio-de-Janeiro. — Selon un représentant du gouvernement fédéral brésilien, M. Nelson Marabuto, une centaine de chercheurs d'or auraient péri lors d'affrontements avec la police, mardi 29 décembre, à Serra-Pelada, la plus grande mine d'or à ciel ouvert du monde, située dans l'Etat de Para, dans le nord-est du Brésil. La police de Serra-Pelada affirme, de son côté, que les heurts ont provoqué la mort de huit personnes, vingt-cinq étant blessées et soixante-dix-neuf autres portées disparues.

Les chercheurs d'or demandent au gouvernement de débloquer des fonds pour rendre la mine plus sûre et éviter l'expropriation des petites coopératives privées au profit de l'Etat. Les mineurs avaient établi un barrage sur un pont routier et une voie de chemin de fer près du site de Serra-Pelada et menaçaient de faire sauter les ouvrages.

Selon M. Nelson Marabuto, membre du groupe de travail créé par le Congrès pour trouver une solution aux problèmes de la mine, et qui se trouvait sur les lieux, quatre cents soldats, parmi lesquels des troupes de choc, sont intervenus aux deux extrémités du pont, ne laissant aux mineurs aucune possibilité de fuite. Pour échapper aux balles de la police et aux gaz lacrymogènes, des mineurs sautèrent du pont haut de 79 mètres. La police fédérale a envoyé un enquêteur sur les lieux pour savoir ce qu'il est advenu des mineurs portés disparus après les affrontements. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Dire que ça fait 3 jours et 3 nuits que vous pourriez fêter la baisse de nos tarifs et que vous préférez fêter la nouvelle année.

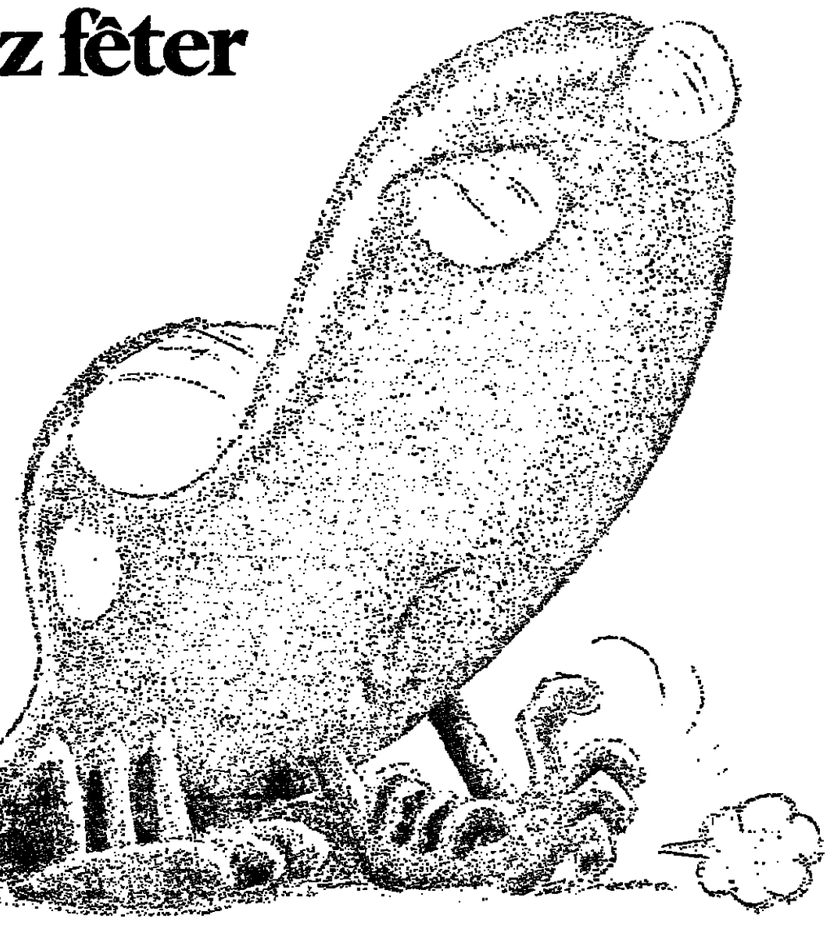

DUPUY SANCHEZ & SANTCHI COMPTON.

AVIS

Décidés à faire mille fois plus.

Le 31 décembre à minuit, tandis que vous fêtiez la nouvelle année, nous répercutions intégralement la baisse de la TVA sur nos tarifs standard et week-end. Comme quoi, il vous reste encore quelque chose à fêter.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Amériques

MEXIQUE : la préparation de l'élection présidentielle

L'étrange campagne d'un candidat quasiment assuré d'être élu

TOLUCA
de notre envoyé spécial

Impossible de ne pas voir son nom. Il s'étale en lettres énormes sur les palissades de la capitale, s'accroche au plus haut gratte-ciel et jalonne les routes mexicaines. Les journaux publient des suppléments photographiques qui lui sont entièrement consacrés. Normal. Carlos Salinas de Gortari est le candidat du parti au pouvoir à l'élection présidentielle qui doit avoir lieu le 6 juillet prochain. La campagne électorale s'est ouverte au mois d'octobre et se poursuivra jusqu'à l'été. Etrange et longue campagne, puisque nul ne doute que Carlos Salinas de Gortari devienne, au mois de décembre, le prochain président de la République mexicaine.

Comment pourrait-il en être autrement alors que le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) remporte tous les scrutins depuis plus d'un demi-siècle ? Lors d'une émission « Face au public », à Toluca, dans l'Etat de Mexico, un jeune homme de vingt ans lui pose la question : *« Pourquoi* [dans ces conditions] *voter pour vous ? »* Le candidat, friand des questions directes et des face-à-face avec les électeurs des Etats, est ravi. *« Pourquoi, Arturo, voter pour le PRI et pour Salinas de Gortari ? Pour favoriser l'indépendance du pays, défendre les libertés et développer la démocratie dans une société plus juste. » « Pourquoi le PRI s'est-il maintenu au pouvoir ? Une question que se posent non seulement beaucoup de Mexicains, mais aussi beaucoup d'étrangers (...). Le PRI est majoritaire et pas unique. Il ne fait pas l'unanimité, mais, malgré les réserves et les critiques, il a montré ses capacités »*, dit-il en insistant sur le respect des *« sensibilités différentes »*.

Deux Mexicains sur trois

Un discours qui pourrait paraître banal dans un autre pays, mais qui revêt ici une importance particulière. Car le paradoxe de la situation mexicaine réside bien là. On peut réduire la politique dans ce pays à la domination d'un parti dans tous les rouages politiques, économiques, sociaux, et se gausser d'une « démocratie sans alternance », ou considérer que, après une révolution sanglante au début du siècle, le Mexique a choisi la voie du consensus que lui envieraient bon nombre de politiciens français. Incontestablement le PRI rassemble « deux Mexicains sur trois », et peut-être même plus.

Mais aujourd'hui l'indifférence de l'assistance dans certains meetings met en lumière le vieillissement d'un système qui s'accommode mieux d'une période de richesse, de croissance et de promesses électorales que d'une austérité imposée par des hommes politiques au profil des technocrates. Les difficultés actuelles de la population, aggravées récemment par le pacte de solidarité adopté le 15 décembre pour lutter contre l'inflation, ne prédisposent guère à l'enthousiasme. Plus qu'une opposition au système, c'est de plus en plus le désinterêt qui gagne la population. Dans la gare routière de Toluca, non loin de la capitale, un millier de chauffeurs de bus attendaient la venue du candidat. La sono étourdissante couvrait mal le silence poli de l'assistance, malgré les appels répétés à de *« forts applaudissements »*. *« Vous voyez bien l'ambiance »*, dira un jeune en réponse à une question sur son opinion.

Le candidat du PRI est conscient du danger d'une telle situation et de la nécessité d'un changement. Ses discours font sans cesse référence à la *« modernisation nécessaire »*, et son entourage bouscule souvent les vieilles habitudes. *« On assiste cette fois-ci*, dit un observateur, *à une campagne à deux vitesses. Le candidat et son équipe jeune et performante tentent d'imposer autre chose que des meetings de masse organisés à grand renfort de camions par les caciques régionaux. Ils multiplient les débats télévisés, les rencontres impromptues avec la population. »* Ce qui déroute quelque peu certains responsables du parti rodés à des campagnes plus traditionnelles.

« Parler vrai »

Plus encore, lors de ces rencontres – et il a annoncé son intention de se rendre trois fois dans chacun des trente et un Etats qui composent le pays, – Carlos Salinas de Gortari insiste sur la *« démocratisation »* et ose pour la première fois parler de *« fraudes électorales »*. Un thème qui vient en écho après le « programme de rénovation sociale » entamé par le président Miguel de La Madrid. Cette campagne s'annonce aussi dans un climat différent puisque, pour la première fois peut-être dans l'histoire récente du pays, aucune rumeur ne fait état de corruption au plus haut niveau du gouvernement. L'actuel chef d'Etat et son futur successeur sont à n'en pas douter sur la même longueur d'onde. Dans une plaisanterie, les Mexicains expliquent que *« la candidature de Salinas de Gortari est inconstitutionnelle, puisque la réélection du président est interdite dans le pays »*. Mais le nouveau candidat n'hésite plus à transgresser des tabous et à *« parler vrai »*.

La « force de l'espoir »

L'opposition, de son côté, ne fait pas si pâle figure. Bien sûr, la gauche entre dans la campagne sous le signe de la division. Malgré de multiples tentatives, les petites organisations n'ont pu désigner un candidat unique. S'affronteront donc principalement deux hommes : Heberto Castillo, le président du Parti socialiste mexicain, et Cuauhtemoc Cardenas, qui, après avoir tenté de former un « courant démocratique » au sein du PRI, a démissionné pour pouvoir se présenter. Ce fils d'un grand président mexicain, auteur de la nationalisation du pétrole dans les années 30, le général Lazaro Cardenas, a déserté les sentiers sans risques d'une carrière de cacique pour se risquer à une campagne dissidente.

La droite présente-t-elle un front uni sous la bannière du Parti d'action nationale (PAN), en fait seule véritable formation de l'opposition. Le PAN a élu cette année un candidat de choix, Manuel Clouthier, un industriel et un battant qui a milité de longues années dans des associations professionnelles et sociales avant de rejoindre les rangs du parti, il y a quelques années. Il est bien décidé à profiter de l'ouverture et du respect du scrutin promis par le candidat du PRI. Si le combat pour la magistrature suprême est perdu d'avance, les formations de l'opposition peuvent pourtant espérer faire un score non négligeable en attirant une partie des abstentionnistes, qui représentent plus de 60 % de la population.

Deux raisons essentielles à cela. D'abord un conjoncture économique défavorable au gouvernement. *« C'est la première fois qu'une campagne se déroule avec une telle avalanche de hausses de prix »*, explique Carlos Salinas de Gortari, en faisant référence aux mesures drastiques prises par le gouvernement pour tenter d'enrayer une inflation qui a atteint plus de 150 % en 1987. Même si le pacte n'a pas entraîné un mouvement de protestation populaire, la lassitude est grande. L'opposition pourrait aussi bénéficier de la promesse du candidat du PRI, qui a affirmé à plusieurs reprises que ce scrutin devait être honnête. Non pas que les élections aient été dans le passé complètement truquées, mais certaines irrégularités locales, souvent dans le Nord où l'opposition dispose d'une certaine audience, avaient contribué à affadir un peu plus l'enjeu des scrutins.

Le pourcentage de voix obtenu par l'opposition et le taux d'abstention lors de cette élection présidentielle seront en tout cas les signes tangibles de l'évolution du système mexicain, dont tous les hommes politiques, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, s'accordent à dire qu'il aborde avec le prochain sexennat une période charnière, cruciale pour sa survie ou son effondrement.

Comme l'a très bien dit Robert Graham dans le *Financial Times* du 10 décembre, *« l'élection présidentielle mexicaine ressemble au théâtre Kabuki : tout le monde connaît le dénouement, l'intérêt se porte sur l'interprétation qu'en donnent les acteurs »*. Cette fois-ci, beaucoup de « vedettes » sont présentes, mais l'environnement économique et la réussite ou l'échec de la lutte contre l'inflation risquent de peser lourd.

A San-Felipe, non loin de la capitale, l'arrivée du candidat était célébrée comme une fête. Sous un soleil rayonnant, les paysans entonnaient des chants au son de la fanfare, oubliant pour un jour les difficultés et les ambiguïtés de la situation. Comme dans tous les lieux visités par le candidat, une gigantesque banderole portait les trois mots du slogan qui résume à la fois la fierté des Mexicains et – malgré tout – leur attachement au Parti révolutionnaire institutionnel : *« La force de l'espoir. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

« L'enfant du système »

TOLUCA
de notre envoyé spécial

« Papa, on a mis vingt-cinq ans, mais on y est arrivé. » C'est ainsi que Carlos Salinas de Gortari, alors ministre du Plan, prévient son père de sa désignation officielle, le 4 octobre dernier, comme candidat du PRI à l'élection présidentielle. Car ce jeune homme de trente-neuf ans à la silhouette fluette est un enfant du système. A l'époque où ses cheveux étaient moins rares, et où une moustache n'éclairait pas son visage, son père, Raul Salinas Lozano, occupait les fonctions de ministre du commerce et de l'industrie, de 1958 à 1964. Sa mère, économiste réputée, lui transmettait alors le goût des études. Carlos Salinas de Gortari se définit lui-même aujourd'hui comme *« l'homme compétent qu'il faut au pays pour affronter la situation économique difficile qu'il connaît, avec la fermeté qui convient »*.

Une affirmation qui n'est pas dénuée de fondement si l'on s'en tient à son cursus universitaire. Licencié en sciences économiques à l'université nationale (UNAM), il a obtenu son doctorat à l'université américaine Harvard. Ce bourreau de travail, selon ses proches, s'occupe également de la formation des siens : ses trois enfants sont au lycée mexicano-japonais – performance oblige, – et ce technocrate « à l'américaine » s'est aussi frotté aux réalités du continent, au sein de la CEPAL, la commission économique pour l'Amérique latine des Nations unies.

Le successeur « logique » de l'actuel président de La Madrid comme principal architecte de sa politique économique avait auparavant occupé les fonctions d'ambassadeur de son pays à Cuba et au Chili, sous le président Allende. L'homme a l'assurance de sa formation, sans forfanterie. Sa compétence semble solide, mais il la met en avant avec un sourire et des yeux pétillants de malice. Si son bagage de parfait technocrate ne bouleverse pas les foules, ces yeux et ce sourire attirent la sympathie et font oublier un physique peu avantageux. *« Et à la télévision*, dit une universitaire qui est loin d'être inconditionnelle, *il crève l'écran, d'autant que son prédécesseur annonait des discours d'une voix monocorde. »*

Lui est à l'aise en petit comité, ou dans l'intimité de rencontres au hasard des rues. Sous le technocrate perce alors un séducteur. A l'Assemblée nationale, il était l'un des rares hommes politiques mexicains à rechercher la contradiction avec l'opposition et à débattre avec elle. Dans le bus spécialement aménagé qu'il utilise pour sa campagne, il profite de ses déplacements pour inviter des spécialistes et faire le point sur les problèmes que rencontrent les provinces qu'il traverse. Répétant sans cesse que *« cette campagne exige plus de dialogue direct avec la population »*, il multiplie les entorses au programme établi pour se fondre dans la foule ou pénétrer dans une maison pour recueillir le *« sentiment profond des Mexicains »*.

Cette aptitude et cette volonté de contact sont parfois incompatibles avec les obligations du candidat. Dans les grands meetings chers au parti, Carlos Salinas de Gortari prend alors une rigidité presque militaire au côté de sa femme, et ses mains cachent mal l'ennui que provoquent en lui de telles manifestations. Plutôt que d'autoritarisme, ses proches préfèrent parler de *« capacité à prendre des décisions »*. Et l'habileté du candidat à la présidence n'est plus à démontrer. Parmi les proches du « courant démocratique », les contestataires au sein du PRI, il s'est attaché les services d'un brillant jeune homme de trente-deux ans, Otto Granados, son bras droit pendant la campagne, tout en ne se coupant pas des caciques du parti, en partie grâce aux amitiés paternelles.

« Il a des atouts », disent pudiquement ses adversaires. Assurément.

D. H.-G.

SRI-LANKA. NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR OPERER.

La guerre fait rage au Sri-Lanka, frappant avant tout les civils. Seules sur le terrain, 4 équipes chirurgicales de Médecins Sans Frontières opèrent sans relâche, se relayant depuis plus d'un an dans les zones de conflit de Jaffna, Manar, Trincomalee et Batticaloa.
Chirurgiens, anesthésistes, nous avons besoin de vous en urgence pour une mission de 2 à 3 mois. Rejoignez-nous pour que la vie reprenne ses droits.

Pour la Mission Sri-Lanka je verse:
☐ *moins de 250F,* ☐ *250F,* ☐ *plus de 250F,* ☐ *500F ou plus*
Médecins Sans Frontières me fera parvenir un reçu me permettant de déduire ce don de mon revenu imposable.
Bon à retourner à Médecins Sans Frontières, 68, bd St Marcel - 75005 Paris - C.C.P. 4060 U Paris.
Tél. (1) 47.07.29.29 Minitel 36.15 MSF
Nom _____ *Prénom* _____
Adresse _____

MEDECINS SANS FRONTIERES

En Californie

Essai d'un nouveau laser devant servir à la « guerre des étoiles »

L'armée de l'air américaine a commencé à expérimenter, le 23 décembre dernier en Californie, un laser de puissance destiné à être lancé dans l'espace en tant qu'élément de l'Initiative de défense stratégique (IDS), la « guerre des étoiles » chère au président Reagan, rapporte le *New York Times*.

Cet essai a été confirmé par un porte-parole du laboratoire de l'US Air Force à Albuquerque, au Nouveau-Mexique.

Selon le quotidien, ce laser chimique d'une puissance de 2 mégawatts (millions de watts) porte le nom de code d'Alpha. Il résulte d'un projet à l'étude depuis une dizaine d'années qui vise à développer à terme une arme laser d'une puissance de 5 mégawatts.

Destruction des missiles en vol

Prévu à l'origine pour détruire ou endommager les satellites ennemis, il a été réorienté ces dernières années vers la destruction des missiles en vol.

L'essai du 23 décembre (1) a eu lieu au sol – et il en ira de même de quatre autres tests prévus d'ici au printemps prochain, – mais les experts américains espèrent procéder, dans les années 90, à des essais dans l'espace de ce laser, qui serait *« léger et compact »*, précise le *New York Times*.

Il faudrait cependant pour cela que Washington adopte officiellement l'interprétation *« large »* du traité sur les antimissiles (ABM) signé en 1972 avec Moscou. Ce texte interdisait les essais et le déploiement dans l'espace d'armes antimissiles, mais les avocats de l'IDS estiment que cette interdiction ne s'applique pas aux armes reposant sur *« d'autres principes physiques »* que ceux connus à l'époque du traité.

(1) En 1981, les Américains ont procédé à des tirs sur cibles avec un laser de 2,2 mégawatts construits par TRW pour le compte de la Navy.

EN BREF

● **CHINE : manifestation après une agression contre un étudiant étranger.** – Une cinquantaine d'étudiants étrangers se sont rassemblés sur la place Tienanmen, à Pékin, ce lundi 4 janvier, avant de se diriger vers le ministère de la sécurité publique pour demander l'ouverture d'une enquête sur l'agression dont a été victime un étudiant mexicain. Ce dernier, M. Francisco Reyes, est resté paralysé après avoir été poussé du toit d'un hôtel, où il se trouvait à Pékin, par des inconnus. Selon ces étudiants, M. Reyes a été détenu et malmené ensuite par la police pendant sept heures avant d'être envoyé à l'hôpital. – *(Reuter.)*

● **CHYPRE : élection présidentielle le 14 février.** – Le gouvernement chypriote a fixé au 14 février la date du premier tour de l'élection présidentielle. Les candidatures devront être déposées avant le 4 février. Quatre candidats sont sur les rangs depuis plusieurs mois : le président sortant, M. Spyros Kiprianou, élu en 1978 et réélu en 1983, soutenu par le DIKO (centre-droit) ; le président de l'Assemblée nationale, M. Vassos Lyssaridès, président de l'EDEK (socialiste) ; M. Glafcos Clérides, représentant du Parti de Rassemblement démocratique (droite) ; et un candidat indépendant soutenu par l'AKEL (communiste), l'économiste Georges Vassiliou. Selon les observateurs, le scrutin devrait être très ouvert et, pour la première fois dans l'histoire politique chypriote, un second tour, le 21 février, sera très certainement nécessaire. – (AFP).

● **JAPON : Tokyo souhaiterait construire un porte-avions.** – Le gouvernement japonais a l'intention de se doter d'un porte-avions, a annoncé, dimanche 3 janvier, le quotidien *Yomiuri*. Ce journal affirme avoir obtenu un document secret qui montre que la Force d'autodéfense nippone prévoit de construire un petit porte-aéronefs de 15 000 tonnes environ, similaire à ceux de la classe *Invincible*, utilisés par la Royal Navy britannique. Ce serait la première fois depuis la seconde guerre mondiale que le Japon disposerait d'un tel navire. – *(AFP.)*

● **PHILIPPINES : dix-sept morts pendant la trêve du Nouvel An.** – La trêve du Nouvel An décrétée par le gouvernement philippin, qui lutte contre la guérilla communiste de la Nouvelle Armée du peuple, a été marquée par la mort de dix-sept personnes, a-t-on appris à Manille de source militaire. Onze personnes, dont six soldats, ont été tuées dans un embuscade et deux hommes politiques proches du pouvoir ont été assassinés. – *(AFP, Reuter.)*

● **ROUMANIE : Libération de M. Filipescu.** – Le dissident roumain Radu Filipescu, arrêté le 12 décembre dernier pour une interview diffusée par l'émission « Résistance » d'Antenne 2, a été remis en liberté le 26 décembre dernier, a-t-on appris dimanche 3 janvier auprès de la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie à Paris. Une autre participante, Mme Doina Cornea, avait été autorisée à regagner son domicile deux jours avant. Tous deux font toujours l'objet de poursuites judiciaires. – *(AFP).*

A partir du mardi 5 janvier
RIVES
maroquinerie
SOLDES
sacs, bagage
petite maroquinerie
156, rue de Rivoli (sous les arcades) - M° Louvre

M. Chirac propose un mode de financement public des partis politiques

L'hôtel Matignon a transmis aux responsables de la majorité, le 31 décembre, les projets établis sous l'autorité de M. Jacques Chirac en vue de réglementer le financement des partis politiques, à la suite des « tables rondes » qui avaient réuni les dirigeants des cinq partis représentés à l'Assemblée nationale autour du premier ministre, les 26 novembre et 9 décembre derniers. Les destinataires de ces documents, dont l'orientation générale a été rendue publique le samedi 2 janvier, feront connaître leur avis au cours du déjeuner qui réunit les dirigeants de la majorité le 5 décembre, comme chaque mardi, à l'hôtel Matignon.

Le dispositif proposé par M. Chirac comporte deux projets de loi, l'un organique, l'autre ordinaire, visant à assurer la transparence des patrimoines des hommes politiques, à organiser le financement des campagnes électorales et à réglementer celui des partis. Les deux premiers sujets sur lesquels un accord général s'était dessiné au cours des réunions de Matignon, sont assez précisément traités.

Le projet de loi organique, nécessaire dès lors qu'est en cause l'organisation des pouvoirs publics, et dont l'examen ne peut intervenir que quinze jours après son dépôt auprès de l'une des deux Assemblées parlementaires, concerne, en premier lieu, la transparence du patrimoine du président de la République et de ceux des députés et des sénateurs. Il est proposé que le chef de l'Etat doive faire auprès du Conseil constitutionnel, à son entrée et à sa sortie de fonctions, une déclaration sur l'état de sa fortune. Les parlementaires devraient de même auprès du bureau de leur Assemblée. Ces documents pourraient être consultés par les citoyens.

Le projet organique comporte, en second lieu, des dispositions relatives aux campagnes pour les élections présidentielle et législatives, les unes résultant des règles proposées pour la transparence des patrimoines, les autres portant sur le plafonnement des dépenses, sur le contrôle de celles-ci et sur l'aide publique qui y est, déjà, apportée.

Le projet de loi ordinaire contient des dispositions sur le patrimoine des membres du gouvernement et des élus (présidents des Assemblées territoriales et maires des villes de plus de cinquante mille habitants) analogues à celles qui concernent le chef de l'Etat et les parlementaires. Il prévoit, aussi, un ensemble de dispositions relatives au financement des campagnes électorales, c'est-à-dire au plafonnement des dépenses et à leur transparence. Le plafond proposé pour la campagne présidentielle serait de 100 millions de francs.

Les dons privés

Enfin, dans ce projet de loi simple, le premier ministre soumet aux parlementaires des orientations quant au financement public des partis. Il propose que les députés fixent, à partir d'une concertation au sein du bureau de l'Assemblée nationale, le montant de cette aide pour l'année. Le gouvernement n'opposerait pas à cette démarche l'article 40 de la Constitution, qui prohibe les amendements d'origine parlementaire visant à augmenter les dépenses de l'Etat ou à réduire ses recettes. Il inscrirait, au contraire, cette somme au budget, à charge pour le bureau de l'Assemblée nationale de la répartie entre les formations politiques ayant au moins un député. Cette répartition serait publiée au *Journal officiel*.

Le crédit affecté au financement des partis pourrait figurer au budget de l'Assemblée, qui en aurait ainsi la maîtrise, comme elle assure déjà, par son bureau, la répartition des temps d'antenne dans les émissions d'expression politique des chaînes de radio et de télévision du service public. Le projet élaboré à l'hôtel Matignon prévoit que les partis bénéficiant d'un financement public seraient tenus de déposer auprès du bureau de l'Assemblée leurs comptes, certifiés par deux commissions aux comptes et qui seraient publiés au *Journal officiel*.

Ce texte comporte, aussi, une réglementation des dons privés aux partis politiques. Les sommes versées à ceux-ci par des personnes physiques ou morales seraient plafonnées et devraient être réglées par chèque lorsque leur montant dépasserait 1 000 francs.

Les deux projets de loi ne seront transmis au Conseil d'Etat qu'après concertation au sein de la majorité, soit le 6 janvier au plus tôt. Ils pourraient donc être examinés en conseil des ministres, présentés par le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, le 13 janvier. Compte tenu du délai nécessaire pour l'examen d'un projet de loi organique, la session extraordinaire, que le président de la République s'était, le 16 novembre dernier, engagé à convoquer sur cette question, pourrait s'ouvrir vers le 20 janvier.

Le travail parlementaire s'effectuera, en premier lieu, au sein des commissions des lois des deux Assemblées, les commissions des finances pouvant être saisies pour avis. L'hôtel Matignon a souligné que le gouvernement se montrera totalement ouvert aux propositions et initiatives parlementaires dans la discussion de ces deux projets.

Bonne volonté

« JE les ai fait bouger, vous savez ! », plaisantait M. Lionel Jospin en quittant, le 9 décembre, la deuxième réunion des chefs de parti politique consacrée, à l'hôtel Matignon, au financement de la vie publique. Le premier secrétaire du PS, partisan d'un financement public des partis, avait fait valoir à ses interlocuteurs, prêts à admettre un tel financement des campagnes électorales, que la distinction est difficile à faire dans la vie d'un parti entre activité ordinaire et activité « de campagne ». En outre, le dispositif de dégrèvement fiscal proposé par M. Jacques Toubon s'apparentait lui-même à un financement public, et avait paru bien compliqué au premier ministre.

M. Jospin peut se vanter d'avoir *en effet « fait bouger »* sinon les dirigeants de la majorité, du moins M. Jacques Chirac. Le projet de loi ordinaire élaboré sous l'autorité du premier ministre, dont la substance a été rendue publique à la fin de la semaine dernière, comporte en effet un dispositif optionnel de financement public des partis. Les responsables du RPR et de l'UDF, initialement hostiles à un tel financement, devaient faire connaître leurs réactions au cours du déjeuner hebdomadaire de la majorité, le mardi 5 janvier. En tout état de cause, le projet de Matignon comporte aussi une réglementation des dons privés.

Pas de contrôle

En faisant un pas en direction du Parti socialiste — le Front national est lui aussi partisan d'un financement public des partis, — le premier ministre, qui estime qu'un consensus des grandes formations est nécessaire pour légiférer en cette matière, fait preuve de bonne volonté. Après avoir suivi le vœu du président de la République, qui, le 16 novembre dernier, avait souhaité qu'un projet fût soumis au Parlement au cours d'une session extraordinaire au mois de janvier, M. Chirac se montre désireux d'aboutir à un accord avec les socialistes.

La réaction des dirigeants de l'UDF pourrait entraver la démarche consensuelle du premier ministre. S'ils refusaient en effet toute forme de financement public, les responsables de la confédération pourraient entraîner une partie du RPR et aboutir à ce que le dispositif proposé par le premier ministre ne puisse rencontrer l'aval d'une majorité au sein de l'Assemblée nationale. Les socialistes accepteront-ils, dans cette hypothèse, de se borner à réglementer le financement privé des partis ? En principe non, puisqu'ils font du financement public la condition pour accepter une dose éventuelle de mixité.

La droite peut cependant parier sur l'impopularité du financement public des partis pour mettre le PS en difficulté. Les socialistes ne manquent cependant pas d'arguments pour critiquer l'ensemble du dispositif proposé, à commencer par l'absence de tout véritable contrôle des comptes que devraient présenter les candidats pour les campagnes électorales ou les partis, dans l'hypothèse où ils bénéficieraient d'argent public.

PATRICK JARREAU.

A RMC

M. Raymond Barre se propose de combattre « le désenchantement et le scepticisme »

M. Raymond Barre a invité, le lundi 4 janvier sur RMC, les Français à être *« lucides, confiants et résolus »* : lucides *« pour pouvoir prendre conscience des réalités »* ; confiants parce que *« la France a des atouts »* ; et résolus car il ne faut pas *« se laisser aller, s'abandonner »*. L'ancien premier ministre, qui se déclare *« frappé par le désenchantement et le scepticisme »* actuels, pense que *« si ces trois vertus sont appliquées, nous avons toutes les possibilités de nous en sortir »*.

Interrogé sur son attitude à l'égard de M. Jean-Marie Le Pen et du Front national, M. Barre a justifié son silence en expliquant qu' *« il se détermine non, pas rapport à autrui mais par rapport à* [ses] *convictions »* ; le candidat à l'élection présidentielle estime qu' *« il faut dire ce que l'on a l'intention de faire, aux autres de se déterminer »*. Néanmoins, M. Barre a fait observer qu'il ne lançait aucune exclusive à l'égard des personnes susceptibles de le rejoindre.

S'il a, par ailleurs, pris acte des mesures adoptées pour diminuer la TVA, notamment sur les automobiles, l'ancien premier ministre a dénoncé notre *« système fiscal aberrant »*, qui se caractérise, selon lui, par une très mauvaise répartition de l'impôt sur le revenu et une TVA la plus forte du monde. M. Barre regrette que la fiscalité dissuade actuellement *« les gens de travailler, de faire un effort supplémentaire »*.

Le candidat à l'élection présidentielle a de nouveau fait part de ses réserves à propos de l'accord américano-soviétique de désarmement en s'inquiétant de ce que ce traité *« crée une brèche dans le mécanisme de la dissuasion et expose la République fédérale allemande à la tentation de la dénucléarisation »*.

● **M. Longuet admire M. Mitterrand.** — M. François Mitterrand *« témoigne admirablement de la stabilité française »*, estime M. Gérard Longuet, ministre délégué chargé des postes et télécommunications, dans un entretien accordé au magazine *Globe* du mois de janvier. Le président de la République est également *« beaucoup plus fidèle à un certain nombre de principes que ses critiques voulaient bien le dire »*, observe M. Longuet. Si ce dernier reconnaît que le chef de l'Etat *« a bien assimilé la société française »* et s'il lui *« accorde d'avoir une vision internationale des problèmes, même si elle* [lui] *paraît souvent biaisée »*, le ministre délégué constate que *« la formidable faiblesse »* de M. Mitterrand reste *« son archaïsme sur le plan économique »*. Ce qui, selon lui, est *« à notre époque incompatible avec la qualité de chef d'Etat »*.

Au « Club de la presse » d'Europe 1

M. Barrot n'exclut pas un mouvement de socialistes en cas de succès de M. Barre

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, qui participait dimanche 3 janvier au « Club de la presse » d'Europe 1 n'a pas exclu qu'*« après une présidentielle, il y ait des socialistes qui fassent mouvement si Raymond Barre est élu »*. L'élection du député du Rhône pourrait être l'occasion, a estimé M. Barrot, *« de voir la société française se remembrer »*. Pour le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, *« le chantier qui est ouvert, est un chantier de réconciliation sur un projet présidentiel. »*

Parlant d'un *« septennat de dialogue et d'innovation »* dans le cas où M. Barre gagnerait l'élection présidentielle, M. Barrot a ainsi justifié son adhésion au député de Lyon et son refus de voir de nouveau M. Mitterrand à l'Elysée : *« En écoutant les vœux du président de la République, je me suis dit : cela mérite un vote de dévotion à l'égard d'un contemplatif ; ce que je veux c'est au contraire un vote d'adhésion pour un homme qui agit. »*

Interrogé sur l'arrivée des *« barristes de la onzième heure »*, comme M. François Léotard par exemple, le député centriste a déclaré : *« Ils sont les bienvenus. Le barrisme exclut un parti du président. Que l'on ne compte pas sur nous pour monopoliser le futur président de la République* (...). *Pour moi, Raymond Barre c'est la cohérence et l'ouverture ; pour moi, Raymond Barre c'est une certaine impartialité et c'est la possibilité pour une nouvelle majorité d'avoir vraiment une vie majoritaire qui exclut, là-aussi, les ségrégations »*.

Pour le financement des partis politiques, M. Barrot a expliqué : *« On ne remplace pas la vertu par des textes, mais les textes sont nécessaires »*.

Sur la situation dans les territoires occupés par Israël, le député de la Haute-Loire a fait observer que *« devant cette contestation des jeunes Palestiniens, il ne faut pas que l'Etat d'Israël se raidisse, car nous entrerions dans un engrenage d'incompréhension »*. Saluant, à plusieurs reprises, les prises de position du leader travailliste israélien, M. Shimon Pérès, il a invité les responsables israéliens à *« poser les questions de fond »* sur le statut de Gaza. *« N'y a-t-il pas intérêt à négocier pour donner un statut à Gaza avec le concours de la Jordanie ?* a-t-il demandé avant d'assurer : *« Nous souhaitons qu'Israël clarifie sa volonté* (...) *et je pense qu'une forme de négociation doit être engagée, avec un concours international, pour trouver des solutions. »*

L'éventuelle candidature du chef de l'Etat

Le « pronostic » de M. Claude Estier

Invité de l'émission de France-Inter « L'oreille en coin », le dimanche 3 janvier, M. Claude Estier a livré son pronostic personnel sur la date à laquelle M. François Mitterrand fera connaître sa décision d'être ou de ne pas être candidat à l'élection présidentielle : *« Dans la deuxième quinzaine de février, un soir, à 20 heures »*, a dit le sénateur socialiste de Paris. Cette prédiction est le *« résultat d'une déduction logique »*, a-t-il expliqué, dans la mesure où il exclut que le président de la République participe au sommet européen de Bruxelles du 15 février en étant « candidat ». M. Estier se montre « plutôt catégorique » pour assurer que le chef de l'Etat, dont il est un des proches, ne pourra ni n'a l'intention de rendre public son choix avant la mi-février. Pourra-t-il retarder ce moment ? Le sénateur de Paris considère que le président de la République, *« surtout »* s'il ne se représente pas, devra faire part de ses intentions dans les deux mois précédant le premier tour de scrutin ; dans le cas inverse, un tel délai lui apparaît raisonnable pour faire campagne.

M. Estier affirme que son propos n'est nullement la traduction d'une confidence. Il n'empêche M. Estier est un spécialiste du « pronostic » qui se confirme : ainsi, avant le scrutin de mars 1986, il avait annoncé le choix de M. Jacques Chirac comme premier ministre.

BIBLIOGRAPHIE

« Bonapartisme et gaullisme » de Francis Choisel

Il peut sembler superfétatoire de consacrer un gros livre à *Bonapartisme et gaullisme*. Ce sont surtout les adversaires du second qui l'ont comparé au premier dans un souci polémique et avec une intention outrageante. La préoccupation de Francis Choisel n'est pas de se placer avec d'autres dans l'analyse politique mais dans un ordre strictement historique. Docteur en histoire, professeur à l'Institut catholique, spécialiste du second Empire, il procède selon une rigoureuse méthode comparative en se basant uniquement sur les textes de Napoléon III et de de Gaulle. Il ne se réfère pas aux antécédents que sont le premier Empire et le gaullisme de guerre. Le second Empire et la Ve République sont seuls considérés par lui comme *« les époques du bonapartisme et du gaullisme purs, matures »*.

Il s'agit donc avant tout d'une étude comparée. Et M. Choisel en arrive à une première conclusion : le gaullisme n'est pas un avatar du bonapartisme car il n'y a pas de filiation de l'un à l'autre. Ils sont deux phénomènes de même nature, mais distincts. En revanche, l'un et l'autre, chacun en son temps, a réalisé la synthèse des théories politiques, économiques et sociales du moment. De même, ils ont tous deux aspiré à réaliser un pouvoir efficace et stable, une économie prospère, le progrès social et à développer l'autorité extérieure de la France. Mais surtout la naissance et la mort des deux systèmes se produisent dans des circonstances comparables. Nés d'un coup d'Etat ratifié par le peuple approuvant une nouvelle Constitution après que la patrie se soit sentie en danger, mettant au pas les notables et les opposants, ils disparaissent lorsque se conjugent venant de droite et de gauche des mécontentements divers sur le thème du refus de l'omnipotence de l'exécutif.

Ils s'appuient aussi sur l'antiparlementarisme de l'opinion publique mais ne résistent pas au parlementarisme lorsque celui-ci peut convaincre qu'il est l'adversaire du despotisme. Favorisés par les crises ils sont inadaptés aux temps ordinaires. Le parallélisme établi par Francis Choisel, textes à l'appui, est, à cet égard, saisissant. Toutefois, bien qu'il esquisse une théorie des *« cycles longs »*, l'auteur se refuse à toute prédiction et suggère seulement que gaullisme et bonapartisme de demain seront le fait d'hommes et de temps extraordinaires.

L'histoire qui a fait naître politiquement de Gaulle un 18 juin, jour de Waterloo et qui l'a fait mourir un 18 brumaire (9 novembre) fera-t-elle un autre clin d'œil ?

ANDRÉ PASSERON.

« Bonapartisme et gaullisme », de Francis Choisel. Editions Albatros, 374 p., 150 F.

La préparation de l'élection présidentielle

Le risque de l'indifférence

(Suite de la première page.)

Tous — hormis le candidat communiste — chantent aujourd'hui les vertus de la supranationalité, au nom de l'impératif européen. Tous — même l'actuel premier ministre — acceptent un processus de décentralisation qui amoindrit le pouvoir central au profit des régions.

Ces éléments conduisent évidemment à réduire la portée du scrutin de mai prochain. D'autres l'obscurcissent : le recul des désaccords idéologiques incite les quatre grands candidats à tenir un discours consensuel ; l'effet pervers des alternances (c'est-à-dire la difficulté d'appliquer un programme idéologique et la rapidité des retournements de l'opinion) fait que ces mêmes candidats sont moins tentés d'annoncer la couleur. L'omniprésence, enfin, du marketing politique — qui se traduit par les sommes astronomiques que certains ont déjà engagées pour la campagne — qui banalise la scène du pouvoir, ajoute à la crainte de voir l'élection présidentielle non plus réconcilier le pays avec la politique, mais au contraire accentuer le décalage entre pays politique et pays réel. *« Plus il y a de « médiapolitique », plus la politique bascule dans l'indifférence de masse, dans la mobilité flottante des opinions ; plus il y a de séduction, moins il y a de grandes passions politiques »*, écrit ainsi Gilles Lipovetsky (1). Le spectre de la *« République du vide »* est bel et bien là ! (2).

Sans pousser le pessimisme jusqu'à la caricature, arrêtons-nous au résultat prévisible de cette situation : un président privé d'élan, élu chichement, rapidement minoritaire, et plus désarmé que jamais face à une nécessité, désormais admise à gauche comme à droite, que, pour avancer, il faut pouvoir rassembler *« deux Français sur trois » (3)*.

Dans ces conditions, mieux vaut éviter de glorifier l'*« acte majeur de notre vie commune »*, sans en sous-estimer la portée.

« Etat moderne, Etat modeste », dit Michel Crozier. A présidence moderne, président modeste, pourrait-on ajouter. De même que l'Etat devient l'expression de la société française, de même le futur président devra-t-il accompagner celle-ci. Dans la foulée de la cohabitation, le rôle du nouvel élu sera sans doute davantage d'incarner une continuité et une unité, tout en assumant lui-même des fonctions qui ont cessé d'être *« omnidimensionnelles »* pour redevenir exclusivement régaliennes. En d'autres termes, la norme présidentielle de l'après-mai 1988 devrait plutôt ressembler au Mitterrand distribuant bons et mauvais points à bord du *Clemenceau* plutôt qu'au Mitterrand qui, quatre ans plus tôt, de retour des États-Unis, arbitrait en conseil des ministres le débat pour ou contre la construction d'un nouveau train sidérurgique à l'usine de Gandrange.

Il n'est pas sûr que la politique perde au change. Ce recentrage n'est, après tout, que la rançon d'une évolution plus profonde : hormis les extrêmes, auxquels se joignent à l'occasion les bonapartistes, il n'est plus question aujourd'hui de changer de régime ni de société. Ce peut être le signe, pour une Constitution trentenaire, du passage à l'âge adulte. A condition que les choix qui permettent de faire évoluer la société soient discutés, que les difficultés prévisibles soient explorées avant l'échéance. Bref, à condition que les candidats se refusent à solliciter un chèque en blanc.

Les grands dossiers

Pour que ce choix existe, il suffit qu'ils se prononcent clairement et précisément sur quatre ou cinq grands dossiers que leur offre l'actualité :

— L'Europe : une chose est de définir celle-ci comme notre *« avenir »*, une autre est de dire comment elle pourrait le devenir et surtout à quel en serait le coût social (cette question ne concerne pas seulement les agriculteurs).

— Le chômage : est-on, oui ou non, au bout de son traitement social ? Quelqu'un a-t-il quelque chose de plus à apporter qui n'ait déjà été fait ? Avec qui et comment va-t-on réformer l'éducation nationale ? etc.

— Les exclus : le débat sur l'apparition en France d'un volant structurel de pauvreté, comme on le dit d'un volant structurel de chômage, a à peine été esquissé entre ceux qui prônent un revenu minimum garanti et ceux qui répondent par la notion de travail minimum garanti. Il vaudrait à tout le moins d'être poursuivi.

— La cohabitation : quelle conséquence veut-on en tirer sur le rôle et la fonction présidentiels ? Comment réaménager le leadership du chef de l'Etat, etc.

Face à des problèmes aussi divers que sérieux, la tentation sera grande pour les uns de chercher à ressusciter le bon vieux clivage droite-gauche, pour les autres de s'abriter derrière une image qu'ils voudront paisible et rassurante. L'intérêt bien compris d'une démocratie est pourtant d'ajouter à ces critères inévitables une troisième variable : permettre aux citoyens de se prononcer en fonction des solutions qui sont présentées pour tenter de résoudre quelques-uns de nos grands problèmes. Et puisqu'il ne s'agit plus, aujourd'hui, d'obtenir de ces mêmes citoyens une conversion idéologique, pourquoi ne pas les traiter, désormais, en consommateurs avisés ?

J.-M. COLOMBANI.

(1) *L'Empire de l'éphémère*, de Gilles Lipovetsky, Gallimard (1987).

(2) *Le Nouveau Président*, d'Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré, Seuil (1987).

(3) L'expression est de M. Valéry Giscard d'Estaing.

DÉFENSE :
EUROCOPTÈRE, LE CHAR VOLANT
SCIENCE & VIE

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Politique

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

« La France a réussi à relever le défi de la sécurité et du terrorisme »

affirme M. Claude Malhuret

M. Claude Malhuret, qui était dimanche soir 3 janvier, l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a notamment déclaré, à propos des récentes expulsions d'Iraniens décidées par M. Charles Pasqua : « *On reproche au ministre de l'intérieur de faire appel à la procédure d'urgence absolue à tort et à travers* [...]. *Or, en 1983, les expulsions en urgence absolue ont atteint le chiffre de 204 et, en 1987, jusqu'au mois d'octobre* [...], *213. La procédur d'urgence absolue n'a donc pas été utilisée par l'actuel ministre dans des proportions différentes*[...].

» *Je rappelle en outre que la Convention de Genève autorise parfaitement un gouvernement à expulser des réfugiés politiques, mais elle lui interdit de les expulser vers un pays où leur vie serait en danger* [...] *où ils risqueraient d'être emprisonnés*[...].

» *Pasqua m'a proposé lui-même de venir s'en expliquer devant la Commission nationale consultative des droits de l'homme* [...], *Il le fera dans quelques jours.* » [Ce sera le 14 janvier] ».

« *La justification de cette expulsion par une libération passée ou à venir d'otages français détenus à Beyrouth ne serait pas une réelle justification*[...]. *D'ailleurs, le ministre de l'intérieur et le premier ministre ont affirmé qu'il ne s'agissait pas d'un « marchandage »* [...]. *Quoi qu'il en soit, il est certain que, d'une manière ou d'une autre, les deux affaires sont liées, directement ou d'une façon très lointaine*[...] »

Le secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme a ajouté : « *Dans le domaine des droits de l'homme, il faut être modeste : il ne faut pas confondre droits de l'homme et angélisme* [...]. *Les lois que le gouvernement a fait voter sur les repentis* [...] *sur la dénonciation des terroristes* [...], *sur les jurys composés de magistrats professionnels* [...], *n'ont pas donné lieu à d'erreursjudiciaires* [...]. *On a réussi à relever le défi de la sécurité et du terrorisme. Les lois que nous avons demandé de voter à l'Assemblée nationale ne nous ont pas fait sortir de l'Etat de droit* [...]. *Les photos de terroristes affichées sur les murs n'ont pas, contrairement à ce qui avait été prédit, entraîné d'erreurs judiciaires ; dans un certain nombre de cas, elles ont permis à la justice de remonter des filières* [...]. *Le terrorisme est la pire des atteintes aux droits de l'homme* [...]. *Par conséquent, il faut le combattre. Pour ce faire, on est obligé d'utiliser des armes, des armes légales, par exemple, qui peuvent présenter un certain nombre d'inconvénients.* »

A propos du rapport qu'il avait demandé à M. Michel Hannoun (RPR) sur la lutte contre le racisme, M. Malhuret a indiqué : « *Le rapport Hannoun trace trois directions : favoriser les attitudes de tolérance par l'enseignement des droits de l'homme : prévenir en prévoyance notamment des sanctions judiciaires : relever le défi de l'intégration des immigrés* [...].

» *Le ministre de l'éducation nationale et moi-même avons déjà annoncé des mesures qui vont être prises pour l'enseignement des droits de l'homme. Ces droits de l'homme représenteront une part considérable de l'enseignement en fin d'études et ils seront désormais sanctionnés au baccalauréat* [...]. *Un décret du ministère de l'intérieur est en préparation en ce qui concerne la répression du port des insignes nazis* [...]. *Des mesures législatives devaient être prises mais la session parlementaire est terminée* [...].

» *S'agissant de l'intégration, le ministre des affaires sociales a annoncé lui-même que 14 ou 16 des 53 propositions du rapport Hannoun le concernaient et qu'il ferait en sorte de les mettre en œuvre rapidement* [...]. *J'entends le Front national affirmer que le rapport Hannoun aboutirait à donner aux immigrés des droits supérieurs à ceux des Français. Il faudrait que les procédures d'alphabétisation prévues dans ce rapport s'appliquent à certains responsables de partis politiques* [...] !

» *Proposer que des cours de soutien en français soient donnés demain aux enfants d'immigrés* [...], *c'est faire quelque chose de positif pour tout le monde* [...]. »

Interrogé sur la nouvelle politique préconisée en URSS par M. Gorbatchev, M. Malhuret a répondu : « *Je suis très surpris de ce qu'on lit aujourd'hui sur ce qui se passe en Union soviétique. Il y a des faits positifs* [...]. *Mais c'est très réduit par rapport à ce qu'avait fait Khrouchtchev à l'époque. Par ailleurs, il faut voir tous les faits négatifs qui se sont produits depuis. Et, au risque d'être taxé d'anticommuniste viscéral, je dirai que je ne suis pas du tout convaincu par la politique de M. Gorbatchev. S'agissant des refuzniks, une nouvelle loi a été votée : il faut désormais avoir de la famille au premier degré hors du pays pour pouvoir le quitter. Depuis quelques mois, on a cessé de libérer des dissidents. Une amnistie était attendue à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre : il n'y en a pas eu. De même, des « gestes » étaient attendus à l'occasion du sommet Reagan-Gorbatchev ; il n'y a pas eu de geste nouveau. Au contraire, il y a une répression qui recommence*[...]. *Enfin, ce pays, qui se présente comme la patrie de l'anti-impérialisme, mène en Afghanistan — comme ailleurs, d'ailleurs — une guerre qui a fait un million de morts et qui donne lieu aujourd'hui à une nouvelle « affaire » : à nouveau, un journaliste, qui ne faisait que son travail, a été mis en prison. C'est absolument inacceptable.*

» *La « glasnost » est présentée comme la politique de la transparence ; c'est plutôt la politique de l'apparence.*

» *Dans ces conditions, on ne pourrait accepter qu'une conférence sur les droits de l'homme se tienne à Moscou.* »

● **RECTIFICATIF.** — Dans *le Monde* du 2 janvier, deux coquilles ont déformé le sens de certains Propos et débat. M. Jean Poperen, ancien numéro deux du PS, souhaitait que sortent de l'« abstention » (et non de l'« abstraction ») ceux qui se « sont éloignés du PS ». Quant à M. Charles Millon, député barriste de l'Ain, il ironisait sur la « force » de M. Mitterrand, et non sur sa « forme », contrairement à ce qui était indiqué en titre, et comme le montrait la suite du texte.

Communication

M. Guilhaume remplace M. Lemoine à la tête de la SFP

Une nomination controversée

Le *feuilleton* s'achève. Après des mois d'incertitude, M. Philippe Guilhaume, proche de M. Jacques Chaban-Delmas et membre de son cabinet, devrait être porté, mardi 5 janvier, à la présidence de la Société française de production (SFP). Une *nomination arbitrée dès mai* 1987 par le premier ministre, mais controversée, voire combattue, jusque dans les plus hautes sphères du pouvoir, et qui intervient alors que l'entreprise publique, tout juste convalescente, affronte difficilement les turbulences de l'audiovisuel.

Lorsque le conseil d'administration le désignera à la présidence de la SFP, M. Philippe Guilhaume n'ignorera rien des difficultés qui l'attendent ni des obstacles et des réserves que sa candidature, maintenue contre vents et marées, a suscités. Comment le pourrait-il ? Par deux fois, les syndicats de l'entreprise ont publiquement fait connaître leur opposition à un changement de PDG.

En août dernier, ils qualifiaient même, dans un communiqué commun, la décision du gouvernement de « *provocation* » alors que « *les conditions difficiles dans lesquelles la SFP est placée exigent bien au contraire une continuité à la tête* » de la société.

Le silence observé ces dernières semaines ne doit pas être interprété comme un quelconque ralliement, mais plutôt comme un geste de « mauvaise humeur » à l'égard de l'actuel président, M. François Lemoine. En cherchant à imposer une réforme interne dont les modalités étaient contestées par les organisations syndicales, ce dernier s'est coupé, depuis l'automne, d'une base qui le soutenait jusque-là.

Mais à la réserve boudeuse des syndicats et au découragement du personnel, M. Guilhaume devra ajouter une franche hostilité. Celle des cabinets ministériels, qui, de la Rue de Valois (la culture) à Matignon en passant par la Rue de Rivoli (les finances), ont traîné les pieds, multiplié, sans le clamer les chausses-trappes pour faire capoter ce projet, et... ont failli réussir ! Un décret de 1952, opportunément ressorti des oubliettes, n'interdit-il pas la désignation par l'Etat au conseil d'administration d'une société publique d'une personnalité qui ne soit pas un haut fonctionnaire — ce que le conseiller de M. Chaban-Delmas n'est pas. A la dernière minute, il a donc été décidé de nommer M. Guilhaume en tant que personnalité qualifiée.

« *La méthode est indigne* », n'hésite-t-on pas à dire — en privé — au ministère de la culture et de la communication. « *Pourquoi ce changement de PDG, alors que rien ne l'exige. La logique voudrait que le remplacement d'un responsable par un autre s'accompagne d'un changement de politique. Ce ne sera pas le cas, et nous avions pris, dans une conjoncture difficile, le parti de la grande prudence. Il ne reste plus qu'à espérer que cette nomination ne déstabilisera pas la SFP.* » Le ministère des finances semble, en tout cas, décidé à veiller au grain. L'entreprise sera sous haute surveillance, si l'on en juge par la composition de son nouveau conseil d'administration. Quatre des six membres déjà désignés par l'Etat ne sont-ils pas issus de la Rue de Rivoli ou de la Cour des comptes ? C'est plus qu'un droit de regard ; presque une mise sous tutelle.

Les réticences des cabinets ministériels trouvent en partie leur origine dans le passage que fit avant 1981 M. Guilhaume à la SOFIRAD, le holding des participations de l'Etat dans l'audiovisuel. Il lui est encore reproché à mots couverts d'avoir alors mal apprécié les risques financiers de certains projets, tel Télé-France USA ou une incursion au Brésil, qui coûtèrent fort cher et se terminèrent par des fiascos.

Lourdement déficitaire

La SFP, elle, ne peut prendre le moindre risque. Le chamboulement du paysage audiovisuel et la chute des commandes de fiction qui s'en est ensuivie ont placé la société dans des difficultés que la bonne mais fragile santé de son secteur vidéo (la production de variétés) et une réduction d'effectifs n'ont pas pu compenser. Avec 130 millions de francs de pertes en 1987, la SFP est lourdement déficitaire pour la deuxième année consécutive. Il faudra beaucoup de patience à M. Guilhaume pour poursuivre la politique de redressement entamée par son prédécesseur. Il lui faudra aussi user du charme que ses interlocuteurs lui reconnaissent pour faire oublier les clivages nés de son parachutage mouvementé.

PIERRE-ANGEL GAY.

Le groupe Expansion lance la nouvelle formule de « la Tribune »

Depuis le lundi 4 janvier, le quotidien *la Tribune de l'Expansion* prend la suite de *la Tribune de l'économie*. Le groupe Expansion (qui possède 67 % de *la Tribune* aux côtés de la Générale des eaux, de Louis-Vuitton-Moët-Hennessy et de la Lyonnaise de Banque) procède ainsi à la relance effective de ce quotidien racheté en mars 1987 avec les autres titres du groupe de M. Bruno Bertez. La maquette du quotidien économique est remaniée. La « une », dense, surmontée de chiffres, est suivie d'une page de résumé des informations nationales et internationales, ainsi que des indiscrétions. La dernière page est consacrée à des informations recueillies au *Wall Street Journal*, actionnaire depuis juillet du groupe Expansion.

Pour réussir le pari de la relance, *la Tribune* s'appuie sur une équipe dirigée par M. Jean Boissonat. Elle table aussi sur un appétit croissant pour l'information économique en France, alors que la presse spécialisée y est relativement peu développée, avec deux quotidiens seulement, *les Echos* et *la Tribune*.

● **Le groupe Média racheté par les Presses de la Cité.** — Filiale de la Compagnie générale d'électricité et numéro deux de l'édition en France, les Presses de la Cité se sont rendus acquéreurs de 100 % du groupe de presse Média, qui édite *Biba*, *Enfants magazine*, *le Journal des petits malins* et *Cosmetic News* (*le Monde* du 31 décembre). Pour le PDG des Presses de la Cité, M. Bruno Rohmer : « *Cette acquisition s'inscrit dans le cadre d'une stratégie multi-média* », alors que la présidente de Média, Mme Elisabeth Lefèvre, estime que cette cession est « *une chance unique pour l'entreprise d'atteindre la dimension nécessaire au défi européen de 1992* ».

« CNCL : c'est possible ! »

Première bonne nouvelle pour le paysage audiovisuel version 1988 : la Commission nationale de la communication et des libertés semble avoir retrouvé le sens de l'humour. Les treize « sages », qui multipliaient les communiqués, droits de réponse ou plaintes aux tribunaux face aux critiques de la presse et des hommes politiques, ferment aujourd'hui les yeux devant la satire acide des télévisions.

Profitant de la trêve des confiseurs, les chaînes n'y sont pourtant pas allé de main morte. Sur la Cinq, le « Collaricocoshow » offrait un ballet d'académiciens raillant les démêlés de M. Michel Droit avec les radios privées et la justice. Des propos qui n'ont valu à Stéphane Collaro ni « *suspicion légitime* » ni « *dessaisissement* ». Sur Canal Plus, l'équipe des Nuls avait confectionné une parodie du spot publicitaire de la SNCF. Un candidat vient demander une autorisation pour une radio locale. Devant la moue dubitative du fonctionnaire, il se recommande d'« *amis politiques* » et offre une grosse somme d'argent. Le visage du préposé s'illumine. « *CNCL : c'est possible !* », conclut triomphalement le spot.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

EN BREF

● **Mort de Jean Delamotte.** — Nous apprenons la mort subite, à soixante-six ans d'une crise cardiaque, survenue à Athènes le 2 janvier, de Jean Delamotte, correspondant du *Figaro* en Grèce. Longtemps correspondant de *France-Soir*, à Athènes puis à Rome, il était retourné en Grèce, où il avait passé sa jeunesse et où il s'était marié, pour devenir le correspondant du *Figaro* en 1979. Ami de l'ancien président de la République Constantin Ceramanlis, Jean Delamotte, lui-même fils d'un consul de France, était un familier des milieux politico-économiques du pays.

● **Un séminaire pour « Comprendre l'élection de 1988 ».** — Le service de formation continue de Sciences-Po organise, les 27 et 28 janvier prochains, à destination des journalistes et des responsables de communication, un séminaire consacré à la prochaine élection présidentielle. Au programme : les enjeux institutionnels après deux ans de cohabitation, les grandes évolutions idéologiques des électorats, l'image des candidats et des partis dans l'opinion, l'influence des médias et leur utilisation par les candidats, le comportement des groupes « cibles », etc. Placé sous la direction de M. Gérard Grunberg, ce séminaire est organisé avec le concours du Centre d'étude La vie politique française contemporaine et le Centre de recherche de la Fondation nationale des sciences politiques (Tél. : 45-49-50-97 et 45-49-61-94).

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

MBA *Master of Business Administration*
Programme à San Francisco en 14 mois spécialisé en Management International, associant une pédagogie active à une expérience pratique par le projet personnel/professionnel.

3e CYCLE Diplômés de l'enseignement supérieur : Titulaires de maîtrise, ingénieurs, médecins, pharmaciens, architectes, I.E.P...
Programme de 12 à 18 mois préparant au Master of Business Administration (M.B.A.) à Paris et à San Francisco.

2e CYCLE *Intensif :*
Cursus spécifique de deux ans préparant au Master of Business Administration à Paris et à San Francisco.

Informations et sélections : European University of America
17-25, rue de Chaillot (Métro Iéna), 75116 Paris - (1) 40 70 11 71

Communiqué par European University of America • San Francisco • California

PESSIN

SORTIR DE L'IMBROGLIO POLITIQUE ?... VOIR
THOMAS MORE
UN HOMME POUR L'ÉTERNITÉ
L'UTOPIE
UN MESSAGE POUR AUJOURD'HUI

SEUL TEXTE ORIGINAL INTÉGRAL TRADUCTION en regard, par André PRÉVOST, docteur ès lettres. Lauréat de l'Académie française. Prix Bordin. Introduction : Vie de More. Qu'est-ce que l'Utopie ? Fonction de l'instrument utopique. Son pouvoir charismatique. Tables et références aux questions actuelles.
UN PRESTIGIEUX VOLUME. RELIURE DE LUXE. Écrin. Format 18 x 24, 790 pages. Illustré. En librairie. Editions MAME. S.O.S., 106, rue du Bac, Paris 7e.
COMMANDES CHEZ L'AUTEUR, ANDRÉ PRÉVOST, 16, avenue des Fleurs, 59110 La Madeleine. *L'UTOPIE de Thomas More*, 210 F franco, C.C.P. 1462-61 Z Lille ou chèque. Livré par retour. Dédicacé sur demande.
Tél. 20 55 29 16. Pour envoi recommandé ajouter 10 F.

Dix ans après sa mort, un livre anniversaire.
Des dessins de Charlot par Fernand Léger, Cocteau, Frans Masereel, Chagall... ainsi qu'un montage de 40 photographies.

264 p., 140 F.

MERIDIENS KLINCKSIECK
Tél. : 42.61.64.60

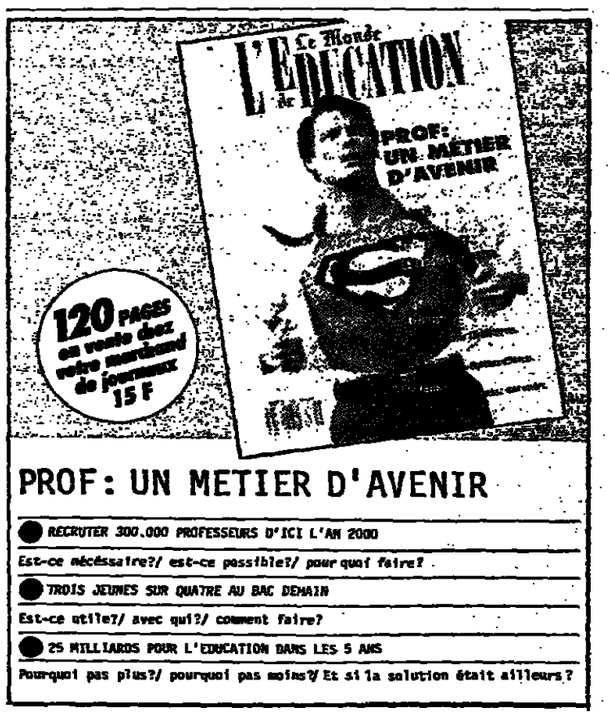

PROF : UN METIER D'AVENIR

● RECRUTER 300.000 PROFESSEURS D'ICI L'AN 2000
Est-ce nécessaire?/ est-ce possible?/ pour quoi faire?
● TROIS JEUNES SUR QUATRE AU BAC DEMAIN
Est-ce utile?/ avec qui?/ comment faire?
● 25 MILLIARDS POUR L'EDUCATION DANS LES 5 ANS
Pourquoi pas plus?/ pourquoi pas moins?/ Et si la solution était ailleurs?

MERCI* A TOUS CEUX QUI FONT DU CHEMIN AVEC NOUS

Et la route est longue. Tellement longue qu'elle nous conduit tout droit au XXIe siècle. Sans détour, sans cahot. Une très belle route. Parce que depuis des années, nous sommes heureux d'aller dans votre direction. Parce que depuis des années, vous êtes nombreux à être transportés par VOLVO.

En 1987, 20.150 automobilistes français ont choisi la qualité VOLVO, 4.600 professionnels de la route ont investi dans les camions VOLVO, ce qui nous a permis de réaliser une pénétration de 10% du marché français. 2.800 marins français ont opté pour la longévité et la fiabilité des moteurs VOLVO PENTA. De nombreux transporteurs ont retenu la rentabilité des autocars VOLVO.

Sans oublier les 238 concessionnaires et les 593 agents qui ont construit le succès de VOLVO cette année. Les 1.000 collaborateurs de VOLVO FRANCE, qui par leur travail et leur disponibilité auprès des clients ont contribué au développement de leur marque. Les investisseurs qui ont fait confiance aux actions VOLVO. Et toute l'industrie française à laquelle nous apportons notre étroite collaboration.

Merci de votre confiance et bonne année 1988.

*Tack en Suédois !

VOLVO

Volvo - 49, avenue d'Iena - 75116 Paris
Tél. : 47 23 72 62

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Société

Terrorisme ou crime de droit commun ?

Un employé de l'ambassade d'Allemagne fédérale est assassiné à Paris

Un employé de l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Paris a été assassiné, lundi 4 janvier, peu avant 3 heures. Siegfried Wielsputz, âgé de trente-deux ans, cadre administratif bénéficiant du statut diplomatique, était responsable des services juridiques et consulaires de l'ambassade, où il s'occupait notamment de la délivrance des visas. Il était à Paris depuis le mois de juin 1986. Une lettre signée du Front de libération nationale du Kurdistan a été trouvée dans l'une de ses poches. Chargés de l'enquête, les policiers de la brigade criminelle restaient très prudents, lundi matin, se refusant à toute spéculation.

C'est vers 2 h 45 qu'un appel téléphonique à l'état-major de la police judiciaire parisienne a signalé la découverte d'un homme mourant sur la passerelle enjambant la Seine, entre le quai Branly (7e arrondissement) et l'avenue de New-York (seizième arrondissement). Deux témoins ont vu Siegfried Wielsputz se diriger en titubant vers eux, qui se trouvaient côté avenue de New-York. Avant de s'effondrer, il leur aurait dit : « *On m'a tiré dessus.* » Cependant, personne ne semble avoir entendu de coups de feu. Transporté à l'hôpital du Val-de-Grâce, l'employé ouest-allemand devait décéder peu après son admission. La seule blessure visible est sur la poitrine, côté gauche. L'autopsie, pratiquée dans la journée du lundi 4 janvier, devrait permettre de connaître les causes exactes du décès, et la nature des blessures.

Une piste incertaine

Selon les premières constatations des enquêteurs, Siegfried Wielsputz, qui est marié et père de deux enfants, avait quitté vers minuit un restaurant des Champs-Elysées, où il avait dîné en compagnie d'un compatriote. Les deux hommes s'étaient séparés pour, théoriquement, rentrer chez eux. Les policiers ne s'expliquent donc pas la raison de la présence de la victime sur la passerelle après deux heures du matin. Sa voiture était toujours recherchée lundi matin.

Le seul indice apparent est une lettre trouvée dans une des poches de Siegfried Wielsputz. Placée dans une enveloppe vierge et cachetée, il s'agit d'un texte manuscrit qui ne revendique pas directement l'assassinat mais condamne le défaut d'assistance du gouvernement ouest-allemand au peuple kurde. Il est signé « Front de libération nationale du Kurdistan ». A Bonn, nous indique notre correspondant Luc Rosenzweig, cette piste kurde laisse *a priori* « sceptiques » les autorités policières, qui, en l'attente des résultats de l'enquête française, se refusaient à « *toute spéculation* ».

A Paris, les services spécialisés ont transmis à la brigade criminelle les renseignements d'archives en leur possession. Le Front de libération nationale du Kurdistan, dont le sigle est ERNK, a été fondé en mars 1985 à l'initiative du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), fondé en 1978 par Abdullah Odjalan. L'objectif proclamé de ce parti est la création, par la lutte armée, d'un Etat du Kurdistan marxiste-léniniste indépendant. Le Front, qui n'a été rejoint par aucune autre organisation nationaliste kurde, est surtout actif auprès de l'opinion européenne. Pendant quelque temps, la police suédoise avait attribué au PKK l'assassinat d'Olof Palme, le 28 février 1986. Cette piste kurde devait pourtant être officiellement abandonnée au début de 1987.

Au ministère de l'intérieur à Paris, où l'on reconnaît être pour l'instant « *dans le brouillard* », on précise que la RFA a été cependant l'objet de menaces diverses provenant de milieux kurdes en 1987. Mais elles se sont toujours traduites par des manifestations publiques. Ainsi, des manifestants kurdes avaient-ils occupé des locaux ouest-allemands dans plusieurs pays européens le 5 août 1987 pour protester contre une opération menée par la police fédérale allemande la veille, sur l'ensemble du territoire de la RFA. Selon le procureur général fédéral, Kurt Rebmann, cette opération avait pour objet de trouver des preuves de l'existence d'une organisation terroriste kurde ayant organisé des règlements de comptes politiques entre factions rivales. Le parquet soupçonnait cette organisation d'avoir ainsi participé à cinq meurtres et à deux tentatives de meurtre en RFA depuis trois ans.

Une trentaine de manifestants avaient notamment occupé à Paris le siège de la Lufthansa. Auparavant, le 11 juillet 1987, la police française avait procédé à cent soixante-dix interpellations avant une réunion de l'Association des travailleurs patriotes du Kurdistan interdite par la préfecture de police. Des manifestants kurdes avaient encore occupé, en 1987, les bureaux parisiens de la DPA, agence de presse ouest-allemande, en y déployant une banderole affirmant que Bonn leur devait 700 000 dollars. Enfin, trois Kurdes font partie du groupe d'exilés antikhomeinistes expulsés de France vers le Gabon, en décembre dernier.

A l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Paris, on n'exclut aucune hypothèse, y compris celle d'un suicide ou d'un crime crapuleux, et l'on se montre très réservé sur l'éventualité d'une action des milieux kurdes.

EDWY PLENEL.

Les ventes d'armes à l'Iran

M. Hernu souhaite une enquête qui porte sur les dix dernières années

Invité de l'émission de TF 1 « Sept sur sept », M. Charles Hernu, ancien ministre socialiste de la défense, a été amené à donner son sentiment sur les affaires de ventes d'armes à l'Iran par la société Luchaire ainsi que sur l'information ouverte à Lyon et concernant l'établissement de fausses factures au profit de la fédération socialiste du Rhône.

Pour M. Hernu, « *on ne cherche pas à savoir la vérité* » sur ces affaires ni sur celle du *Rainbow-Warrior*, mais « *à pourchasser le Parti socialiste parce qu'il a une chance à l'alternance* ».

« *Je suis un honnête homme, je suis un homme d'honneur* », a répété M. Hernu. « *Je suis aujourd'hui dans l'œil du cyclone, mais le cyclone passera et Charles Hernu restera debout et avec bonne conscience.* »

L'ancien ministre a souhaité que le premier ministre, M. Jacques Chirac, crée « *une commission d'enquête chargée d'examiner toutes les exportations d'armes à destination de l'Iran au cours des dix dernières années. Ce serait la seule façon de montrer que l'enquête est impartiale et ne vise pas seulement les socialistes. Car,* dit M. Hernu *les ventes d'armes à l'Iran ont dû exister avant que j'arrive* [au ministère de la défense], *pendant que j'y étais et après, car si j'en crois les journaux ça continue* ».

Sans répondre précisément aux questions posées sur les premières inculpations notifiées à Paris et à Lyon à certains de ses amis politiques, l'ancien ministre a relevé que de telles inculpations font bien apparaître que « *seul le Parti socialiste est pourchassé, car on ne veut pas qu'il gagne en mai prochain* ».

Comme il lui était rappelé que M. Mitterrand, amené à s'exprimer sur l'affaire Luchaire lors de son entretien de novembre dernier à RTL, n'avait pas cité le nom de M. Hernu et que les commentateurs avaient décelé dans cette abstention un « lâchage », M. Hernu a rétorqué : « *Pourquoi le président de la République m'aurait-il cité alors même que mon nom n'apparaît pas dans le rapport Barba ?* » M. Hernu voit, au contraire, dans cette attitude de M. Mitterrand le signe d'« *une discrétion bienveillante* » et a souligné « *l'extrême fidélité en amitié* » du chef de l'Etat. En résumé, M. Hernu a répété qu'il n'avait pas couvert de livraisons clandestines d'armes à l'Iran, que de telles affaires prouvaient seulement que « *ça devait exister avant et que ça a pu exister depuis* ».

MÉDECINE :
ALERTE AU FROMAGE QUI TUE
SCIENCE & VIE

Le Monde sur minitel
BOURSE :
Calculez vos gains et vos pertes en 1987
36.15 TAPEZ LEMONDE

● **Plainte à la suite de la distribution d'un tract.** — L'agence de presse Im'Media a porté plainte contre X... auprès du procureur de la République de Paris à la suite de la distribution d'un tract intitulé « France demain » et appelant à la haine raciale au nom d'un prétendu « *terrorisme islamique* ». Ce tract, qui porte le numéro de téléphone et l'adresse de l'agence à Paris, a été distribué à plusieurs reprises dans les boîtes aux lettres du quinzième arrondissement de la capitale, puis redistribué fin décembre à Boulogne-Billancourt et à Maisons-Alfort. Des menaces téléphoniques ont suivi. Le tract est illustré avec une Alsacienne portant le tchador à l'ombre d'une mosquée et un logo antimusulman fréquemment utilisé dans la presse d'extrême droite.

FAITS DIVERS

● **Un Boeing-737 ouest-allemand s'écrase en Turquie : seize morts.** — Un avion de la compagnie charter ouest-allemande Condor, filiale de Lufthansa, s'est écrasé, le 2 janvier, près d'Izmir (Turquie), provoquant la mort de seize personnes. Le Boeing-737, qui transportait onze travailleurs immigrés turcs, s'apprêtait à se poser sur l'aéroport d'Izmir. Le pilote n'avait signalé aucune difficulté à bord. La presse turque du week-end estime que l'accident est dû aux insuffisances techniques de l'aéroport, sur lequel sept pilotes turcs auraient refusé d'atterrir par temps pluvieux, depuis le 17 novembre 1987, date de la mise en service de la plate-forme aéroportuaire. — *(AFP, Reuter, AP.)*

● **Auto-stoppeurs écrasés en Alsace.** — Les corps déchiquetés de deux jeunes gens, écrasés par plusieurs véhicules, ont été découverts dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 janvier, sur un chemin départemental proche de Strasbourg (Bas-Rhin). Les victimes sont deux jeunes gens de Bischwiller, Daniel Crau, vingt ans, et un mineur de dix-sept ans. Les deux garçons, qui avaient passé la soirée à Strasbourg, ont, selon les constatations de la gendarmerie, dû être fauchés par un premier véhicule alors qu'ils faisaient de l'auto-stop, sur cette petite route très fréquentée, pour rentrer chez eux. Le chauffeur de cette première voiture, ainsi que ceux de plusieurs autres véhicules qui, par la suite, devaient également rouler sur les corps des deux auto-stoppeurs, ne se sont pas arrêtés. Seul le conducteur d'un poids lourd s'est fait connaître aux enquêteurs, le lendemain, lorsque, apprenant l'accident, il s'est souvenu être passé, dans la nuit, sur un obstacle qu'il n'avait pas identifié.

RELIGIONS

La controverse sur la procréation artificielle s'étend dans les milieux médicaux catholiques

Après la démission du docteur Michel Chartier, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours à Paris, et de deux de ses collègues (*le Monde* du 29 décembre), la polémique s'étend sur les conditions d'application, dans les universités et cliniques catholiques, de l'instruction du Vatican du 10 mars 1987 désapprouvant toutes les fécondations *in vitro*, y compris quand les donneurs sont mari et femme.

La naissance à Metz, le 29 décembre dernier, de David, premier bébé-éprouvette né à l'hôpital Sainte-Croix, propriété de la congrégation féminine de la Charité maternelle, a soulevé des réserves de la part de l'évêque de Metz, Mgr Pierre Raffin, qui a dégagé la responsabilité des religieuses. Gynécologue-obstétricien de l'hôpital, le docteur Jean-Michel Bouchbacher a déclaré : « *La fécondation in vitro est devenu quelque chose d'essentiel au service de la population, et il faut absolument continuer.* »

Annoncée en octobre dernier, puis remise, une rencontre aura lieu le samedi 9 janvier à Rome entre les recteurs de quatre universités catholiques où sont pratiquées des fécondations en éprouvette — Lille, Nimègue (Pays-Bas), Louvain-la-Neuve et Leuven (Belgique), — le cardinal Baum, préfet de la Congrégation de l'éducation catholique et le cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi.

A la suite de la décision du conseil d'administration de Notre-Dame-de-Bon-Secours d'interdire toute expérimentation de fécondation artificielle, nous publions ci-dessous le point de vue d'un ancien chef de service adjoint de la maternité, le docteur Maurice Dubost. De son côté, le conseil d'administration a rendu public un communiqué rappelant le caractère catholique de l'établissement, « *qui lui fait obligation de suivre les instructions de l'Eglise. Or celle-ci considère comme moralement illicites les fécondations in vitro, même au sein du couple, ainsi que la pratique d'avortements. L'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours est tenu, dans sa fidélité à l'Eglise, de rendre témoignage à cette exigence fondamentale en faveur du respect et de la dignité de la vie.* »

A propos de la démission du docteur Chartier, le conseil d'administration note encore : « *En réalité, le chef de service de la maternité, étant proche de la retraite, a préféré cesser sa collaboration par un accord amiable.* » Il conclut : « *La maternité de l'hôpital poursuit normalement son activité, entoure toujours avec la même attention les futures mères et axe en permanence ses préoccupations sur la recherche thérapeutique, conséquence du diagnostic anténatal.* »

POINT DE VUE

Dogmatisme et grandeur de l'homme

par le docteur Maurice Dubost

PAR leur importance et leur rapidité, les acquisitions scientifiques nous confrontent sans arrêt à des choix difficiles sur le plan éthique et moral. Mais c'est justement, pour nous, une nouvelle forme de devoir que d'affirmer notre capacité de réflexion, pour faire face à ces choix difficiles et urgents.

Le conflit qui a opposé, à l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, le service de gynécologie-obstétrique au conseil d'administration est à ce titre démonstratif. Ayant été pendant plus de vingt-cinq ans le collaborateur direct du docteur Chartier, chef de ce service, je ne peux taire mon opinion.

Tout le monde sait que le docteur Chartier a toujours conduit le service de gynécologie-obstétrique de façon exemplaire. Il a pris en 1960 une maternité d'activité plus que réduite, sans aucun recrutement gynécologique. Par un travail sans relâche, il en a fait en quelques années un des meilleurs et des plus actifs services parisiens, avec deux mille deux cents naissances annuelles et un éventail gynécologique complet. Il y a créé des départements spécialisés, allant de la consultation conjugale et familiale à la périnatalogie la plus savante, en passant par la recherche échographique et la collaboration de biologistes de haute qualité. Il a créé un centre de fécondation *in vitro* qui se situe parmi les meilleurs sur le plan national. Les techniques mises au point dans le service par les spécialistes du diagnostic prénatal leur ont valu une renommée internationale.

Tout le monde sait que le docteur Chartier n'a jamais perdu de vue que l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours est un établissement catholique. Etant lui-même catholique convaincu, il a toujours apporté dans ses options et son exercice un esprit d'ouverture aux problèmes des autres qui reflétait véritablement l'esprit de charité de l'Evangile.

Tout le monde sait que ce développement du service, sur ces vingt-cinq années, s'est toujours fait au grand jour, et que nul ne pouvait l'ignorer, notamment au conseil d'administration. Et c'est ce même conseil d'administration, présidé et constitué en majorité par des personnalités non médicales, qui vient d'interdire, dans le service de gynécologie-obstétrique, tout ce qui concerne la fécondation *in vitro*, et les interruptions de grossesse pour les malformations non compatibles avec la vie de l'enfant à la naissance.

Doctrine désincarnée

Cette prise de position appelle quelques observations :

On peut se demander s'il est licite d'interdire à des médecins d'apporter leurs soins à des personnes qui les sollicitent, dans le cadre d'affections relevant de leur compétence. D'autre part, en médecine comme ailleurs, si l'on veut rester à un haut niveau, il faut toujours être à la recherche du mieux : l'arrêt de l'esprit de progrès est, pour une équipe médicale, un arrêt de mort. On peut s'étonner qu'un conseil d'administration responsable prenne une position aussi pitoyable, allant contre le développement même de son établissement.

Mais, dira-t-on, le problème est d'ordre moral, et c'est à ce titre que le conseil d'administration prend sa position, se référant aux directives de la hiérarchie ecclésiastique à son plus haut niveau. Prenons les deux points principaux :

1) S'agissant des techniques de la reproduction, il n'est question, bien évidemment, que de la fécondation *in vitro* « homologue », c'est-à-dire entre mari et femme d'un couple stable. Au nom de quelle doctrine va-t-on interdire à un tel couple, par ailleurs stérile, la possibilité d'obtenir un enfant par les techniques actuelles ?

2) S'agissant des malformations fœtales incompatibles avec la vie de l'enfant à la naissance, au nom de quelle doctrine va-t-on imposer à une femme reconnue, à trois mois de grossesse, porteuse d'un enfant anencéphale, la poursuite de cette grossesse jusqu'à terme, sachant parfaitement que cette anomalie gravissime ne permet une « survie » que de quelques heures au maximum ?

Cette doctrine-là est le fait d'un raisonnement théologique désincarné ; elle ne résiste pas au bon sens de chacun. La voix du peuple est la voix de Dieu. Le peuple chrétien n'a que faire des hautes spéculations métaphysiques de quelques théologiens attardés. Le peuple chrétien n'a que faire de la théologie, car *il est* la théologie.

L'Eglise, comme toute société humaine, s'est maintes fois trompée ; je ne rappellerai pas ses erreurs au cours des siècles ; elles ne sont que trop connues. Plus récemment, elle a commis, à propos de la contraception, une énorme bévue. Sur ce point la doctrine n'est absolument pas suivie : trente ans d'exercice privé me permettent de l'affirmer. En ce qui concerne les questions évoquées ci-dessus, la doctrine ne sera pas suivie non plus. Alors ?

Alors le moment serait venu, pour des « pasteurs » dignes de ce nom, d'abandonner des positions dogmatiques insoutenables et sans audience, et de prendre, en toute humilité, assez de hauteur d'esprit pour reconnaître que la grandeur de l'homme, créé par Dieu, n'est pas de fuir devant les acquis de la science, de peur d'avoir à faire des choix difficiles. La grandeur de l'homme, créé par Dieu, est d'intégrer ces acquis scientifiques à son raisonnement, de s'efforcer de rester compétent et d'avoir valeur de référence, pour infléchir dans le sens spirituel l'irrépressible pression de la recherche. C'est là le vrai moyen d'éviter les dérives que chacun redoute.

Le service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours était la vitrine vivante d'une médecine chrétienne. Ce serait un scandale de le voir devenir le sépulcre blanchi d'une doctrine morte.

La cloche du Vatican

ROME
de notre correspondant

La rencontre de Jean-Paul II avec les cent trente-quatre clochards qu'il avait invités à dîner le dimanche 3 janvier au soir — une première au Vatican — s'est bien passée, grâce à la décontraction de ses hôtes, chômeurs, vagabonds ou immigrés, choisis par les paroisses romaines et par l'œuvre de charité Circolo San Pietro.

Dès que le pape est entré dans le réfectoire de l'ancien hospice Sainte-Marthe, il a été entraîné dans une série de confessions, de récits et de questions, tristes ou farfelues, mais authentiques. Un chômeur abandonné par sa femme, venu avec son fils de sept ans, a voulu lui montrer tout son dossier. Un clochard lui a proposé une partie de cartes. Un vieux graphologue vénitien affirmait avoir lu dans l'écriture du pape son caractère incorruptible...

« *Je ne peux certes offrir de solution globale à vos problèmes, différents pour chacun de vous, mais l'Eglise de Rome cherchera à vous aider* », leur a dit Jean-Paul II, avant de partager avec ses invités un menu assez simple : des tortellini (sans viande de porc pour ne pas gêner les musulmans présents), des cannelloni, un rôti de veau aux petits pois, une charlotte jaune et blanche — couleurs du Vatican. Prudentes, les religieuses ont fait arriver avec un peu de retard un petit vin local. Des cadeaux ont suivi.

Le pape s'est déclaré prêt à recommencer : « *Un jour,* a-t-il dit, *le Seigneur ne m'interrogera pas sur les ministres ou les ambassadeurs que j'aurai reçus, mais sur les pauvres auxquels j'aurai parlé.* » — *(Intérim.)*

En accord avec l'archevêque de Lyon

Mère Myriam a suspendu sa grève de la faim

Mère Myriam, fondatrice d'une communauté de douze personnes appelée Petites Sœurs d'Israël, se réclamant à la fois de la tradition juive et de celle chrétienne, a mis, le dimanche 3 janvier, un terme au jeûne qu'elle avait commencé place de Fourvière à Lyon, devant l'archevêché, le jeudi 30 décembre dernier (*le Monde* daté 3-4 janvier). Dans un état très affaibli, elle a regagné la ville de Mars, près de Roanne, dans la Loire, où est aujourd'hui installée la communauté.

Selon les avocats de Mère Myriam, un accord aurait été trouvé en vue de la reconnaissance de cette communauté. Celui-ci, mis au point avec le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, qui a rencontré les religieuses le 1er janvier pendant trois quarts d'heure, porterait sur trois points : le cardinal Decourtray aurait indiqué que les Petites Sœurs d'Israël n'étaient pas une « *secte* » ; que le religieux qui leur sert actuellement d'aumônier (en liaison avec la communauté des Frères de Saint-Jean de Rimont en Saône-et-Loire, où Mère Myriam s'était d'abord établie) pourrait poursuivre son ministère ; enfin, que les pièces du dossier, qui a fait l'objet d'un jugement du tribunal ecclésiastique, pourraient être transmises aux sœurs.

Le cardinal Decourtray a formellement démenti qu'un accommodement soit intervenu sur ce dernier point : « *L'article 1598 du droit canon interdit aux parties en cause d'avoir accès aux actes du procès. Deux personnes seulement peuvent posséder ces documents : l'avocat ecclésiastique et le promoteur de justice.* » L'affaire de Mère Myriam est actuellement en appel. Celle-ci ne pourrait donc avoir connaissance des éléments du procès que par le prêtre qui la défend.

Le grand rabbin de Lyon, M. Richard Wertenschlag, a exprimé son accord avec la position, dans cette affaire, du cardinal Decourtray. Selon lui, « *il faut choisir entre être une bonne chrétienne et une bonne juive. Nous ne pouvons cautionner,* a-t-il ajouté, *une quelconque forme de syncrétisme* ».

Société

ENVIRONNEMENT

La disparition d'un cours d'eau dans le Var

Un village au bord du gouffre

TOULON
de notre correspondant

A Tourrettes (Var), on attend pour le printemps l'ouverture d'un important golf de deux fois 18 trous dont le promoteur n'est autre que Sean Connery. Mais la nature a précédé la star avec le 37e trou ouvert le 28 décembre dernier et qui, depuis, ne cesse de prendre de l'ampleur. Ce jour-là, vers 15 heures, deux gamins du quartier Guilladonne font de la bicyclette sur les bords du Chautard, un ruisseau à truites qui serpente dans la campagne. L'un d'eux est étonné de voir les eaux de ce paisible ru disparaître dans un trou, abandonnant ainsi son cours pour une grotte profonde.

Aussitôt alertés, les gendarmes et le maire constatent que, lentement mais inéluctablement, le cratère s'élargit sous le ravinement de l'eau. De 5 mètres de diamètre, il va passer à 10 puis à 20 mètres, la terre entraînant dans son érosion des arbres et des souches par 50 mètres de fond. Le maire de la commune, Mme Marthe Marin alerte les autorités de tutelle, prend un arrêté de *« mise en péril »* et interdit (en vain) l'accès au gouffre et son approche à moins de 35 mètres.

Les spécialistes (géologues, spéléologues) se succèdent sur les lieux de la catastrophe mais aucun d'eux n'est en mesure d'aller y voir de près, car le sol n'est pas stabilisé et des personnes vivant dans l'environnement du gouffre assurent que *« des craquements sinistres »* se font entendre de temps à autre dans un rayon de 70 mètres. Voilà qui corrobore le jugement du *spécialiste en géologie* M. Tapoul pour qui *« le phénomène est en cours de réalisation »*... Les cinq propriétaires riverains, et plus particulièrement l'un d'entre eux dont la résidence secondaire n'est qu'à 4 mètres du bord de ce trou, s'inquiètent d'autant plus qu'ils ont appris que *« cette affaire est privée puisque se déroulant sur leurs terrains »*. La responsabilité de la municipalité et de l'autorité de tutelle n'est donc pas engagée. Mieux, ce sont ces propriétaires qui sont responsables des accidents qui pourraient survenir du fait de la curiosité des très nombreux touristes affluant sur les lieux. C'est à eux que reviennent également l'initiative et les frais d'un éventuel pontage pour détourner le ruisseau et suspendre le phénomène d'érosion.

Pour obtenir au moins une indemnisation par leurs assurances, ces propriétaires ont décidé de se regrouper en comité de défense, et demandent qu'un arrêté déclare le glissement de terrain *« catastrophe naturelle »*. Ce à quoi le maire répond : *« Pour que la zone soit déclarée sinistrée, il faudrait que la maison qui se trouve au bord du gouffre soit abîmée. Or elle n'a pas la moindre lézarde... »* Mais au train où vont les choses, on peut s'attendre que cette habitation soit touchée. *« Pas sûr*, explique un vieux du village. *Ici, c'est un gruyère. Des grottes, on en trouve partout, sous chaque motte. Il y a cent cinquante ans, un peu plus bas, on a eu deux effondrements gigantesques pendant le foulage. Bêtes et gens ont péri. L'eau a monté et aujourd'hui on y trouve les deux étangs... L'un avec des poissons, et l'autre sans... »*

A Tourrettes, on veut rester résolument optimiste. Y compris à la mairie, où Mme le maire estime que *« cette catastrophe trouvera bien une issue. » « En tout cas*, ajoute-t-elle, *elle nous permettra sans doute de faire la preuve qu'il y a sous la grande plaine de Fayence une grande nappe d'eau souterraine. On pourra faire des forages et contrairement aux allégations de la direction de l'équipement, il sera possible de pourvoir entièrement à l'arrosage de notre golf qui doit compter parmi les plus beaux d'Europe. »*

JOSÉ LENZINI.

Une rivière de pétrole à Pittsburg

La Monongahela, rivière américaine coulant près de Pittsburg, sur la côte est des Etats-Unis, n'est plus qu'un fleuve d'hydrocarbures. Un mélange de gazole et d'essence la pollue sur 25 kilomètres. Pour une raison encore inconnue, deux réservoirs de carburant situés à proximité de ses berges se sont fissurés samedi 2 janvier, laissant échapper selon diverses estimations, entre 7 millions et 13 millions de litres de liquide. Malgré le gel sévissant dans la région, la garde nationale a dû, de crainte d'une éventuelle explosion du mélange, faire évacuer mille deux cents riverains. Bien entendu, la rivière a été interdite à la navigation. Mais on craint maintenant que la pollution de la Monongahela et des nappes souterraines ne prive d'eau potable une partie de la population de Pittsburg.

REPÈRES

Archéologie

L'or de Byzance

Quatre cents pièces d'or, datant de l'époque (395-642) pendant laquelle l'Egypte fit partie de l'Empire byzantin, viennent d'être trouvées dans les ruines d'un monastère chrétien copte situé à Sohag (ville de la rive gauche du Nil, à quelque 500 kilomètres au sud du Caire). Les pièces d'or (220 de grand format, 180 de petit format) sont frappées, pour la plupart, à l'effigie des empereurs Phocas (602-610) et Héraclius 1er (610-641), c'est-à-dire les derniers à avoir eu l'Egypte parmi leurs provinces. — *(AFP.)*

Couples mixtes

Retour des enfants franco-algériens

Les quarante-quatre enfants de couples franco-algériens séparés, venus passer en France les vacances de Noël (*le Monde* des 18 et 26 décembre) auprès de leur mère, sont repartis comme convenu pendant le week-end auprès de leur père en Algérie. Lors du départ, Mme Annie Sugier, porte-parole du collectif de solidarité aux mères des enfants enlevés, a souhaité à nouveau *« que ces séjours deviennent une institution concrétisée par une convention signée entre la France et l'Algérie »*.

Sécurité routière

Plus d'alcool à la pompe

Les stations-service de Rennes n'ont désormais plus le droit de vendre de l'alcool la nuit, entre 21 heures et 6 heures, à la suite d'un arrêté municipal signé à la veille des fêtes par M. Edmond Hervé, maire (PS) de la ville. Depuis plusieurs mois, quatre stations de l'agglomération rennaise avaient diversifié leurs activités en proposant à leur clientèle nocturne un rayon alimentaire pourvu en alcools de toutes sortes. A la mairie de Rennes, on *affirme que l'apparition de ces « services »* supplémentaires a coïncidé avec une recrudescence de la délinquance nocturne.

SIDA

Ripostes allemandes

Le *Neues Deutschland*, le quotidien du parti communiste est-allemand, a annoncé le samedi 2 janvier que désormais les citoyens est-allemands qui se rendent en URSS devront apporter la preuve qu'ils ne sont pas infectés par le virus du SIDA. Cette disposition sera également imposée aux étrangers souhaitant séjourner en RDA pour une longue période.

En RFA, la municipalité chrétienne-démocrate de Francfort a annoncé qu'elle procéderait à *« l'internement pour traitement sous surveillance médicale »* de huit femmes et de deux hommes, tous prostitués et séropositifs, qui n'ont pas cessé leur activité en dépit des interdictions administratives qui leur avaient été notifiées. Toujours à Francfort, un arrêté municipal doit interdire à l'été 1988 la prostitution dans le fameux quartier chaud de la gare.

D'autre part, le docteur Michael Koch, spécialiste du SIDA et conseiller auprès du ministère régional de la santé de Bavière, a déclaré que l'internement des personnes séropositives doit être sérieusement envisagé. *« D'aucuns proposeront de régler la question en internant les séropositifs dans des cliniques spécialisées, d'autres suggéreront l'emprisonnement. J'ignore quelle solution sera en définitive choisie »*, a dit le docteur Koch, se prononçant par ailleurs pour un dépistage systématique du SIDA chez les femmes enceintes. — *(AFP, AP.)*

Sciences

L'ozone en baisse

La quantité d'ozone présent dans la haute atmosphère a diminué de 1979 à 1986, non seulement au-dessus de l'Antarctique, où la baisse est particulièrement sensible pendant chaque mois d'octobre, mais encore sur l'ensemble des zones tempérées et arctiques. Tel est le résultat d'une étude menée par le docteur Kenneth Bowman de l'université de l'Illinois. La couche d'ozone joue un rôle essentiel car elle protège la planète des rayons ultra-violets émis par le soleil et dangereux pour la matière vivante. Certains spécialistes attribuent cette diminution de l'ozone aux chloro-fluorocarbones utilisés notamment dans la réfrigération et les bombes à aérosols. D'autres incriminent plutôt les cycles de l'activité solaire. — *(AFP).*

Un satellite iranien sur Ariane ?

L'Iran ferait lancer, dans un avenir proche, par la fusée Ariane un satellite de télécommunications iranien. C'est ce qu'a déclaré, samedi 2 janvier, le ministre iranien des postes et télécommunications, M. Mohamad Gharazi dans une interview accordée au quotidien iranien de langue anglaise *Kayhan International*. Il a ajouté que le coût du développement de ce projet s'élèverait à 600 millions de dollars. Ce satellite, qui sera construit par les Iraniens, portera le nom de Zohreb et permettra, selon M. Gharazi, la mise en place de nouvelles liaisons téléphoniques et la retransmission de programmes de télévision. Selon les Iraniens, il devrait être mis sur orbite par Ariane pour une somme de 45 millions de dollars.

Interrogée sur ces déclarations, la société de droit français Arianespace, au sein de laquelle sont représentés les intérêts de cinquante actionnaires appartenant à onze pays, a fait savoir qu' *« aucun contrat n'avait été à ce jour signé »* avec Téhéran. Il n'en reste pas moins vrai que *« des contacts »* ont été effectivement pris il y a quelque temps par l'Iran avec Arianespace, mais qu'*« aucune négociation n'est en cours »* sur cette affaire.

HIFI :
21 PAIRES D'ENCEINTES AU BANC D'ESSAI
SCIENCE & VIE

(Publicité)

POUR LE RESPECT DU DROIT D'ASILE
APPEL
DE LA COMMISSION DE SAUVEGARDE DU DROIT D'ASILE

Après l'expulsion brutale des réfugiés iraniens et kurdes turcs, notre inquiétude était déjà vive devant l'utilisation manifestement abusive de la procédure d'expulsion selon l'urgence absolue.

En l'absence de réelles justifications, il est maintenant établi que ces mesures prises aux dépens de réfugiés reconnus constituent une violation de fait et de droit des engagements de la France et de la convention de Genève.

Aujourd'hui, la vie des personnes expulsées est en danger. Leur grève de la faim traduit leur protestation, et surtout leur désespoir.

Afin que ne s'aggravent pas encore les conséquences déjà très dommageables, à tous égards, des expulsions du 8 décembre 1987, nous lançons un appel solennel au gouvernement français pour qu'il permette au plus vite le retour en France de tous les intéressés.

Nuri ALBALA, Brigitte APPIA, Guy AURENCHE, Claude AUSSEL.

Charles BALANT, Madeleine BAROT, Maurice BARTH, André BASILE, Michèle BEAUVILLARD, Jean-Michel BELORGEY, Bernard BERGER, David BERLY, François BERTHOUT, Michel BONTE, Stéphane BOUCHARENC, François BOURDILLON, Claude BOURDET, Christian BOURGUET, Pierre BOURQUIN, Carlos BRAVO, Denise BRILLE, Marc BRUNSCHWEILER, Laurent BRUTUS, Gabrielle BUISSON-TOUBOUL, Véronique BUSSON-LANDOS.

André CAMUS, Geneviève CAMUS-JACQUES, Marie CARDINAL, Dorothée CAZALIS, Yvette CHAIX, Gérard CHALIAND, Jeanne CHAMPION, Jacques CHATAGNER, François CHAUMETTE, Jean CHAVANES, François CHERON, Jean CHESNEAUX, Marie-Josée CHOMBARD de LAUWE, Paul-Henri CHOMBARD de LAUWE, Jean-Pierre CHOQUET, Jean CHOQUET, Jean-Paul CLAVERIE, Jean-Pierre COLIN, Antoine COMTE, Loïc COTTINEAU.

Gilberte DEBOIVIEUX, Jacques DEBU-BRIDEL, Gilles DELEUZE, François DELLA SUDDA, Christian DELORME, Mireille DEREZ, Geneviève DEVEZE, Emile DITUZOLELE-LUZAYADIO, Nicole DOCKES.

François DOUBIN, Jean DRESCH, Nicole DREYFUS, Colette DREYFUS-BRISAC, Jean-Claude DREYFUS-BRISAC, Marie DUFLO, Henri DUPIN.

Claire ETCHERELLI, Raymonde ETIENNE.

Michel FAUCON, Jean-Pierre FAYE, Jean-Jacques de FELICE, Jean FERRAT, Jean-Claude FILLAUX, Olga FINCK, Jacqueline FOUCHIER, Anne-Marie FRANCHI, Jean-Claude FRATIN, Gérard FROMANGER.

Marianne GADJOS-TOROK, Jacques GAILLOT, Hélène GAUTHIER, Pierre GAYRAL, Susanne GEORGE, François GEZE, Jeanne GLOCOWSKA, Hélène GORIELY, François GREMY, Maurice GRIMAUD, Félix GUATTARI, GUILLEVIC.

Julia HARMELLE, Claire HATZFELD, Adeline HAZAN, Stéphane HESSEL, Jean-Claude HIERLE, Georges HOURDIN.

Bertrand d'ILLIERS, Michel IOGNAT-PRAT.

François JACOB, Daniel JACOBY, Michel JAMES, André JANTET, Jean-Paul JEAN, Philippe JOBET, Germaine JOINET, Yves JOUFFA, François JULIEN-LAFERRIERE.

Sarah KESCHNER, Hayet KOUATI.

Jean LACOUTURE, Simone LACOUTURE, Bernard LANGLOIS, Jean-Jacques LEBEL, Henri LECLERC, Guy LE LEOUANNIC, Jean-Marie LEQUIN, Roger LERAY, Albert LEVY, François LIOT, Françoise LIOT, Charles LORIANT, Jean-Claude LUQUIN.

Henri MADELIN, Bertrand MAIN, Georges MAMAN, Noël MAMERE, Annie MARLOIS, Guy MARLOIS, Christine MARTINEAU, Lucie MASBRENIER, Dr MEGARD, Marie-Claire MENDES FRANCE, Robert MERLE D'AUBIGNE, Gérard MILLET, Juliette MINCE, Alexandre MINKOWSKI, George MONTARON, Daniel MONTEUX, Michel MOREAU, Michel MORINEAU, Jean-Baptiste MULEMBA-MAKUBI.

Yves NAVARRE, Phat NGUYEN, Henri NOGUERES.

Pierre PAPON, Joseph PARAIS, George PAU LANGEVIN, Gilles PERRAULT, Bernard PICINBONO, Claude PIEPLU, Christiane PIERDET, Gilles PIKUOUS.

Madeleine REBÉRIOUX, Jean-Louis ROLLOT, Lise RONSIN, Alain RUELLAN.

François SAMUT, Antoine SANGUINETTI, Alain SCHIFFRES, Françoise SELIGMANN, Maurice SEVENO, Yannick SIMBRON, Yves SIMON, Gérard SOULIER, Romaric SULGER-BUEL.

Henriette TAVIANI, Philippe TEXIER, Louis THEPOT, Sylvette THIRIONNET, Frédéric TIBERGHIEN, Sylvie TOPALOFF, Pierre TOULAT, Michel TUBIANA.

Robert VERDIER, Claude VERREL, Pedro VIANNA, Jean VIRARD, Béatrice VOSS.

Antoine WAECHTER, Michel WAGNER, Bernard WALLON, Jehan de WANGEN, Gérold de WANGEN, Sylvianne de WANGEN, Régis WAQUET, Lise WEILL, Jacqueline WESTERCAMP.

Fred ZELLER.

SOUTENEZ CETTE CAMPAGNE EN ADRESSANT VOS DONS ET SIGNATURES A LA COMMISSION DE SAUVEGARDE DU DROIT D'ASILE C/o FRANCE TERRE D'ASILE, 4-6, passage Louis-Philippe, 75011 PARIS

(Publicité)

Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en
FONDS DE COMMERCE boutiques, bureaux, locaux commerciaux
alimentation, cafés, librairies, comm. divers, gérances
Tous les lundis, dans le journal spécialisé depuis 42 ans "LES ANNONCES"
En Vente Partout 5,00 F et 36, rue de Malte, 75011 PARIS. TEL. (1) 48.05.38.30

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

TIMBRES ET COLLECTIONS

Pour découvrir et tout savoir sur la philatélie

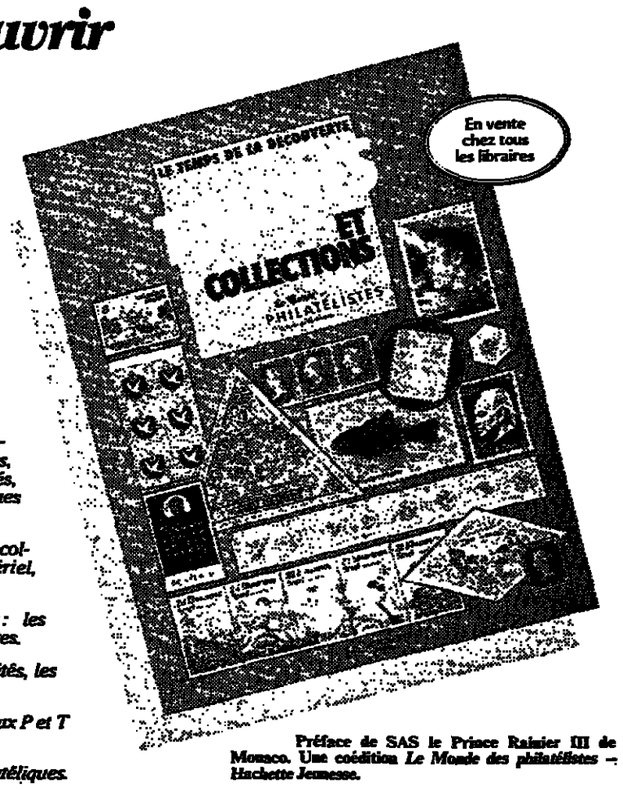

- Connaître toutes les formes de timbres et d'oblitérations : série courante, commémoratifs, roulettes, carnets, blocs-feuillets perforés...
- Que collectionner : les timbres classiques, modernes, thématiques, neufs, oblitérés, dentelés ou non, les marques postales.
- Comment commencer une collection ? Avec quel matériel, selon quelle méthode ?
- Acheter, vendre, échanger : les clubs, les négociants, les ventes.
- Le coin de l'expert : les variétés, les faux.
- L'histoire de la Poste jusqu'aux P et T modernes.
- Un glossaire des termes philatéliques.

Préface de SAS le Prince Rainier III de Monaco. Une coédition *Le Monde des philatélistes* – Hachette Jeunesse.

UN OUVRAGE CONÇU ET RÉALISÉ PAR L'ÉQUIPE DU *MONDE DES PHILATÉLISTES*. UN VOLUME INDISPENSABLE AUX COLLECTIONNEURS CHEVRONNÉS, COMME AUX DÉBUTANTS.

VOLUME CARTONNÉ. 22,5 x 29 CM. 96 PAGES ENTIÈREMENT EN COULEURS. 110 F.

TIMBRES ET COLLECTIONS

NOM ..... PRÉNOM .....
ADRESSE .....
CODE POSTAL ..... VILLE .....
Nombre d'exemplaires ..... x 120 F (Frais d'expédition inclus) TOTAL .....
Bulletin à renvoyer au Journal le Monde, service de la vente au numéro, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Culture

CINÉMA

« Gardens of Stone », de Francis F. Coppola

Le chant du souvenir

Dans son film Gardens of Stone, *qui sort en France le 6 janvier, Francis F. Coppola retrouve le décor de la vie militaire et de la guerre, et son interprète James Caan, qui fait un retour éclatant après des années de silence.*

© 1987 TRI-STAR PICTURES INC.

De face, le sergent Clell Hazard (James Caan)

Au cimetière national d'Arlington, en Virginie, sur le Potomac (Washington se trouve de l'autre côté du fleuve), reposent les héros des deux guerres mondiales et les combattants du Vietnam. C'est un cimetière d'élite, qui a son régiment porte-drapeau, la « Vieille Garde ».

Au début du film, en 1969, y ont lieu les obsèques solennelles de Jackie Willow, jeune soldat, fils de sergent qui voulait se battre au Vietnam et y est mort. Sa veuve Rachel (Mary Stuart Masterson) est là, avec ses parents, et les amis. Pendant le rituel de la cérémonie funèbre, le sergent Clell Hazard (James Caan), qui fut l'instructeur, ou plutôt le mentor de Jackie, pense à lui, vivant, à leurs rapports, à tout ce qui s'est passé.

Dans la beauté, le calme, la sérénité d'un immense champ de repos où les arbres et la verdure semblent rendre hommage aux rangées de tombes de pierre blanche, les séquences d'ouverture, très émouvantes, présentent l'armée d'Arlington comme une famille dans un sanctuaire. (Le film est tiré d'un roman de Nicholas Proffitt, qui servit trois ans dans la Vieille Garde et fut correspondant de guerre au Vietnam.)

On pourrait croire à une œuvre officielle – les corps militaires y ont prêté leur concours, elle est dédiée au 3e régiment d'infanterie américaine de Fort-Myer – si la remontée dans le temps ne précisait pas assez vite les détails d'une aventure personnelle dont on sait déjà qu'elle s'est mal terminée.

Lorsque Jackie Willow (D.B. Sweeney) arrive à Fort-Myer, c'est un idéaliste tout gonflé de certitudes, pas très sympathique à vrai dire dans son admiration pour les principes militaires. Il se comporte comme un personnage édifiant. Il a bien des choses à apprendre. Clell Hazard et son meilleur ami, le sergent-major noir « Goody » Nelson (James Earl Jones), vont l'aider, le façonner, lui apprendre à réfléchir.

Sans abandonner le thème de l'armée-famille, Coppola s'attache essentiellement aux liens personnels affectifs, aux sentiments, à la sensibilité. Clell Hazard, militaire de carrière qui est allé deux fois au Vietnam, ne croit plus à la nécessité de cette guerre, mais il sollicite pourtant – et en vain – un poste d'instructeur sur place, pour préparer les jeunes soldats à la lutte, essayer de les préserver. Rongeant son frein à Fort-Myer, il reporte sur Jackie une sorte d'instinct paternel qui n'a rien à voir avec la camaraderie bourrue de la garnison, où la virilité s'exprime souvent par un langage et des manières de corps de garde.

Une concordance parfaite

Pour son retour à l'écran, James Caan, avec sa maturité, sa force de séduction intacte, incarne d'une façon prodigieuse la psychologie et l'humanité d'un être très complexe. Il y a une concordance parfaite entre son jeu et les intentions, d'une mise en scène narrative « classique ». Depuis l'épopée d'*Apocalypse now*, Coppola a considérablement changé, dans sa conception du cinéma. Retrouvant James Caan, qui fut un de ses interprètes d'élection, on dirait qu'il en fait, au cœur du film, son porte-parole, la projection de lui-même.

C'est à partir de Clell Hazard que s'organisent le récit et les rapports intenses des personnages. « Goody » Nelson partage les points de vue de Clell, mais il n'a pas de conflit intérieur, et sa compagne Betty Rae (Lonette McKee) assure son équilibre. L'amour de Clell Hazard pour Samantha Davis (Angelia Huston, surprenante elle aussi par la complexité), journaliste politique très engagée dans le pacifisme, leur liaison parfois tumultueuse, aiguisent en quelque sorte les problèmes historiques et les problèmes vitaux d'une société oscillant entre les meilleures traditions militaires américaines et le doute généré par l'intervention au Vietnam.

Aucun didactisme là-dedans. Ces gens existent, les femmes à égalité des hommes, et ce n'est pas l'une des moindres qualités d'un film qui, sur une reconstitution authentique de Fort-Myer et d'Arlington, décrit avec une extrême finesse les façons de vivre, d'aimer, de se réaliser (les retrouvailels de Jackie et Rebecca, leur mariage contre la volonté du père de celle-ci) dans un contexte instable.

Quand la mort est au bout du chemin pour le jeune homme, qui, sur le terrain de la guerre, a découvert la vérité, il ne reste plus aux survivants qu'à communier dans le chant du souvenir, en se serrant les coudes. Ce chant du souvenir s'exprime avec une grande pudeur, une grande tendresse, la reprise des obsèques à la fin du film. Les « *jardins de pierre* » semblent dire, alors, que la vie doit continuer, malgré la perte des illusions, et même si l'on n'oublie pas.

JACQUES SICLIER.

« L'âge de Monsieur est avancé » de Pierre Etaix

Sur une scène de théâtre, dans le décor d'un cabinet de travail cossu, un homme d'une soixantaine d'années, qui veut en paraître cinquante, écrit une pièce, rien d'autre que celle qu'il est en train de jouer sous nos yeux. Quelques interventions de son régisseur et la présence d'une femme aimée à l'identité ambiguë tiennent lieu d'intrigue. Mais le verbe de l'auteur se fait insistant pour discuter avec esprit des paradoxes de l'amour, de la fidélité et de la vérité.

C'est une vraie pièce de Pierre Etaix, créée à Paris pendant la saison 1985-1986 (elle était jouée par François Périer, Caroline Cellier et Bernard Haller), elle eut du succès. Pierre Etaix l'a filmée pour la télévision et s'est attribué le rôle de l'auteur. Il pensait, très évidemment, à la personnalité de Sacha Guitry dont le narcissisme légendaire est parfaitement reconnaissable, repris ici à son compte par le scénariste-metteur en scène-interprète. Jeu de miroirs bien « intello » dans une pièce essentiellement tributaire du Boulevard. Mais, face à un Pierre Etaix métamorphosé, Nicole Calfan est délicieuse et Jean Carmet ne se départit pas d'une autorité tranquille.

Quelques trucages veulent faire penser à Méliès : nous revoici au cinéma. Coulisses et spectateurs, filmés de l'autre côté de la rampe sont aussi du spectacle.

Cet exercice de style, assorti d'effets vidéo, a été diffusé sur FR 3, le soir du 25 décembre. On y trouvait un certain charme sous un peu d'ennui. Le sortir en salle, à peine une semaine plus tard, est une gageure, d'autant qu'à ces trois personnages sied davantage l'intimité du petit écran. Dans un an peut-être, et encore...

J.S.

Mort du cinéaste cubain Manuel Octavio Gomez...

Le cinéaste Manuel Octavio Gomez, l'un des fondateurs de l'Institut cubain de l'industrie et de l'art cinématographique (ICAIC) réalisateur de documentaires puis de films devenus classiques (*la Prima carga al machete*, 1969, *la Tierra y el cielo*, 1976) vient de mourir à La Havane d'une crise cardiaque. Il était âgé de cinquante-quatre ans et venait d'achever *Gallego*, d'après le roman de Miguel Barnet, la vie d'un émigrant espagnol à Cuba.

...et du styliste britannique Bill Gibb

Le styliste écossais Bill Gibb – qui a dessiné des robes pour Joan Collins et Elisabeth Taylor – est mort le 2 janvier dans un hôpital de Londres où il était entré au mois de mars, date à laquelle il a été opéré d'un cancer de l'intestin.

Rencontre avec James Caan

Dans la jungle du nouvel Hollywood

On l'a vu faisant l'amour avec brutalité contre une porte pendant un mariage italien chez *le Parrain* ; prenant une vache au lasso dans *Un autre homme, une autre chance*, de Claude Lelouch ; il était la brute, la bête, Macho-la-Cogne, casque noir et gants cloutés dans le *Rolleball*, de Norman Jewison : une carrure de rugbyman, des yeux aussi bleus que ceux de Newman, des cheveux crépus serrés. Et des cicatrices.

Il habite une sorte de ranch en plein Bel-Air, la zone la plus chic de Beverly Hills, dans un décor d'art indien et cow-boy avec, dehors, une cascade miniature. L'homme est moins grand qu'on ne l'imagine, mais il a les épaules larges et le physique exubérant, toujours au bord de l'explosion.

Bébé, il avait l'air d'un ange et posait pour les magazines. Il est né le 26 mars 1940, à Sunnyside, Queens, dans la banlieue de New-York. Sa première éducation physique fut de transporter des carcasses de bœuf à 5 heures du matin pour son père, qui travaille dans le marché en gros de la viande. Queens n'est guère propice à l'épanouissement des sensibilités. James Caan vit dans la rue, joue les chefs de gang. Le sport lui permet de ne pas devenir un voyou professionnel. *« Je suis devenu acteur après avoir essayé tout le reste, basket, football, bagarre dans la rue, maître-nageur sur les plages, directeur des sports dans un camp de vacances... C'est là que j'ai découvert les plaisirs pervers de la comédie. »*

La guerre ? *« J'ai grandi à New-York. Ça ne vous suffit pas, comme champ de bataille ? Pour être très honnête, je ne suis pas un animal politique. Encore moins en 65, 66, 67. Je venais de m'installer à Los Angeles, j'essayais de décrocher du boulot. J'avais vingt-cinq ans, j'étais marié, j'avais un enfant, je bénéficiais donc d'une dispense spéciale : je ne pouvais être mobilisé qu'en cas d'urgence extrême, en cas d'invasion ou de menace d'invasion des Etats-Unis... J'ai eu de la chance, j'ai évité la Corée et le Vietnam. »*

Il se souvient encore de son premier grand rôle, dans *Lady in a Cage* (1964). Olivia de Havilland, invalide, y était prise au piège dans son ascenceur et « taquinée » par un gang de voyous dirigé par James Caan. *« C'était horrible. J'en faisais des tonnes et j'étais malheureux comme les pierres... Je suis allé au zoo, et j'ai vu un curieux singe dans une cage qui faisait les cent pas puis piquait une colère tout en gardant visage de marbre. Je l'ai observé pendant deux heures. Il a pris une carotte que lui offrait une passante, en a mangé un morceau puis a jeté le reste. C'est là-dessus que j'ai travaillé son interprétation. Sur le morceau de carotte rejeté. »*

Adolescent, il fait un court séjour dans une académie militaire, à l'instar de Francis Coppola, qui en ressort à jamais fasciné par l'univers clos et ritualisé de la vie militaire. Comme dans *le Parrain*, les thèmes de *Jardins de pierre* sont l'importance des liens familiaux, le rite, l'honneur, la tradition, la loyauté.

« Le 3e d'infanterie correspond à la garde patricienne des Romains. Aujourd'hui, c'est la garde présidentielle. Même la façon de marcher y est différente. C'est supposé être un corps d'élite, ils ne donnent que dans la parade. Ils sont tous très beaux, mesurent tous plus de 1,80 mètre : le public doit les percevoir comme emblématiques. Difficile pour certains d'entre eux d'accepter ça pendant qu'ailleurs la guerre fait rage. Les officiers, les sergents, eux, sont des soldats de haut rang, bardés de médailles. Prendre en charge le 3e d'infanterie est une sorte de promotion, de récompense.

» Le héros de Gardens of Stone *n'a aucune envie de repartir à la guerre. Il a déjà fait deux, trois ou quatre tours d'active, il a un passé glorieux, il a sauvé son peloton sans en faire une affaire d'Etat. Il n'a donc surtout pas envie de voir encore une recrue, un autre gamin, se faire stupidement descendre. Or, à tort ou à raison, ils vont tous y aller, ces gamins. Il se dit donc : si je peux les entraîner, avec la connaissance que j'ai du terrain, je risque de sauver au moins une vie ou deux.*

» Que ce soit la guerre du Vietnam, la deuxième guerre mondiale, celle du Péloponnèse ou les guerres babyloniennes, la situation est classique, c'est le rapport entre un père et son fils, entre un gladiateur et son pupille, entre samourai et disciple, entre un sergent et un troufion. »

4 millions de dollars : il refuse

Ou entre un père cinéaste et son fils apprenti metteur en scène. Le sujet de *Jardins de pierre* a trouvé un écho douloureux dans la vie de Francis Coppola. Quinze jours après le début du tournage, son fils Giancarlo mourait dans un accident de navigation. Il était assistant metteur en scène, son père lui apprenait le métier. Depuis, Francis Coppola refuse de parler du film.

La carrière de James Caan est jalonnée par les films de Coppola. En 1968, ils se rencontrent sur le tournage des *Gens de la pluie*. Des années plus tard, quand Coppola fait *Conversations secrètes* (avec Gene Hackman et Robert Duvall), Caan se faufile sur le plateau, se met une moustache et se glisse parmi les figurants. *« Nous avons toujours été amis. Bien sûr, il y a des choses qu'il m'a demandé de faire et que je n'ai pas faites... »* Ainsi *Apocalypse Now*.

« John Milius avait écrit le scénario et, bien avant que le projet aboutisse, me l'avait passé en me disant : « Ce n'est qu'un premier jet, dis-moi ce que tu en penses, ça parle de guerre mais c'est assez rigolo... » Francis a, comme d'habitude, tenté un coup de poker. « Lis et dis-moi quel rôle tu veux. » Il était certain que je choisirais le personnage central. Eh bien non, c'est l'autre qui m'intéressait, qui s'appelait à ce moment-là King Carnage, le personnage que joue Robert Duvall. « J'aime l'odeur du napalm au petit matin ». Dans le scénario original, c'était encore plus énorme. C'est donc le rôle que j'avais choisi.

» Là-dessus, Francis me dit : « Aie ! je l'ai offert à Gene Hackman », qui ne l'a pas fait non plus. J'étais furieux ! Le ton a monté. Pour corser le tout, Francis vient nous voir, Robert Duvall et moi, pendant la mise en place de la production, pour nous demander de travailler au cachet minimum. « Euh..., Francis, on aimerait bien nous aussi nous faire un peu d'argent. » Et il répond, superbe : « c'est que moi, je fais des choses utiles avec mon argent. »

» A l'époque, il voulait créer une véritable compagnie d'acteurs, d'auteurs, de réalisateurs... En fait, il aurait rêvé d'être le patron des Artistes associés. Apocalypse *a mis fin au rêve... Ce qui n'empêche pas que Francis soit à nos yeux le meilleur réalisateur américain. »*

Tout comme Coppola, Caan a fait des films qu'il n'aurait peut-être pas dû faire. Pire : il en a refusé qui auraient bien servi sa carrière. Ainsi : *Superman*. Caan refuse. Les producteurs insistent, lui font une offre confortable. Caan refuse encore. Ils montent jusqu'à 4 millions de dollars. Il refuse toujours. Brando l'appelle, le traite d'imbécile, lui dit que le film sera un triomphe et qu'une somme pareille, ça ne se laisse pas passer. Caan finit par dévoiler ses raisons réelles : *« Je ne veux pas porter un costume pareil. »* De même, il était le premier choix de Robert Benton pour *Kramer contre Kramer*. Mais Caan trouvait le projet terriblement bourgeois. On lui offre également *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. Sa réponse : trop bavard, pas assez visuel.

Comme Coppola encore et presque en même temps, James Caan, après ses débuts dans la mise en scène, connaît une période noire, deuils, maladies... et sur un plan professionnel, allergie au nouvel Hollywood. *« Vous passez un examen devant un conglomérat, un holding, une assemblée d'actionnaires... C'est difficile de défendre les droits de l'imagination devant quelqu'un qui réagit comme un vendeur de chaussures. J'ai entendu un exécutif de studio dire : « Je les ferai ramper à quatre pattes sur leurs articulations. » Et de quel droit ? Parce que cette semaine-là, il est directeur de studio.*

» En fait, j'avais pris une sorte de retraite, attendant que quelque chose m'intéresse. Je n'avais aucun désir de me retrouver sur un plateau. Et puis tout s'est dégradé, je me suis retrouvé sans un sou ; il a fallu que je me remette au travail, et dans cette ville, cela n'a pas été facile. Avec des cadres supérieurs qui se prennent pour Howard Hughes et qui sont persuadés que vous avez passé les cinq dernières années dans votre chambre à vous shooter à l'héro.

» Le drame à Hollywood, c'est qu'ils ne savent rien de ce qui se passe en dehors de leur petit périmètre. Vous pouvez faire un tabac d'enfer à Broadway, jouer à bureaux fermés pendant trois ans, remporter tous les tonies, les obies et toutes les récompenses sur la place, ils auront l'impression que vous êtes morts. Il fait du théâtre à New-York ? Pauvre Jimmy, il est donc toujours au chômage.

» Oui, j'ai été un peu amer. Parce que je suis revenu non pas par envie, mais par besoin... J'ai tenu le coup, j'ai fait des navets... Maintenant, je me sens beaucoup mieux. Parce que je pense avoir fourni un boulot assez bon pour que les gens se disent : « Tiens, il sait encore jouer la comédie, celui-là ! ». Si le film fait de l'argent, j'aurai un talent fou ; s'il n'en fait pas, je serai nul. Le critère ultime, c'est le nombre de spectateurs qui viennent s'asseoir dans un fauteuil à 7 dollars pour vous voir. »

Propos recueillis par
HENRI BÉHAR.

L'AMERICAN CENTER
a déménagé
et continue
ses cours d'américain
ses professeurs :
RICK, MARYANNE, MARK
GARY, RICHARD, CLAUDIA
EDWARD, CARY et DOMINGO
vous attendent
à partir du 4 janvier
pour vous apprendre à parler
leur langue et à comprendre
leur culture
INSCRIPTIONS
du 30 novembre au 19 décembre
et du 4 janvier au 9 janvier
1, place de l'Odéon
75006 PARIS. Tél. : 46-33-18-52
● sessions trimestrielles
● sessions intensives
● préparation au T.O.E.F.L.
● teacher training course
● F.P.C.

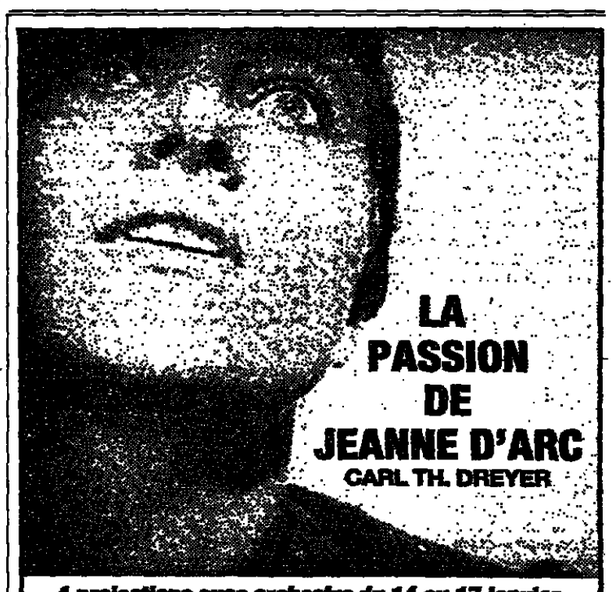

4 projections avec orchestre du 14 au 17 janvier
Copie reconstituée par la Cinémathèque Française
Création d'une musique originale de Arnaud Petit
par l'Ensemble InterContemporain, direction Mark Foster
Réalisation Ircam
Une coproduction La Cinémathèque Française, Ircam-Centre Georges Pompidou
Ensemble InterContemporain, Nanterre-Amandiers
avec le concours de la Fondation Gan pour le Cinéma,
du Centre National de la Cinématographie et de Gaumont
Nanterre Amandiers
7, avenue Pablo Picasso • 92000 Nanterre Location (1) 47 21 18 81

Culture

MUSIQUES

Les actes du colloque Rameau

Bienheureuse avarice...

En septembre 1983, l'année du tricentenaire, se tenait à Dijon un colloque international organisé par la Société Rameau sur le grand compositeur bourguignon. Les actes viennent seulement d'en être publiés : un gros volume, très vivant, et plus accessible que bien des monuments de ce genre.

Les contributions fort diverses tournent autour de quatre pôles, biographique, musicologique, esthétique, pratique théâtrale, et, comme l'écrit Jérôme de la Gorce, c'est là, avec ceux de Paul-Marie Masson et de Girdlestone, un des ouvrages les plus importants consacrés au musicien, et une source de renseignements précieux, souvent inédits.

Que citer dans ce trésor ? Les recherches de Neal Zaslaw (rédacteur en chef de la nouvelle édition des *Œuvres complètes*) sur les cinquante premières années de la vie du musicien, qui n'en avait rien révélé ni à ses amis ni même à sa femme ; « Rameau et l'esprit de famille », où l'on s'aperçoit qu'il n'a pas été l'Harpagon décrit par Diderot (bien que...) ; les études sur les poètes de *Rameau*, les *structures de ses* livrets, les parodies très nombreuses de ses opéras, la place réduite faite à son œuvre à Paris au dix-neuvième siècle, etc.

Comme symbole de l'ensemble, trop riche pour être résumé par une simple énumération de ses têtes de chapitre, retenons une communication passionnante de Thomas Green, qui se dissimule derrière une modeste enseigne : « Les fragments d'opéras dans la partition autographe de *Zéphyre* ». Il s'agit de bribes manuscrites des *Boréades* (les seules que nous ayons) et de *Zoroastre* qui ont servi de papier brouillon et au revers desquels Rameau a inscrit des corrections de *Zéphyre* collées sur la partition ! Bienheureuse avarice du Bourguignon utilisant ses chutes, qui permettent aujourd'hui aux musicologues, dans une certaine mesure, « *de retracer la pensée musicale du compositeur et de discerner quelques-unes de ses méthodes de travail* ».

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Jean-Philippe Rameau. Actes du colloque international de Dijon (21-24 septembre 1983)*, Ed. Champion-Slatkine (7, quai Malaquais, Paris), avec le concours du CNRS et du ministère de la culture, 606 pages, avec 88 planches d'illustration, 390 F.

Ravel, il y a cinquante ans

Lettres et documents d'époque

Le 28 décembre 1937 mourait Maurice Ravel, il y a donc tout juste cinquante ans. Mais, profitant de ces quatre jours d'avance sur le millésime, c'est depuis un an que l'année Ravel bat son plein, au point que, aujourd'hui, la célébration paraît usée jusqu'à la corde...

Quelques livres méritent cependant de prolonger l'événement, même si l'ouvrage monumental de Marcel Marnat, paru au seuil de cette année, obstrue l'horizon ; on ne retrouvera pas de sitôt une synthèse aussi complète et magistrale (1).

Curieusement, les deux nouvelles publications nous donnent une image un peu pâlie du compositeur, tel qu'on le voyait au moment de sa mort. Ravel est le premier musicien à figurer dans la collection des « Qui êtes-vous ? » des Editions de la Manufacture, où il voisine avec des romanciers, des philosophes, des savants. On a choisi pour le présenter de reproduire *in extenso* un numéro spécial de *la Revue musicale* de décembre 1938...

Ce document d'époque est fort intéressant et offre de précieux témoignages (de Suarès, Honegger, Jankelevitch, Cortot, Migot, Hoérée, Cocteau, Koechlin, M. Long, Jane Bathori, etc.), mais aussi nombre de contributions de circonstance aussi insipides qu'inutiles. On appréciera cependant l'excellente annotation de Marcel Marnat, qui remet bien des choses à leur place, ainsi que la cassette jointe à ce livre, qui renferme quelques interprétations de haute qualité, du temps de Ravel, par Cortot, Straram, Francescatti, Gaubert, Madeleine Grey, etc. (2).

On n'est pas médiocrement étonné de retrouver une grande partie de ce numéro de *la Revue musicale* de 1938 dans le *Ravel* que publie la petite collection de Michel de Maule au format des disques compacts. Mais ce volume réunit aussi des articles écrits par Ravel, d'autres études parues en 1925, et surtout les très beaux textes de Colette, Léon-Paul Fargue, Tristan Klingsor, Roland-Manuel, Hélène Jourdan-Morhange, rassemblés dans le *Ravel et ses familiers* des Editions du Tambourinaire, en 1939, où figure en particulier le premier panorama complet de l'œuvre ravélienne par Emile Vuillermoz, joyau de la critique musicale, qu'on ne pouvait laisser se perdre (3).

Pour compléter le paysage, il reste à attendre le volume des *Lettres et écrits*, réunis par Arbie Orenstein, le grand spécialiste américain de Ravel, qu'annoncent les Editions Flammarion, en espérant une publication aussi complète que possible. Car cette correspondance est savoureuse et émouvante, riche en indications sur l'homme et le musicien, comme en témoignaient le *Ravel au miroir de ses lettres* de René Chalupt, qui fut en 1956 une véritable révélation, ou l'an passé le délicieux volume des *Lettres à Roland-Manuel et à sa famille*, présenté par Jean Roy (4).

J. L.

(1) Marcel Marnat, *Ravel*, « Bibliothèque des grands musiciens », Fayard. 828 pages. 290 F.

(2) *Maurice Ravel, qui êtes-vous ?* présentationet notes de Marcel Marnat, chronologie par Jean Roy, Editions de la Manufacture (13, rue de la Bombarde, Lyon). 492 pages, avec une cassette, 120 F.

(3) *Ravel par lui-même et ses amis*, éd. Michel de Maule, coll. « Silences compacts », 424 pages, 118 F.

(4) Maurice Ravel, *Lettres à Roland-Manuel et à sa famille*, préface et notes de Jean Roy, éd. Calligrammes (18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper), 168 pages, 109 F.

Et aussi...

● **Pierre-Antoine Huré et Claude Knepper, *Liszt en son temps.*** — La biographie de Liszt reste trop souvent entourée de légendes fantaisistes. Cette très riche collection de documents authentiques, réunis autour d'une chronologie précise, offre enfin au public français un instrument de référence (Ed. Hachette, coll. « Pluriel », 660 pages, 52 F).

● **Georges Guillard, *J.-S. Bach et l'orgue.*** — En peu de pages, une excellente synthèse, érudite et sensible, qui se lit avec autant de profit que de plaisir (PUF, coll. « Que sais-je ? », 128 pages, 27 F).

● **Patrick Barbier, *A l'Opéra, au temps de Rossini et de Balzac. Paris 1800-1850.*** — Ce livre pétillant, qui court de l'Opéra aux Italiens, des coulisses à la scène, du Boulevard aux salons, et multiplie les anecdotes savoureuses, est en même temps une histoire précise et fort sérieuse de la vie musicale et de la société sous l'Empire et la Restauration (Ed. Hachette, coll. « la Vie quotidienne », 296 pages, 95 F).

● **Anne Stella-Schic, *Villa-Lobos. Souvenirs de l'Indien blanc.*** — Grande admiratrice du compositeur brésilien, son compatriote, dont elle a enregistré tout l'œuvre pour piano, Anne Stella-Schic évoque des brassées de souvenirs avec autant de charme que d'émotion, et présente à larges traits la production démesurée de Villa-Lobos (plus de mille partitions !). Le portrait captivant d'un musicien torrentiel qui a irrigué son continent comme l'Amazone (Ed. Actes Sud, 216 pages, 120 F).

● **Jean Gourret, *Dictionnaire des cantatrices de l'Opéra de Paris.*** — Les quelque mille cinq cents dames qui ont chanté dans notre Académie nationale de musique depuis trois siècles, jusqu'en 1987, par ordre chronologique d' « entrée en scène », présentées par une notice biographique aussi exacte que possible (dates de naissance pas toujours garanties !) donnent en particulier tous leurs rôles parisiens (Ed. Albatros, 320 pages, 195 F).

La semaine du mélomane

Faute d'exercice pendant les vacances, les oreilles du mélomane lui tombent sur les yeux ; c'est à peine s'il peut lire le programme de la semaine.

Lundi : à 18 h 30, Aldo Ciccolini accompagnera un jeune violoncelliste, Henri Demarquette, dans des sonates de Brahms, Schubert et Debussy au TMP-Chatelet (tél. 42-61-19-83).

Mercredi : récital du pianiste Alain Neveux (œuvres de Schubert et Webern) à l'auditorium 106 de la maison de la Radio-France à 20 h 30. Entrée libre.

Mercredi, jeudi à 20 h 30 et samedi à 16 h 30, Carlo Maria Giulini dirigera la *Messe en si* de Bach avec Barbara Bonney, Jard Van Nes, Keith Lewis, Rodney Gilfry, le choeur et l'orchestre de Paris à la Salle Pleyel. (Tél. : 45-63-07-96.)

Jeudi : *Roméo et Juliette*, de Berlioz, avec Sandra Walker, Frédérick Plantak, Laurence Albert, le NOP et les choeurs de Radio-France, sous la direction de John Nelson, à 20 h 30 au Théâtre des Champs-Elysées. (Tél. : 42-30-15-16.)

Samedi : *Salon romantique* avec Gérard Caussé, Augustin Dumay, Christian Ivaldi, mark marder et Alain Meunier : *Quatuor n° 1*, de Fauré, *Quatuor n° 2* de Dvorak, *Quintette « la Truite »*, de Schubert, au Théâtre des Champs-Elysées. (Tél. : 42-30-15-16.)

A *noter également* sous la rubrique « Vaut le voyage », deux « Arianes à naxos » des plus rares. Le mélodrame de Benda et la cantate de Haydn par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, direction Jean-Claude Malgoire, à l'Idéal Ciné de Tourcoing (Tél. 16-20-26-66-03).

GÉRARD CONDÉ.

ARTS

Wagons-Lits à l'affiche

Invitation au voyage

Cent trente affiches du groupe des Wagons-Lits exposées au Musée de la publicité, c'est un peu une incitation au voyage.

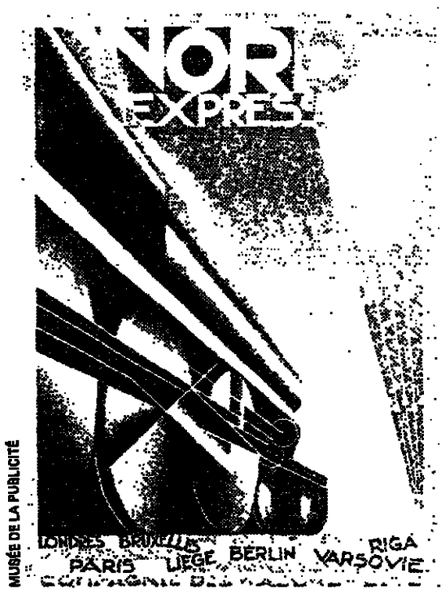

Cassandre, 1927.

« *Je reconnais tous les pays, les yeux fermés, à leur odeur ; je regrette tous les trains au bruit qu'ils font* », écrivait Blaise Cendrars en 1913. A l'heure des grands départs et de la cohue des aéroports, il est parfois bon de laisser le temps défaire ses valises...

De stations thermales en lieux de villégiature, les images du début du siècle promènent le visiteur, le font parfois sourire et souvent l'émeuvent : c'était l'époque où l'on allait réserver ses places au ticket-office de l'Elysée-Palace.

Sur la Riviera, immortalisée par les ateliers d'Hugo Alesi, les étoffes caressent les balcons fleuris, les ombrelles effleurent les quintias. Ailleurs, les indications désarmantes se déploient sur des paysages bucoliques : « *Paris-Zermatt en vingt heures ; le service fonctionne de mai à septembre, mais il peut être prolongé jusqu'à fin octobre si le temps le permet.* »

Véritables outils publicitaires, les affiches vont forger, dès la fin du dix-neuvième siècle, l'image des compagnies de chemin de fer. Ainsi, Paris-Lyon-Méditerranée (PLM) en éditait cinq mille par an. Très vite, on confie aux artistes (Fraipont, Tanconville, Jossot, Willette) le soin de vanter les mérites de ses trains ou de ses hôtels de luxe. Le public ne s'y trompera pas : les premiers marchands d'affiches ouvrent boutiques en 1889.

La composition, parfois tarabiscotée, s'explique par les contraintes. Il faut à la fois faire rêver et donner des indications précises sur les horaires. Bientôt, les mises en scène, les médaillons et les fleurettes vont disparaître. Dans les années 20, un style rigoureux et très critique s'impose avec Cassandre. Son *Etoile du Nord*, comme son *Oiseau bleu*, magnifient la technique, le progrès. La destination, la couleur et les images un peu sucrées (la cocotte chapeautée ou la semeuse d'œillets monégasque de Capiello) s'effacent. Il ne reste plus que les lignes, le mouvement, le plaisir un peu abstrait de l'espace et de la vitesse : c'est une roue de locomotive qui illustre le wagon-bar.

La production de l'époque, dont celle de Roger Broders, joue moins sur la magie des paysages que sur le pouvoir évocateur des noms écrits avec des lettres aussi larges que des rails : « *Marseille, port de l'Afrique du Nord* » ; « *Florence par le train de luxe, Rome-Express* ».

Dans les années 50, la notion de service l'emporte. Savignac fait trotter une petite famille sur la casquette d'un chef de gare. Pour renouer avec la tradition, les Wagons-Lits se sont adressés à cinq peintres (Adami, Arroyo, Monory, Le Gac, Seguin). Le résultat est plutôt décevant. On a l'impression que chacun cherche à défendre ses couleurs de façon très narcissique, plutôt qu'à évoquer un univers et son langage. On dirait que tous font semblant d'oublier que la pub est aussi un art.

LAURENCE BENAIM.

★ *Wagons-Lits à l'affiche*, Musée de la publicité, jusqu'au 18 janvier.

ACTUELLEMENT

FILM FOUR INTERNATIONAL présente
une PRODUCTION ZENITH en association avec WORKING TITLE

EMILY LLOYD TOM BELL

Too Much !!

(WISH YOU WERE HERE !)

écrit et réalisé par
DAVID LELAND

"Des fous rires en rafales."
PARISIEN

"TOO MUCH !! est un beau film... une belle histoire d'amour manqué. Un bloc de tendresse. Quelque chose qui fond dans la bouche".
FIGARO

"TOO MUCH !!... Le vrai cadeau pour les fêtes".
Le Monde

"Emily LLOYD... tout simplement formidable. Entre Lolita et B.B., sa grâce et sa sensualité d'adolescente embrasent tout le film et laissent comme un goût de fleurs sauvages".
STUDIO

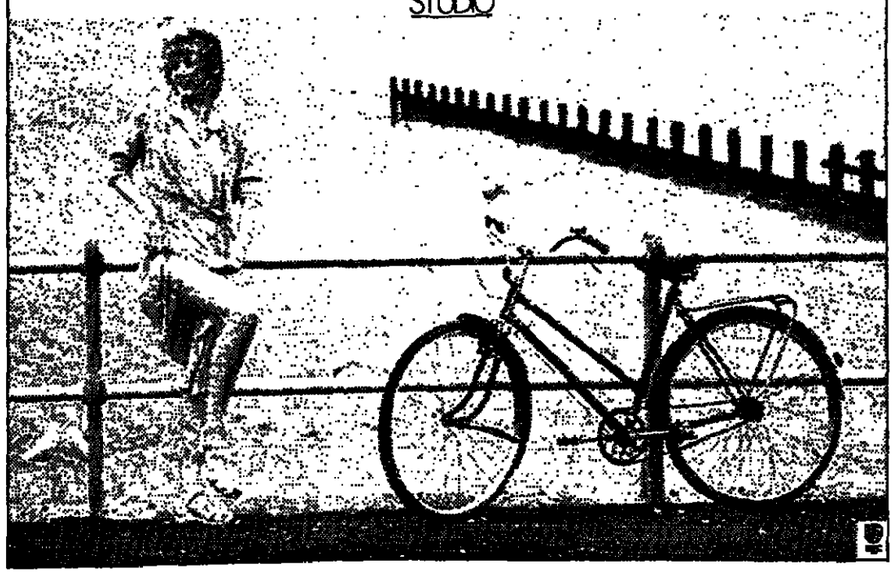

18 h 30
ven. 8 sam. 9 et
du 12 au 16 janv
THÉÂTRE DE LA VILLE • PARIS

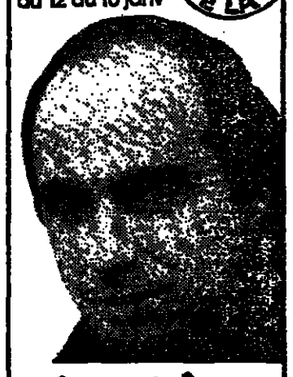

Lluis Llach
Astres création
pour voix, orchestre et choeurs
PRIX 52 F LOC 42742277

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Spectacles

théâtre

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

SPECTACLES NOUVEAUX

DITES-MOI QUE VOUS M'AIMEZ... Carrefour de Différence (43-48-31-82). 21 h.

TONTON ARTHUR. Théâtre de Dix-Heures (48-59-28-79). 18 h 30.

Les salles à Paris

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 19 h 30.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). ◇ La Revue Paris-Gipsy (*Festival d'automne à Paris*) : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Monsieur chasse : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ *Baby Sitting* : 19 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. ◇ Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

SALLE CHOPIN-PLEYEL (45-61-06-30). ◇ Notes en duo, d'après Notes sur Chopin : 21 h.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). ◇ La Légende dorée : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle L. ◇ L'Écume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◇ Marcel Marceau : Pantomimes de style : 20 h 30.

Région parisienne

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). Salle J.-M. Serreau. ◇ Eloge de la pornographie : 20 h 30.

Le music-hall

OLYMPIA (42-61-82-25). La Compagnie créole, 20 h 30.

Comédie musicale

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). A chorus line, jusqu'au 24 janv. 20 h 30 mer., jeu., sam., mar., 16 h sam., 14 h 30 dim., 18 h 30 ven., dim. Comédie musicale créée à Broadway, mise en scène, chor. originale de M. Bennett, livret de J. Kirkwood et N. Dante, mus. de M. Hamlish, paroles des chansons de E. Kleban, dir. chor. (à Paris) de B. Lee. Avec D. McKechnie, M. Hamilton, D. Drake, P. Geraci, B. Bejan, C. Shaur, P. Barry. 265 F, 217 F, 187 F, 64 F et 44 F.

Les concerts

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Aldo Ciccolini et Henri Demarquette, 18 h 30 lun. (piano et violoncelle) Œuvres de Brahms, Schubert et Debussy. 49 F.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
LUNDI
Relâche.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Le Charbonnier (1972, v.o.s.t.f.), de Mohamed Bouamari, 15 h ; la Noire de..., v.f.), de Ousmane Sembene, 17 h ; M. Robison Crusoé (1932, v.o.s.t.f.), de Edward Sutherland, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Hommage à Pierre Braunberger : les Veuves de quinze ans (1966), de Jean Rouch, 14 h 30 ; Don Quichotte (1957), de Georg-Wilhelm Pabst, 14 h 30 ; le Petit Café (1963), de François Reichenbach, 17 h 30 ; Une fille et des fusils (1964), de Claude Lelouch, 17 h 30 ; le Chemin de Damas (1986), de Patrice Barletta, 20 h 30 ; Avec André Gide (1951), de Marc Allégret, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Lundi 4 janvier

AU REVOIR LES ENFANTS *(Fr.-All.)* : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08)* ; 14 Juillet Bastille, 11e *(43-57-90-81)* ; *Les Montparnos, 14e (43-27-52-37)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79)*.

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Normandie, 8e (45-63-16-16)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon *Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; *UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06)* ; UGC Convention, 15e *(45-74-93-40)* ; *Le Maillot*, 17e *(47-48-06-06)* ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; *Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79)*.

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Ermitage, 8e *(45-63-16-16)*.

BIGFOOT ET LES HENDERSON (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

CAYENNE PALACE (Fr.) : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26)* : *Rex*, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e *(45-74-95-40)* ; UGC Lyon Bastille, 12e *(43-43-01-59)* ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-*84-50)* ; *Convention Saint-Charles, 15e* (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.o.) : *Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26) : Pathé *Marignan-Concorde*, 8e *(43-59-92-82)* ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; *Lumière*, 9e *(42-46-49-07)* ; *Maxevilles*, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-*80-18-03)* ; *Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : *Forum Arc-en-Ciel*, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e *(42-25-10-30)* ; *Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon *Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette Bis*, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e *(45-80-18-03)* ; *Miramar*, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Convention Saint-Charles*, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-*93-40)* ; *Images*, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

AENIGMA. (*) Film italien de Lucio Fulci, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

L'AGE DE MONSIEUR EST AVANCÉ. Film français de Pierre Etaix : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

SEPTIÈME CIEL. Film français de Jean-Louis Daniel : *Convention* Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SOIGNE TA DROITE. Film français de Jean-Luc Godard : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENNEMIS INTIMES (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : *Saint-Michel*, 5e (43-26-79-17) ; *Gaumont Colisée*, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : *Gaumont Opéra*, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-*42-26)* ; *UGC Danton, 6e (42-25-10-30)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e *(45-62-20-40)* ; *Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : *Paramount Opéra*, 9e *(47-42-56-31)*.

LES INNOCENTS (Fr.) : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ISHTAR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Le Galaxie*, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES KEUFS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon *Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES MAILLES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; *Elysées Lincoln*, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CENDRILLON (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CHAINES CONJUGALES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

CONFIDENCES SUR L'OREILLER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

FANTASIA (A.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (Fr., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE KNACK... OU COMMENT L'AVOIR (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LISZTOMANIA (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MACBETH (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MISFITS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NINJA III (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

PEAU D'ANE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

SCARFACE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SUPERMAN I (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MARDI 5 JANVIER

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 13 h 15, hall (*Monuments historiques*).

« Paris au dix-septième siècle : vues topographiques et décors », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« La Chine des origines au treizième siècle », 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musée Cernuschi).

« Bourdelle : atelier et œuvres », 14 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (*Musée Bourdelle*).

« La Sainte Chapelle et ses vitraux », 14 h 30, 4, boulevard du Palais, devant les grilles (E. Romann).

« Les hôtels et l'église de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Gilles Botteau).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, *métro Saint-Paul*, sortie (Résurrection du passé).

« La Franc-maconnerie », 14 h 30, 16, rue Cadet (Pierre-Yves Jaslet).

« Le théâtre de l'Odéon », 15 heures, place de l'Odéon, devant le théâtre (Monuments historiques).

« L'hôtel de Lauzun » (annulation possible. Téléphoner le matin au 48-87-24-14), 15 heures, 17, quai d'Anjou (Monuments historiques).

« *Bibliothèque nationale* », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« Trésors des rois capétiens et des abbayes : camées, antiques, médailles », 15 heures, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

MARDI 5 JANVIER

Versailles, 7, rue des Réservoirs, 14 h 30 : « Les chasses royales à Versailles » (Office du tourisme).

11, avenue du Président-Wilson, petit auditorium, 14 h 30 : « Die Brücke, Kirchner, Heckel, Nolde... », par Marcel-André Stalter (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

3, rue Rousselet, 14 h 30 et 19 heures : « L'Egypte pharaonique, la basse époque » (Arcus).

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : ELDORADO DES PMI

De plus en plus, PMI et enseignement supérieur travaillent de concert. C'est nouveau et c'est encourageant. Deux univers jusqu'alors étrangers se découvrent et en tirent profit : innovations technologiques et gestion rationalisée pour les entreprises. Travaux pratiques plus concrets pour les étudiants, nouveau moyen de financement pour les universités. « Le Monde Campus » a enquêté sur ce mariage de raison qui aurait paru impossible il y a quelques années.

Également au sommaire

LE ROLE DE L'UNIVERSITÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL
Une interview de M. Jean-Paul JACQUÉ, président de Strasbourg-III.

Supplément gratuit
Avec *le Monde* du mercredi 6 janvier daté jeudi 7.

Le Monde sur minitel

ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS

24 heures sur 24.
365 jours par an.
Abonnez-vous au *Monde* et aux publications annexes quand vous en avez envie.

36.15 TAPEZ LEMONDE puis code ABO

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 4 janvier

TF 1

20.35 Cinéma : l'Homme pressé □ Film français d'Edouard Molinaro (1977). Avec Alain Delon, Mireille Darc, Michel Duchaussoy. *Un antiquaire mène ses affaires et ses amours à toute allure, comme s'il voulait vivre plusieurs vies. Molinaro a donné une allure de comédie mécanique à cette adaptation d'un roman de Paul Morand, tellement modernisé qu'il n'en reste pas grand-chose.* **22.10 Magazine : Santé à la Une.** Emission d'Igor Barrère. La puberté. Avec les professeurs Jean-Claude Job (pédiatre), Philippe Mazet (psychiatre), Raphaël Rappaport (endocrinologue), Michel Dugas (psychiatre), Victor-Claude Courtecuisse (pédiatre) et le docteur Jean-François Rabain. **23.20 Journal et la Bourse.**

A 2

20.30 Cinéma : Ne nous fâchons pas ■ Film français de Georges Lautner (1965). Avec Lino Ventura, Jean Lefebvre, Mireille Darc, Michel Constantin. *A cause d'un bookmaker minable, un truand rangé des voitures et son meilleur ami sont embarqués dans une guérilla avec un chef de bande anglais. Parodie de série noire au style burlesque porté par Jean Lefebvre, fausse victime insupportable. Film souvent diffusé.* **22.10 Magazine : Autrement dit.** Le blanc. Janvier, mois du blanc ; André Courrèges, le couturier en blanc ; Birgit Hörfin tout de blanc vêtue ; Claude Bellegarde, peintre ; Nuits blanches ; La petite chèvre blanche ; Poudre blanche ; Père blanc ; Albinos ; Mariage blanc. **23.10 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Série : Entrez sans frapper.**

FR 3

20.30 Cinéma : Un idiot à Paris ■ Film français de Serge Korber (1966). Avec Dany Carrel, Jean Lefebvre, Bernard Blier, Philippe Avron, Robert Dalban, Jean Carmet. *Un commis de ferme, qui passe pour l'idiot de son village, est amené à Paris, se perd dans le quartier des Halles et rencontre une jeune prostituée qui a des goûts bucoliques. Histoire teintée de populisme, d'après le roman de René Fallet. Un certain ton poétique et le premier grand rôle de Jean Lefebvre.* **22.00 Journal. 22.20 Magazine : Océaniques.** Hommage à Marguerite Yourcenar. L'île heureuse. **23.15 Musiques, musique.** Concerto pour deux pianos, de Stravinsky, par Anthony et Joseph Paratore.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Attention ! On va s'fâcher □ Film italien de Marcello Fondato (1973). Avec Bud Spencer, Terence Hill, Donald Pleasence, John Sharp, Deogratias Huerta, Manuel de Blas. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Canal foot. 22.45 Les KO de Canal Plus. 23.45 Football américain. 0.40 Cinéma : Phantom of the paradise** ■■ Film américain de Brian De Palma (1974). Avec Paul Williams, William Finlay, Jessica Harper, George Memmoli (v.o.). **2.10 Série : Le retour de Mike Hammer.**

LA 5

▶ **20.30 La preuve par Cinq.** Magazine de Pierre-Luc Seguillon. Invité : Lionel Jospin. **22.05 Spécial Rallye Paris-Dakar. 22.25 Série : Matlock.** Le journaliste. **23.15 Série : Maigret.** L'homme du banc (rediff.) **1.00 Série : La grande vallée.** Convoi pour Furnace-Hill (rediff.). **2.10 Série : Max la Menace.** Définitivement mort (rediff.). **2.35 Spécial Rallye Paris-Dakar** (rediff.).

M 6

20.00 Série : L'homme invisible. 21.30 Téléfilm : Le gentleman des antipodes. De Hugh Whitemore, (1re partie). *Pour punir son fils d'avoir fugué, un père l'envoie travailler dans une ferme australienne exploitée par de lointains parents.* **22.50 Feuilleton : Pot-Bouille.** 1er épisode (rediff.). **23.50 Journal et météo. 0.05 Magazine : Club 6. 0.50 Magazine : Charmes** (rediff.). **1.20 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. Novembre 1974 : l'avortement en question. **21.30 Dramatique :** Service russe, de Zinovy Zinik. **22.40 La nuit sur un plateau.** Les dix ans des Nuits magnétiques. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (*donné le 9 mai* 1987 à la Philharmonie de Berlin) : Symphonie n° 40 en sol mineur, K 550, de Mozart ; Symphonie n° 4 en fa mineur, op. 36, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Emil Tchakarov ; à 22 h 30 feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 (Carl Loewe un génie méconnu du lied et de la ballade) ; à 23.07 : Mort et transfiguration, poème symphonique op. 24 de R. Strauss ; Quatre chants sérieux de Brahms : Rita Streich chante des tangos. **0.00 Musique de chambre.**

Mardi 5 janvier

TF 1

20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.30 Tapis vert. 20.35 Cinéma-star : Bullitt ■ Film américain de Peter Yates (1968). Avec Steve McQueen, Robert Vaughn, Don Gordon, Jacqueline Bisset. *Un policier de San-Francisco est chargé de protéger un gangster qui doit témoigner dans un procès, et que la Mafia veut abattre. Le film, très moyen, est devenu quelque peu mythique à cause de Steve McQueen et d'une extraordinaire poursuite en voitures dans les rues en pente de la ville.* **22.30 Magazine : Ciné-star** (*suite*). De Michel Denisot. Invités : Jean-Claude Brialy, Jacques Villeret, Jean-François Lepetit, Jean-Pierre Aumont, John Berry. **23.30 Journal et la Bourse.**

A 2

19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Magny. Just rigolo. **20.00 Journal. 20.30 Mardi cinéma : le Magnifique** ■ Film français de Philippe de Broca (1973). Avec Jean-Paul Belmondo, Jacqueline Bisset, Vittorio Caprioli, Monique Tarbès, Jean Lefebvre. *Un auteur de romans d'espionnage en série, vivant dans un appartement minable, s'identifie à son personnage, invisible agent secret. Philippe de Broca s'est amusé à opposer réalité et fiction autour de Belmondo, qui compose deux rôles.* **22.20 Les jeux de mardi-cinéma.** Invités : Pierre Etaix, Nicole Calfan, Michèle Mercier. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Le système lymphatique. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 La dernière séance. 1re film : Arrêt d'autobus** ■ Film américain de Joshua Logan (1956). Avec Marilyn Monroe, Don Murray, Arthur O'Connell, Betty Field, Eilen Heckart. *Un jeune cow-boy du Montana, qui n'a jamais connu de femme, rencontre, à l'occasion d'un rodéo, une chanteuse de saloon qu'il entreprend de conquérir par la manière forte. Le sauvage et la belle dans une atmosphère très misogyne. Marilyn Monroe, personnage de fille minable, déçue, douloureuse, se révèle, pourtant, remarquable.* **22.20 Dessins animés : Tom et Jerry ; Tex Avery. 22.40 Journal. ▶ 23.00 2e film : la Vallée de la peur** ■■ Film américain de Raoul Walsh (1947). Avec Teresa Wricht, Robert Mitchum, Judith Anderson, Dean Jagger. *Un jeune homme, tourmenté par un pénible souvenir d'enfance, se trouve pris dans une vengeance amoureuse et familiale. Une tragédie, plongeant dans la nuit de la conscience, une œuvre de violence et de passion, très curieuse, avec Mitchum dans un rôle insolite. Ce grand film de Walsh n'a été présenté qu'une fois à la télévision... en 1966.*

CANAL PLUS

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invitée : Catherine Lara. **20.30 Cinéma : Deux super flics** □ Film italo-américain de E. B. Clucher (1977). Avec Terence Hill, Bud Spencer, Laura Gemser, Luciano Catenacci. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Amadeus** ■■■ Film américain de Miles Forman (1984). Avec F. Murray Abraham, Tom Hulce, Elisabeth Berridge, Simon Callow, Roy Dotrice (v.o.). **1.00 Cinéma : les Sept Derniers Outrages** (classé X). Film français de Michel Ricand (1986). Avec Régine Bourgeois, Christine Leval, Chantal Valle, Gabriel Pontello, Dany Verneuil. **2.15 Série : Les monstres.**

LA 5

20.00 Journal. 20.30 Variétés : Collaricocoshow. Emission présentée par Stéphane Collaro. Avec Alpha Blondy, Patty Layne, Lauri Lannes, Charlie Makes the Cook, Impact sur la banane. **22.10 Spécial Rallye Paris-Dakar. 22.30 Série : Spenser.** L'ange de la désolation. **23.20 Série : Maigret.** Mon ami Maigret (rediff.). **1.05 Série : La grande vallée.** La disparition (rediff.). **2.15 Série : Max la Menace.** Le mystérieux docteur T... (rediff). **2.40 Spécial Rallye Paris-Dakar** (rediff.).

M 6

19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les routes du paradis. *Une chanson pour Jason* (1re partie). **20.50 Téléfilm : Le gentleman des antipodes** (2e partie). **22.10 Série : Maîtres et valets.** Une date dans l'histoire (rediff.). **23.10 Journal. 23.15 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.00 Série : Les espions.** Une petite bien sage. **0.50 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clips des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Les grands brûlés. **21.30 Commissaires-priseurs et ventes aux enchères. 22.40 Nuits magnétiques.** Les fantasmes dans les contes de fées (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 décembre 1987 au Théâtre des Champs-Elysées) : Casse-noisette, suite n° 1, de Tchaïkovski ; *La Moldau, poème symphonique*, de Smetana ; Airs bohémiens pour violon et orchestre, op. 20, de Sarasate ; Introduction et rondo capriccioso pour violon et orchestre, op. 28, de Saint-Saëns ; Les oiseaux, suite pour petit orchestre, de Respighi ; Offenbachiana, suite symphonique sur des thèmes d'Offenbach, de Rosenthal, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski ; sol. : Silvia Marcovici, violon. **23.07 Club d'archives.** Les pêcheurs de perles. I. Les premiers concerts de Bruno Walter à la NBC (1939-1940) ; les premiers enregistrements de la musique d'Igor Stravinski : L'oiseau de feu, suite.

Audience TV du 3 janvier 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	57.4	7 sur 7 22.3	Stade 2 13.2	Casse-cou 4.1	Buck. hazard 1.5	Mondo Dingo 10.7	Oncle Bill 5.6
19 h 45	59.9	7 sur 7 20.8	Magny 16.8	Casse-cou 2.5	Ça cartoon 3.0	Mondo Dingo 11.7	Hawaï police 3.0
20 h 16	69.6	Journal 27.9	Journal 17.9	Benny Hill 12.2	Ça cartoon 4.1	Journal 4.6	Hawaï police 3.0
20 h 55	67.5	Le Commando 38.1	Nick chasseur 10.2	Variétés 4.6	Moiscons... 2.5	Samson Dalila 13.2	Les vautours 3.0
22 h 08	57.9	Le Commando 37.1	Ma Pentowa 8.1	Soir 3 2.5	Jeu de la mort 1.0	Samson Dalila 14.2	Poigne de fer 1.0
22 h 44	39.1	Sport soir 12.2	Ma Pentowa 5.6	Le rôdeur 2.6	Jeu de la mort 1.5	Paris-Dakar 9.6	Mémo 2.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4650

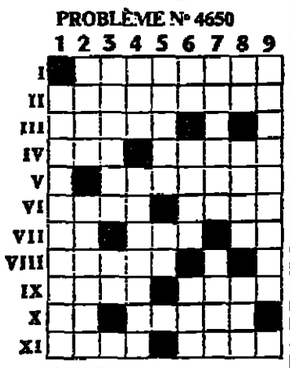

HORIZONTALEMENT

I. Un spécialiste qui coupe les barbes. – II. Nom qu'on peut donner à un bleu. – III. Une corbeille pour un culte. – IV. D'un auxiliaire. Faire l'appel. – V. Comme l'œil quand on voit rouge. – VI. Qui peut piquer. Monta donc à la tête. – VII. Etait évidemment beau comme un astre. Partie de campagne. Lie. – VIII. De nombreuses personnes la trouvent adorable. – IX. Pour en avoir, il faut qu'il y ait de la casse. Qui peut donc tout avaler. – X. *Moitié de tante pour un enfant.* Nombre qui peut évoquer un ménage. – XI. Nom de roi. Prit son père pour un ballot.

VERTICALEMENT

1. Un *spécialiste* qui doit apprendre à bien découper. – 2. Comme certains chevaux. Quand on n'en fait pas, on ne laisse rien passer. – 3. Un vêtement bien démodé. Terme d'affection. – 4. Mot qui peut valoir un *renvoi. Bien ronde.* – 5. Utile en cas d'embarras. Dans une série de sept. – 6. Souvent suivi d'un pas. Le dernier des pieds. Pour trouver sa trace, il faut remonter au déluge. – 7. Eclaire une voûte lointaine. N'est pas complet quand il est blanc. – 8. La fin de tout. Dans les Pyrénées-Orientales. Echancrure. – 9. Fait pour l'amusement.

Solution du problème n° 4649

Horizontalement

I. Pique-assiette. – II. Ecurie. Eole. Gré. – III. Rai. Drille. Haïr. – IV. Crevées. Eviers. – V. Uet. Ou. Entées. – VI. Ursule. U.S.A. Ep. – VII. Sade. Roseraie. – VIII. Ires. Tilt. Truie. – IX. Or. Elire. Bielle. – X. Ni. Rocs. Rna. Eon. – XI. Né. Via. Io. Bart. – XII. Irrésistible. Eh ! – XIII. Sée. Rue. Léda. – XIV. Tétine. Mie. Ecus. – XV. Essor. Issue. Eté.

Verticalement

1. Percussionniste. – 2. Icare. Arriérées. – 3. Quiétude. Rets. – 4. Ur. Réserve. Io. – 5. Eiders. Lois. Nr. – 6. Aère. Urticaire. – 7. Isoloirs. Su. – 8. Sel. Nesle. *Items.* – 9. Iole. Et. Roi. Is. – 10. Eleveur. Bu. Bleu. – 11. Té. Insatiable. – 12. Hétaïre. Aède. – 13. Egare. Euler. Ace. – 14. Risée. Ilote. Ut. – 15. Mer. Spleen. Hase.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 1er janvier 1988 :

DES LOIS

● N° 87-1127 du 31 décembre 1987 portant réforme du contentieux administratif.

● N° 87-1128 du 31 décembre 1987 modifiant l'article L.313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction.

● N° 87-1133 du 31 décembre 1987 tendant à réprimer la provocation au suicide.

Sont publiés au *Journal officiel* des samedis 2 et dimanche 3 janvier :

DES DÉCRETS

● N° 87-1152 du 24 décembre 1987 relatif aux missions et à l'organisation de l'Institut national de la jeunesse.

● N° 87-1156 du 31 décembre 1987 portant modification du code des postes et télécommunications, de la réglementation et des prix du service des télécommunications dans le régime intérieur.

DES ARRÊTÉS

● Du 22 décembre 1987 complétant l'arrêté du 10 juillet 1987 fixant la liste des écoles et établissements français situés hors du territoire de la République française.

● Du 24 décembre 1987 portant création d'un comité technique paritaire spécial à la Commission nationale de la communication et des libertés.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 4 janvier à 0 h TU et le mardi 5 janvier à 24 h TU.

Une perturbation glisse sur le nord de la zone, apportant de la pluie à l'ensemble du pays mercredi. La douceur persiste donc sur la France.

Mardi, pluie et vent sur la moitié nord, nuages et soleil au sud. Il pleuvra sur toute la moitié nord. La pluie sera souvent accompagnée de vents forts avec des rafales atteignant 100 kilomètres/heures sur les côtes bretonnes et de la Manche.

Il y aura toutefois quelques éclaircies le *matin sur la Normandie, le Bassin parisien*, le Nord, la Picardie et les Ardennes. Les passages nuageux pourront apporter des averses dans le Nord. La pluie arrivera sur ces régions dans la matinée.

Dans l'est du pays, la pluie laissera place l'après-midi à des éclaircies, mais les nuages seront encore nombreux.

De la Bretagne au Cotentin, les éclaircies seront bien timides l'après-midi, et les averses seront fréquentes.

La moitié sud du pays sera épargnée par la pluie sauf peut-être l'Aquitaine qui verra la pluie le soir. Le ciel sera souvent nuageux, mais des éclaircies apparaîtront. *Elles seront plus belles dans le Sud-Est, où* la journée sera le plus souvent ensoleillée. Par endroits, quelques nuages bas pourront traîner *près des côtes méditerranéennes.*

Le matin, il fera de 6 degrés à 8 degrés dans le nord du pays, de 9 degrés à 11 degrés dans l'Ouest, de 4 degrés à 6 degrés dans l'Est, de 5 degrés à 8 degrés dans le Centre. Dans le Sud-Ouest, les nuages garantiront des températures de 11 degrés à 13 degrés. Dans le Sud-Est, il fera plus frais de 3 degrés à 4 degrés.

L'après-midi, les températures seront assez uniformes ; elles seront voisines de 10 degrés à 12 degrés *sur la moitié nord* et de 12 degrés à 14 degrés sur la moitié sud. Elles pourront grimper localement à 17 degrés près de la Méditerranée.

SITUATION LE 4 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU

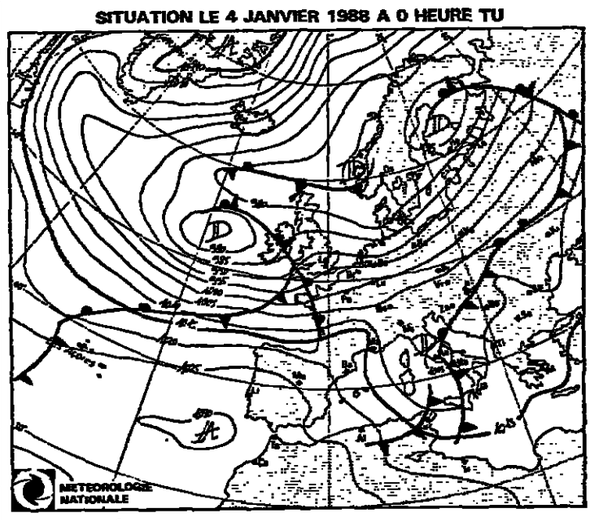

PRÉVISIONS POUR LE 6 JANVIER A 0 HEURE TU

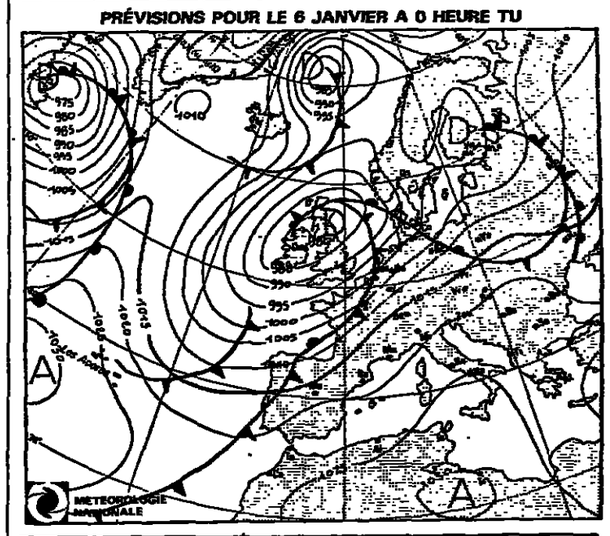

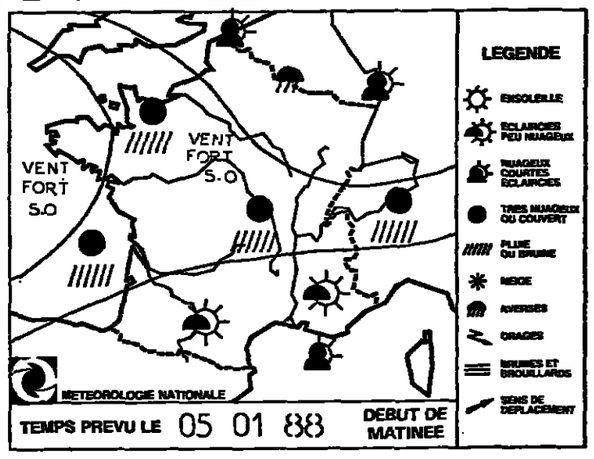

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 04-01-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 03-01 à 6 heures TU et le 04-01-1988 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	14	6	D	TOURS	9	6	P	LOS ANGELES	19	10	C
BIARRITZ	13	10	P	TOULOUSE	13	6	P	LUXEMBOURG	6	3	P
BORDEAUX	11	8	P	POINTE-A-PITRE	30	22	A	MADRID	14	8	D
BOURGES	9	5	P	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	20	6	D
BREST	10	7	P	ALGER	19	9	D	MEXICO	22	4	A
CAEN	10	7	P	AMSTERDAM	9	7	P	MILAN	7	4	C
CHERBOURG	9	6	P	ATHÈNES	15	9	N	MONTRÉAL	−3	−6	C
CLERMONT-FERR.	9	5	P	BANGKOK	32	20	D	MOSCOU	3	2	C
DIJON	9	5	P	BARCELONE	17	8	D	NAIROBI	28	17	A
GRENOBLE S.-M.-H.	10	2	C	BELGRADE	10	2	C	NEW-YORK	1	−4	C
LILLE	9	5	P	BERLIN	10	6	D	OSLO	3	1	P
LIMOGES	6	3	P	BRUXELLES	9	5	P	PALMA-DE-MAL.	18	14	D
LYON	12	4	P	LE CAIRE	16	14	P	PÉKIN	3	−5	D
MARSEILLE-MAR.	13	3	D	COPENHAGUE	8	5	A	RIO-DE-JANEIRO	29	24	C
NANCY	8	5	A	DAKAR	25	18	D	ROME	17	9	D
NANTES	12	6	P	DELHI	23	11	D	SINGAPOUR	30	25	A
NICE	18	7	D	DJERBA	17	11	N	STOCKHOLM	6	3	P
PARIS-MONTS.	10	6	C	GENÈVE	10	4	A	SYDNEY	24	21	C
PAU	13	7	C	HONGKONG	20	17	D	TOKYO	9	7	N
PERPIGNAN	17	8	N	ISTANBUL	14	11	P	TUNIS	16	9	O
RENNES	10	7	P	JÉRUSALEM	12	7	C	VARSOVIE	10	5	D
ST-ÉTIENNE	11	2	P	LISBONNE	16	11	C	VENISE	7	3	B
STRASBOURG	10	6	P	LONDRES	9	6	P	VIENNE	11	2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الاصل

Education

L'avenir du « plan Monory »

Le ministère des finances juge « insupportable » une revalorisation des traitements de tous les enseignants

28 milliards de francs. Ce chiffre, représentant le coût des mesures du « plan Monory » pour l'avenir de l'éducation nationale et comprenant une revalorisation des traitements des 660 000 enseignants, était fait pour frapper les esprits. Symbolique, il est cependant formulé par un ministre isolé et dont l'avenir à la tête de l'éducation nationale au-delà de l'échéance présidentielle est plus qu'hypothétique. M. Monory a certes reçu les encouragements du premier ministre, mais, avant de devenir éventuellement le programme du gouvernement pour l'éducation, son plan doit faire l'objet de discussions avec les organisations syndicales, mais aussi de négociations interministérielles avec l'administration des finances. Or celle-ci, qui assure n'avoir été consultée ni sur le contenu ni sur le chiffrage du projet de M. Monory avant sa publication, se montre pour le moins circonspecte. Aucun ministère des finances n'a jamais vu d'un bon œil un engagement sur plusieurs années, et la promesse de M. Monory de majorer la rémunération de départ des instituteurs de 10 % et celle des professeurs du second degré de 10 % à 15 % fait pâlir les argentiers de l'Etat.

« *Le pays ne peut s'offrir une politique salariale de type « 10 % pour tous les enseignants* », entend-on dans l'entourage de M. Alain Juppé, le ministre délégué chargé du budget. Une telle mesure de caractère global « *ne peut être bonne* ». Elle est même jugée « *insupportable* », car elle déclencherait des revendications en chaîne de tous les fonctionnaires de niveau équivalent. En revanche, la Rue de Rivoli estime que des mesures incitatives ciblées offriraient le double avantage d'être acceptables par les autres catégories d'agents de l'Etat et de mieux répondre à la pénurie d'enseignants, manifeste dans certaines régions et pour quelques disciplines comme les mathématiques.

L'éducation nationale ne semble pas fondamentalement opposée à cette analyse, mais les études menées par sa nouvelle direction de la prospective montrent que la crise de recrutement devrait s'aggraver dans la plupart des disciplines, y compris littéraires et technologiques, dès le début des années 90, par le jeu des départs à la retraite massifs et de la demande de scolarisation, liée à l'objectif des 80 % des élèves en classe terminale pour l'an 2000.

Pour susciter les vocations et redorer le blason de la profession enseignante dans son ensemble, M. Monory n'envisage pas une augmentation uniforme de 10 % ou 15 % des traitements, mais l'application de son plan pourrait se traduire par une revalorisation modulée de l'ensemble des salaires. Deux hypothèses sont étudiées : soit une augmentation dégressive favorisant les débuts de carrière et s'étalant de 10 à 15 % pour les premiers échelons à 0 % pour les enseignants qui sont proches de la retraite, soit une revalorisation limitée aux seuls premiers échelons. Cette mesure est, de loin, la plus coûteuse de toutes celles prévues par M. Monory et absorberait plus de la moitié des 28 milliards prévus.

C'est d'ailleurs vraisemblablement pour des raisons budgétaires que le ministère de l'éducation nationale n'a pas retenu l'idée d'un prérecrutement d'étudiants s'engageant à passer les concours du CAPES ou des écoles normales d'instituteurs, formule qui oblige l'Etat à rémunérer les futurs enseignants comme des fonctionnaires avant même leur entrée en service.

Le ministre a préféré s'en tenir à la perspective de 10 000 créations de postes de surveillants d'externat, destinés à des étudiants titulaires du DEUG, volontaires pour les carrières de l'enseignement. Il a aussi promis de revaloriser le taux des bourses offertes à tous les candidats, avec priorité pour les disciplines et les régions déficitaires.

D'autre part, M. Monory souhaite modifier le profil linéaire de la carrière des enseignants, basée actuellement sur l'ancienneté, pour permettre aux professeurs les mieux notés de bénéficier, une ou deux fois, de promotions au choix, agrémentées d'une sérieuse revalorisation de leur traitement. Cette formule, qui existe déjà pour les agrégés, serait appliquée aux certifiés (titulaires du CAPES), qui pourraient être payés comme des PEGC, voire comme des certifiés.

Au-delà de ces questions de carrière, les responsables du budget entendent poser plus directement que le ministre de l'éducation nationale le problème délicat du temps de travail des enseignants. Pour diversifier les profils de recrutement et éviter une trop grande féminisation de la profession, il faudra, selon cette administration, offrir des emplois « à temps complet » correspondant à des « salaires de temps complet ». D'où l'incitation aux heures supplémentaires dont le « plan Monory » prévoit la revalorisation substantielle. D'où aussi des interrogations sur les obligations de service des enseignants et l'organisation de l'année et de la semaine scolaires. Le problème de la « productivité » de l'éducation nationale jugée faible par le budget sera donc au centre des négociations interministérielles qui vont s'ouvrir et qui pourraient aboutir à une décision politique du premier ministre. Mais, aujourd'hui, personne ne fait mystère qu'un régime de faveur pour l'éducation nationale aura pour prix un « effort » de ses personnels ou, comme on préfère le dire l'éducation nationale, « *une gestion plus serrée* » du système éducatif. Sujets réputés tabous, surtout à l'approche d'une échéance électorale.

PHILIPPE BERNARD.

(1) M. Monory évalue le coût de son plan à 25-28 milliards de francs étalés sur cinq à sept ans (*le Monde* du 16 décembre 1987).

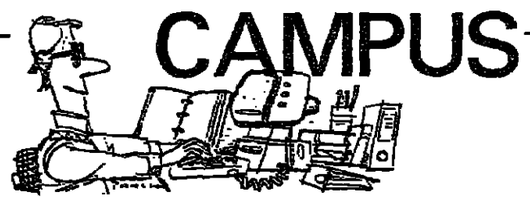

Angers se rebiffe

« DÉCEPTION. *Absence de critères d'évaluation. Juxtaposition d'analyses individuelles de valeurs inégales. Anecdotique. Contradictoire. Manque de recul et de regard constructif...* » Le président de l'université d'Angers n'a pas apprécié le rapport du comité national d'évaluation sur son établissement. Sur le fond, il reconnaît pourtant la pertinence de nombreuses observations des évaluateurs. Ceux-ci insistent notamment sur la fragilité de cette toute jeune université qui possède d'indéniables points forts — en médecine et en neurobiologie, par exemple — et qui a su mettre en place, dans certains domaines, des formations professionalisées originales et de très bon niveau — en tourisme, en biologie végétale, *en électronique et gestion de la qualité, en innovation...* — mais qui, dans d'autres secteurs, souffre d'un cruel manque de moyens et d'encadrement et maintient des filières non habilitées (en lettres classiques ou en langues) au rendement médiocre.

Le comité d'évaluation insiste — un peu trop lourdement au gré du président — sur la nécessité d'une concertation régionale pour intégrer la politique angevine dans une carte universitaire de l'ensemble du grand Ouest. Angers se trouve en effet directement concurrencée par d'autres villes souvent plus importantes — Nantes, Rennes, Tours, Le Mans, Poitiers... — et, chez elle même, par une université catholique ancienne et bien implantée.

Ayant vu ses effectifs augmenter considérablement en quelques années (+ 20 % entre 1982 et 1985, alors que la moyenne nationale était de 7,5 %), Angers, estime le comité, a eu du mal à maîtriser cette expansion. Elle devra clarifier ses choix pédagogiques et ses priorités scientifiques pour obtenir les moyens matériels et humains qui lui font défaut. Mais visiblement Angers craint que cette planification ne se fasse à son détriment et au profit de ses puissantes voisines...

F.G.

Informatique juridique

L'université Paris-VIII à Saint-Denis lance une formation, au niveau du DEUG, en « *informatique juridique générale* ». Ce cours semestriel est complété par un cycle d'« *informatique juridique documentaire* » plus particulièrement destiné aux étudiants désireux de recevoir une formation de documentaliste juridique.

(Université Paris-VIII, département de droit, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis.)

Les anciens de la cité U

Les anciens résidents de la cité universitaire de Paris désireux de rejoindre les rangs de l'Alliance des anciens de la cité universitaire sont priés de s'adresser au secrétariat de l'Alliance, 21, boulevard Jourdan, 75690 Paris cedex 14. L'Alliance publie un bulletin de liaison pour ses adhérents et prépare un nouvel annuaire.

Sponsoring et mécénat

L'Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées organise le 12 janvier au Palais des congrès, à Paris, une soirée d'information sur le « sponsoring » et le mécénat. Cette manifestation s'adresse notamment aux étudiants désirant mieux connaître un secteur d'activité particulièrement dynamique.

(Ecole supérieure libre des sciences commerciales, 1, rue Bougainville, 75007 Paris.)

JEU GAGNANT N° 1

LOTO SPORTIF

Equipe 1	Equipe 2		Equipe 1	Equipe 2	
1 REAL SOCIEDAD	CADIX	X N 2	9 AVELLINO	ASCOLI	1 X 2
2 VALLADOLID	MURCIE	X N 2	10 CESENA	PISE	1 X 2
3 REAL MADRID	F. C. BARCELONE	X N 2	11 FIORENTINA	ROMA	X N 2
4 GIJON	BETIS	X N 2	12 MILAN A. C.	NAPLES	X N 2
5 SARAGOSSE	CELTA VIGO	1 X 2	13 PESCARA	COME	X N 2
6 SEVILLE	SABADELL	X N 2	14 SAMPDORIA	INTER MILAN	1 X 2
7 ESPANOL	ATLETICO MADRID	1 N X	15 TORINO	JUVENTUS	1 X 2
8 VALENCE	ATHLETIC BILBAO	1 N X	16 VERONE	EMPOLI	X N 2

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 3 Janv. 1988 : 1 3 5 7 8 9 13

LOTO n°52 TIRAGE DU SAMEDI 2 JANVIER 1988

4 6 7 15 18 43 30

PROCHAINS TIRAGES EN DIRECT SUR TF1 MERCREDI 6 JANVIER 1988 A 20 H 35 ET SAMEDI 9 JANVIER 1988 A 20 H 35 VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille (arrondi inférieur 10 F)
6 bons n°	0	—
5 bons n° + complémentaire	42	84 715.00 F
5 bons n°	1 736	6 825.00 F
4 bons n°	117 441	100.00 F
3 bons n°	2 188 509	8.00 F

Bons du samedi n° 57 921

7 bons numéros + complémentaire 8.00 F x 2 = 16.00 F

Le Carnet du Monde

Fiançailles

— Quimper. Dijon.

M. et Mme Louis AUTRET,
Le préfet et Mme Edouard LACROIX,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Marie-Hélène
et
Denis.

Décès

— Pierre et Denise Bertière,
leurs enfants et petits-enfants,
Simone Bertière,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur, belle-sœur, tante et grand-tante,

Geneviève BERTIÈRE,
professeur honoraire
de première supérieure
au lycée Fénelon,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris le 1er janvier 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e et suivie de l'inhumation dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean-Marc Boussard,
Mlle Marie-Caroline Boussard,
M. François-Xavier Boussard,
Mlle Paulette Leroux,
Ainsi que les familles Destours, Chabaneix et Guyénot,
ses enfants, petits-enfants, et parents,
ont la tristesse de faire part du décès de

Albert DECARIS,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 1er janvier 1988, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 6 janvier 1988, à 8 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, et l'inhumation au cimetière de Vernouillet (Yvelines), à 11 h 45.

[Prix de Rome de gravure dès l'âge de dix-huit ans, Albert Decaris, né à Sotteville-lès-Rouen en 1901, s'est fait connaître par ses illustrations de livres, de Ronsard à André Gide, et ses grandes planches décoratives entièrement exécutées au burin. On lui doit également des décors de ballet. Depuis 1943, il était membre de l'Académie des beaux-arts.]

— M. Marcel Fautz,
conseiller honoraire à la Cour de cassation,
son époux,
M. et Mme Juan Garcia-Yagüe
et leurs enfants,
Mlle Françoise Codron,
ses sœurs, beau-frère et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel FAUTZ,
née Marie-Aline Codron,

rappelée à Dieu le 2 janvier 1988, en son domicile.

Une messe sera célébrée à 9 heures, le mardi 5 janvier, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine.

Une messe d'inhumation sera célébrée le même jour, à 15 h 30, en l'église Saint-Martin d'Andrucq (62270).

105, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Claude et Samuel de Beauvais,
Gaspard et Camille,
Christian et Nicole Roehrich,
Amélie et Edouard,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marcel Jeanneau,
née Simone Meunier,
leur amie de toujours,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Mme Odette GOUSSU,
docteur ès sciences,
ancien ingénieur au Commissariat
à l'énergie atomique,

survenue le 25 décembre 1987, à New-York.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 janvier 1988, à 10 h 30, à l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Marie GRIFFE-JOSSIER.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le jeudi 31 décembre 1987, à Saint-Martin-des-Champs, dans la plus stricte intimité familiale.

6, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LA TREILLE
SOLDES ANNUELS
à tous nos rayons
62 rue St André-des-Arts 6e
Tél. 43.29.44.10
PARKING ATTENANT À NOS MAGASINS

— Avon.

Mme Jean Lafosse,
son épouse,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LAFOSSE,
ingénieur ENSMA Poitiers.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 janvier 1988, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre d'Avon (Seine-et-Marne).

17, rue Bernard-Palissy,
77210 Avon.

— Mme Henri Lebouteux,
M. et Mme Jean-Marie Lebouteux,
M. et Mme François Messié,
M. et Mme Marcel Lainé
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

M. Henri LEBOUTEUX,

survenu à Sceaux, le 31 décembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 janvier 1988, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.

29, rue de Reims,
92160 Antony.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 1er janvier 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

M. René LEFÈVRE,
ingénieur Arts et métiers,
ingénieur HBNPC (e.r.),
expert auprès de la CECA,
professeur à l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs,
chargé de conférences
au Centre d'études
supérieures de la sidérurgie,
cofondateur de la Société française
de tribologie.

De la part des
Familles Rollet, Lefèvre et Deltreil.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 5 janvier 1988, à 15 h 30, en l'église Saint-Stanislas-des-Blagis de Bagneux.

Mme Jeanne Rollet,
70, rue de la Fontaine,
92220 Bagneux.

— Boulogne (92). Paris. Nice.

M. André Merceron,
M. et Mme Claude Merceron,
M. et Mme Maurice Laforgue,
Le docteur et Mme *Robert-Edouard* Merceron,
Frédérique, Renaud, Danièle, Eric, Julien, Sébastien, Virginie,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et grand-mère,

Mme André MERCERON.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Georges-d'Oléron.

— M. et Mme Nicolas METTRA
ont la grande douleur de faire part du décès de leur fils,

Jean-Nicolas,

survenu le 27 décembre 1987, à l'âge de deux ans.

Les obsèques religieuses ont *été célébrées* dans l'intimité.

23, rue des Moulins-à-Vent,
95470 Saint-Witz.

— Nancy.

Nicole Sourdive,
son épouse,
Isabelle,
sa fille,
Et Alain,
Lucienne Sourdive,
sa mère,
Claudine Merlin,
sa belle-sœur,
Alice Coltat,
sa belle-mère,
Toute la parenté
Et tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Claude SOURDIVE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
chevalier des Palmes académiques,
docteur en égyptologie,

survenu le 1er janvier 1988.

Il venait d'avoir soixante-trois ans.

Ils rappellent à votre souvenir, son fils

François-Frédéric,

décédé le 19 mars 1986.

47, rue des Tiercelins,
54000 Nancy.

— Mme S. Poussière,
son épouse,
Mme R. Poussière,
sa mère,
Mme M. Cassel-Gruter,
sa belle-mère,
Le docteur Isabelle Solente-Poussière
et son mari,
M. Christophe Poussière,
Mme Anne-Charlotte Delacroix-Poussière
et son mari,
ses enfants et gendres,
M. Adrien Solente,
son petit-fils,
M. Philippe Poussière,
son frère,
Frédéri Rourd-Poussière,
sa sœur,
Ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines
Et toute la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Bernard POUSSIÈRE,
médecin anesthésiste
de la faculté de Nancy,
ancien médecin
de la Fédération française de vol libre,

survenu à Metz, dans sa cinquante-cinquième année, le mardi 22 décembre 1987.

Selon sa volonté, ses cendres seront inhumées dans le caveau de famille à Ferrière-La Petite (Nord) auprès de son frère,

François POUSSIÈRE,
(1945-1984)

et de son père

André POUSSIÈRE,
(1910-1985).

Rue de Morvaux,
55300 Saint-Mihiel.
Rue de Provence,
86000 Poitiers.

— Mme Michel Bazoche,
sa sœur,
Mme Roger Waillaume,
sa belle-sœur,
M. et Mme Antoine Hass,
M. et Mme Claude Bazoche,
M. et Mme Philippe Schmitz,
Michel, Anne-Lise, Marie-Liesse et Etienne,
Emmanuelle et Olivier,
Aude, Florent et Hugues,
ses neveux et nièces,
Les membres de la famille Legrand,
ses cousins et cousines,
font part du rappel à Dieu de

Marie-Louise WUILLAUME,

le 31 décembre 1987, en son domicile, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 janvier 1988, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-La-Salette, 25, rue de Dantzig, Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine.

Ni fleurs ni couronnes.

Priez pour elle.

270, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Anniversaires

— *Nous avons connu et aimé*

Mme Louis CHANROUX,
née Marie Béclade.

Souvenons-nous d'elle.

— Le 9 janvier 1987,

Criri COLLOWALD

nous quittait.

Ses proches et ses amis seront unis par la pensée et par la prière.

Une messe à sa mémoire sera dite par le Père Van Stappen, le vendredi 8 janvier, à 18 heures, chemin d'Opstal, près de l'Ecole européenne (Bruxelles).

— Marseille 1939-Jouy-en-Josas 1983.

Il y a *cinq ans*, le cancer arrachait à l'affection des siens

Mathée DORIDAM,
née Daret-Castello.

« *Rien ne t'efface, Amour.* »

79 A, rue des Chantiers,
78000 Versailles.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés	69 F
Communicat. diverses	82 F

Renseignements : 42-47-95-83

Le Monde sur minitel
Mercredi 6 janvier à 16 heures
PROF : UN MÉTIER D'AVENIR ?
Posez vos questions à J.-M. Croissandeau
rédacteur en chef du « Monde de l'Éducation »
36.15 TAPEZ LEMONDE puis DEBAT

Sports

LE RALLYE PARIS-ALGER-DAKAR

Les derniers arrivés

Après une traversée rendue difficile par l'état de la mer, les 595 concurrents du rallye Paris-Alger-Dakar ont parcouru, dimanche 3 janvier, les 600 kilomètres de l'étape de liaison entre Alger et El Oued. Le premier bivouac a été très court pour la majorité d'entre eux puisque, dès 6 heures lundi 4 janvier, était donné le départ de la première épreuve spéciale longue de 250 kilomètres entre El Oued et Hassi-Messaoud. Avant même ce premier rush chronométré sur un parcours désertique « la piste perdue », la course a connu un spectaculaire coup de théâtre. Arrêté à une soixantaine de kilomètres d'El Oued par un ennui mécanique, Patrick Zaniroli n'a pu réparer et rallier qu'au dernier moment le départ de la spéciale avec son *Range Camel*. Ancien vainqueur de l'épreuve en 1985 et trois fois deuxième en 1980, 1984 et 1987, il compte un retard considérable avant même le vrai commencement de l'aventure sur les autres favoris.

EL OUED
de notre envoyé spécial

Non, il ne sera pas dit que le Paris-Dakar dixième du nom est devenu l'apanage des coureurs d'usine et des professionnels du désert. Parmi les 600 concurrents qui viennent de traverser la Méditerranée, il en est tout de même quelques-uns qui se sont lancés pour la première fois, sans savoir vraiment où ils vont mettre les roues.

Prenons par exemple deux gaillards qui arborent des tee-shirts de Saint-Valéry-sur-Somme : l'un, Alain Warin, trente-six ans, est propriétaire d'un camping-caravaning et anime depuis cinq ans une radio locale intitulée RCP ou Radio-Côte picarde. Un beau jour d'août dernier, en contemplant le ciel bleu et la Côte d'Opale, il lance à son associé : on fait le Paris-Dakar. L'associé, Guy Monnier, quarante-cinq ans, est un ancien carrossier amateur de 4 X 4, qui, en guise de rallye, n'a jamais fait que Conflans-Sainte-Honorine-Dieppe (400 kilomètres) ou ce parcours à travers champs que l'on appelle là-bas l'enfer du Vimeux.

Quant à leur connaissance de l'Afrique, elle se borne pour l'un à la guerre d'Algérie et pour l'autre à un congrès au Maroc. Nos deux équipiers ont donc acheté, en octobre dernier, une Toyota en leasing, qu'ils ont un peu aménagée en prévision des pistes africaines. Il leur en a coûté 150 000 francs pour la voiture et ses pièces de rechange, et 100 000 francs de frais d'inscription et dépenses annexes, le tout, bien entendu, offert par des mécènes locaux.

Mais Alger-Dakar, pour eux, va être rude. En rentrant des vérifications de Reims, ils ont raté un contrôle à Soissons et se retrouvent avec quatre heures de pénalité pour entamer l'Afrique. *« On va partir derrière les camions »*, observe Guy avec une pointe d'amertume. Mais tous deux ont été formidablement encouragés par la foule enthousiaste qui les a salués tout au long du parcours français. *« Le Paris-Dakar, je trouvais ça un peu vain*, poursuit Alain, *mais je m'aperçois que les gens manquent d'occasions de manifester leur enthousiasme. »*

Cette découverte, un autre outsider l'a faite l'an dernier avec sa classe de CM 2. Daniel Doizé, trente ans, est instituteur à Angers. Chaque année, il utilise le Dakar comme rallye pédagogique et initie de cette façon les enfants à la géographie, à l'arithmétique, à la mécanique, etc. Pour financer le voyage de deux élèves en Afrique, il a eu recours au mécénat de la meunerie française. *« On a dit que j'allais promener un camion pour montrer aux Africains à faire du pain avec du blé qu'ils n'ont pas. Non, c'est destiné aux élèves français. Et si le ministère de l'éducation nationale parraine notre voiture, c'est pour reconnaître l'expérience pédagogique. Mais il ne déboursera pas un sou. »*

Après une traversée qui lui a quelque peu retourné l'estomac, Daniel Doizé a débarqué à Alger frais et dispos. Mais il préfère pour l'instant laisser le volant à son équipier, Bernard Ancourt, trente-neuf ans, garagiste à Angers, qui s'est entraîné au franchissement des dunes... Dans les sablières de la Loire.

Il y a aussi ceux qui s'obstinent après plusieurs échecs, comme ce garagiste de Chilly-Mazarin qui, la première fois, a fait un tonneau et, la deuxième, s'est perdu dans le Ténéré. Il récidive avec un nouveau coéquipier, un tout jeune navigateur recruté aux Antilles, dont il espère qu'il lui indiquera le bon cap dans le désert... Signalons enfin Michel Joubert, quarante-quatre ans, qui dessine des bateaux à La Rochelle. Ce marin, curieusement, a trois passions pour lesquelles il sacrifie les bénéfices de son entreprise : la montagne (de l'Himalaya aux Rocheuses canadiennes), les voitures de collection et, depuis trois ans, le Paris-Dakar.

La première fois, il s'est perdu dans les sables du Ténéré. La deuxième, il est arrivé à Dakar mal classé. Il espère faire mieux cette fois. *« C'est peut-être bête de traverser ces pays si vite*, admet-il, *mais si on ne le faisait pas comme ça, on ne le ferait pas du tout. On est peut-être des bœufs, mais on y va. Ceux qui nous critiquent n'y vont pas. »*

ROGER CANS.

AFP

Dimanche 3 janvier : le Français Cyril Neveu, quintuple vainqueur du rallye Paris-Alger-Dakar, débarque sa moto dans le port d'Alger.

Un Pa'dak dans la course

Qui s'attendrait à trouver, à bord d'un camion d'assistance parrainé par Olida et Peugeot, un ancien militant écologiste qui a signé des pétitions contre le rallye jusqu'en 1984 ? Le parcours de notre homme, Alexis Neri, est exemplaire. Ingénieur agronome âgé aujourd'hui de cinquante-trois ans, Alexis Neri a suivi Michel Rocard au PSA, au PSU, et enfin au PS, qu'il a quitté par opposition résolue à l'arme nucléaire. *« Quand le camion a traversé le Larzac, ça m'a fait quelque chose*, dit-il. *Je me suis alors rappelé nos combats contre Creys-Malville, où j'avais emmené cinq cars de Versailles. »*

En 1978, Alexis Neri a été candidat aux législatives sur une liste Europe-Ecologie, aux côtés de Jean Carlier, Solange Fernex et d'autres militants purs et durs. Il a naturellement soutenu la candidature de son collègue René Dumont à l'élection présidentielle. Aujourd'hui, il est désabusé. *« Le mouvement écolo, ce n'est plus rien »*, dit-il tristement. Et il remonte dans son camion pour une mission que le Pa'dak ne manquera pas de dénoncer : apporter des pièces et des vivres aux privilégiés du rallye.

HOCKEY SUR GLACE : championnat de France

Le « Mont-Blanc » s'accroche au sommet

La deuxième partie du championnat de France de hockey sur glace va commencer mardi 5 janvier. Six équipes, sur les dix qui se sont affrontées depuis le début du mois d'octobre, commencent les play-off, alors que les quatre dernières disputent les barrages pour tenter d'échapper à la relégation.

Le club du Mont-Blanc a, une fois de plus, étalé sa puissance. Les *« aigles »*, joueurs entraînés sur les patinoires de Megève et de Saint-Gervais, ont dominé la première partie du championnat de France de hockey sur glace. Les vainqueurs de l'an dernier n'ont concédé que deux défaites au cours des dix-huit rencontres qui ont eu lieu au dernier trimestre de l'année 1987. Les élèves de l'entraîneur canadien Jacques Noël, ancien professeur d'éducation physique de l'université de Moncton, terminent avec 31 points, soit 7 de plus que leurs suivants immédiats, les hockeyeurs de Villard-de-Lans.

Mais dans la deuxième phase du championnat, qui débute mardi 5 janvier, les points acquis auparavant ne comptent pas. Pierre Pousse, Philippe Bozon et leurs camarades savoyards repartent donc à zéro. Les joueurs de Villard-de-Lans, de Briançon, de Rouen, des Français volants de Paris comme ceux de Gap, les autres clubs qualifiés pour les play-off, disposent *a priori* d'autant de chances que les joueurs du Mont-Blanc pour se retrouver dans les quatre premiers, à l'issue de la série des matches aller et retour, qui doit s'échelonner jusqu'au 26 mars.

Six clubs, dont deux de plaine, aux équipes renouvelées en début de saison et aux espoirs immenses. Le Mont-Blanc va tout faire pour sauvegarder son titre. Les *« Ours du Vercors »*, ainsi que l'on nomme les joueurs de Villard-de-Lans, cherchent à contrer cette ambition. Ils possèdent pour cela de solides arguments, comme en témoignent leurs douze victoires lors des premières journées. Les titulaires de l'un des plus vieux clubs de France comptent aussi sur les Jeux olympiques d'hiver pour affaiblir leur adversaire principal. En effet, le club du Mont-Blanc abrite en son sein une demi-douzaine d'internationaux susceptibles d'aller frapper le palet à Calgary.

Certes, le championnat de France s'interrompt pendant la période des Jeux olympiques, du début février à la mi-mars. Mais la lutte contre les vedettes nord-américaines ou suédoises risque de fatiguer les stars du Mont-Blanc. Un argument que l'on évoque à peine dans l'équipe de Villars-de-Lans mais que les supporters ne peuvent s'empêcher d'afficher. Même s'ils revendiquent la *titularisation en équipe nationale* de leur jeune gardien de but, Jean-Marc Djian, révélation de la saison, *en faisant fi des contradictions.*

Briançon et Rouen, eux aussi candidats au titre, suivent les empoignades des leaders, prêts à profiter de leurs moindres erreurs. Beau parcours que celui effectué par l'équipe normande. Encore jeune dans le National A (*le Monde* du 6 octobre 1987), le club rouennais a failli *s'écrouler au début du mois* de décembre lorsque l'entraîneur canadien, Denis Methot, a été hospitalisé pour une occlusion intestinale. Heureusement que deux joueurs chevronnés, Luc Tardif et André Saint-Laurent, anciens des juniors majors canadiens, ont pu assumer la charge d'entraîneurs-joueurs. Le tandem de professionnels d'une trentaine d'années a su galvaniser l'équipe et réussir une belle remontée lors des derniers matches.

A la recherche d'une unité

L'autre club de citadins, les Français volants de Paris, n'a pas montré de réelles ambitions. Décevante lors de nombreuses rencontres, l'équipe de la capitale semble encore à la recherche de son unité. Le fait d'être qualifiée pour la deuxième partie du championnat provoquera peut-être le déclic qui encouragerait les Parisiens à venir plus nombreux occuper les sièges du palais omnisports de Paris-Bercy.

Dans la poule de relégation, disputée en double match aller et retour, se retrouvent : Chamonix, Amiens, Tours et Grenoble. Littéralement en perdition, le club de l'Isère termine avec 17 défaites et 1 seule victoire. Une situation difficile à rattraper puisque, dans cette poule, les équipes conservent les points acquis lors de la première période. Avec 11 points de retard sur Tours, les Dauphinois sont quasiment condamnés à la descente en National B.

Si Tours, le nouveau venu, et Grenoble, frappé de malédiction, ont beaucoup peiné au cours des derniers mois, les autres clubs ont montré que les résultats de l'équipe nationale n'étaient pas dus au hasard. Lentement, le championnat de France de hockey commence à gagner ses lettres de noblesse. Les joueurs franco-canadiens, mais aussi de jeunes hockeyeurs formés dans les clubs, prennent plaisir à pousser le palet sans chercher continuellement l'affrontement physique. Un public de plus en plus nombreux semble se rendre compte que le spectacle est souvent agréable.

SERGE BOLLOCH.

CYCLISME : transferts

Renversement des alliances

Le peloton des professionnels sera très différent en 1988 de ce qu'il fut la saison passée. Ce changement important tient à deux causes principales : l'incorporation du champion du monde Stephen Roche au groupe espagnol Fagor et l'exode de cinq coureurs comptant parmi les meilleurs de l'équipe Gitane-Système U vers le groupe Toshiba, animé par Jean-François Bernard. Leurs noms : Marc Madiot, l'actuel champion de France, son frère Yvon, Gayant Poisson et Biondi. De tels transferts vont profondément modifier les données de la course. Roche, qu'une rivalité quasiment irréductible opposait à Visentini au sein de la formation italienne Carrera, sera désormais épaulé par Bernaudeau, Bagot, Forest et l'Ecossais Millar, auxquels s'est joint le jeune Français Franck Boucanville, fraîchement issu des rangs amateurs. Quant à Poisson, Biondi et aux frères Madiot, ils ont rompu avec leur directeur sportif, Cyril Guimard, pour incompatibilité d'humeur. Ils apporteront leur aide à Jean-François Bernard. Voilà un renforcement des alliances qui pèsera certainement lourd au moment du Tour de France.

Son effectif ayant été démantelé, Guimard a dû à la fois reconstituer une équipe à la hâte et recréer un climat autour des deux leaders qui lui sont restés fidèles, Laurent Fignon et Charly Mottet. Il a rappelé Pascal Jules, qui fut le partenaire préféré de Fignon. Malheureusement, cet équipier modèle s'est tué sur la route aussitôt après avoir signé son contrat.

En l'occurrence, Guimard comptera essentiellement sur Pascal Simon, un transfuge de Peugeot, pour épauler ses deux hommes de base dans les épreuves par étapes. Cette nouvelle alliance ne manque pas de surprendre, car Simon et Fignon furent deux rivaux dans le Tour de France 1983, que le second gagna après l'abandon du premier.

Pour sa part, Greg Lemond, un Américain formé à l'école française, a choisi les Pays-Bas pour effectuer sa rentrée à la suite d'une année gâchée par un accident de chasse. Il sera le chef de file du groupe néerlandais PDM, qui accueille en outre le Français Vincent Barteau.

Enfin, deux grands du cyclisme, Joop Zoetemelk et Francesco Moser, ont décidé de mettre un terme à leur brillante carrière. Bernard Vallet, le dernier vainqueur de Bordeaux-Paris, renonce également à la compétition, mais il remplace Bernard Thévenet à la tête du groupe RMO-Liberia. Il aura sur ses collègues l'avantage de sortir du peloton et de parler le langage des coureurs. Un privilège rare pour un directeur sportif.

JACQUES AUGENDRE.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(dix-huitième journée)

*Vichy b. Saint-Etienne 94-78
Antibes b. *Reims 92-89
*Orthez b. Nantes 101-85
RCF Paris b. *Cholet 81-75
*Monaco b. Lorient 104-88
*Villeurbanne b. Limoges 98-97
*Mulhouse b. Avignon 104-86
*Caen b. Tours 88-82

Classement. – 1. Limoges et Cholet, 48 pts ; 3. Nantes, 44 ; 4. Monaco, 43 ; 5. Orthez et Villeurbanne, 41 ; 7. RCF Paris, 40 ; 8. Antibes et Caen, 38 ; 10. Mulhouse, 36 ; 11. Lorient, Tours, 30 ; 13. Vichy, 26 ; 14. Avignon, 25 ; 15. Reims et Saint-Etienne, 24.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
GROUPE A
(cinquième journée)

Poule 1

Toulon b. *Grenoble 22-18
*Tarbes b. Pau 22- 0
*Saint-Jean-de-Luz b. Lourdes .. 15- 6
*Agen b. Béziers 16- 6

Classement. – 1. Toulon, 14 pts ; 2. Agen, 12 ; 3. Béziers, 11 ; 4. Grenoble, et Saint-Jean-de-Luz, 10 ; 6. Lourdes, 9 ; 7. Tarbes, 8 ; 8. Pau, 6.

Poule 2

*Dax b. Tulle 37-16
*Valence b. Perpignan-R 32-21
*Bègles-Bordeaux b. Graulhet .. 23-10
*Aurillac b. Auch 22- 9

Classement. – 1. Dax et Bègles-Bordeaux, 13 ; 3. Graulhet, 11 ; 4. Perpignan-R., Aurillac et Valence, 9 ; 7. Auch et Tulle, 8.

Poule 3

*Montferrand b. Romans 33- 9
*Racing CF b. Biarritz 6- 0
*Bayonne b. Bourgoin-J. 9- 6
Toulouse b. *Montchanin 15-12

Classement. – 1. Toulouse, 15 pts ; 2. Montferrand et Bayonne, 13 ; 4. Bourgoin-J., 10 ; 5. Racing-CF, Romans et Biarritz, 7 ; 8. Montchanin, 4.

Poule 4

*Narbonne b. Tyrosse 30-18
Bagnères b. *Hyères 25-16
*Nice b. Marmande 15-12
*Brives b. Mont-de-Marsan 26-12

Classement. – 1. Bagnères, 13 pts ; 2. Narbonne et Tyrosse, 12 ; 4. Brive, 11 ; 5. Mont-de-Marsan, 10 ; 6. Nice, 9 ; 7. Marmande, 8 ; 8. Hyères, 5.

Tennis

TOURNOI D'ADÉLAIDE

Demi-finales. – Woodforde (Aus.) b. Anderson (Aus.), 0-1, 6-4 ; Masur (Aus.) b. Fitzgerald (Aus.), 6-1, 6-1.

Finale. – Woodforde b. Masur, 6-2, 6-4.

TOURNOI DE WELLINGTON
SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales. – Chesnokov (URSS) b. Pridham (Can.), 4-6, 6-3, 9-7 ; R. Krishnan (Inde) b. K. Evernden (N-Z.), 6-3, 6-1.

Finale. – Krishnan b. Chesnokov, 6-7, 6-0, 6-4, 6-3.

SKI ALPIN : Coupe du monde

Repli stratégique

Tignes, comme sa sœur jumelle Val-d'Isère, s'est portée volontaire pour suppléer des stations de ski privées de neige alors qu'elles devaient organiser des épreuves de Coupe du monde. Le slalom géant dames, prévu mardi 5 janvier à Megève, a donc lieu dans la station savoyarde. Une autre épreuve féminine qui devait être disputée dans la station suisse des Diablerets pourrait aussi avoir lieu à Tignes dans les prochains jours. Val-d'Isère pourrait accueillir des descentes hommes et le super-géant prévus à Garmisch en Allemagne de l'Ouest, à condition que l'une des chaînes de télévision française accepte de retransmettre les épreuves. L'organisation d'épreuves de la Coupe du monde coûte cher et les stations sont à la recherche de sponsors pour équilibrer leur budget.

En attendant, les vedettes du Cirque blanc délaissent leur lieu d'entraînement habituel pour gagner les stations enneigées. C'est ainsi que les Suisses Pirmin Zurbriggen et Joël Gaspoz, les Autrichiens Mathias Berthold et Helmut Mayer, et les Français, emmenés par Didier Bouvet, se sont inscrits au slalom de la Coupe d'Europe organisé à Auron (Alpes-Maritimes) où la neige est abondante, et qui remplace la station savoyarde du Grand-Bornand.

RUGBY : défection roumaine

Octavian Moraru choisit Saint-Médard

Octavian Moraru, un joueur roumain de vingt-six ans, troisième ligne du club Grivita Rosie, a décidé de se réfugier dans la région bordelaise lors d'une récente tournée de son équipe dans le sud-ouest de la France.

« C'est une décision qui a été mûrement réfléchie, a déclaré samedi Octavian Moraru, revêtu du maillot de l'équipe de Saint-Médard-en-Jalles, dans la banlieue de Bordeaux. *Mon gros problème sera maintenant de trouver du travail. »*

Octavian Moraru, qui est le fils de l'ancien capitaine du « Quinze » roumain Viorel Moraru, avait quitté le 26 décembre le terrain de Morcenx (Landes), prétextant une blessure, en plein match opposant l'équipe de Grivita Rosie à une sélection régionale (18-18).

Hospitalisé au CHR de Bordeaux, il avait ensuite disparu pour ne réapparaître publiquement que samedi 2 janvier dans les locaux du club girondin.

Deux internationaux roumains, Laurentiu Constantin et Victor Avram, avaient déjà fait défection et choisi de demeurer en France, le 11 novembre dernier, à l'issue du match France-Roumanie à Agen. Avram avait finalement regagné son pays fin novembre.

TENNIS : naturalisation

Hana Mandlikova, l'Australienne

Mariée depuis 1986 avec Jan Sedlak, un ex-Tchécoslovaque naturalisé Australien et maintenant restaurateur à Sydney, Hana Mandlikova a obtenu la nationalité australienne le 1er janvier 1988.

Actuellement cinquième dans la hiérarchie mondiale, Hana Mandlikova, qui aura vingt-six ans le 19 février, a remporté quatre tournois du Grand Chelem dans sa carrière : les Internationaux d'Australie (1980 et 1987), de France (1981) et des Etats-Unis (1985). Elle a été aussi finaliste à Wimbledon en 1981 et 1986.

Sa naturalisation a été annoncée officiellement en Australie le 1er janvier, au moment où elle vient d'être sélectionnée dans l'équipe de... Tchécoslovaquie pour disputer le tournoi olympique de Séoul en septembre 1988.

Bien qu'elle ait exprimé le désir de représenter son nouveau pays aux Jeux de Séoul, Mandlikova devrait pour cela obtenir de nombreuses dérogations du CIO et de la FIT, qui rendent cette participation improbable.

Hana Mandlikova est la deuxième grande joueuse de tennis tchécoslovaque à changer de nationalité. En 1975, Martina Navratilova avait demandé l'asile politique aux Etats-Unis avant d'obtenir, en 1981, la citoyenneté américaine. Leur compatriote Ivan Lendl, actuel numéro un mondial, est en instance de naturalisation américaine.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

GROUPE DECROIX

CA Consolidé 650 Millions
(1 600 personnes)

Le fort developpement de nos activites nous amène à creer le poste de :

DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES ET SOCIALES

Assisté d'une petite équipe, vous prendrez en charge :

A *Affaires juridiques :*
- *respect de la législation dans toutes les activités du Groupe.*
- *élaboration des contrats.*
- *suivi et règlement des litiges.*
- *gestion des assurances, etude des risques, etc.*

B *Affaires Sociales :*
- *suivi Administratif du personnel.*
- *relations avec les différents partenaires sociaux (accords, comites, elections...).*
- *gestion des remunérations et avantages sociaux.*
- *formation...*

35 ans minimum, solide formation juridique, expérience significative dans une fonction similaire d'une entreprise de taille équivalente.
Anglais souhaité. Lieu de travail : Boulogne (92).
Merci de nous envoyer votre curriculum vitae + lettre manuscrite + remuneration actuelle sous ref. 22965 LM à MEDIA-SYSTEM, 6-8 Impasse des Deux-Cousins, 75017 PARIS, qui transmettra.

ORGANISATEUR

VOTRE NOUVEAU JOB TOUT DE SUITE

S'organiser : cette nécessité de toujours est particulièrement actuelle dans le contexte concurrentiel *et mouvant d'aujourd'hui.*

Le CREG, l'un des plus importants établissements financiers spécialisés dans le crédit à la consommation, s'y emploie et renforce le service organisation de son département informatique : il fait *appel à un* ORGANISATEUR.

● Vous êtes âgé d'environ 28 ans, diplômé d'une Grande Ecole de Commerce (ESSEC, HEC, Sup. de Co...) ou d'un MIAGE.

● Vos 2 ans d'expérience dans le conseil, l'audit ou l'organisation vous ont permis d'acquérir un sens certain de l'entreprise et une connaissance des méthodes AXIAL ou MERISE.

● Homme de rigueur et de synthèse, vous participerez dans un premier temps à un audit de structure, puis préconiserez et mettrez en place les étapes d'une nouvelle organisation.

S'organiser, c'est être rigoureux mais aussi efficace...

Pour en savoir plus, contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES au 45.02.15.74 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (Précisez la référence 681).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, sous la réf. 681/MA, chez ALLO-CARRIERES - 53, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

(1)45.02.15.74

CREG

MEDIA BA

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

et sa filiale **MONETIQUE CEDICAM**
dont les activités en forte croissance font appel aux techniques les plus avancées recrutent pour leurs Services Informatiques des:

CHEFS DE PROJETS
et futurs Chefs de Projets

Ingénieurs ou Universitaires, qui souhaitez valoriser vos 3 à 5 années de pratique professionnelle acquises dans un environnement gros système IBM, **intégrez un Grand Groupe.** Des postes vous sont proposés essentiellement, mais non exclusivement, dans les domaines d'activité :

[redacted] Réf. ALH
Monétique
Télétraitement
Avec Merise CICS DL1

[redacted] Réf. MAF
Systèmes d'information liés aux marchés financiers et monétaires avec
Merise CICS et DB2

Lieu de travail : SAINT QUENTIN EN YVELINES.

Adressez lettre CV, photo, rémunération et prétentions sous la référence choisie à CNCA - Service Gestion des Personnes BP 48 - 78280 GUYANCOURT.

[redacted]

Les Laboratoires UPJOHN comptent parmi les grands de l'industrie pharmaceutique. *Pour notre filiale française (500 personnes - 550 MF de C.A.), nous recherchons un*

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Chargé de l'ensemble des recrutements, de la formation (gestion + animation de certaines sessions de management), du suivi des *cercles de qualité, de la politique prévisionnelle et de la communication interne*, vous serez directement impliqué dans notre stratégie de développement des Ressources Humaines.

Pour ce poste diversifié, rattaché au Directeur du Personnel et des Relations Humaines, nous souhaitons intégrer une personne d'environ 30 ans, de formation supérieure (Maîtrise 3e cycle...), ayant impérativement pratiqué le recrutement à tous niveaux.

La connaissance des autres aspects de la fonction sera un plus.

L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + curriculum vitae + photo et prétentions) à la Direction du Personnel - **Laboratoires UPJOHN** - Tour Franklin - 92081 PARIS - LA DEFENSE Cedex 11.

Upjohn

MEDIA BA

ALSTHOM

REGION LYONNAISE

LA DIVISION APPAREILLAGE ELECTRIQUE
recherche

CADRE MARKETING INTERNATIONAL

HEC, ESSEC, Sup de Co Paris, Lyon...
ou Ingénieur Grandes Ecoles
avec formation Marketing complémentaire.

Débutant ou si possible avec première expérience en entreprise industrielle, il aura au sein du Département *Marketing la responsabilité du*

MARKETING MARCHES

- analyse des marchés Export,
- *étude de la stratégie de la concurrence internationale,*
- aide à la vente depuis les argumentaires jusqu'aux études spécifiques de zones,

en liaison étroite avec son collègue **Ingénieur Marketing Produits.**

Il doit parler couramment Anglais, être intéressé par les missions à l'Etranger et même s'il n'est pas Ingénieur de formation, avoir un intérêt, une curiosité pour les produits techniques.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. 6255-M à Mamrégies, 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

nodet gougis Un challenge pour un directeur commercial

Vous connaissez notre Société... *qui, après quelques turbulences, reste largement leader sur le marché français et européen des* **SEMOIRS.**
Aujourd'hui, nous repartons avec une énergie nouvelle, déterminés à réussir.
Nous voulons vous confier la responsabilité totale de l'animation commerciale d'abord de notre réseau France, puis celui de l'International. Il *vous faudra dynamiser le service commercial*, analyser les couples produits/marché et en tirer des conséquences opérationnelles, développer un chiffre d'affaires profitable en France et à l'export.
Entrepreneur, réalisateur et concret, *vous avez une expérience confirmée de ce type de responsabilités, de préférence dans le* **MACHINISME AGRICOLE...** Nous sommes pragmatiques à partir d'une base technique, l'âge et la formation ne sont pas déterminants, et notre conseil est prêt à écouter vos conditions. Nous en discuterons.
En outre, la maîtrise d'une langue (anglaise et/ou allemand) serait un plus.
Le poste est situé à 70 km au Sud-Est de Paris.
Merci de faire parvenir votre dossier complet (*lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), s/réf. C/ND/LM, à notre* Conseil Denis SESBOÜÉ, qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA BA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

RADIALL

Société de composants électroniques Leader Européen dans sa spécialité recherche

CHEF DE SERVICE EXPORT

Profil :
- de formation supérieure technique, vous *avez réussi une* première expérience commerciale à l'exportation comme *Chef de Zone Export.*
- Vous connaissez les procédures export de paiement, de transport, etc...
- Vous avez pratiqué la négociation de contrats d'agence et de distribution.
- Vous parlez couramment l'anglais et l'espagnol et vous êtes prêt à vous déplacer fréquemment.

Mission :
- Vous aurez à animer un ensemble de services exportation (*chefs de zone, réseau d'agents et de distributeurs, ventes* internes) et vous suivrez en direct certains pays

Le poste *présente de fortes possibilités d'évolution pour un* candidat de valeur.

Adresser C.V et prétentions à *RADIALL*
101, rue Philibert Hoffmann, 93116 ROSNY-SOUS-BOIS

Bleu

EATON

EATON, Multinationale américaine,
pour sa nouvelle implantation à Cluses (74), recherche son

RESPONSABLE LOGISTIQUE

Directement rattaché au Directeur des Achats, il devra assurer la coordination entre les demandes commerciales et la livraison des produits avec pour objectif la réduction des délais, des stocks et des gaspillages.

Ingénieur (de formation plutôt électromécanique) à fort potentiel, le candidat saura être organisateur, persuasif mais ouvert, meneur d'équipe et maîtrisera si possible l'anglais.

Envoyer lettre, C.V. et prétentions à **CARPANO et PONS/EATON**
Directeur des Ressources Humaines - 37, bd de Chevran - BP 43
74301 CLUSES Cedex.

Pierre Lichau

L'INRA

recrute sur concours un

DIRECTEUR DE RECHERCHE EN ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE

pour l'étude de l'interaction entre les emballages et les aliments.

Affectation : à Jouy-en-Josas (78).
Dossier de candidature à retirer avant le 15 janvier 1988.
Contacter le Chef du département des sciences de la consommation

INRA-CRJ. - 78350 JOUY-EN-JOSAS. Téléphoner au 34-65-22-50.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chocolat "Haut-de-Gamme" Sud-Est

Une société française (CA : 140 millions de Francs), filiale de l'un des premiers groupes agro-alimentaires français, et spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de chocolats de très haut-de-gamme, et qui occupe une position de leader mondial en son domaine pour avoir su allier tradition et qualité d'une part, et créativité et dynamisme d'autre part, recherche un SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé des fonctions : juridique (contrats commerciaux, marques et brevets, etc.), personnel (recrutements, formation, information, relations avec les syndicats...), administratif (assurances, moyens généraux, relations avec les administrations) et informatique (définition de procédures...). Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 30 ans, de formation supérieure type HEC, ESSEC, ESCP, Maîtrise de Droit ..., possédant une expérience professionnelle de plusieurs années acquise dans une fonction semblable au sein d'une PME au développement rapide et mettant en œuvre des moyens de gestion modernes. Homme d'études, le candidat retenu sera également un homme de contact, accordant une grande importance à l'aspect humain de sa mission.

Écrire sous référence 966/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur – 75007 PARIS – Discrétion assurée.

Secrétaire général

Leader de la pâtisserie fraîche en France (chiffre d'affaires 130 millions de francs - 370 personnes), ce groupe comprend 4 centres de fabrication ; il vend ses produits à des clients professionnels (hôtels, restaurants, traiteurs) et dans ses propres magasins traditionnels. Il recherche son secrétaire général. Rattaché directement au président et animateur d'une équipe de 11 personnes, il aura en charge la coordination de tous les problèmes administratifs. Il supervisera la comptabilité et la gestion de trésorerie, poursuivra l'informatisation des procédures, traitera les problèmes juridiques et sociaux, suivra la gestion et la formation du personnel. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 35 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce et ayant acquis une expérience réussie en tant que directeur administratif et/ou financier au sein d'une P.M.E. Gestionnaire et organisateur, il a du goût pour des responsabilités variées. La rémunération sera de nature à intéresser un candidat de valeur. Le poste est basé en banlieue Est de Paris. Ecrire à Christine BERNET en précisant la référence S/8264M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Clermont-Ferrand - L'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie du Massif Central (UCCIMAC) regroupe 28 organismes consulaires répartis sur 17 départements et recherche :

Un chargé de mission au commerce - Il suscite et suit la mise en œuvre des actions adaptées aux contextes locaux pour faire évoluer et maintenir le tissu commercial rural. Il est en relation avec les organismes publics et parapublics, les professionnels de la distribution (grande ou traditionnelle) et les attachés techniques des C.C.I. locales (Réf. A/3043M).

Un chargé de mission au tourisme - Sa mission est proche de celle évoquée ci-dessus. Ses interlocuteurs sont liés aux métiers du tourisme : hôtels, restaurants, hôtellerie de plein air... Une bonne connaissance du domaine d'activité est nécessaire. (Réf. A/3044M).

Ces postes s'adressent à des candidats de dialogue et de prospective, ayant fait la preuve, au cours de leur expérience professionnelle, de leur capacité à animer les hommes et les structures. Ils sont idéalement rompus aux relations avec l'administration. La rémunération saura motiver des candidats de valeur. Ecrire à P. GYSELINCK en précisant la référence choisie. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Chargé d'affaires

CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE ILE DE FRANCE

Chargé de gestion

financements de programmes immobiliers

Vous serez chargé d'analyser le marché de la zone du programme concerné d'étudier et de définir les financements les plus appropriés à la réalisation d'une opération de promotion immobilière.
Vous devez ensuite assurer le suivi commercial, technique et financier jusqu'à son achèvement.
Nous souhaitons rencontrer des profils commerciaux ayant déjà quelques années d'expérience similaire et des qualités de fin négociateur. Formation souhaitée ESC - Droit - ICH apprécié. Réf. CA

En liaison avec le chargé d'affaires, vous mettrez en place les financements accordés et suivrez les résultats commerciaux et financiers des opérations.
Vous assurerez les opérations comptables et l'établissement du tableau de bord. Formation souhaitée BAC+4. Réf. CG.

Merci d'adresser votre dossier de candidature au Service Recrutement Crédit Agricole Ile-de-France, 28 quai de la Râpée, 75012 Paris.

media-system

RECRUTEMENT ET ORIENTATION DU PERSONNEL NON CADRE

(1er 5000 pers.)

Vous avez une formation supérieure complétée par une spécialisation en gestion du personnel.
Vous pouvez justifier d'une première expérience du recrutement ou êtes fortement motivé pour débuter dans ce domaine.
Votre mission : participer, au sein d'une équipe, à des actions de recrutement et d'orientation, ainsi qu'à des études sur les fonctions et les carrières.
Le poste est basé à ORLY.
Cette annonce vous concerne : adressez votre C.V., photo et prétentions, sous la réf. DP2, au Département Carrières et Emploi - AIR INTER - 1, av. du Maréchal-Devaux - 91551 PARAY-VIEILLE-POSTE Cedex.

AIR INTER

MEDIA B4

Compagnie de Raffinage et de Distribution **TOTAL FRANCE**
recherche pour sa Direction Distribution

Jeunes cadres commerciaux

Responsable d'un secteur géographique. Postes à pourvoir sur l'ensemble du territoire national.

MISSIONS : Vous serez chargé, en fonction de vos aptitudes, goûts et talents de :
- promouvoir les ventes auprès de la clientèle existante, prospecter et offrir une gamme riche et étendue de produits et services.
- contribuer au développement du réseau. Responsable d'un patrimoine contractuel de grande valeur, vous en assurerez la rentabilité économique et en développerez toutes les potentialités autour des 4 axes suivants :
- Gestion financière
- Promotion de toutes campagnes d'animation et de développement
- mise en œuvre d'une politique active de diversification
- conseil et appui technique, commercial auprès de la clientèle.

VOUS êtes issu d'une Ecole Supérieure de Commerce, débutant, mobile fonctionnellement et géographiquement, passionné par la gestion, la vente, le marketing et décidé à agir avec autonomie et initiative.
Vous exercerez un réel pouvoir décisionnel. En un mot vous serez RESPONSABLE.
Résultats, entretien annuel de performance et ambition, seront déterminants pour une évolution de carrière dynamique et appropriée vers des postes fonctionnels ou opérationnels à larges responsabilités.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à

TOTAL

TOTAL FRANCE
Direction des Relations Humaines
Monsieur J.-M. BOILLOT
84, rue de Villiers
92538 Levallois-Perret Cedex.

POURCEL

Pour notre division « études & enquêtes »
Nous *recherchons :*

Un jeune consultant

De formation supérieure (Sup de Co/Sc. Po/gestion...) ayant si possible une courte expérience de l'entreprise, mais souhaitant surtout integrer une équipe jeune, performante qui stimule le sens des responsabilités de chacun.

Après une période de formation qui lui permettra de s'entraîner à nos outils, il contribuera au développement d'une ligne de produits (études et diagnostics destinés à la fonction « Personnel » dans les grandes entreprises françaises ou multinationales), avec des objectifs annuels de volume, délai et fiabilité.

Son salaire évoluera en fonction de ses talents et dès la première année, il aura une rémunération motivante assortie d'un bonus en rapport avec ses résultats.

Les dossiers de candidature (C.V., photo, salaire actuel), sous réf. 880137, seront étudiés en toute confidentialité.

Sonia Lipszyc

13, RUE ALPHONSE DE NEUVILLE - 75017 PARIS

MEDIA B4

traducteur

ANGLAIS-FRANCAIS

Spécialisés dans la conception et la commercialisation de progiciels de gestion haut de gamme, nous renforçons notre Service Traduction et recherchons un

TRADUCTEUR ANGLAIS-FRANÇAIS

Agé de 30 ans environ, vous justifiez d'une expérience réussie dans la traduction de documents techniques et vous avez acquis des notions en informatique et en comptabilité-finance : base indispensable à la traduction de nos systèmes et de leur documentation.

Vous maîtrisez parfaitement le traitement de texte.

Vous bénéficierez d'une formation interne qui vous permettra d'appréhender les nouveaux produits sur lesquels vous aurez à intervenir.

Pour ce poste, merci d'écrire avec curriculum vitae et prétentions à Mme Agnès GILLMANN - McCORMACK & DODGE FRANCE S.A. - Tour Manhattan - Cedex 21 - 92095 PARIS - LA DEFENSE.

membre du groupe Dun & Bradstreet

McCormack & Dodge France S.A.

MEDIA B4

BANQUE PRIVÉE LYON

recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION (STATUT CADRE)

LE POSTE

- Assurer, par une action commerciale soutenue auprès d'une clientèle d'Entreprises et de particuliers, un rôle d'EXPLOITANT FINANCIER, en procédant au placement des produits financiers proposés par la banque.
- Suivre et gérer la clientèle existante dans ce secteur.

LE PROFIL

La bonne tenue du poste suppose :
- Une expérience professionnelle bancaire de plusieurs années dans ce domaine.
- De bonnes connaissances techniques sur les différents produits financiers.
- Le goût de la démarche et le sens des contacts.

Envoyer lettre manuscrite et CV avec prétentions, sous référence 3050 à JONCTION 32, Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine, qui transmettra.

Jonction

Votre avenir : l'urbanisme et l'aménagement local.

Au sein d'un très important Groupe français, notre activité vise le montage d'opérations complexes de maîtrise d'ouvrages intéressant les collectivités locales.
Nous recherchons :

3 Chargés de mission

capables de repérer et d'analyser les opportunités sur le terrain, d'établir des projets techniques et financiers et de les négocier auprès de collectivités locales.
Vous avez 35 ans environ, vous êtes ingénieur, architecte ou économiste et vous avez obligatoirement une formation complémentaire en urbanisme et/ou en maîtrise d'ouvrage promotion immobilière.
Vous avez de l'aisance dans la communication orale et écrite, des aptitudes financières, et la maîtrise graphique.
Etes-vous attiré par la réflexion et l'action ? Par l'autonomie et des échanges stimulants en équipe ? Par des responsabilités taillées à votre mesure ?

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), sous réf. MCM, à notre Conseil : COREP - Tour Défense 2000
92800 Puteaux. Discrétion assurée.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COREP conseil recrutement promotion

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

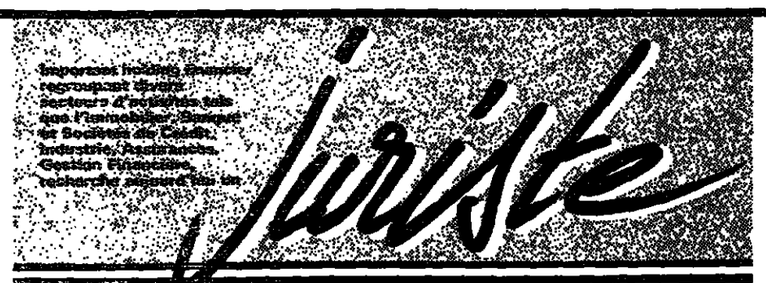

EN DROIT DES SOCIETES

Directement rattaché au Secrétaire Général, il sera chargé, au sein d'une petite équipe, de la gestion complète sur le plan administratif et juridique de plusieurs sociétés françaises (cotées, non cotées ou SICAV).

Le poste est basé à Paris.

Vous avez 30 ans environ et une formation DEA ou DESS en droit des affaires. Une première expérience (3 ans minimum) dans une fonction analogue au sein d'un holding ou d'un grand cabinet de conseil juridique a su éveiller votre sens des responsabilités. Votre maîtrise de l'anglais et une bonne connaissance de la micro-informatique seront des atouts importants.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous très rapidement *lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo,* s/réf. 5125, à

MEDIA PA
53, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

La fibre commerciale, le potentiel d'un manageur.

Jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESCP, IEP ou ESC LYON, EDHEC, ESCAE REIMS ou ROUEN, Citroën vous propose de démarrer, après une période de formation sur le terrain, comme

Chef de vente
Gestionnaire de succursale
Responsable de secteur régional

et d'évoluer après quelques années vers des postes de

Directeur de succursale Directeur régional

ou au sein de la

Direction du commerce.

Merci d'adresser lettre, CV et photo à

CITROËN

CITROËN Ingénieurs et Cadres -
62, boulevard Victor Hugo
92208 NEUILLY SUR SEINE CEDEX.

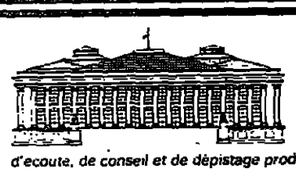

Coordonner l'Action... d'un Centre Médical réputé...

LE CENTRE DE MEDECINE du TRAVAIL de la BOURSE de PARIS a du, certes, faire face à un doublement des effectifs, au sein de la Profession Boursière, ces dernières années, mais son succès relève aussi des qualités *d'ecoute, de conseil et de dépistage prodiguées par son equipe médicale.* Il souhaite accueillir un

Médecin du travail

titulaire du CES de Médecine du Travail qui consacrera environ 90 heures au Centre. Cette vacation pourra croître en liaison avec le développement des effectifs de la profession.
Les « risques professionnels » concernent essentiellement les « effets secondaires » constatés dans les professions où l'activité implique un « investissement nerveux » important. Nous recherchons une personnalité dotée de souplesse, mais aussi d'une certaine fermeté. Une expérience professionnelle acquise en milieu tertiaire sera appréciée. A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/ME/LM.

MEDIA PA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Caisse d'Epargne Ecureuil d'Antibes-Vence

Notre organisme comprend 130 personnes réparties au siège social d'Antibes et dans nos 18 agences installées dans le département des Alpes-Maritimes. Nous développons nos activités et vous proposons d'apporter à la réalisation de nos projets un concours de premier plan dans l'exercice de l'une ou l'autre des fonctions suivantes à Antibes :

jeune directeur commercial H/F

Rattaché à la Direction Générale et membre du Comité de Direction, vous intensifiez les efforts entrepris, tant au plan quantitatif que qualitatif, pour répondre aux besoins de notre clientèle. Vous dirigez, animez et conseillez, avec l'assistance de Chefs des secteurs, les 80 personnes chargées des relations commerciales dans nos agences : élaboration des plans d'action, préparation des budgets, définition des objectifs, mise en œuvre et suivi des activités, coordination des opérations promotionnelles.

Vous êtes, de préférence, diplômé d'une grande Ecole de Commerce et vous bénéficiez d'une expérience commerciale confirmée, incluant l'animation d'équipes, et acquise dans un organisme financier, bancaire en particulier. réf. M/4093-1

jeune directeur des ressources humaines H/F

Sous la responsabilité de la Direction Générale, vous créez cette fonction. Membre du Comité de Direction, vous proposez les évolutions en matière de politique sociale et participez aux décisions dont vous assurez la mise en œuvre : préparation des dossiers et des réunions concernant les relations avec les partenaires sociaux, élaboration et mise en place des plans de formation, suivi des effectifs et des carrières, définition de procédures, gestion des circuits de communication interne... Une personne vous assiste dans la gestion administrative du personnel.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous avez acquis, pendant au moins quatre ans, une expérience large de la fonction Personnel. réf. M/4093-2

Nous vous remercions d'écrire, en précisant la référence, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION
66, rue de Ponthieu
75008 PARIS

NAGIME

JURISTE SPÉCIALISTE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Vous êtes jeune diplômé avec une spécialisation en propriété industrielle acquise au CEIPI ou par un DESS, un DEA,... et complétée si possible par un ou deux ans *d'expérience professionnelle.*
Vous vous occuperez de la gestion des marques de l'ensemble du groupe Nestlé France et assurerez les relations avec les services marketing et avec les avocats parisiens.
Une formation interne et l'appui de notre équipe de juristes vous aideront à *assurer votre mission.*
Prenez contact avec Alain Girard - Direction du Personnel - 17, quai Paul Doumer 92414 Courbevoie Cedex, sous réf. JPI.

SOPAD Nestlé *c'est fort en réussite !*

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Pour la fonction personnel, partez du bon pied...

De formation supérieure (Ecole de Commerce, Sciences Politiques...), vous souhaitez « mettre le pied à l'étrier » ou valoriser une première expérience dans un poste formateur, un environnement jeune et performant... Et avec des perspectives d'évolution de carrière dans la fonction personnel ou dans d'autres fonctions.

CHARGÉ D'ÉTUDES à la Direction du Personnel et des Ressources Humaines, *vous aurez la responsabilité des études juridiques, de la préparation des dossiers sociaux, de la gestion des effectifs, du bilan social, des enquêtes, etc...* en utilisant quotidiennement l'outil informatique.

Notre laboratoire est l'un des leaders mondiaux de **l'industrie pharmaceutique**. La qualité de nos produits à très forte notoriété, passe par *l'excellence de nos collaborateurs. C'est pourquoi nous recherchons de forts « potentiels » pour assurer notre expansion.*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence C/JFP/LM, à Denis SESBOÜÉ qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA PA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

RADIALL

Fabricant de composants électroniques passifs No 1 des connecteurs coaxiaux en Europe

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

- Formation Mécanique, Micro-Mécanique, Électronique.
- Anglais courant indispensable.
- Minimum 5 ans d'expérience.
- *Connaissances en composants électroniques passifs seraient appréciées.*

Mission :
- Responsabilité d'études de projets sur connecteurs.

Évolution intéressante pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions à RADIALL
101, rue Philibert Hoffmann - 93116 ROSNY-s-BOIS

Banque de taille moyenne spécialisée dans les crédits commerciaux à moyen et long terme, recherche pour PARIS

JURISTE

Maîtrise en droit privé.

Le candidat sera chargé du suivi des dossiers contentieux.

Veuillez adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 10249 à PIERRE LICHAU
10, rue de Louvois - 75002 PARIS
qui transmettra.

Pierre Lichau

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES

1 CONSEILLER TECHNIQUE H/F

Ingénieur du Génie Rural, des Eaux & Forêts, ou Ingénieur Agronome ou des Travaux Agricoles... Il sera chargé de conseiller – et de suivre – l'ensemble des questions agricoles du Département.

Concours sur Titres - Emploi contractuel.

Adresser lettre manuscrite + CV ***AVANT LE 31 JANVIER 1988 IMPÉRATIVEMENT*** *à Monsieur le Président du CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES - Service du Personnel - Rue Victor-Hugo - B.P. 259 - 40011 MONT-DE-MARSAN Cedex.*

P.R. Service

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

GERLAND
Routes

Lyon

Directeur de la communication

Nous avons défini un projet d'entreprise.

Et, pour le faire vivre, nous avons mis en œuvre toute une série d'actions originales et très mobilisatrices sur la qualité, la formation, la motivation ou la communication. Notre volonté de performance à tous les niveaux est résumée en une devise : GERLAND, LE PROGRES EN ROUTE.

Et nous voulons que tous, les collaborateurs dispersés dans les agences et sur les chantiers, nos clients, ceux qui, à des titres divers, constituent notre environnement professionnel, participent, soient informés, communiquent. C'est là votre travail.

Beaucoup de choses existent déjà : journal d'entreprise et bulletins régionaux, affichage dynamique, vidéo sur nos produits et nos réalisations, manifestations, forums d'élus ou d'étudiants... Il faut parfaire et développer. Nous avons des idées, vous aussi sans doute, innovons ensemble. Car vous êtes certainement un très bon spécialiste de ces questions. Vous avez appris en agence l'édition et la fabrication, la relation avec les médias et les techniques nouvelles de communication. Vous aimez rédiger, prendre la parole, expliquer...

Communiquez donc un aperçu de vos talents en adressant votre dossier à notre Conseil sous référence GRC 181 M. Et commençons vite l'année ensemble : GERLAND ROUTES vous attend.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

FOURNIER

DIRECTEUR
DE PUBLICATION

Une "plume" au service de l'entreprise.

Vous avez toujours aimé écrire. C'est tout naturellement que, diplôme universitaire ou de grande école en poche, vous avez choisi de vous investir dans le monde de la communication, du journalisme ou de l'édition. 3 à 5 années ont passé, vous avez acquis du métier et des connaissances, ces dernières notamment dans le domaine de l'entreprise, de son organisation et de son fonctionnement.

C'est peut-être, pour vous, le moment de nous rejoindre. Groupe en forte expansion, spécialisé dans l'information financière, nous éditons plusieurs lignes de produits bien connus des professionnels, et travaillons sur des projets prometteurs dont certains sont en cours de commercialisation : mémentos, banques de données, systèmes experts... De l'édition à la télématique, nous jouons sur tous les registres.

Que diriez-vous de prendre en charge l'une de nos nouvelles gammes, orientée sur l'entreprise ? Sortie de la première publication : début 1989. Il n'y a pas de temps à perdre. Poursuivre la recherche documentaire, trouver et animer les experts et les extensions... Alors vite, une lettre convaincante sous référence 797 560 M aux consultants du Cabinet Sirca - 64 rue La Boétie 75008 Paris. Merci de préciser votre niveau actuel de rémunération. Le poste est situé à Paris proche banlieue ouest.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

FOURNIER

KING KAO Maggi NESCAFÉ Galak Ricoré yes Petipa mousline chocapic Nesquik SUNDY CRUNCH Bolino

AUDITEUR OPÉRATIONNEL

« Entré à l'audit chez Nestlé France en 1985, je suis devenu l'adjoint du Directeur Comptable de Gloria en 86 et je pars maintenant pour une carrière internationale.

Je cherche mon remplaçant pour l'audit (ou pour les services comptables). Ce sera un jeune diplômé HEC,... + DECS qui se joindra à nos équipes pour participer à l'audit opérationnel de nos 130 établissements en France, analyser *tous les aspects de leur organisation, toutes les fonctions de l'entreprise et* proposer des améliorations.

Il peut prendre contact sans tarder avec Alain Girard, Direction du Personnel, SOPAD NESTLE, 17, quai Paul Doumer 92414 Courbevoie Cedex, sous réf. A0. ».

SOPAD Nestlé *c'est fort en réussite !*

JEUNES DIPLOMES
INGENIEURS, MAITRISE, D.E.A.

JOUEZ LA CARTE DE L'INFORMATIQUE

- Un stage de formation intensif et rémunéré de 5 mois aux techniques de l'informatique débutant le 15 février.
- La participation active, à l'issue de ce stage, au développement de grands projets dans un environnement de haute technologie.
- Un contexte jeune et stimulant.
- Une structure souple et un style de relation direct.
- Des perspectives d'évolution largement ouvertes.

C'est ce que vous propose la G.I.E., Direction des Systèmes d'Information des A.G.F. (l'un des 1ers groupes français d'assurances).

Si la perspective de rejoindre des équipes motivées et "pointues" vous intéresse, adressez votre candidature sous réf. M/JD à Dominique BŒUF – G.I.E. – Service Recrutement – Tour Franklin – 92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX 11.

GIE

L'INFORMATIQUE EN ACTION

NAGIM

LES EDITIONS **HATIER**

Attaché de presse

H/F

Editeur multimédia fortement implanté sur les marchés de littérature générale et parascolaire, notre Société se dote de moyens de communication à la mesure de son rapide développement.

Sous l'autorité de la Responsable des Relations Extérieures, l'Attaché de presse couvrira tous les domaines de sa spécialité : relations avec les journalistes et les média, élaboration et diffusion d'informations, création d'évènements extérieurs ou internes.

Bien introduit auprès des différents relais d'opinion, le candidat devra justifier d'une formation supérieure et d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.

La connaissance des produits (beaux livres, jeunesse, cinéma, nature et guides pratiques, économie) serait utile dans ce poste très complet, où les qualités de contact et la créativité sont les vraies conditions de la réussite.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à - Librairie A. Hatier - Direction du Personnel, 8, rue d'Assas 75278 Paris Cedex 06.

Carré Turenne

CHARGES D'ETUDES

Un important organisme de protection sociale de statut privé recherche pour son

Département Législations
JEUNES DIPLOMES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR H/F

pour conseiller les organismes adhérents, réaliser des études à caractère juridique et assurer leur suivi informatique.
Ce poste offre des possibilités d'évolution au sein de cette organisation.
Les candidats auront des qualités rédactionnelles et un esprit tourné vers le concret.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 686 à Organisation et Publicité, 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU SUD-OUEST
recherche

RESPONSABLE PLANIFICATION MARKETING

de formation supérieure commerciale ou marketing, vous avez déjà une expérience dans la fonction marketing.
Sous la responsabilité du Chef de Service Marketing et en liaison permanente avec les différentes directions de l'entreprise, vous • participerez à la définition de la politique marketing • réaliserez les études prospectives nécessaires • proposerez et analyserez les objectifs et résultats commerciaux des agences.
Qualités de manager.

CADRE COMPTABLE

Diplômé DECS *ou expert comptable stagiaire, vous justifiez d'une expérience dans un poste similaire.*
En relation avec le Chef Comptable vous serez chargé de la gestion du système comptable de l'entreprise (notamment comptabilités divisionnaires - comptes sociaux - consolidation - déclarations...) et de l'animation d'une équipe de 9 personnes.
Qualités d'organisation, rigueur, communication.

Postes basés dans les LANDES (AIRE-SUR-ADOUR). Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel) au Service du Personnel. LE MAS 40800 AIRE-SUR-ADOUR.

R.H. Service

Un groupe industriel de réputation internationale qui conçoit et réalise des biens d'équipements de technologie avancée, souhaite intégrer rapidement des :

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Sous l'autorité du directeur commercial, ils seront notamment chargés :
— De développer les positions acquises par le groupe en termes de produits/marchés ;
— D'assister les clients dans la définition de leurs besoins et la préconisation de solutions adaptées ;
— De veiller à la bonne exécution des contrats, depuis l'établissement des devis jusqu'à la levée des garanties.

Le candidat, de formation ingénieur mécanicien ou équivalent, aura démontré, au cours d'une expérience d'au moins 5 ans dans la vente, de réelles aptitudes à la négociation et à la conduite d'importants contrats industriels en France et/ou à l'étranger. Il devra posséder en outre un tempérament de battant et une rigueur indispensable à la vente sur devis de produits de haute technicité. Il maîtrisera l'anglais ; l'allemand serait un atout supplémentaire.

Lieu d'affectation : Paris.

Merci d'adr. lettre man., c.v., prét. et numéro de téléphone s/réf. 6 830. ag. Havas, 136-140, av. du Général-de-Gaulle, 92522 Neuilly-S/Seine.

CABINET DE TAILLE NATIONALE nous recherchons pour notre activité de CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES à PARIS, un

CONSULTANT

Vous avez environ 30 ans, votre solide formation en psychologie clinique, votre expérience d'au moins 3 ans dans le Conseil en Recrutement vous permettent d'apprécier avec finesse les possibilités de contribution d'un candidat à l'évolution de votre client.

Vous êtes, comme nous, convaincu que le recrutement est l'un des maillons d'une dynamique plus globale de développement et d'enrichissement des structures de l'entreprise.

Vous travaillerez au contact de Consultants formés à des disciplines différentes et complémentaires (finances, organisation, systèmes d'information, management). Vos missions seront variées : définition de postes, évaluation psychologique, orientation, recrutement, formation.

Créatif et rigoureux, partageant notre exigence de qualité pour le service offert au client, vous aurez ainsi l'opportunité d'enrichir vos compétences professionnelles.

Ecrire sous réf. LM/586 en mentionnant sur l'enveloppe les Cabinets auxquels vous ne souhaitez pas soumettre votre candidature, à Organisation et Publicité, 2, rue Marengo - 75001 Paris qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour son
Département des Affaires Internationales

Jeune cadre H/F

– diplômé de l'enseignement supérieur,
– ayant une parfaite maîtrise de l'anglais et de l'espagnol,
– avec une expérience bancaire de 3 à 5 ans dans un département Étranger (en particulier crédits documentaires) et gestion/syndication des crédits en devises/restructuration et Asset Swaps,
– 27 ans minimum,
– disponibilité immédiate.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature détaillée sous réf. 3037 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.

EXPLOITANT CLIENTELE ENTREPRISES

BANQUE CLASSE V - VI

180 / 230000 F

Nous sommes une banque privée Parisienne. Nous connaissons une expansion rapide.
Vous avez 25-30 ans, une formation supérieure commerciale ou financière, 2 à 3 ans d'expérience bancaire dans l'exploitation d'une clientèle de PME au siège ou en agence. Vous avez ainsi acquis une bonne connaissance des techniques bancaires et de l'analyse du risque. Votre goût de la prospection et votre aisance dans les contacts vous ont permis de mesurer vos capacités de réussite. Nous vous proposons de rejoindre notre équipe d'exploitants entreprises pour participer à notre développement.
Envoyez CV + photo sous référence 3051 à JONCTION 32, Av. Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Jonction

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Jeunes Ingénieurs chantiers, en route pour l'avenir !

Plus de 19.000 personnes, 9,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, une présence internationale dans près de 40 pays, tel est aujourd'hui le poids de COLAS, leader européen des travaux routiers.

Jeunes ingénieurs, avides de responsabilités, d'autonomie, le temps de passer un casque et vous voilà sur nos chantiers ! Vous aborderez dès les premiers jours les techniques routières, vous vous familiariserez avec le matériel, la mise en œuvre de nos produits.

Vous apprendrez à encadrer et motiver vos équipes.

Homme de technique, vous êtes également gestionnaire et homme de contact. Responsable des relations commerciales avec clients et fournisseurs, vous serez le garant de la rentabilité de vos chantiers et du développement de votre entité.

Alors demain, entrepreneur à part entière, chez COLAS c'est possible.

Pour après-demain ? Nos filiales françaises ou nos délégations étrangères sont autant d'opportunités pour des responsabilités élargies.

Ne tardez plus, prenez aujourd'hui la route de l'avenir et adressez votre dossier de candidature (lettre, CV), sous référence M 47 à Gisèle MULARSKI, COLAS, Service Recrutement et Formation - 39 rue du Colisée - 75008 PARIS.

COLAS

Service Recrutement Formation
39, rue du Colisée - 75008 PARIS

FOURCAT

JEUNES INGENIEURS

Vous aimez convaincre plus qu'imposer...

Société française encore à taille humaine (1,5 Milliard de Francs), faisant partie d'un important groupe européen, nous sommes leaders de loin sur notre marché, et notre notoriété est incontestée.

Avec des procédés complexes et évolutifs impliquant une part croissante d'automatisation, nous étudions et fabriquons des produits et systèmes pour des applications industrielles.

Nos résultats économiques alliés à un potentiel de marché remarquable, nous conduisent à développer nos équipes d'encadrement.

Dans cette perspective, nous recherchons 2 INGENIEURS PROCESS, qui pilotent, en liaison avec nos usines, le développement de nos procédés, au sein d'un service engineering central.

Le premier de ces postes conviendra à un ingénieur généraliste CONFIRME (Centrale, A et M, ENSI, INSA...) qui justifie d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans des responsabilités de même nature, ou bien en production, ou bien dans des services périphériques à la production. *(Réf. 105 X).*

Pour le deuxième, nous souhaitons rencontrer un ingénieur généraliste débutant, très motivé par le contexte industriel du poste. *(Réf. 105 Y).*

Vous aimez convaincre plus qu'imposer, vous avez le souci de la QUALITE, tant dans votre travail que dans vos relations, et vous souhaitez évoluer à terme sur des fonctions opérationnelles.

Les postes sont basés à Paris. Les conditions offertes et les perspectives de carrière sont attractives.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite de candidature, C.V. complet et rémunération souhaitée sous référence choisie, à notre Conseil NEMESIS, 10, rue de Richelieu, 75001 PARIS, qui traitera votre dossier dans la plus stricte confidentialité.

NEMESIS

Ressources Humaines — Strasbourg
Gestion prévisionnelle - Formation

Notre Groupe est non seulement une vaste organisation de Sociétés de Services à structures *décentralisées, c'est aussi un formidable réservoir de compétences et de potentiel représenté par* les 6000 personnes que nous employons.

Nous pensons que l'une de nos forces principales se situe dans tous ces talents en puissance et nous voulons mieux les détecter et les évaluer pour mieux les développer et les orienter.

Voilà pourquoi nous créons votre poste.

Votre *mission chez nous consiste à imaginer et à mettre en place des systèmes originaux permet*tant d'identifier les compétences et de les gérer avec respect et intelligence en appportant à chacun tout au long de son parcours la formation qui l'aidera à donner le meilleur de lui-même. Nous voulons ainsi favoriser les carrières, encourager la mobilité et contribuer à l'épanouissement tant des talents que des structures dans lesquelles ceux-ci s'expriment.

C'est affaire de contact, de connaissance du terrain, d'expérience de la gestion prévisionnelle et de la formation vécue dans une D.R.H où ces problèmes sont abordés de façon imaginative et responsable.

C'est votre affaire pour peu que vous ayiez autour de 35 ans, une formation supérieure de haut niveau : *Ecole de Gestion, Sciences Po., Sciences Eco. et une antériorité dans ces fonctions.*

Nous attachons une grande importance à cette recherche : elle est un point fondamental de notre Projet d'Entreprise. Merci d'adresser votre dossier à SEFOP, notre Conseil, sous réf. RHS 182 M.

SEFOP — 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

FOURCAT

Ingénieur commercial corps gras industriels

NOUVELLES HUILERIES ET RAFFINERIES MASSILIA, 225 personnes, filiale du GROUPE SAINT-LOUIS, nous *avons une activité de production et de commercialisation* de corps gras destinés à la grande consommation et aux industries agro-alimentaires. Nous cherchons aujourd'hui notre **CHEF DES VENTES - INDUSTRIES FRANCE.** Il doit accompagner ce marché de produits semi-finis, soumis aux variations importantes du trading, en suivant de façon très étroite le marché des matières premières, en établissant quotidiennement les prix de revient et les prix de vente, et en assurant une présence quotidienne auprès d'une clientèle de très grandes marques (*biscuitiers*, chocolatiers, biscottiers, industries cosmétiques, etc.) qu'il *entretient et développe.*

27-35 ans, de formation ingénieur (chimiste, agronome, spécialiste corps gras : ESACG...), vous avez acquis votre expérience commerciale dans une industrie agro-alimentaire ou voisine de ce secteur, ou chez un courtier.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 602, à Catherine de la Roche Saint André - **JACQUES TIXIER S.A.** - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA 94

CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES TECHNIQUES

CHARGEE DE RECHERCHE

EGOR TECHNOLOGIES, département spécialisé du Groupe EGOR, est devenu en quelques années, avec 6 consultants, un des cabinets leaders dans le recrutement des ingénieurs, aussi bien sur les secteurs de pointe que dans l'industrie traditionnelle.

Au sein d'une petite équipe Recherche de 3 personnes, que nous souhaitons encore étoffer, vous assisterez les consultants dans les missions d'approche directe (gestion d'une importante banque de données, approche et premiers contacts avec les candidats potentiels).

Jeune diplômée de l'enseignement supérieur (IEP, Ecole de Commerce,...), ou ayant acquis une première expérience similaire, vous souhaitez vous investir dans une activité qui vous permettra de valoriser vos qualités de contact, d'autonomie, de ténacité et de rigueur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M53/CR/88 à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysees - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

120 km Ouest de Paris

INGENIEUR CHIMISTE

Recherche et Développement

Cette entreprise de taille moyenne (250 MF de CA dont + de 75 % réalisé à l'export) occupe une position de leader mondial dans son domaine. Elle est spécialisée dans le traitement et la mise en valeur d'additifs naturels destinés aux industries agro-alimentaires et chimiques. Elle souhaite intégrer dans son laboratoire de recherche, petite équipe créative et efficace, un ingénieur chimiste confirmé.

Adjoint au Directeur de la Recherche, il a pour mission de développer de nouvelles applications aux polymères naturels, d'élaborer et de mettre au point des formulations adaptées aux besoins des clients. Il bénéficie de l'assistance de deux techniciens.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur chimiste ou biochimiste, de 32 ans environ, ayant acquis une réelle expérience en entreprise, dans la recherche de produits nouveaux en chimie fine. Connaissances en physio-chimie des additifs naturels appréciées. Anglais courant indispensable.

Le salaire attractif et les perspectives d'évolution sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 11/711 G à :

EGOR S.A.
19, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

GRANDE ÉCOLE : CENTRALE, MINES, SUP ÉLEC, ENSAM, HEC, ESCP, ESSEC...

Merck & Co. est l'un des tout premiers groupes pharmaceutiques mondiaux. Sa filiale française occupe l'une des premières places en France et bénéficie d'une croissance soutenue.

L'informatique est un élément clé de notre stratégie. Nous vous proposons de nous rejoindre en tant que :

CHEF DES SERVICES ÉTUDES INFORMATIQUES

Directement rattaché au chef du département des systèmes, vous initiez et coordonnez les activités des 3 services études (industriel, gestion, marketing) qui représentent une quinzaine de personnes.

Vous êtes l'interlocuteur des différentes directions de l'entreprise aussi bien pour la définition des projets que pour le suivi de leur réalisation.

Compte tenu de l'importance du poste, vous êtes un ingénieur Grande Ecole, ayant, c'est indispensable, une expérience de la conduite de projets informatiques. *La connaissance de l'industrie pharmaceutique est évidemment un atout supplémentaire.*

Vous êtes basé à Clermont-Ferrand avec les 2/3 de vos effectifs, de fréquents déplacements à Paris étant à prévoir.

MSD — MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Veuillez adresser votre candidature, avec c.v. + photo + prétentions à l'adresse suivante :
LABORATOIRES MDS-CHIBRET,
service du personnel,
200, boulevard E.-Clementel,
63018 CLERMONT-FERRAND
Cedex.

ROCHE — PRODUITS ROCHE

jeune informaticien

pour participer au développement et à la mise en place de projets dans les domaines du commercial et de la distribution.

Une première expérience dans un environnement moyens et gros systèmes IBM (CICS-DL1) est nécessaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à la Division du Personnel
PRODUITS ROCHE - 52, bd du Parc
92521 NEUILLY SUR SEINE Cedex.

Pierre Lichau

Nous sommes un grand groupe français implanté dans les principaux pays occidentaux et spécialisé dans les machines de bureautique.
Notre C.A. consolidé dépasse 3 milliards de francs et notre effectif est de 4 600 personnes.
Notre principale filiale française comporte un service R et D articulé en trois départements (Mécanique, Electronique-Logiciel, Industrialisation) et dont l'effectif dépasse 60 personnes dont 20 cadres. Nous recherchons pour ce service R et D un

INGENIEUR DEVELOPPEMENT MECANIQUE

Rattaché au *département mécanique, la fonction de cet ingénieur* est dans un premier temps de participer à la mise en place et de développer l'usage interne de notre nouveau système CAO mécanique (2D avec extensions partielles 3D).
Cette mission d'un an environ est assurée en liaison avec le consultant externe spécialisé et avec l'appui de *nos électroniciens-systèmes.*
Tout en conservant à temps partiel cette mission, il deviendra ensuite chef de projet dans le développement de nouvelles machines.

Pour ce poste, nous recherchons un ingénieur mécanicien diplômé de 30 à 35 ans ayant l'expérience de la CAO mécanique et celle du dialogue avec les électroniciens dans un domaine tel que les automatismes.

Anglais courant.
Poste basé en proche banlieue Sud de PARIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions + enveloppe à votre adresse, *sous réf. 10/LM1, à*

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS
PARIS-LILLE

MEDIA 94

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

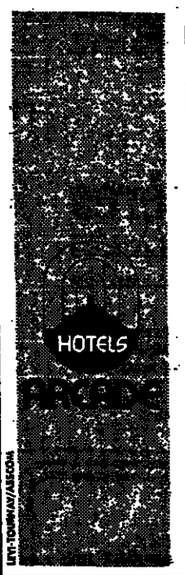

CHARGÉ D'AFFAIRES

ARCADE SE DEVELOPPE

Pour monter et suivre la réalisation de nouvelles unités hôtelières, nous voulons engager un candidat autonome de formation Supérieure Commerciale, justifiant d'une expérience de montage d'opérations immobilières.

Vos qualités de négociateur et votre goût pour les dossiers financiers vous permettront d'être rapidement opérationnel.

La maîtrise de l'anglais ou de l'allemand est indispensable.

Envoyez vos CV, lettre de candidature accompagnée d'une photo et prétentions à P.I.H. Service Recrutement 12, rue Portalis 75008 PARIS (Réf. 356 M).

ARCADE une chaîne de PULLMAN INTERNATIONAL HOTELS

LEVY-TOURNAY/ASECOM

Consultant en recrutement : avec SITB, choisissez l'ouverture !

Leader en informatique financière, notre groupe - 1000 personnes aujourd'hui - connaît une croissance importante.
Persuadés que la réussite de l'entreprise passe par la qualité et l'implication de ses collaborateurs, le recrutement est pour nous primordial. Notre savoir-faire en la matière nous vaut d'ailleurs d'intervenir de plus en plus pour nos clients.
Intégré à notre équipe de consultants, véritable conseil en gestion des ressources humaines, vous agirez sur 3 axes : le recrutement pour nos structures bien sûr, mais également le suivi des carrières

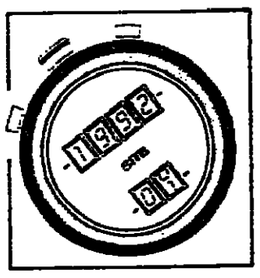

et le recrutement externe.
Le contexte est souple et évolutif : vous aussi.
Diplômé d'Etudes Supérieures (Sciences Humaines, Ecole de Commerce), vos 2 à 3 ans d'expérience font déjà de vous un professionnel du recrutement.
Il est bien évident que la connaissance du milieu informatique serait un plus.

Si vous voulez donner à votre savoir-faire toute sa valeur, choisissez l'ouverture. Ecrivez-nous sous référence CR 188.

SITB - Bénédicte PERONNIN - 137, Boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

DESSEIN

SITB

TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE!

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES PARIS 7e
recherche pour faire face au développement de ses activités

CHEFS DE MISSION
AUDITEURS CONFIRMES

- Ces postes conviendraient à des candidats diplômés de l'enseignement supérieur ayant acquis une expérience de l'Audit en cabinet.
- Les candidats retenus interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activités variées et auront de réelles possibilités de promotion et d'exercice de responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite et prétentions sous réf. 70734 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui transmettra.

Autoroutes du Sud de la France
recherche

ATTACHÉ DE PRESSE

La première société française d'autoroutes (2 600 personnes) recherche son attaché de presse (Poste à pourvoir à Paris).

En collaboration étroite avec le directeur de la communication, vous gérerez notre image institutionnelle auprès des relais d'opinion nationaux et locaux.

Vous avez une formation supérieure (droit, sciences politiques ou économiques), complétée si possible par une spécialisation dans le domaine de la communication sanctionnée par un diplôme de 3e cycle. Vous êtes parfaitement bilingue anglais.

Une expérience de 3 ans minimum dans les fonctions d'attaché de presse ou de journaliste professionnel est indispensable.

Vos qualités de dialogue, d'organisation, d'enthousiasme et de rédaction seront vos atouts principaux pour évoluer au sein de la société.

Merci d'adresser lettre de motivation, c.v., photo et prétentions à Autouroutes du Sud de la France, direction de la communication, 16, avenue Elisée-Reclus, 75007 Paris.

---

coop de pau

Récoltez le fruit de votre expérience!

L'un des leaders sur le marché Européen des Semences recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

FONCTION : Autonome et responsable, il se verra confier la commercialisation de nos semences auprès des distributeurs – coopératives et négociants – il devra également créer et entretenir des relations étroites avec les principaux prescripteurs et intervenants du monde agricole. Il sera bien sûr à l'écoute de leurs besoins.
Outre la négociation, il assurera l'assistance technique et participera à la promotion de nos produits en tenant compte de l'évolution du marché.
Il aura la responsabilité de la Région Nord Bassin Parisien (poste basé à Compiègne).

PROFIL : De formation supérieure commerciale ou ingénieur Agri-Agro, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans la vente (La connaissance du milieu agro-fourniture sera un plus).

Si vous êtes un battant... nous récolterons ensemble!

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) et salaire actuel à :
COOP DE PAU Direction des Ressources Humaines
Avenue Gaston-Phoebus 64230 LESCAR.

P.R. Service

Le département du Val-de-Marne
recrute

PAR VOIE DE CONCOURS SUR TITRES OU PAR DÉTACHEMENT

2 INGÉNIEURS SUBDIVISIONNAIRES

Pour le service des espaces verts départementaux
(1 ingénieur arboricole et 1 ingénieur paysagiste)

2 INGÉNIEURS SUBDIVISIONNAIRES

Pour l'arrondissement fonctionnel de l'eau et de l'assainissement (spécialité Electromécanique et Travaux publics).

Conditions :
- Etre âgé de moins de 40 ans au 1er janvier 1988 ;
- Etre de nationalité française ;
- Etre titulaire de l'un des diplômes ou titres figurant à l'annexe 1 du Statut particulier des ingénieurs du cadre départemental.

Le dossier de candidature comprendra :
- Un curriculum vitae détaillé ;
- La photocopie du diplôme ;
- Une photographie d'identité ;
- Deux enveloppes timbrées portant nom et adresse devra être adressé au plus tard le **31 JANVIER 1988.** Le cachet de la poste faisant foi, à :

Monsieur le Président du conseil général
hôtel du département du Val-de-Marne

Direction du personnel départemental
bureau du recrutement, pièce 404

avenue du Général-de-Gaulle,
94000 Créteil.
Tél. : 48-99-94-00, poste 24-04.

UNIVERS DE LA GESTION

De l'informatique de gestion...
Au contrôle de gestion...

Après une première expérience, d'ANALYSTE, ou de Chef de Projet Informatique, tournée vers des « chantiers » de Gestion, vous souhaitez infléchir votre évolution vers la filière Financière. C'est ce que nous vous proposons en devenant notre

Contrôleur de gestion 220 000 F

Nous sommes le premier Groupe Pharmaceutique Scandinave (5 Milliards de F, 6 700 p dont 1 200 en Recherche) et possédons en France une filiale (100 M de F, 230 p) pour laquelle nous envisageons un développement important dans les prochaines années.
Aussi notre Directeur Financier souhaite-t-il, dès à présent, renforcer son équipe et vous confier le Contrôle de Gestion de ladite entité. Dans le cadre de procédures Groupe bien définies (plan glissant à trois ans, budget, tableaux de bord) vous proposerez l'évolution nécessaire des outils et des systèmes informatiques afférents. La connaissance de l'anglais est pour vous un atout supplémentaire. Prêt à nous rejoindre, en proche banlieue Ouest de Paris ? A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/DF/LM.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA.

La Publicité BANCE
créée en 1938 par André BANCE
et Pierre CADET de VAUX

fête en 1988 son 50e anniversaire
et présente
à tous ses clients
ses meilleurs vœux
de

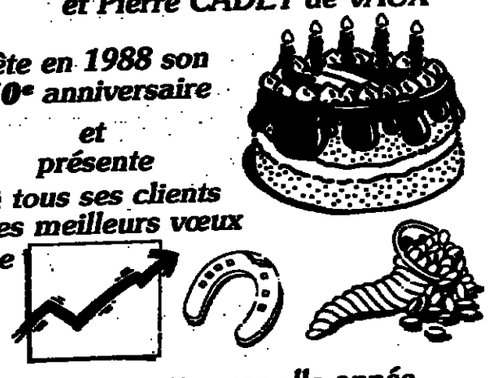

pour cette nouvelle année

Elisabeth BANCE, Patrick SIMON et leurs collaborateurs
18, rue Léon - 75018 PARIS (1) 42.54.52.52

Groupement d'organismes d'habitations à loyer modéré
location et accession
recherche

UN CONTROLEUR DE GESTION

La personne devra être titulaire d'une maîtrise en sciences économiques ou diplômée d'une école supérieure de commerce.

Adresser candidature, c.v. et photographie à :
Monsieur le Président du CIE « APH 21 »
OPDHLM de la Côte-d'Or – B.P. 4
7, rue Parmentier, 21001 Dijon Cedex.

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES (PARIS)
recherche

Auditeurs confirmés
Auditeurs débutants HF

Les candidats devront être diplômés de l'enseignement supérieur et pour les candidats expérimentés, avoir acquis en cabinet la pratique de l'audit.

Prière d'adresser votre dossier s/réf. 320 UG à :
FRANCACIP - 17, rue de la Banque - 75002 PARIS

Le groupe de **CREDIT BAIL du CREDIT AGRICOLE**
recherche pour la Société
UNICOMI

analyste de crédit bail immobilier

Vous devrez :
- assurer les contacts commerciaux avec les différents correspondants
- négocier le montage des opérations
- analyser les dossiers sur les plans juridique, financier, fiscal et immobilier
- mettre en place les contrats.

Nous recherchons :
Diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur (Commerce, Droit ou Economie) possédant quelques années d'expérience en Crédit aux Entreprises Industrielles et Commerciales.
De bonne connaissances juridiques et fiscales seraient appréciées.

Lieu de travail : **proche banlieue ouest.**
Nombreux déplacements en province de courtes durées (1 à 2 jours).

Merci d'adresser vos CV, photo et prétentions sous réf. LAM/0105 à CNCA - Gestion des Personnes - BP 48 78280 GUYANCOURT

LEVY-TOURNAY/ASECOM

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Saisissez... l'opportunité !

Nous sommes un Groupe financier connu et réputé sur la Place. Nous vous offrons l'opportunité de nous rejoindre en qualité de

Chef de service titres

pour remplacer notre titulaire actuel. Bien entendu, vous êtes un **PROFESSIONNEL** aguerri auquel il est inutile de décrire les activités, mais vos responsabilités actuelles d'adjoint vous semblent trop étroites, ou bien, vous étant éloigné du secteur des titres, vous souhaitez y retrouver cette atmosphère si prenante et active, mais en **NUMERO UN** cette fois-ci...

Réalisateur, solide et possédant des qualités humaines indéniables, vous saurez **DIRIGER, ORGANISER** et **MOTIVER** une équipe d'une quarantaine de collaborateurs qui doivent faire face à un volume d'opérations important, en liaison étroite avec l'informatique.

De la fermeté donc, mais aussi un esprit de **SERVICE** et de **DECISION.**

Thierry de CARNÉ, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre résumé de carrière et prét., sous réf. N/BRT/LM.

MEDIA BA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

SOCIETE D'ETUDES ET DE CONSEIL recherche

2 chargés h/f d'études financières

CONFIRMES OU DEBUTANTS

Les formations souhaitées sont ENSAE, ISUP, HEC, ESSEC, IEP ou équivalent.

Ils seront intégrés à une équipe réalisant des études de marché et du conseil dans le domaine des produits et services bancaires. (Connaissance de l'allemand et de l'espagnol appréciée).

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo s/réf. MD6/6409 à AXIAL, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle d'Evry

recherche

Directeur administratif et financier

Collaborateur direct du directeur général.

Responsabilité souhaitée de plusieurs années dans le domaine financier ou du contrôle de gestion, de préférence dans un organisme public et/ou dans le secteur de l'aménagement urbain.

Libre rapidement.

Salaire brute annuell : 300 à 350 000 F.

Adresser lettre manuscrite, photo et c.v. à Epevry, 91011 Evry Cedex.

Un premier poste dans la finance

Nous sommes un établissement financier, filiale d'un très grand Groupe industriel. Leader dans notre secteur, nous avons accordé 17 milliards de nouveaux financements l'an passé, et dégagé un résultat net de plus de 350 millions de francs.

Nous recrutons, pour notre BRANCHE ENTREPRISE, un diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de Co, Dauphine...) à fort potentiel, pour être

Analyste financier

au sein du Service des Engagements.

En plus d'une rémunération très motivante, nous vous offrons la possibilité d'une formation de qualité et d'une évolution de carrière rapide au sein de notre établissement et de notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence C/DAF/LM, à notre Conseil Denis SESBOUÉ, qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA BA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Fiscaliste : intégrer un cabinet international

Diplômé de l'enseignement supérieur (type H.E.C. et/ou D.E.C.S., E.N.I...), vous parlez l'anglais. Vous avez acquis une expérience de 2 à 6 ans de la fiscalité. Attiré par le métier de conseil, vous souhaitez intégrer un cabinet qui vous permettra d'avoir rapidement la responsabilité de vos propres dossiers et de travailler en équipe sur des missions complexes.

Nous sommes l'un des plus importants cabinets de conseil juridique et fiscal à l'échelon international. Nos équipes sont composées de professionnels de haut niveau. Leur diversité et leur complémentarité ont fait la réputation de notre firme et nous permettent de connaître un développement important de nos activités. Pour y faire face, nous souhaitons aujourd'hui engager des professionnels que nous recruterons en fonction de leurs compétences techniques et de leur potentiel.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Guillaume de BRONDEAU (en précisant votre rémunération actuelle).

PEAT MARWICK S.A. - Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE

DECITRE
LIBRAIRIE PAPETERIE

4 Magasins à Lyon et dans la région Lyonnaise permettant à notre Société d'être parmi les premières sur le marché du livre et de la papeterie auprès du Public et des Collectivités. Un cinquième Magasin ouvre en 1988.

Notre développement nous conduit à recruter un

DIRECTEUR COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Animant directement au Siège une équipe de 8 personnes, le candidat retenu maîtrisera parfaitement la comptabilité générale budgétaire et sociale d'établissements multiples. En étroite collaboration avec le Président, il assurera également des missions fonctionnelles auprès des Directeurs de magasins et particulièrement dans le cadre du contrôle de gestion.

A 30 ans environ, titulaire d'un DECS, vous possédez une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la distribution ainsi qu'une pratique confirmée de la micro-informatique.

Organisateur, apte aux relations humaines, cultivé, votre goût pour les responsabilités vous pousse à vous impliquer au sein d'une entreprise performante où vous souhaitez évoluer.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à DECITRE - Service du Personnel - Offre No 912 - 6, place Bellecour - 69002 LYON
Ne pas se présenter.

HAVAS CONTACT

Au sein du Back Office : une Gestion... administrative et comptable performante...

LA SOCIETE des BOURSES FRANCAISES (600 p.) constitue avec les Sociétés de Bourse de Paris et de Province l'ensemble de la profession Boursière (6 000 p.). Son Service Trésorerie souhaite accueillir un

Gestionnaire de SICAV

qui puisse assurer d'une part la gestion administrative et comptable d'une SICAV à réméres et participer au traitement des opérations de Trésorerie. Une responsabilité donc majeure : enregistrement des souscriptions et ordres de rachat en provenance des adhérents, évaluation quotidienne de la valeur liquidative des parts de la SICAV, publication à la « Cote Bleue »,... Ceci, en utilisant un progiciel spécifique et en étant l'interlocuteur du Commissaire aux Comptes... De plus, pour éviter une spécialisation trop poussée, vous vous intéresserez aux opérations de Trésorerie effectuées par le Front-Office et participerez à leur gestion (Contrôle financier et intégration dans le système de gestion).

Jeune DUT, Finances-Compta ou équivalent, une première expérience de ce type dans les milieux financiers nous intéresse !... A bientôt.

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la réf. V/GS/LM.

MEDIA BA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
affiliée à un cabinet d'audit

Recherche pour Polynésie française

UN RÉVISEUR COMPTABLE

DECS minimum,
diplôme école commerciale souhaité.
Expérience de 2 ans en cabinet.
Disponible rapidement.

Tél. pour rendez-vous au : (1) 47-66-04-09.

Pour sa Direction de la Trésorerie, située à Paris 8ème, le
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
(7500 personnes sur toute la France) recherche un

Négociateur Marché Monétaire Francs

De formation supérieure, ce cadre de haut niveau justifie d'une expérience réussie de 5 à 10 ans dans la spécialité. Elle lui a permis de maîtriser parfaitement les instruments du marché monétaire et la législation en vigueur.
Son goût des contacts, son sens des affaires, sa finesse en matière financière font de lui un homme de marché confirmé, négociateur privilégié des différents interlocuteurs de la banque (guichets, autres services) dans le domaine de la Trésorerie Francs.
Vous vous reconnaissez dans ce profil ? Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction des Carrières du CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE - 103, Champs Elysées - 75008 PARIS.

CCF LA BANQUE DES RÉUSSITES

NEGOCE INTERNATIONAL

Venez renforcer notre équipe contrôle de gestion

Société de négoce international, nous renforçons notre équipe de contrôle de gestion. Vous prendrez en charge l'analyse de nos opérations de négoce sur les marchés à terme des matières premières en relation avec nos services commerciaux et nos différentes filiales étrangères (New York, Londres, Hong Kong, Hambourg, Rio de Janeiro).

De formation supérieure (école de commerce section financière et comptable, maîtrise de gestion), vous possédez 2 à 3 ans d'expérience dans un environnement international. Vous saurez mettre en œuvre goût des chiffres, esprit de synthèse et dynamisme pour mener à bien vos différentes missions.

La maîtrise de l'anglais est bien sûr indispensable. Des connaissances des marchés à terme des matières premières alliées à celle de la micro-informatique constitueront un avantage supplémentaire.

Poste basé à Paris (8ème).

Merci d'adresser lettre, CV, photo, prétentions à MEDIA-SYSTEM, 6 Impasse des Deux Cousins, 75017 PARIS, en précisant la référence 23009/M.

media-system

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

UN IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
à caractère régional (Est de la France)

recherche

UN CADRE DE BANQUE A VOCATION COMMERCIALE

VOUS AVEZ :
- de 30 à 35 ans,
- un diplôme d'enseignement supérieur axé sur la finance et la gestion (Grande Ecole Commerciale, Sc. Po. Eco-Fi., Maîtrise de gestion, etc...).
- une bonne connaissance de l'anglais ; allemand apprécié.

VOUS ETES :
- au fait des problèmes financiers des entreprises, et notamment de tous ceux qui relèvent des opérations de haut de bilan,
- au courant de tous les problèmes de leur gestion et de leur évolution à moyen et long terme,
- capable d'allier votre tempérament commercial au sens du risque.

VOUS AUREZ :
- à entretenir des relations suivies avec la clientèle existante,
- à intéresser de nouvelles clientèles aux interventions de notre Organisme,
- à jouer à leur égard un rôle de Conseil,

La fonction s'exercera dans une structure à l'échelle humaine, avec de bonnes perspectives d'évolution. Rémunération stimulante. Résidence dans une grande ville universitaire de l'Est de la France.

Veuillez adresser votre CV détaillé, avec photo et lettre manuscrite, à notre Conseil, **Michel MORACCHINI** (Département Sélébanque) réf. 8811, qui vous garantit une discrétion absolue.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Prenez la responsabilité de nos services comptables

LU

1,85 Mds de CA, 1450 personnes, 5 usines, 1er fabricant de biscuits avec des produits prestigieux : Petit Beurre, Petit Ecolier, Prince, Hello, Poille d'or et bien d'autres.

A 35 ans environ, de formation école de commerce complétée par un DECS vous avez montré une connaissance parfaite des techniques comptables, de la fiscalité et du droit des sociétés.

Directement rattaché à la Direction Financière comme Chef des Services Comptables, vous organisez, contrôlez la production des résultats de la société et vous coordonnez les comptes de différentes entreprises.

Pour mener à bien cette mission vous êtes entouré d'une vingtaine de personnes que vous encadrez.

Très organisé et sachant faire preuve d'initiatives, vous saurez ensuite saisir les opportunités d'évoluer au sein du groupe.

Le poste est à pourvoir en région parisienne

Merci d'adresser votre candidature, sous réf.CM 17 EC en précisant votre rémunération actuelle à BSN, Service en Recrutement Cadres 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

BSN GROUPE — LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Gérer notre croissance : une mission de confiance

Notre société industrielle, filiale autonome d'un Groupe International, connaît une très forte expansion (30 % l'an !) avec un C.A. de 650 MF pour 600 personnes. Dans ce contexte et dans celui du développement de nos systèmes d'information, nous souhaitons accueillir un

Chef des services comptables

prêt à nous offrir son dynamisme et à bénéficier du notre. Par délégation directe du Directeur Financier, vous aurez d'abord à mettre en œuvre notre nouveau logiciel comptable.

Vous veillerez au respect des procédures et opérations comptables avec une équipe de 8 collaborateurs que vous animerez dans un souci de dialogue, et établirez les comptes de résultats et de bilan en relation avec le contrôle de gestion (siège et usine).

Votre formation supérieure (ESC, DECS...) et cinq ans d'expérience acquise en milieu industriel, vous ont donné la maîtrise des systèmes comptables, notamment anglo-saxon, familiarisé avec l'informatique et les principes élémentaires de contrôle interne.

Ce poste, à pourvoir à 100 km à l'ouest de Paris près d'une grande ville universitaire, offre des perspectives d'évolution à un professionnel ouvert, imaginatif et tonique.

Thierry de CARNÉ vous remercie de lui adresser votre résumé de carrière, sous réf. N/CSC/LM.

MEDIA PL

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Directeur administratif et financier

Franche-Comté - Un important laboratoire pharmaceutique français employant plus de 300 personnes et jouissant d'une très forte notoriété dans sa spécialité, recherche son directeur administratif et financier. En relation directe avec le président-directeur général, il sera responsable d'une équipe d'une quinzaine de personnes, comprenant le contrôle de gestion, la comptabilité générale et analytique, la trésorerie, l'informatique, et le juridique. Membre du comité de direction, il participe à l'élaboration de la stratégie financière de l'entreprise. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement commercial supérieur, plus DECS, et disposant d'une solide expérience dans une fonction similaire. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. La rémunération, essentiellement fonction de l'expérience, est de nature à motiver un candidat de valeur. Ecrire en précisant la référence S8239M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

RESPONSABLE FINANCIER

d'une importante société mutualiste leader dans son domaine - (CA : 600 MF)

De formation supérieure de gestion, DECS, vous justifiez d'une première expérience réussie d'au moins trois ans.

En liaison avec la Direction Générale, à laquelle vous êtes rattaché, vous vous verrez confier la mise en place de la comptabilité analytique et budgétaire, le suivi de la trésorerie, dans le cadre du développement des moyens informatiques nouveaux.

Vous assurerez de plus les situations mensuelles et bilans.

Basé à Paris, le poste comporte des déplacements de courtes durées.
Sens de l'organisation, rigueur, mais aussi diplomatie et qualités humaines sont des atouts pour ce poste.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo à Monsieur TAIEB - MGPCL 5, rue Rochechouart - 75009 PARIS

LEVY-TOURNAIRE/ASSCOM

Chez GOUPIL réussir est un état d'esprit. La performance incontestée de nos produits résulte du travail passionné des hommes de l'entreprise. Chaque nouveau succès est une part d'eux-mêmes.

Dans le but d'optimiser notre développement à l'étranger nous recrutons un

JEUNE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE POUR L'INTERNATIONAL

Intégré à la direction des ventes internationales, vous aurez à assurer :
- le contrôle financier de son activité,
- l'élaboration du budget annuel et du plan triennal,
- la gestion des dossiers d'aide à l'exportation.

Ce poste qui ouvre des perspectives d'évolution vers une fonction de contrôleur divisionnaire, s'adresse à un candidat de 25/28 ans, diplômé d'une école de commerce (option Gestion Financière), avec une première expérience d'une à deux années. Vous possédez une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Envoyez votre dossier de candidature (cv, lettre, photo) à Marc CARON en précisant la référence M 41, sachant que la rapidité de votre réponse sera déterminante dans notre choix.

SMT goupil
3, rue des Archives, 94000 CRETEIL
GOUPIL

LA NOUVELLE INFORMATIQUE

MERCREDI 13 JANVIER DATÉ 14
reprise de la rubrique hebdomadaire

« LE MONDE DES DIRIGEANTS »

postes de 400 000 F +

LE MONDE PUBLICITÉ : service Communication Emploi. Tél. : 45-55-91-82.

NERVET PONT CONSEIL

Vous présente ses meilleurs vœux

15, rue du Louvre, 75001 PARIS - Tél. : 42.33.09.27.

CURRICULUM

MISSION D'ENVERGURE POUR UN COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

SOPALIN S.A., filiale française du Groupe KIMBERLY CLARK CORPORATION, commercialise de nombreuses marques de produits Grand Public ou destinés à l'industrie (Kleenex, Freedom, Brevia, Sopalin...).

Nous souhaitons confier à un Responsable Comptable la clôture et le reporting de nos comptes mensuels ainsi que l'établissement de résultats annuels.

Titulaire du DECS ou de niveau équivalent, vous connaissez les comptabilités américaine et française (la connaissance de l'Anglais serait un atout). À la tête de notre équipe de comptables, vous conduirez cette importante mission dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence CC/MI, à

Sopalin S.A.

François ROBERT. Bureaux de la Colline. 92213 SAINT-CLOUD

Sopalin Freedom Kleenex BREVIA

AD'COM.

La Grande Distribution ?...un secteur évolutif pour un directeur du personnel ambitieux

Nous sommes une solide société de plus de 2000 personnes en 40 magasins, supers hypers et entrepôts. Nous appartenons à un Groupe prestigieux de la Grande Distribution.

Le Directeur du Personnel qui nous rejoindra, sera un collaborateur direct du DG. Il sera membre du Comité de Direction et dirigera la quinzaine de collaborateurs de sa Direction. Ce sera un professionnel, homme d'écoute et de proposition, proche des opérationnels pour gérer nos ressources humaines dans un environnement très vivant.

Dans la jeune trentaine, diplômé de l'enseignement supérieur (juriste-commercial) vous savez animer une équipe, dialoguer avec une grande diversité d'interlocuteurs, atteindre en équipe des objectifs économiques, prendre du recul sans éluder les détails, être ouvert. Vous avez de l'ambition et déjà une bonne réussite professionnelle dans la fonction : pourquoi ne seriez-vous pas l'un de nos dirigeants de demain ? Avant de nous rejoindre, nous vous remercions d'écrire s/réf. J/178.01/M en précisant la rémunération souhaitée, aux Conseils en Recrutement Associés, 58 avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES CERA

media-system

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ASGROW — **Upjohn**

La stratégie d'UPJOHN... les industries de la VIE, soit santé humaine, animale et végétale. Ce dernier aspect est couvert par ASGROW, 4e rang mondial en semences. Importateurs, chercheurs, producteurs, la filiale française réalise sur une partie de l'Europe un *CA de 100 MF avec 80 personnes. Nous recherchons* aujourd'hui notre

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER — **300.000 + Senlis**

Au-delà des aspects classiques de la mission, comptabilité, finances, trésorerie... sans oublier le reporting à la maison mère, vous vous attacherez à l'établissement des budgets et plans à 5 ans. L'informatique, le personnel, le juridique et fiscal seront de votre ressort. Plus globalement, nous attendons du membre du comité de direction que vous serez, qu'il nous permette de nous consacrer à nos impératifs de développement commercial, de recherche et de production.

A la trentaine, ambitieux, concret, votre forte personnalité n'est pas sans souplesse. Autorité naturelle et débrouillardise renforcent votre professionnalisme (comptabilité anglo-saxonne, reporting...). Une expérience en entreprise est impérative. L'anglais est indispensable et l'allemand souhaitable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, cv, photo, prétentions) sous référence *30.870 M à Hugues CARON qui traitera ce dossier en toute confidentialité.*

Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

PROVOST S.A.
Société industrielle de la Métropole NORD (LILLE) à rayonnement national en matériel d'équipement
recherche

CADRE DE DIRECTION CONTROLE DE GESTION

Capable de répondre à 3 exigences : • Participation à la mise en œuvre de la stratégie entreprise (société mère et filiales), • Adaptation du système de contrôle à cette stratégie de développement, • Animation et actions pédagogiques auprès des Chefs de Services.
C'est donc à la fois une fonction de réflexion, d'aide aux opérationnels et d'investigation dans le contrôle interne comptable. De plus, il sera appelé à élaborer la politique financière par optimisation des fonds permanents. Il sera donc un homme de confiance (homme de méthode et d'action connaissant la psychologie des hommes et possédant suffisamment l'outil informatique) et d'expérience (5 ans d'ancienneté minimum en milieu industriel de préférence et à partir d'études supérieures.
Merci d'écrire lettre manuscrite et CV avec photo agrafée (retournée) sous référence GDP en indiquant prétentions ou rémunération actuelle à GC CONSEIL 5/33, résidence Citeaux, 59800 LILLE SAINT-MAUR.

CONTESSE

GC conseil

Allianz – Protectrice
filiale française du leader européen de l'assurance recherche

cadre financier

(Ecole de Commerce – Dauphine – Sciences Po/Eco.fin.)

ayant une première expérience dans le domaine du marché financier.

Rattaché à la Direction Financière, il sera à moyen terme chargé, au sein d'une petite équipe, du suivi *des marchés boursiers à dominance obligatoire et* du suivi de la trésorerie.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Veuillez adresser CV, photo et prétentions à Allianz France – La Protectrice – Mme Rougé – Cedex 32 92099 Paris La Défense

Allianz — **La Protectrice**

Le Monde CADRES

CAMPUS COOPERATIVES
recherche

GESTIONNAIRE

ayant capacité d'animation de groupe pour assurer le resp. d'une promotion de créateurs d'entreprises.

PARIS/RÉG. PARIS.

Env. c.v., photo et prétent. CAMPUS COOPÉRATIVES, 80, rue du Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret.

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT

LE GROUPE APRI
recrute

DES DÉLÉGUÉS(ES) COMMERCIAUX

pour PARIS et la région parisienne.

Le Nord et le Sud-Ouest de la France.

Les candidats(es) âgés(es) d'environ 30 ans devront justifier d'une solide expérience de terrain, d'une bonne connaissance des régimes sociaux et du goût de la compétition.

Nous offrons le statut de salarié, une rémunération fixe et une carrière évolutive dans le cadre d'une équipe dynamique et motivée.

Adresser lettre manuscrite, photo et c.v., sous référence 15 834 M, à BLEU CONSEL, B.P. 86, 94303 VINCENNES Cedex qui transmettra.

Ch. NÉGOCIATEUR *confirmé pour création* Agence immobilière, très bon emplacement, quartier Etoile. Ecr. OSF, service A. 84, rue La Boétie, 75008 Paris, qui transmettra.

CTRE DE FORMAT. rech.

COMMERCIAUX

moins de 26 a., poste d'av. Fixe + intér. + frais. Env. let. + c.v. à GICOP, 26, r. de Chambéry, Paris-15e.

VILLE DE VIGNEUX-S/SEINE (91)

RECRUTE

SECRÉT. GÉNÉRAL ADJOINT

chargé de seconder et de suppléer le secrétaire général dans ses diverses missions.

Adresser c.v. et photo à Monsieur le Maire avant le 18 janvier 1988, *75, rue P.-Morin,* 91270 Vigneux-s/Seine.

Nous sommes une Sté fr. de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capable, après stage, *d'atteindre après un an* 10 à 15 000 F mensuels.

Nous leur offrons :
– Une form. complète ;
– Une activité prenante ;
– Un plan de carr. précis.

Si vous pensez pouvoir faire *« PEAU NEUVE »*

Ecr. avec c.v. et photo à n° 6 298, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75544 PARIS CEDEX 11. La préfér. sera donnée à candidats ayant fait :
– *SOFT de bonnes études ;*
– SOIT la preuve de leur personnalité.

IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITE Paris-8e offre poste stable de

STÉNODACTYLO

confirmée, aussi bonne en sténo et dactylo qu'en français et en orthographe. Sérieuses réf. Libre rapidement, travaux variés, bonne ambiance. Nombreux avantages sociaux. Adress. c.v. + photo à CRC, 7, rue Chabanais, *75002 Paris.*

Ville d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados)

27 000 *habitants* banlieue de Caen

RECRUTE
H. ou F. pour poste :

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

assimilé à secrétaire général adjoint 20 à 40 000 habitants.

Pour prendre la direction du service communication en vue de sa réorganisation complète et élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication de la ville d'Hérouville-Saint-Clair.

Envoyer lettre manuscrite motivée, c.v. et photo AVANT LE 15-1-88 à :

Monsieur le Maire *d'Hérouville-Saint-Clair,* B.P. 9, hôtel-de-ville, 14200 Hérouville-Saint-Clair.

PARIS-15e
Entreprise de trad. de documentation TECHNIQUE aéronautique-électronique INFORMATIQUE recherche (H./F.)
ATTACHÉ COMMERCIAL
Exp. similaire indispens. Env. c.v. n° 17 132 PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS.

MASSON, ÉDITEUR

recherche pour ses livres de DROIT, GESTION

TECHNICIEN(NE) CONFIRMÉ(E)

Dépendant du directeur de production, responsable d'une équipe de fabricants en relation avec auteurs et fournisseurs, ce cadre a en charge la réalisation d'une soixantaine de livres par an (de la préparation du *manuscrit au bon à tirer).*

Formation niveau licence et/ou BTS Estienne, langues appréciées. Cinq ans d'expérience minimum de la fonction.

Adr. lettre manusc., c.v., photo et prétentions sous réf. TD, à SPAG 120, bd Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06.

CSP
leader dans son secteur
RECHERCHE

ANIMATEURS et CONSULTANTS

pour formation commerciale, marketing et relations clientèle. *Niveau grandes* écoles ou maîtrise, 5 ans d'expérience similaire avec *l'entreprise.* Ambiance de travail confraternelle. Rémunération selon qualification. Veuillez adresser c.v., photo + prétentions à Mme MALLAT, CSP, 66, rue Lafayette, Paris-9e.

ORGANISME RÉGIONAL DE PROMOTION DES EXPORTATIONS DES ENTREPRISES

Rech. rapidement son

RESPONSABLE DE ZONE MOYEN-ORIENT

– ESC ou université.
– Une parfaite pratique de l'arabe utilisé au Moyen-Orient et de l'anglais est impérative.
– Une expérience de travail commercial ayant comporté un séjour d'au moins un an sur cette zone est requise.
– *Basé à Amiens, il partagera son temps entre* les déplacements sur zone et des visites conseils en entreprises.

Adr. c.v., photo et prét. à : AREX DE PICARDIE, 38, rue des Otages, 80037 Amiens Cedex. Tél. : (16) 22-82-12-14.

Importante société de réassurance
recherche pour son
DÉPARTEMENT VIE

UN TECHNICIEN

DE NIVEAU BAC + 3 (IFA, CNAM...)

Le candidat devra posséder une bonne culture mathématique et avoir une première expérience de l'actuariat vie (en réassurance si possible). Il devra aimer la gestion et maîtriser l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite + CV à :
Direction du personnel : UAP RÉASSURANCES
372, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

Société grande distribution Pantin

recherche

SON RESPONSABLE LOGISTIQUE

DIRECTEUR DES APPROVISIONNEMENTS

Dépendant directement de la Direction Générale. Il sera responsable des flux de marchandises, de la commande jusqu'à la mise en consommation.

Il sera l'interface des fonctions d'approvisionnement avec :
– le service commercial,
– l'informatique stocks,
– la comptabilité,
– le service financier.

Ce poste conviendrait à un professionnel de la grande distribution, ayant acquis notamment son expérience sur une plate-forme d'approvisionnement, comme à un praticien venant d'autres secteurs d'activités.

Salaire motivant.

Adresser candidature, C.V. et photo sous n° 8260, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

Vos rendez-vous EMPLOI
chaque semaine dans *LE MONDE*

— ***Lundi daté mardi***
- Le Monde des cadres
- L'Univers de la gestion

— ***Mardi daté mercredi***
- Secteurs de pointe
- Le Monde des cadres

— ***Mercredi daté jeudi***
- Le Monde international
- Le Monde des dirigeants

— ***Vendredi daté samedi***
- Le Monde Affaires

Le Monde Publicité
Communication Emploi 45-55-91-82.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

Particulier vend 6e, rue des Saints-Pères, STUDIOS 18 m², 400 000 F ; 25 m², 600 000 F, bel immeuble pierre de taille, 4e étage sans ascenceur, sur cour, très calme, soleil, caractère, très faibles charges. Tél. 45-44-57-92.

14e arrdt

MONTPARNASSE. Réc. standing, très beau 4 p., 2 sanit., rue et jdin, prkg. 2 700 000. 45-88-75-61.

94 Val-de-Marne

Fontenay-sous-Bois (94) PARTICULIER vend 2 p. 44 m², 4e et dernier étage, calme, soleil, tt cft, bon état, proximité bois, RER, tous commerces, possibilité location box, 355 000 F. Tél. : 48-77-14-90.

locations *non meublées* demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
rech. meublés et vides ou à l'achat pr PDG, stés multinat., banques, ambassades *APPTS TRÈS GD STDT et* MAISONS OUEST PARIS.
TÉL. : 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptr. avec minimum 3 ch.
T. (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 p et MAISONS banlieue Ouest. BON STANDING.
I.S.I. 45-26-18-98.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces PARIS, préf. RIVE GAUCHE, *avec ou sans travx.* PAIE CPT chez notaire, 48-73-43-07 même le soir.

fonds de commerce

Ventes

BD ST-GERMAIN. A CÉDER BELLE LIBRAIRIE 210 m², EXCEL. EMPL. Ecr. à ICC 35, rue de la Bienfaisance, Paris-8e.

VAUCLUSE
vd bar restaur., camping *4,5 ha, 1 000 000 F* 90-64-05-80 H.R.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarche RC et RM SODEC SERVICES Chps-Elysées 47-23-65-47 Nation 43-41-81-81.

DOMICIL. DEP. 80 F/MS Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e CONST. SARL 1 500 F HT INTER DOM 43-40-31-45.

DOMICILIATION 8e
BUREX, TÉLEX/SECR., TÉL.
AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délai rapide.
ASPAC 42-93-68-58 +

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 32 a. BEP commerce, *niveau bac, 11 a. d'exp.* prof., 5 a. de pratique informatique, recherche poste de responsabilité dans le domaine administratif et financier, 39-69-35-25.

F. 39 ans, Américaine B.A. (USA) *Arts Déco* (Paris) connaissances maquette, SAB, presse, carte de presse française, parfaitement bilingue. Etudie toutes propositions presse magazine, conception et réalisation doc. cube et institutionnel. Ecrire sous n° 8 274 M LE MONDE PUBLICITÉ, *5, rue Monttessuy,* 75007 PARIS.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

Le Monde
ECONOMIE

EN CORÉE DU SUD

La reprise en main du monde ouvrier

MALGRÉ un été social « chaud » marqué par un mouvement de revendication ouvrière, d'une ampleur inconnue, et après une première tentative, décevante, d'élections démocratiques, l'économie sud-coréenne n'a pas vacillé : non seulement elle a « encaissé » le choc, ayant maintenu un rythme de croissance de 10,3 %, mais elle semble avoir dépassé en 1987 ses performances de l'année précédente (12,5 %).

Cette nouvelle prouesse se résume en quelques résultats : avec des exportations en forte croissance et une production industrielle en vive progression, la Corée aura dégagé un excédent proche de 10 milliards de dollars en termes de balance des paiements, ce qui lui permettra de réduire de 44,5 milliards à 35 milliards sa dette extérieure.

Les milieux d'affaires sont certes inquiets des risques d'instabilité au lendemain du scrutin, frustrant pour nombre de Sud-Coréens, du 16 décembre. Mais le patronat a repris en main le monde ouvrier au prix de concessions limitées.

MENUE et l'air réservée avec son chemisier à col Claudine, sur lequel est épinglé un ruban jaune portant l'inscription *« Libérez Kwon Young Mok »*, elle regarde droit dans les yeux pour affirmer : *« Mon mari a fait ce qu'il devait faire et j'en suis fière. »* Mme Kwon a vingt-sept ans.

Lorsque, au lendemain de la déclaration de M. Roh Tae Woo du 29 juin annonçant des mesures de démocratisation, son mari, ouvrier spécialisé de Hyundai Engine, essaya de constituer un syndicat libre, elle chercha à l'en dissuader : *« J'avais peur qu'il perde son travail. Nous avons un fils, et mon mari doit aussi s'occuper de ses parents. Il m'a expliqué et il m'a convaincue. Aujourd'hui, même s'il est en prison, je ne regrette pas de l'avoir laissé faire. »*

Kwon Young Mok allait en fait devenir l'un des dirigeants du mouvement de revendication des ouvriers coréens qui s'est traduit en août et septembre par une série de grèves et de fermetures d'usines. Sorte de « Walesa coréen », Kwon Young Mok a formé, dès le 5 juillet, le premier syndicat libre en Corée, et il est rapidement apparu au patronat de Hyundai et au gouvernement comme un élément dangereux.

Dès que, avec les premières concessions du patronat, le mouvement de revendication s'est relâché, Kwon a été arrêté. Depuis le 21 octobre, il est détenu avec une quarantaine d'autres responsables syndicaux à la prison d'Ulsan, sous l'inculpation d'infraction à la loi du travail. Les élections du 16 décembre n'ont rien changé pour lui.

Une ville-usine

Avec une population de 600 000 personnes, dont 150 000 sont des ouvriers, Ulsan est une ville-usine. Le gros bourg des années 60 est aujourd'hui la ville de Hyundai, le premier groupe industriel coréen. Avec ses industries lourdes, ses chantiers navals, ses usines chimiques et automobiles, c'est la ville dont la contribution à la production nationale est la plus élevée. Mais aussi un exemple typique des distorsions engendrées par la croissance accélérée de ces vingt dernières années, explique un prêtre, le Père Song.

Ville basse étendue sur 20 kilomètres, sans caractère, comme toutes les agglomérations grandies trop vite, Ulsan, en perpétuel chantier, mêle un tissu de petites rues aux magasins modestes à quelques grands bâtiments flambant neufs comme cet hôtel au bord de la rivière destiné aux hommes d'affaires, au luxe quelque peu déplacé.

Ville laborieuse, Ulsan est aussi une ville dangereuse pour le pouvoir : le mouvement de revendication qui y commença en juillet fut un détonateur et il s'étendit comme une tache d'huile à tout le pays, en quelque trois mille conflits du travail. Après l'accalmie due à la médiation du gouvernement, qui le 18 août avait obligé le patriarche de Hyundai, Chung Ju Yung, à faire des concessions, les manifestations avaient recommencé en septembre, parfois de manière violente. Et puis, jouant habilement d'un côté des concessions, de l'autre des pressions et des menaces de sanctions, le patronat a repris la situation en main.

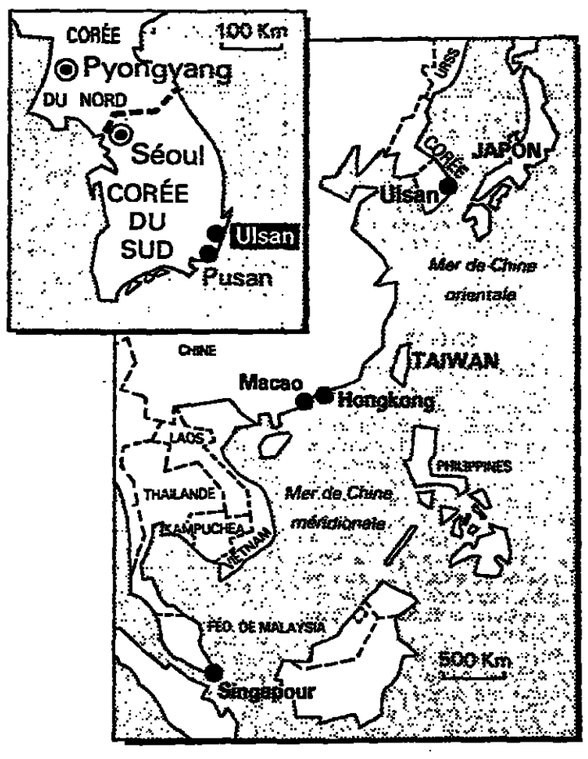

« Kwon a décidé de demander une élection générale, afin de renouveler les cadres du syndicat, pour le 5 octobre. Le 12 il était appréhendé et le 19 inculpé de violation du droit de réunion et des lois du travail ».

Après l'arrestation de Kwon, les militants de Hyundai Engine ont refusé les heures supplémentaires et fait une grève du silence dans les ateliers, portant un masque sur la bouche marqué d'un « V » (victoire). Mais le mouvement s'effritait. Il avait démarré quasi spontanément, porté par la vague de démocratisation ; ses structures étaient embryonnaires et la majorité des ouvriers sans expérience de lutte et sans indemnités s'ils cessaient le travail.

En moyenne, les ouvriers de Hyundai ont pourtant obtenu 14 % d'augmentation salariale, une réduction du temps de présence (avant il fallait venir trente minutes plus tôt pour assister à la « cérémonie du matin », faire de la gymnastique et entendre les harangues des contremaîtres). L'augmentation porte non sur le salaire total mais sur le bonus, qui représente cinq mois d'un salaire de base — s'élevant à 230 000 wons (1) dans le cas d'un ouvrier de Hyundai Engine, — auquel s'ajoutent des primes d'ancienneté et de bien-être (70 000 wons) et les heures supplémentaires (en moyenne dix heures de travail pendant six jours). Le salaire mensuel avoisine ainsi les 500 000 wons (soit 5 000 F environ).

Des pressions multiples

Si le patronat a fait des concessions, il a aussi exercé de sérieuses pressions sur ceux qui ne voulaient pas céder. Comme en témoigne le suicide d'un jeune ouvrier de vingt-huit ans à l'usine de peinture de Hyundai. Kim Su Pae s'est immolé par le feu dans un atelier au début d'octobre. Chargé de recueillir les cotisations syndicales, il avait été harcelé par la direction et accusé par la police de falsifier des documents.

Sans doute existe-t-il désormais quelques syndicats plus représentatifs des ouvriers qu'auparavant, mais ils sont encore très faibles. La Fédération des syndicats créée par Kwon aurait pu constituer un instrument de pression redoutable pour Hyundai par la solidarité qu'elle aurait instituée entre les ouvriers du groupe, mais elle s'est divisée et disloquée. Les directions des différentes usines n'acceptent en fait de négocier qu'avec les syndicats qu'elles contrôlent.

d'Ulsan,
PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 29.)

(1) 1 won = 0,01 franc.

L'ÉTAT DE LA FRANCE

1888

par ALAIN BIENAYMÉ (*)

IL y a tout juste un siècle, en 1888, la France émergeait d'une période de seize années de stagnation et entrait dans une phase d'expansion qui dura vingt-six années. Depuis cette date, la valeur de notre production industrielle a définitivement distancé notre production agricole. Au cours de ces années 1888-1914, la France sut exploiter les découvertes scientifiques majeures de la troisième révolution industrielle : celles de l'électricité, du moteur à combustion et de la chimie, cependant que la construction de la tour Eiffel manifestait avec éclat le savoir-faire de nos métallurgistes.

Il serait hasardeux de penser que l'histoire se répéterait en suivant fidèlement des rythmes séculaires. En effet, l'environnement international a considérablement changé, en ceci notamment que les nations sont devenues plus interdépendantes à raison même de leur plus large ouverture aux échanges extérieurs. Mais l'évocation de l'année 1888 suggère que nos arrière-grands-parents ne s'abandonnèrent ni à la résignation ni au déclin.

Les convictions ébranlées

La France accumule depuis dix à quinze ans un grand nombre de retards. L'indice qui les résume tous éclaire la contraction de la part qu'occupe la France dans le produit mondial, au rythme d'un dixième de point par an et à un niveau inférieur à 4 %. Nos échanges commerciaux reflètent, à un degré de détail trop fin pour apparaître dans les statistiques officielles, une mauvaise adaptation de nos produits à la demande, un engagement trop marqué dans des spécialités peu avantageuses.

Ces faiblesses sont peu contestables et se sont aggravées récemment. Mais, si un retard se mesure objectivement, l'idée d'un déclin procède d'un jugement de valeur dans lequel les références culturelles, les souvenirs, les anticipations et les volontés jouent un rôle déterminant.

Or, après trente années de croissance exceptionnellement rapide, d'intense modernisation, la France, qui avait eu à combler des décennies de retard accumulé depuis 1918, semble s'être essoufflée à partir du premier choc pétrolier de 1973. Après avoir cru pouvoir maîtriser son destin économique par la planification, et négliger l'appauvrissement du pouvoir d'achat national et international du franc, le pays vit une pause. Sa production industrielle stagne depuis plus de quinze ans. Les acteurs en sont déconcertés, les esprits divisés, les convictions ébranlées.

Aujourd'hui, les Français sont avertis du danger mortel de la *« croissance zéro »* ; ils sont revenus de leurs illusions sur la *« croissance douce »* ; ils doutent que l'Etat puisse combattre le chômage par la magie d'une *« autre logique »*, fût-elle parée des plumes du socialisme avancé. Selon une enquête récente, au sortir (il faut l'espérer) de cette longue — trop longue — période d'apprentissage économique, la moitié des salariés sont craintifs ou hésitants. L'autre moitié se partage entre les pragmatiques, les volontaristes et les technocrates ouverts, chacun à sa manière, à l'effort, à l'innovation et aux bonnes occasions de succès.

Ainsi, si les Français regrettent peut-être le temps de la croissance forte, beaucoup redoutent aujourd'hui d'avoir à en payer le prix par une discipline de travail plus rigoureuse, par la recherche du client, par la quête incessante de la qualité ou encore par les risques assumés dans l'aventure internationale vers des rivages lointains. La hantise de l'échec freine les créations d'entreprises ; la peur de céder une partie de son indépendance entrave les alliances entre les PME.

Un langage équivoque accrédita longtemps l'idée fausse qu'une économie développée pouvait laisser sans danger s'éroder sa base industrielle pour se lancer dans les nouvelles activités de service, la banque, les assurances et la fonction publique. Nous avons commis un contresens en prenant trop au pied de la lettre les mots de *« société post-industrielle »* dus à Daniel Bell (1955) et nous avons trop cru pouvoir nous appuyer sur les industries du futur pour relayer des industries traditionnelles, sans prendre garde au danger de démobiliser ces dernières.

L'obsession du plein emploi a nourri le mythe de l'absorption indéfinie du trop-plein de main d'œuvre par les activités de service. Or qu'en est-il en fait ? Si les emplois industriels diminuent en proportion de la population active, leur nombre total augmente encore aux Etats-Unis, au Japon, en RFA. De plus, la part occupée par l'industrie dans le produit intérieur est constante, voire en légère augmentation au cours des dernières années dans ces mêmes pays.

Les services ne peuvent se développer sans une industrie florissante. Une industrie ne peut prospérer sans la pointe ni les vitamines que lui apportent la recherche, l'expertise technique, les conseils de gestion, l'ingénierie financière et commerciale, les systèmes de communication. Il ne faut donc pas se tromper de combat : l'industrie gagnera avec les services, non pas contre eux.

Des occasions perdues

Que faire pour regagner le temps perdu, c'est-à-dire le terrain abandonné à la concurrence ? Commençons par prendre conscience des gaspillages que nous valent nos défauts d'organisation et notre inconstance collective : la France souffre de ce qu'elle ne sait pas assez accorder ses moyens à ses politiques.

Des moyens sans politique ? Quand le chômage atteint des chiffres records, malgré la pleine utilisation de ses équipements, cela signifie que le pays perd des occasions, renonce à des parts de marché ; que la production qui survit à la concurrence internationale, ou parfois, mais trop rarement, la domine, ne suffit pas à répondre à la demande.

Nos retards recouvrent un gaspillage en ressources humaines. Or celles-ci peuvent non seulement être requalifiées, mais mobilisées. A qui fera-t-on croire qu'une population de 3 millions de chômeurs ne comprend pas en son sein les talents d'animation et d'imagination nécessaires pour fonder de nouvelles affaires ?

Des politiques sans moyens ? L'Etat français a étendu son emprise, ajouté beaucoup d'ambitions nouvelles au risque d'organiser lui-même les carences du marché, des fondations et des associations privées, carences dont il tire prétexte par ailleurs pour intervenir. Mais alors, dans les temps d'austérité budgétaire, combien de fonctions collectives traditionnellement assumées par l'Etat ont été sacrifiées dans leur crédits de fonctionnement et dans leurs crédits d'équipement parce qu'elles ne correspondaient pas aux nouvelles modes. Les prisons, la justice, les hôpitaux et les hospices, l'école et l'Université en sont arrivés à survivre pour presque rien. Tragique erreur collective que celle de leur paupérisation.

Revenons aux activités de marché. Rappelons-nous cette relative insouciance avec laquelle notre pays, qui sait, à juste titre, pouvoir compter sur son potentiel agricole, crut aussi pouvoir compter sur ses *« idées »* pour se préserver des effets du premier choc pétrolier. Elle nous vaut une attirance passionnelle — plus marquée, semble-t-il, que chez les Allemands — vers les techniques de pointe, mais aussi une attitude de condescendance vis-à-vis de ces entreprises discrètement prospères qui visent d'abord à satisfaire leurs clients en prenant les techniques pour des moyens rentables et non pour des idoles.

Le succès d'une économie se bâtit sur l'heureux mariage des technologies et des marchés, et non pas sur leur divorce. Sommes-nous, au bout du compte, aussi créatifs qu'on pourrait l'espérer ? Il ne le semble pas. Les Français demandent moins de brevets chez eux aujourd'hui (11 333 en 1984) qu'en 1950 (16 200), alors que les Etats-Unis en déposent plus (62 000 contre 57 000). Il en est de même pour la RFA (32 000 en 1984) et le Japon (256 000 toujours en 1984).

Plus encore, les étrangers demandent en France environ 3 brevets pour 1 seul déposé par nos propres résidents, tandis que les chiffres correspondants sont de 0,75 aux Etats-Unis, 0,12 au Japon, 1,3 en RFA : la France est un marché accueillant aux découvertes des autres plus qu'elle n'est restée source d'inventions.

(Lire la suite page 29.)

(*) Professeur à l'université Paris-Dauphine.

La rencontre des talents

Multiplier ses chances de réussite.
Confronter son savoir à la réalité.
Développer son sens des responsabilités.
L'I.S.G. vous en donne la possibilité
grâce à un enseignement de haut niveau,
en France ou à l'étranger.

Orchestrons ensemble votre avenir.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
Etablissement libre d'enseignement supérieur
8, rue de Lota - 75116 Paris
Tél. : 45. 53.60.00

La clef de la réussite

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

A LA FRONTIÈRE NORD DU MEXIQUE

Une industrie en pointe : la sous-traitance

Des ateliers de montage qui occupent 230 000 personnes et rapportent 2 milliards de dollars par an.

MAQUILADORA : dans les villes frontalières du nord du Mexique, tout le monde n'a plus que ce mot à la bouche. Les « ateliers de sous-traitance », pari engagé par les autorités mexicaines dans une région frontière névralgique, où se concentrent toutes les contradictions nées de relations inégales avec le grand voisin du Nord.

Un programme de développement de la frontière septentrionale a été lancé en 1983. Son objectif primordial était de stimuler l'industrialisation d'agglomérations jusque-là vouées aux échanges commerciaux et aux services. Aujourd'hui, dans un pays toujours en proie à de sérieuses difficultés économiques, ce plan est présenté comme l'une des principales réalisations de l'actuel mandat présidentiel.

Contrairement à la stagnation perceptible ailleurs, la frontière nord connaît une activité économique nettement plus soutenue. A n'en pas douter, l'industrie de la sous-traitance est l'élément moteur de ce dynamisme. Alors que 512 ateliers de montage étaient recensés en 1983, il en existait 843 en 1986 et ils sont plus d'un millier aujourd'hui. En quatre ans, le nombre d'emplois ainsi créés a plus que doublé, passant de 110 000 à 230 000.

Aussi n'y a-t-il plus guère de chômage le long de la frontière. Au contraire, la région ne cesse d'attirer de la main-d'œuvre d'autres parties du pays, en majorité des jeunes travailleuses âgées de dix-huit à vingt-cinq ans.

Les premières usines de montage avaient vu le jour du côté mexicain vers le milieu des années 60. A l'origine, il s'agissait de reconvertir sur place des milliers de travailleurs mexicains renvoyés dans leur pays à la suite de la suspension de l'accord sur les ouvriers saisonniers avec les Etats-Unis.

Après des débuts modestes, l'industrie de la *maquiladora* a fait un bond en avant à partir de la crise économique de 1982. Avec la montée en flèche de l'inflation et la chute du peso, la main-d'œuvre mexicaine est rapidement devenue l'une des moins chères du monde.

Des investisseurs coréens

Attirées par les bas salaires et les avantages d'une zone franche, des centaines de compagnies internationales se sont installées de part et d'autre de la frontière. Les investisseurs américains ont été les premiers à voir l'intérêt qu'ils pouvaient en tirer pour rester compétitifs face à leurs concurrents d'Extrême-Orient. A leur tour, les Japonais se sont empressés de prendre le train en marche, entraînant dans leur sillage les Coréens du Sud et même les Taiwanais.

Pour nombre d'entreprises étrangères, cette localisation constitue une plate-forme privilégiée pour pénétrer le plus grand marché du monde. Comme le constatait l'un des dirigeants de la Banque industrielle du Japon, M. Mitsuru Misawa, lors d'une visite dans la région : « *Nous sommes particulièrement attentifs au coût de revient, et la* maquiladora *est extrêmement intéressante à cet égard. Chacun peut y trouver son compte. Nous tirons avantage de la main-d'œuvre bon marché, les Etats-Unis voient se créer davantage d'emplois, et le Mexique reçoit des investissements étrangers. C'est une combinaison idéale, parce que tout le monde est content.* »

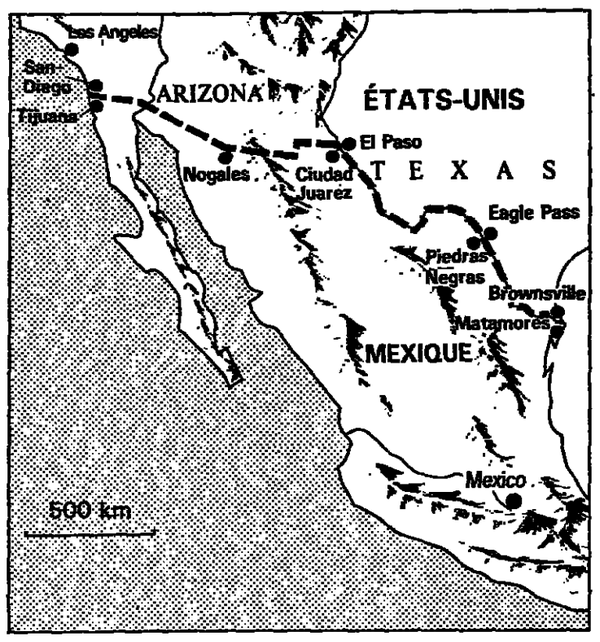

Le gouvernement de Mexico, qui avait adopté une attitude réservée jusqu'en 1982, joue aujourd'hui pleinement le jeu. Selon lui, les ateliers de sous-traitance sont appelés à jouer un rôle vital dans la politique de redressement économique et de reconversion industrielle visant à réduire la dépendance à l'égard des hydrocarbures. Après le pétrole et le tourisme, la sous-traitance est déjà la troisième source de devises du pays, lui rapportant quelque 2 milliards de dollars par an.

Afin de stimuler cette industrie, les autorités mexicaines offrent de multiples facilités aux investisseurs étrangers : exemption fiscale et mise à disposition de terrains dans les complexes industriels spécialement aménagés aux abords des aéroports et à proximité immédiate des Etats-Unis. Du côté mexicain, l'atelier de montage peut importer du matériel hors taxe et, une fois le produit assemblé, seule la valeur ajoutée sera imposée en entrant aux Etats-Unis.

Produisant des instruments de précision, des disquettes d'ordinateurs, des composants électroniques ou d'autres articles de haute technologie, les *maquiladoras* contrastent avec l'environnement ambiant par leur modernisme. Elles constituent des îlots un peu futuristes dans un monde en développement. Employant quelques centaines et parfois jusqu'à quinze cents personnes, en majorité des femmes, ces ateliers de montage se veulent fonctionnels. Disposant d'équipements d'avant-garde, y compris d'air conditionné, ils sont bien loin en apparence des manufactures traditionnelles, mais leur signe distinctif réside dans les bas salaires.

Sans commune mesure

Des salaires toutefois sensiblement supérieurs à ceux de l'intérieur du pays et qui varient passablement entre Tijuana et Matamoros, mais qui restent sans commune mesure avec ceux pratiqués de l'autre côté de la frontière. Ainsi, dans une de ces fabriques de la côte est, une ouvrière peut gagner l'équivalent de 7 dollars par jour, contre 3 ou 4 dollars sur la côte ouest. A quelques centaines de mètres de là, mais en territoire américain, l'heure de travail est mieux rétribuée que la journée entière au Mexique.

Malgré l'enthousiasme de certains qui rêvent de faire du Mexique la Corée du Sud de l'Amérique latine, le spectaculaire développement de la sous-traitance a aussi son revers. Aux Etats-Unis, les syndicats se plaignent de la concurrence des bas salaires mexicains. Au Mexique, la gauche critique le coût social de cette industrie qui entraîne à ses yeux d'importantes dépenses d'infrastructure, génératrices d'inflation. Autre crainte exprimée : celle de voir le Nord, déjà développé et aux particularismes affirmés, s'insérer encore davantage dans l'espace économique américain.

Cette expansion accélérée contribue à accentuer les déséquilibres. A Tijuana, par exemple, l'industrie régionale s'est accrue à un rythme de 80 % par rapport à 1982, le commerce de 70 % et le nombre d'emplois de 42 %. A elle seule, Ciudad-Juarez compte désormais 210 entreprises de sous-traitance occupant quatre-vingt-dix mille personnes.

En quelques années, Tijuana et Ciudad-Juarez ont toutes deux franchi le cap du million d'habitants. A Nogales, la population a augmenté de 25 % au cours des quatre dernières années, tandis que l'arrivée de millions de jeunes travailleuses entraînait une nette disproportion entre population masculine et féminine. Partout, ce boom s'accompagne d'une recrudescence de la délinquance et d'une pénurie notable en eau, en logements et en canalisations.

A ceux qui s'inquiètent de cette évolution ou qui s'interrogent sur l'avenir de la sous-traitance, le président de La Madrid répond : « *Mieux vaut devoir affronter des problèmes de croissance que de récession. A mon avis*, nous a-t-il expliqué, *il s'agit d'un phénomène structurel difficilement réversible.*

de Ciudad-Juarez,
JEAN-CLAUDE BUHRER.

DANS LE CADRE DU TRAITÉ DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA-ÉTATS-UNIS

Relance des projets de la baie James

Une idée au Québec : couper une mer en deux pour fournir en eau douce la région des Grands Lacs.

LES récents accords de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis ont mis à nouveau sous les feux de l'actualité les projets concernant la poursuite des énormes travaux de la baie James. Beaucoup de réticences se manifestaient jusqu'alors quant à l'opportunité de produire davantage de courant. Certes l'achèvement de la phase I, avec la construction de six turbines supplémentaires sur le barrage La Grande II, a été décidé. Mais faut-il aller au-delà de la dizaine de millions de kW qui sortent des centrales ?

A l'heure actuelle, la production du Québec dépasse largement les besoins canadiens. Pour rééquilibrer son budget, dont le déficit avoisine les 6 milliards de dollars, Hydro Québec a deux possibilités. Elle peut augmenter ses tarifs (elle proposait en 1987 une hausse de 4,9 %), mais cette politique heurte l'opinion publique. Pour cette dernière, le choix en faveur de l'hydraulique est basé sur le fait que, en principe, une fois les investissements connus et réalisés, le coût de la production ne peut fluctuer que très faiblement.

Hydro Québec a donc tenté la seconde possibilité : exporter vers les Etats-Unis. Jusqu'ici, les contrats passés avec les Etats du Nord-Est étaient du type « interruptif », c'est-à-dire qu'à tout moment les deux parties pouvaient les dénoncer. Si le courant électrique fourni par le Québec devenait plus cher que celui des centrales thermiques fonctionnant au charbon et au pétrole, l'accord tombait.

En somme, l'eau des rivières était soumise aux diktats de l'OPEP. Une baisse d'un dollar par baril représentait 76 millions de dollars de perte dans le cadre de l'accord.

Dorénavant, il est prévu de faire appel à la notion de « *coût évité* » de construction d'une centrale thermique (coût de remplacement). L'objectif d'exportation porte sur 3,5 millions de kW vers les Etats de la Nouvelle-Angleterre, et des négociations ont abouti ou sont sur le point d'aboutir avec le Maine, New-York, le New-Hampshire, le Vermont, etc. Le traité de libre-échange facilite grandement les accords.

Le gouvernement du Québec peut donc envisager de passer, dans la décennie qui va suivre, aux phases II puis III de la baie James : le barrage LG I sur la rivière La Grande, les centrales de Brisay et Laforge I (région des rivières Eastmain et Opinaca), les projets de Sainte-Marguerite, La Grande Baleine, du Nottaway-Broadback-Rupert (NBR).

Hydro Québec opte nettement pour ces réalisations, pour lesquelles des études poussées existent, et qui s'effectueront dans des zones où les accords avec les Indiens Crees et les Inuits ont déjà été signés, même s'ils sont parfois remis en cause. Si une autre solution était adoptée, celle de l'aménagement du réseau de rivières de la côte nord du Saint-Laurent, il faudrait repartir de zéro dans les négociations avec les Indiens autochtones, les Montagnais, avec lesquels aucun contrat n'a été conclu. Par ailleurs, les écologistes s'opposeraient aux barrages entravant la remontée des saumons sur les rivières Saint-Paul, Saint-Augustin, Olomane, Aguanis, Natashquau.

Une rivière « inversée »

Dans les discussions qui ont entouré la négociation du traité, le problème de l'eau a été abordé, mais l'accent n'est pas mis officiellement sur l'aspect majeur. Les Etats-Unis savent qu'ils auront des difficultés en ce domaine dans un avenir relativement proche. Le niveau des nappes phréatiques a tendance à diminuer, comme c'est le cas à Ogallala par exemple. La pollution est menaçante.

Pour approvisionner massivement en eau douce la région des Grands Lacs, particulièrement exposée, il pourrait être fait appel à un méga-projet, concernant la baie James, dont on n'a pas fini d'entendre parler, car son impact sur l'environnement risque d'être impressionnant. Des études ont été faites et le programme est soutenu par plusieurs grandes firmes, parmi lesquelles Lavalin.

La rivière Harricana, qui présente un cours normal se jetant dans la baie James, serait « inversée » en partie : ses eaux seraient pompées jusque dans la région de Val-d'Or, où une dérivation lui permettrait de faire écouler le flot vers le sud. Peut-être pourrait-on utiliser le relais du lac Abitibi, par le biais de la rivière Turgeon ? Ou prévoir un canal par le rapide des Quinze ? Dans la plupart des hypothèses, l'eau arriverait à proximité du bassin de l'Outaouais supérieur, d'où les Grands Lacs peuvent être alimentés par une des rivières de l'Etat d'Ontario.

Ce système de canaux permettrait, au passage, d'irriguer des terres de bonne qualité, par exemple dans la région de Matagami. Il pourrait également être utilisé pour concrétiser une idée qui est en vogue actuellement : la culture de la forêt. Les experts soulignent

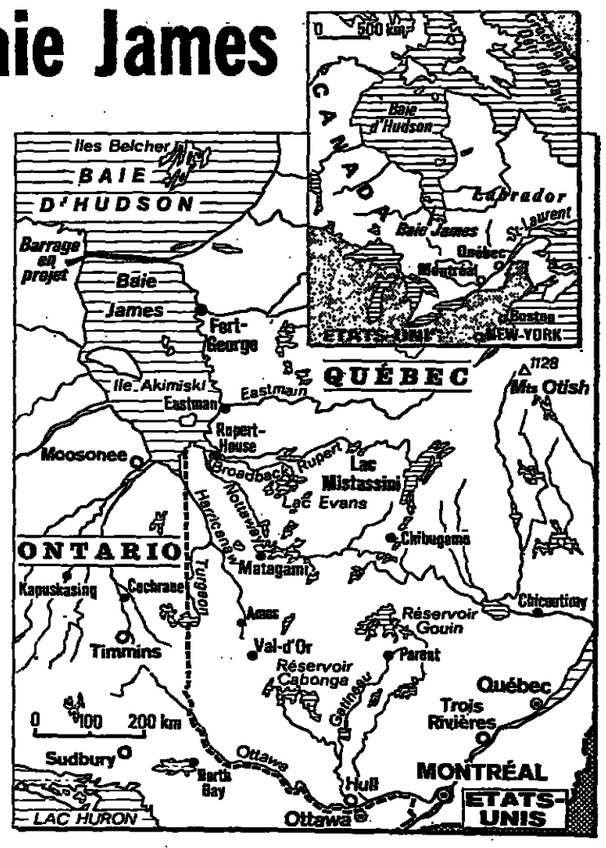

que, si l'on déboise, il ne suffit pas de replanter de nouveaux arbres, dont souvent 50 % meurent. Il faut amender le sol, l'approvisionner régulièrement en eau pour le reconstituer. Environ 1,5 million d'hectares dans la zone Abitibi-Camiscaminque pourraient être reconstitués.

Mais cet approvisionnement des rivières ne serait pas suffisant. C'est pourquoi a été lancée l'idée de barrer la baie James, pour la séparer de la baie d'Hudson. Une mer serait coupée en deux pour qu'une de ses moitiés devienne un lac. De salée, l'eau à l'abri d'une gigantesque digue deviendrait douce et constituerait une énorme réserve qui, par pompage, permettrait d'alimenter par un des systèmes évoqués les régions peuplées des Grands Lacs, une partie du territoire américain. Il a même été suggéré que les stations de repompage nécessaires puissent être alimentées par de petites centrales nucléaires.

Il est aisé de se rendre compte que les problèmes écologiques soulevés iraient peut-être au-delà de ce que l'on a pu connaître jusqu'à maintenant. Les milieux canadiens anglophones, qui, par tradition et une sorte d'atavisme, se sont toujours montrés proches de la nature et soucieux de protection, par exemple en lançant les premiers l'idée de « parcs naturels », paraissent davantage réservés que les francophones.

Le gouvernement général d'Ottawa exprime des réticences, ayant l'impression que « *sa nature* » serait en quelque sorte exportée vers les Etats-Unis. D'ores et déjà, cet énorme projet est présenté comme le grand programme du début du vingt et unième siècle. Il implique un véritable choix de société...

GEORGES FRÉLASTRE,
professeur à la faculté de sciences économiques de Clermont-Ferrand.

(Publicité)

ÉVITEMENT SUD DE TASSIN PAR LE CD 53

Conformément à la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985, l'évitement sud de Tassin par la rue Joliot-Curie (CD 53) est soumis à concertation, du 8 janvier au 8 février 1988, en mairies de Tassin-la-Demi-Lune et Francheville.

Cet aménagement qui concerne principalement le carrefour de l'Étoile d'Alaï et le carrefour rue Joliot-Curie/route de Brignais (CD 42), a pour objet d'améliorer la liaison Étoile d'Alaïa/boulevard des Hespérides, afin de soulager au mieux le carrefour de l'Horloge.

Un cahier de concertation et un dossier technique sont mis à disposition du public en mairies de Tassin-la-Demi-Lune et Francheville, ainsi qu'à l'hôtel de la Communauté urbaine de Lyon, 20, rue du Lac à Lyon 3e.

(Publicité)

ÉVITEMENT NORD DE TASSIN
Aménagement du boulevard du Valvert

Conformément à la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985, l'aménagement du boulevard du Valvert est soumis à concertation, du 8 janvier au 8 février 1988, en mairies de Tassin-la-Demi-Lune et Écully.

Cet aménagement a pour objectif de soulager le carrefour de l'Horloge en améliorant l'attractivité du boulevard du Valvert : réalisation de carrefours dénivelés et création d'une voie de circulation supplémentaire dans l'emprise actuelle.

Un cahier de concertation et un dossier technique sont mis à disposition du public en mairies de Tassin-la-Demi-Lune et Écully, ainsi qu'à l'hôtel de la Communauté urbaine de Lyon, 20, rue du Lac à Lyon 3e.

POINT DE VUE

Pour un Airbus ferroviaire

par PHILIPPE ESSIG (*)

LORSQUE, le 9 octobre, le gouvernement décide la réalisation du TGV-Nord, l'interconnexion en région parisienne de toutes les lignes radiales à grande vitesse, le contournement est de Lyon, en même temps qu'il demande de reprendre les études du TGV-Est, c'est une véritable révolution qui s'ouvre pour les transports ferroviaires.

Rappelons tout d'abord, à titre d'exemple, qu'en 1993 le TGV permettra de relier Paris à Londres en 3 heures, peut-être en 2 h 30 si, du côté britannique, une ligne nouvelle est aménagée. C'est aussi Paris-Bruxelles en 1 h 20, Cologne à 3 heures de Paris. Mais il ne faut pas oublier que le réseau européen à grande vitesse ne se réduit pas aux prolongements du TGV français.

D'autres projets existent : l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne (Madrid-Séville) construisent aujourd'hui des lignes à grande vitesse et, pour chacun des trois premiers pays, de 1 500 à 2 000 kilomètres de lignes sont en cours ou en projet. Et chacun compte sur sa technique des matériels roulants : ICE en Allemagne, train pendulaire en Italie et TGV en France, qui dispose en ce domaine d'une bonne avance. La grande vitesse progresse dans tous les grands pays européen.

La coopération industrielle est bien engagée pour les rames qui relieront Paris à Londres. Pour celle des liaisons entre Paris, Bruxelles, Cologne et Amsterdam, la question est encore ouverte et l'enjeu considérable : arriverons-nous à concevoir *un matériel non pas unique*, je pèse mes mots, mais modulable, adapté à un grand axe de circulation et à ses ramifications essentielles ?

En pleine harmonie avec les conclusions de la réunion des ministres des transports du 26 octobre et avec celles du dernier sommet franco-allemand, la SNCF et les chemins de fer d'Allemagne fédérale, des Pays-Bas et de la Belgique sont en train de définir les termes d'une consultation des industries ferroviaires européennes. Car ce qu'il nous faut, pour ces relations internationales, c'est un concept et des composants communs déclinables selon les utilisations, selon les relations où il est exploité : un « Airbus ferroviaire », une gamme qui ne sera ni le TGV français ni l'ICE allemand, mais qui tirera le meilleur parti des développements technologiques déjà effectués.

La coopération industrielle doit nous fournir un outil d'une rentabilité accrue, par une combinaison des meilleurs composants techniques *disponibles sur le marché* et par un allongement des séries produites. Les directions des deux réseaux français et allemand en sont d'accord ; d'accord aussi pour que, le concept de base étant défini, la réalisation soit celle des industriels et qu'elle permette, bien appuyée sur le marché européen, de tenter notre chance sur les grands marchés d'exportation : Etats-Unis, Corée du Sud, Australie, Brésil...

De province à province

La seconde question posée est celle de l'aménagement du territoire. Il faut sortir du faux débat Paris-province. Il n'y a pas, dans le domaine du transport ferroviaire à grande vitesse, de choix ou d'alternative. Il ne peut s'agir que d'un outil de développement de toutes les régions françaises.

C'est vrai pour la région Ile-de-France. L'interconnexion fournit en effet à Roissy-Charles-de-Gaulle un atout essentiel dans la concurrence qui s'est engagée entre aéroports internationaux et entre capitales européennes. Intégré au système ferroviaire à grande vitesse, Roissy-Charles-de-Gaulle disposera pour ses vols internationaux du transport terminal le moins coûteux, le plus rapide, et surtout d'un hinterland considérablement élargi. La grande vitesse ferroviaire apporte ainsi sa contribution au développement d'un pôle tertiaire de grande qualité.

C'est également vrai pour les autres régions. En effet, le gouvernement, en décidant une interconnexion assurant les relations entre la façade atlantique, le Nord et le Sud-Est, demain avec l'Est, va rapprocher les régions françaises les unes des autres. Cette interconnexion combine les offres radiales et transversales.

Paradoxalement, avec la création d'une infrastructure en région Ile-de-France, le réseau TGV rompt définitivement avec l'image devenue classique d'un réseau centré sur Paris. Désormais, grâce à l'interconnexion, Paris n'est plus le point de passage obligé, et les relations *directes s'établissent par TGV de* province à province.

L'interconnexion, c'est Lille-Lyon *en moins de 3 heures, ou* Lyon-Nantes en 4 heures et Bordeaux-Lille en 4 h 15. Mais alors, avec des TGV assurant, à l'horizon 1995, plus de la moitié du trafic voyageurs, ne sommes-nous pas entrés dans la logique d'un réseau à deux vitesses ?

Parler d'un réseau à deux vitesses, c'est ignorer le concept même de la grande vitesse ferroviaire, qui consiste à combiner l'utilisation de lignes nouvelles à celles du réseau classique pour bénéficier de ses ramifications et de ses pénétrantes urbaines. La ligne nouvelle Paris-Lyon est longue de 416 kilomètres, *mais le réseau de lignes parcourues* par les TGV Sud-Est dépasse 2 400 kilomètres. A l'horizon de la mise en service des deux branches du TGV Atlantique (vers l'Ouest et le Sud-Ouest), 4 100 kilomètres de lignes classiques seront empruntées par les TGV, en plus des 700 kilomètres (Sud-Est + Atlantique) de lignes nouvelles.

La croissance du trafic du TGV Sud-Est, c'est déjà une utilisation améliorée du parc, une diversification des villes desservies par prolongement sur le réseau classique. Le conseil d'administration de la SNCF a d'ailleurs demandé la mise à l'étude d'un schéma de référence non pas du réseau TGV, mais d'un système de liaisons à grande vitesse, assuré à la fois par des lignes nouvelles, des lignes aménagées pour des vitesses élevées et par des prolongements sur les lignes classiques.

Ce schéma, évolutif, sera concerté *avec les régions – une bonne coopération* existe déjà avec elles, en particulier dans le domaine des dessertes régionales – *et prendra en* compte une problématique d'ensemble, intégrant la totalité du réseau. La SNCF a l'ambition d'un service performant pour les régions françaises, pour toutes les régions, sans en écarter aucune.

Le réseau TGV fait partie de l'effort de modernisation de la SNCF, et les cheminots vivent aujourd'hui une transformation profonde de leurs métiers, en activité fret comme en activité voyageurs ; la grande vitesse participe à ce mouvement, mais n'en est qu'un élément.

Trop d'idées préconçues circulent encore, alors qu'est engagée une évolution en profondeur du management et que se dessinent les axes stratégiques aptes à mobiliser tous les cheminots, dans un progrès partagé. La grande vitesse, en France et en Europe, c'est un aspect majeur ; mais ce n'est qu'un aspect de la transformation de l'entreprise. ■

(*) Président de la SNCF.

1888

(Suite de la page 27.)

Pour chaque million (en francs *constants*) dépensé en recherche/développement, le nombre moyen des brevets d'origine française a décru de 1,7 en 1971 à 1,2 en 1984.

Nous ne disposons pas assez de chercheurs qui trouvent, même si nous en trouvons qui cherchent. Le retard de nos investissements et la dégradation des positions de notre industrie de biens d'équipement proviennent en partie de ces défauts de collaboration entre la recherche et l'industrie : ni les discours ni les récents progrès ne sauraient masquer nos carences en ce domaine.

Enfin, les vraies priorités concernent l'éducation, qu'il s'agisse de la formation permanente des adultes – souvent plus ambitieuse à l'étranger – ou de la formation initiale. La France laisse plus de 150 000 jeunes sortir de l'école sans diplômes ni apprentissage, donc sur un sentiment d'échec. L'université délivre en moyenne, au bout de cinq à six ans environ, 100 000 diplômes pour un million d'étudiants. Nos grandes écoles sélectionnent, selon des critères de précocité dans la maîtrise des mathématiques abstraites, nos futurs dirigeants, dont le métier sera de concevoir, d'expérimenter, d'animer, de négocier et pas seulement de résoudre des problèmes prédéfinis.

Par comparaison avec nos principaux partenaires, la France a laissé se creuser un fossé entre une aristocratie étato-financière et industrielle prisonnière de ses compétences réelles, mais en partie dépassées, et la foule des grognards partagée entre l'aventure de la petite et moyenne entreprise, la revendication corporatiste et l'attentisme prudent. Ni profondément solidaire ni entièrement convaincu par les vertus de la libre concurrence, tel se présente le pays aujourd'hui.

Le krach financier pourrait réveiller les démons du protectionnisme et du dirigisme. Ce serait bien à tort. Il exprime en fait le jugement des marchés sur les négligences des politiques économiques des principaux pays débiteurs et créanciers, mais il donne à l'Europe de nouvelles responsabilités dans la poursuite de la croissance économique mondiale.

La France peut rattraper son retard en s'appuyant sur le grand marché européen qui s'annonce. Elle peut ainsi enrayer les forces du déclin.

Du diagnostic purement économique, il nous a certes fallu remonter à notre psychologie collective. *« Mais...,* comme l'exprime Hölderlin, *où est le danger, là croît aussi ce qui sauve. »*

ALAIN BIENAYMÉ.

CORÉE DU SUD

La reprise en main du monde ouvrier

(Suite de la page 27.)

Dans certains cas, comme Hyundai Heavy Ind. (les chantiers navals), il n'y a même pas de bureau exécutif du syndicat. Une défaite ? Le compagnon de lutte de Kwon Young Muk sourit. *« On a reculé, c'est vrai. Mais il y a eu une prise de conscience chez les ouvriers sur laquelle on ne peut pas revenir. Le syndicat ne doit pas être un instrument de la direction. Nous sommes des nouveaux venus dans le syndicalisme. Des parents pauvres.*

» Nous n'avons pratiquement pas de contact avec nos homologues à travers le monde ; nous ne savons pas comment en établir. Kwon voudrait écrire un livre sur la lutte de cet été pour montrer à l'extérieur que les ouvriers coréens ne sont pas plus soumis que les autres, mais que les contraintes qui pèsent sur eux ne leur laissent guère de possibilités de relever la tête. On y arrivera, mais il faudra du temps. »

Trois jours avant l'élection présidentielle, notre interlocuteur, M. Ho Chong Se, ouvrier spécialisé chez Hyundai Engine, a été licencié pour ses activités syndicales. Quel effet aura à Ulsan l'arrivée au pouvoir de M. Roh Tae Woo ? *« Une pression accrue sur le mouvement ouvrier »*, nous dit M. Lee Choi Wang, lui aussi compagnon de lutte de Kwon Young Muk, qui s'attend à être licencié d'un jour à l'autre. *« C'est cela la réconciliation nationale que nous promet le futur président Roh Tae Woo ? »*

d'Ulsan.
PHILIPPE PONS.

Un patronat pragmatique

VENDRE des fourrures comme des hamburgers, telle est l'ambition de M. Kim Young Do, qui ne cache pas qu'il entend être le *« Mc Donald de la fourrure »* et avoir, avant la fin de la décennie, 10 % du marché mondial. A quarante ans, élégant et parlant un anglais appris à Londres, M. Kim, président de Jindo Industries Ltd, est un exemple de cette nouvelle génération d'hommes d'affaires coréens qui ont hérité le dynamisme et la pugnacité de leurs pères, bâtisseurs d'empires industriels à partir de fils de fer au milieu des ruines de la guerre, mais qui sont aussi parfaitement internationaux de mentalité.

Jindo Industries Ltd regroupe cinq entreprises (fourrures, conteneurs, construction d'automobiles de sports – Panther – en Angleterre, location et entretien de véhicules pour le personnel militaire américain en Corée et revêtements abrasifs) à la tête desquels se trouvent cinq frères. Avec un capital de 10 milliards de wons et des ventes s'élevant à 150 milliards de wons en 1986, Jindo a été cotée en Bourse en novembre dernier. Les fourrures représentent 45 % du chiffre d'affaires du groupe.

En 1936, le fondateur de Jindo, M. Kim Sung Shik, passionné de voitures, créait à Pyongyang une compagnie de taxis. Emigrant au sud, après la libération du joug colonial japonais, pour fuir le communisme, il recréait au lendemain de la guerre de Corée (1953) une petite société de réparation de véhicules militaires. Elle allait se développer, obtenant notamment des licences de montage sur place de camions et de jeeps. *« Mon père avait conscience que l'on devait se diversifier. Sans ressources, la Corée était destinée aux industries de transformation nécessitant beaucoup de main-d'œuvre. Il y avait déjà les fleurs artificielles. Mon père a pensé à la fourrure :* « Tant qu'il y aura des femmes, on aura du travail », *disait-il. »*

Pas d'intermédiaire

Ainsi, en 1965, dans un petit atelier de Séoul, une quarantaine d'ouvrières commencèrent à traiter des peaux de lapin pour confectionner des manteaux. Aujourd'hui, Jindo Fourrures emploie 2 000 ouvrières, dispose de quarante magasins à travers le monde, notamment dans les « hors taxes » des aéroports, et détient 6 % du marché mondial de la fourrure.

« Si mes prix sont compétitifs, ce n'est pas au détriment de la qualité. Nous sommes sans doute l'une des rares entreprises de fourrures complètement intégrées verticalement : de la réception des peaux à la distribution il n'y a pas d'intermédiaire », explique M. Kim, qui rêve de couvrir de fourrures les femmes de la planète. *« Pourquoi pas ? Jamais on n'a vraiment essayé. En proposant un vison de bonne qualité à 2 500 ou 3 000 dollars, on peut y arriver. »*

Tout en continuant à sous-traiter pour de grands noms comme Saint Laurent, pour qui il fabrique les modèles et dont il diffuse les fourrures dans certains pays, Jindo dispose désormais de stylistes. *« Nous visons des femmes de la classe moyenne, aux Etats-Unis et sur les marchés asiatiques, qui n'ont jamais pensé posséder une fourrure en raison de son prix. Aussi nos modèles sont-ils à la mode mais classiques. Quand j'ai ouvert un magasin à l'aéroport d'Hawaï, île tropicale, on m'a dit que j'étais fou : en un an, j'ai fait pour 2 millions de dollars de ventes. »* L'année dernière, les ventes à l'étranger de Jindo ont dépassé les 100 millions de dollars.

M. Kim n'aime guère parler de politique. Au cours de l'été, son personnel a fait grève seize heures. M. Kim a accordé en moyenne 20 % d'augmentation de salaires et, lors de l'entrée en Bourse de Jindo, les employés ont pu acheter 15 % des actions à leur prix nominal : une manière de stimuler leur sentiment d'appartenance à la société.

Les élections du 16 décembre ? *« La Corée doit changer, c'est une évidence. Si l'on veut faire partie des pays développés, c'est une nécessité. Je pense que les Coréens sont assez réalistes pour être conscients qu'une évolution graduelle est préférable. Mais si l'instabilité s'installe, on l'affrontera : nous sommes assez pragmatiques pour cela »*, estime, flegmatique, M. Kim.

de Séoul,
P. P.

(Publicité)

CRÉATION D'UNE VOIE NOUVELLE
Boulevard Urbain-Ouest

Conformément à la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985, la création d'une voie nouvelle dénommée boulevard Urbain-Ouest est soumise à concertation du 8 janvier au 8 février 1988, en mairies de Tassin-la-Demi-Lune et Francheville.

Cette voie qui relie la RN 7 au CD 489 (Étoile d'Alaï) a pour objectif d'assurer l'évitement de Tassin-la-Demi-Lune en reportant le trafic de transit sur le boulevard Urbain-Ouest.

Un cahier de concertation et un dossier technique sont mis à disposition du public en mairies de Tassin-la-Demi-Lune et Francheville, ainsi qu'à l'hôtel de la Communauté urbaine de Lyon, 20, rue du Lac à Lyon 3e.

aerospatiale

aerospatiale
USINES DE TOULOUSE : CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MONTAGE
LOT CHARPENTES METALLIQUES ET PORTES MECANISEES
APPEL DE CANDIDATURE

Fabrication, construction et montage de trois halles industrielles d'une surface totale de 58 000 m² environ, situées sur la commune de Colomiers (Haute Garonne).
- Poids de charpente estimé : 7 200 tonnes dont 2 500 tonnes de construction tubulaire ;
- Portées de poutres comprises entre 75 et 90 m ;
- Délai de réalisation : 14 mois environ.

Les constructeurs intéressés devront faire parvenir, au plus tard le 20.01.88, leur dossier de candidature comprenant :
- la raison sociale de leur entreprise ;
- les qualifications professionnelles ;
- les références en matière de bâtiments industriels de grande portée ;
- la capacité de production.

Les constructeurs désireux de constituer des groupements d'entreprises devront obligatoirement mentionner leurs partenaires et présenter une candidature unique pour l'ensemble du groupement.

aerospatiale - Usine de Gramont
M. Guy WEISSENBACHER
316 route de Bayonne 31060 TOULOUSE CEDEX 03

(Publicité)

AVIS d'AUTORISATION d'EXPLOITATION d'une USINE CHIMIQUE en ZONE INDUSTRIELLE DE FOS/MER

Par arrêté en date du 27 novembre 1987, le préfet, commissaire de la République de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône, a autorisé l'exploitation par la société ARCO CHIMIE FRANCE d'une usine de fabrication d'alcool tertio butylique (TBA) et d'oxyde de propylène.

L'installation représente un investissement de 2,5 milliards de francs environ. Elle s'étendra sur 52 hectares et emploiera 200 personnes au démarrage.

L'usine fabriquera annuellement :
– 360 000 T de TBA, agent anti-détonant qui améliore l'indice d'octane des essences en remplacement du plomb tétraéthyl ;
– 133 000 T d'oxyde de propylène, utilisé notamment pour la fabrication des matières plastiques ;
– 50 000 T de propylènes glycols servant à la fabrication de polyesters, de cosmétiques et de conservateurs pour l'agro-alimentaire.

Conformément à la législation en vigueur sur les installations classées pour la protection de l'environnement, cette autorisation a été précédée d'une enquête publique conduite du 25 mai au 25 juin 1987 sur les communes de Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Les mesures nécessaires pour pallier les nuisances et les risques d'une telle installation ont été définies lors de la demande d'autorisation, complétées à l'occasion des études d'impact et de danger, précisées par les prescriptions techniques de la Direction régionale de l'industrie et de la Recherche.

L'impact de la nouvelle usine sur l'environnement restera limité grâce à la mise en place de technologies performantes :

Protection de l'eau : les eaux polluées de l'usine seront traitées par une station d'épuration biologique comprenant de nombreux bassins de secours pour éviter les pollutions accidentelles.

Protection de l'air : les rejets gazeux d'hydrocarbures seront soit piégés, soit brûlés. Les rejets résiduels à l'atmosphère ne dépasseront pas 1 kg/h en marche normale. Il n'y aura pas d'émission d'odeurs dans l'atmosphère.

Déchets : les résidus de fabrication combustibles seront brûlés à la chaufferie de l'usine.

Les déchets non récupérables seront éliminés par utilisation des filières extérieures (décharges, incinération).

Protection contre le bruit : l'usine est éloignée de toute zone habitée. Les normes en vigueur sur la qualité acoustique des appareillages ont été appliquées pour l'ambiance du travail.

Sécurité : à l'occasion de l'étude des dangers, de nombreuses améliorations ont été apportées, en particulier :
- réalisation de murs de protection contre le feu et les projectiles (pour les sphères de gaz liquéfié).
- augmentation des distances de sécurité entre les équipements à l'intérieur de l'usine.
- mise en place de systèmes d'alarmes redondants et centralisés sur calculateur en salle de contrôle.
- création de cuvettes de rétention pour les gaz liquéfiés pour diminuer les effets d'un échauffement.
- établissement d'une zone d'isolement autour de l'usine.

En outre, les prescriptions de l'arrêté préfectoral imposent à l'exploitant de contrôler régulièrement les systèmes antipollution et les systèmes de sécurité.

Copie de l'arrêté préfectoral du 27 novembre 1987 peut être obtenue sur demande adressée à la préfecture des Bouches-du-Rhône – Direction de l'Administration Générale – Bureau des installations classées et de l'environnement.

Le préfet,
commissaire de la République,
Jean Clauzel

RENTRÉE 26 JANVIER 88
NIVEAU DEUG, DUT, BTS...
Préparez-vous immédiatement à
UN NOUVEAU METIER
ASSISTANTE EUROPEENNE DE MANAGEMENT DIPLOME ESA
Formation intensive : 9 mois en France, 5 en Californie ou en Allemagne, 5 en entreprise débouchant sur 3 diplômes reconnus par les professionnels.
ECOLE SUPERIEURE D'ASSISTANTES DE MANAGEMENT
ESAM
ESAM 1re école française habilitée à préparer le diplôme européen ESA délivré dans 10 pays depuis 25 ans.
ESAM membre du groupe IGS et de l'Académie Européenne de Secrétariat et de Management.
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Bon à retourner à ESAM 83, av. de Villiers 75017 Paris. - Tél. : 47-66-84-22
Mlle _____ Adresse _____
_____ Tél. : _____
☐ souhaite un rendez-vous d'orientation ☐ souhaite une documentation

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

La chronique de Paul Fabra

Nouvelle donne politico-financière

ON sait désormais, ou on devrait savoir, comment le monde des apparences financières retrouvera le sens de la mesure et cessera de parader devant le monde de l'« économie réelle », qu'il vide lentement mais sûrement de sa substance. *C'est même* une des deux ou trois choses qui paraissent *certaines à l'aube de cette nouvelle* année.

A coups de claques administrées par la « main invisible ». Celle-ci, quand elle frappe, peut frapper très dur. Témoin le formidable coup qu'elle a asséné, le 19 octobre dernier au marché boursier. Aurait-elle voulu donner une leçon de modestie aux principaux acteurs qu'elle ne s'y serait pas prise autrement. Les économistes, les hommes politiques, les professionnels du *marché, n'étaient-ils* pas persuadés depuis longtemps, eux et *leurs prédécesseurs, qu'ils commandaient* aux événements ?

Tout se passe comme si la main invisible devant une si grande prétention et surtout une si grande incompétence (car si l'on veut avoir prise sur le monde réel, on s'y prend tout autrement) avait voulu, par un geste d'éclat, rappeler qu'elle n'avait jamais cessé d'être la maîtresse *du jeu : qu'en conséquence, plus les* politiques se croyaient « volontaristes », *plus elles avaient de chance de tourner à* vide, voire d'obtenir le résultat inverse de celui qu'elles se proposaient.

Reste à savoir si la leçon a été entendue comme elle aurait dû l'être. Ce n'est pas céder au goût toujours douteux du pessimisme systématique que de se sou*venir que ce n'est pas le krach d'octobre* 1929 qui avait semé le plus de ruine parmi *les épargnants. Les pertes les plus* grandes, souvent irrémédiables, se sont produites au cours des années suivantes, où l'on a vu le Dow Jones tomber jusqu'à 40 en juillet 1932 alors qu'il se trouvait encore à 290 au lendemain de la première débâcle. Il est heureuse*ment très improbable qu'une chute de* pareille ampleur se reproduise, corres*pondant à une division parfaite en* moyenne des cours cotés actuellement *sur les* grandes places.

Mais ces cours, compte tenu notamment des perspectives de profits, ne restent-ils pas encore aujourd'hui élevés ? Force est surtout de constater que les deux grandes causes qui ont provoqué la crise générale de confiance des *investisseurs boursiers ainsi que la fuite* devant les actions n'ont pas été éliminées. D'une part, *le dollar* demeure très fragile, l'instabilité monétaire générale qui en découle contribuant à créer un climat détestable pour l'investissement et donc pour l'activité économique. D'autre part, les taux d'intérêt à long terme, qui avaient baissé après le krach, sont à nouveau orientés à la hausse, assurant aux obligations une rémunération très *supérieure encore à celle des actions.*

Désespérément, les gouvernements et les banques centrales tentent, depuis le mois d'octobre, d'abaisser le loyer de l'argent en espérant qu'il en résultera une détente générale des taux. Paradoxalement, c'est semble-t-il parce qu'ils *ont effectivement, de concert,* diminué les taux à court terme au nom *de la coopération internationale qu'ils* ont réussi à accréditer, dans les milieux financiers, l'idée que *les autorités* responsables étaient, malgré leur faiblesse évidente, mieux armées qu'il y a un peu moins de cinquante ans pour limiter les dégâts.

A *y regarder d'un peu près, on est au* contraire frappé par la similitude des réactions d'une époque à l'autre. C'est ainsi que, en septembre 1987, les autorités monétaires américaines — pour ne parler que d'elles, car leur influence est de loin la plus déterminante dans le monde — avaient remonté les taux d'intérêt parce qu'elles s'inquiétaient de *la progression du crédit ; la même décision* avait été prise en septembre 1929 et pour la même raison.

Le krach une fois advenu, les réflexes ont été encore très semblables : les autorités monétaires changèrent brusquement de politique après le 19 octo*bre 1987 comme elles l'avaient fait déjà* après le jeudi et le mardi « noirs » d'octobre 1929. Ouvrant toutes grandes les portes du crédit pour alimenter le marché en liquidités, elles firent baisser les taux d'intérêt. Fin octobre 1929, le *Wall Street Journal* pouvait écrire : *« Nous venons d'essuyer la plus sévère crise boursière de notre histoire sans qu'une seule firme de Wall Street ait à fermer ses portes. »*

Une autre chose qui va changer presque certainement dans les mois à venir est l'attitude du public face à ce que, par commodité, on appelle le capitalisme. Ce changement risque d'être d'autant plus décisif que l'année sera marquée par plusieurs élections, et notamment par l'élection présidentielle française et surtout américaine. *Non pas qu'une majo*rité d'esprits soit prêts de nouveau à se *convertir à l'on ne sait quel autre « sys*tème » qui en serait l'antithèse et dont on chercherait en vain un modèle convaincant dans le monde tel qu'il est, étant entendu que les utopies fivresques marxistes-léninistes ont elles-mêmes fait leur temps.

IL n'empêche qu'un certain climat s'était, depuis quelques années, instauré dans les économies occidentales, procédant d'une sorte de blanc-seing donné au marché et à ses *solutions. En France, les socialistes* avaient, comme ils s'en flattent eux-mêmes, réconcilié leurs électeurs avec l'entreprise considérée comme la source de toute richesse — à condition précisément, et c'est cette précision qui est importante, de soutenir avec profit la concurrence. Une fois installé au pouvoir, le gouvernement Chirac a mis à *profit au maximum la hausse boursière* pour pousser son programme de privati*sations (ce qui ne retire rien au mérite* propre à celui-ci).

Que cela ait été voulu ou non par ses auteurs, cette politique n'a pu qu'accréditer l'idée fortement ancrée dans l'imagerie populaire — et comme on le verra dans une prochaine chronique dans la *théorie financière moderne bien imprudente* sur ce chapitre comme sur quelques autres — qu'entre le capitalisme et la Bourse et ses méthodes il existe une symbiose quasi parfaite. A telle enseigne que la hausse de celle-ci en est venue à être considérée, sinon toujours comme le signe indubitable de bonne santé de l'économie — difficile à prouver quand il y a 2,5 millions de chômeurs, — du moins comme l'indication que l'on est *sur la bonne voie.*

C'est en quelque sorte à un renversement de la charge de la preuve que l'on assistera très probablement, et les juristes savent à quel point cela peut changer les données d'un procès. Même la gauche ne contestait plus les réformes *d'inspiration libérale. Dans l'avenir, les* choses risquent d'être différentes : il *faudra démontrer que ces réformes sont* utiles sinon indispensables pour les faire passer.

C'EST probablement aux Etats-Unis, *conformément à un solide préjugé* régnant en Europe, que la controverse risque d'être la plus dure et, naturellement, plus décisive. En France, en particulier la gauche a longtemps trouvé commode de dépeindre les Etats-Unis comme la citadelle d'un capitalisme bru*tal tandis que la droite se rassure en se* persuadant que le pays le plus puissant *du monde est corps et âme voué à la* religion du profit et de la propriété privée.

La réalité est quelque peu différente, sans même tenir compte du fait *qu'aujourd'hui on rencontre probable*ment plus d'enseignants marxistes dans *les universités américaines qu'en France* et en Italie. Quel auteur a eu plus de retentissement jusqu'à une époque récente que l'économiste John Kenneth Galbraith ? Celui-ci n'a jamais cessé de *dénoncer le mensonge de la libre concur*rence, affirmant que les grandes entre*prises étaient durablement en mesure de* dicter leur loi au marché, expliquant que les consommateurs n'avaient, en réalité, aucune autonomie et préconisant le contrôle des prix et des salaires pour *venir à bout de l'inflation.*

Dans son nouveau film, *Wall Street,* consacré à de récents scandales (Boesky notamment), Oliver Stone fait dire à l'un de ses personnages : *« Nous devrions créer au lieu d'acheter et de vendre ce que produisent les autres »* et *« Le capitalisme est un jeu à somme nulle où les gains des uns sont la perte des autres. »* Caricature sans doute car le capitalisme doit d'abord, et sans doute avant tout, s'analyser comme une économie d'échange. Or les co-échangistes, dans la grande majorité des cas, sont l'un et l'autre bénéficiaires. Mais cela est déjà une proposition plus difficile à démontrer *que l'amalgame fait entre les scandales* du marché boursier et les profits capita*listes en général.*

Plus concrètement encore, comment, dans les mois à venir, le capitalisme privé pourra-t-il lever le capital dont il a besoin ? Par des émissions d'actions nouvelles ? Les augmentations de capital ont pratiquement cessé, on s'en *doute bien. Par le lancement d'em*prunts ? Il est à craindre que plus que *jamais les investisseurs donneront la* préférence aux titres d'Etat.

∴

RECTIFICATIFS. — Dans la « Chroni*que » du 29 décembre,* le lecteur aura sans doute rectifié de lui-même l'erreur *introduite dans le vers de La Fontaine : « Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ? »* (et non pas de trouver...). De même, à la dernière ligne de la quatrième colonne, il fallait lire : *« Mais Grippeminaud attendait son heure, il mit les plaideurs »* (et non les flatteurs)...

— *Dans la « Chronique » du* 15 décembre intitulée « Supprimer les statistiques du commerce extérieur », un membre de phrase a été mal transmis. Il fallait lire, au bas de la première colonne : *« Allez savoir pourquoi Friedman, qui proclame ne croire qu'en la loi du marché (ou à ce qu'il tient pour tel), est persuadé que les autorités en question sont capables d'un tel réglage... »* A la troisième colonne, dix lignes avant la fin du deuxième paragraphe, il fallait lire : *« Parce qu'une dévaluation renchérit les importations alors que la valeur unitaire des exportations exprimée en monnaie nationale reste inchangée, son premier effet serait de creuser le déséquilibre et de retarder d'autant le rétablissement attendu »* (ce dernier membre de phrase ayant été imprimé à tort dans la phrase de la première colonne ci-dessus rétablie). ■

POINT DE VUE

A la recherche des paradis fiscaux européens

Avant 1992 la libération des mouvements de capitaux pourrait contraindre la France à revoir fondamentalement son régime d'imposition de l'épargne mobilière.

par ROBERT PELLETIER (*)

LE conseil des ministres de la CEE vient de recevoir les dernières propositions de la Commission européenne en vue de la « création d'un espace financier européen ». Il s'agit de mettre en place, avant même la fameuse échéance de 1992, la libre circulation des capitaux en Europe par la suppression des dernières *dispositions de contrôle des* changes.

Depuis mai 1987, la France a accompli l'essentiel du chemin en démantelant à peu près totale*ment les contrôles concernant les* entreprises ainsi que les opérations en devises des voyageurs. Ce qui reste à accomplir est sans doute la partie la plus sensible car *elle touche directement l'épargne.*

● **Une extension considérable des possibilités de placement pour l'épargne des ménages.** — En application du projet communau*taire, les Français auront la possi*bilité d'ouvrir des comptes bancaires à l'étranger, d'y détenir les valeurs mobilières ou les produits financiers sans aucune restriction, en étant soumis au régime réglementaire des pays où sont exer*cées les opérations et non de leur* domicile.

Les établissements de crédit et les organismes de placements de la CEE : SICAV, fonds communs de placement, etc. (*signalons au passage qu'une banque améri*caine ou japonaise établie dans un point quelconque de la CEE est de plein droit « européenne ») auront, dès le 1er octobre 1989, la totale liberté de placer leurs produits soit à travers une succursale installée en France, soit directe*ment à partir de leur siège de* Londres, Amsterdam ou Luxembourg, etc., et cela grâce aux techniques du « marketing direct », c'est-à-dire avec le soutien de l'ensemble des médias tel l'envoi de propositions de placement par la poste, voire de bons de souscription découpés dans la *presse, etc.* accompagnés d'un chèque. Suivant les termes *mêmes de la Commission :* les résidents d'un Etat membre devront être libres de s'adresser aux fournisseurs de services et de produits financiers d'un autre pays membre dans les mêmes termes et conditions que les résidents de ce même Etat membre.

● **Le handicap d'une fiscalité techniquement trop parfaite.** — Si les Français peuvent dès maintenant détenir des valeurs mobilières étrangères, c'est à la condition de passer par un intermédiaire agréé, banque, agent de change, etc., tenu de déclarer à l'administration fiscale tous les revenus perçus, y compris ceux pouvant être ou exonérés ou imposés forfaitairement (cf. par exemple le régime du prélève*ment forfaitaire sur obligations).* Il en est de même des plus-values réalisées. Le système français d'imposition est incontestablement le plus perfectionné du *monde,* celui qui laisse le moins de place à la fraude et qui assure à l'Etat la plus grande *sécurité* dans la collecte de l'impôt sur les produits de l'épargne.

Une grande hypocrisie

Nos partenaires, sans doute *plus soucieux du développement* économique et du financement de leurs entreprises que de la justice fiscale, se sont bien gardés de copier la France. Les régimes d'imposition des valeurs mobilières sont, certes, assez divers *chez eux, mais l'on peut dégager* aisément des lignes de convergence. Tout d'abord une très grande hypocrisie. En effet, les contribuables doivent de façon tout à fait générale déclarer en fin d'année leurs revenus mobiliers, *mais cette déclaration repose sur* leur libre arbitre ou sur leur sens civique, car il n'y a pas de déclaration par le tiers payeur, et donc aucune possibilité de recoupement. Comme dans la majorité des pays il n'y a pas de retenue à la source sur les intérêts, les revenus de ce type sont normale*ment perçus nets de tout impôt* (on sait qu'un projet allemand d'instauration d'une retenue à la source de 10 % sur les revenus d'obligations soulève actuellement dans ce pays un tollé et provoque d'importants mouvements de capitaux).

Le problème est un peu plus compliqué en ce qui concerne les dividendes, dans la mesure où une majorité des Etats membres appliquent une retenue à la source, correspondant à un crédit d'impôt ou à un avoir fiscal. Dans ce cas, la non-déclaration des revenus par l'actionnaire plafonne l'imposition au niveau de la rete*nue à la source non récupérée,* au lieu de l'imposition progressive.

On conçoit que dans une CEE où les mouvements de capitaux *seront totalement libres,* le placement de l'épargne aura tendance à s'effectuer dans les pays n'ayant pas de retenue à la source. Il existe, du reste, au sein même de la CEE des « paradis fiscaux » de ce type, dont le développement a de bonnes chances de devenir explosif, parmi eux, Jersey et le Luxembourg. Dans ce dernier pays, la gestion de l'épargne est devenue la principale activité éco*nomique bien avant la sidérur*gie !... A travers le régime, confectionné sur mesure, des sociétés holding, le Luxembourg assure aux épargnants un parfait anonymat de leurs placements, une exonération totale de tout impôt sur le revenu et une récupération des crédits d'impôt ou avoirs fiscaux éventuellement prélevés à la source dans les pays d'origine.

Ce « paradis » est bien connu en Europe, il a donné naissance à une des figures mythologiques les plus familières aux milieux financiers internationaux : le « dentiste belge » souscripteur avisé des *émissions internationales* obligataires à Luxembourg, en exonération de la retenue à la source de 25 % du fisc belge.

Demain les Français pourront en toute légalité faire gérer leur portefeuille de valeurs mobilières à Luxembourg, en exonération totale d'imposition. Certes, l'obligation légale de déclaration des *revenus perçus à l'étranger subsis*tera, mais peut-on raisonnablement attendre des citoyens français un comportement très différent de celui du « dentiste belge » ?

● **Des solutions en partie aléatoires, voire illusoires.** — Le problème de la fraude fiscale et des possibilités considérables de son développement n'a pas échappé aux autorités de Bruxelles. Les *solutions envisagées restent* aléatoires, voire illusoires.

Sur un plan technique, la Commission reconnaît elle-même la *précarité et les difficultés d'appli*cation des deux solutions suivantes :

— une retenue à la source généralisée, applicable soit à l'ensemble des résidents et des non-résidents, soit au moins à tous les résidents des pays de la CEE ;

— *l'obligation pour les banques* de communiquer à leurs autorités fiscales des renseignements sur les revenus d'intérêts perçus par des résidents communautaires, ces renseignements faisant l'objet d'échanges entre administrations. *Ce système reviendrait à généraliser* le bordereau de coupons pour les intérêts.

Des placements anonymes

Ces solutions se heurtent à une solide opposition de la part de la *majorité de nos partenaires qui* ont fondé le financement de leur économie, et notamment de leurs entreprises, sur l'anonymat des placements et l'exonération fiscale de fait de l'épargne mobilière. L'instauration dans l'ensemble communautaire d'une *retenue* à la source modérée frappant les *intérêts perçus par les résidents* de la CEE pourrait représenter une solution de compromis raisonnable, mais elle heurte de front les intérêts des pays comme le Luxembourg, qui fait observer que la libération des mouvements de capitaux dépasse obligatoire*ment les frontières de la CEE et qu'il sera toujours possible de* trouver à l'extérieur un paradis fiscal de substitution.

Les espoirs mis dans la coopération des administrations fiscales *nationales apparaissent plutôt* illusoires, à la fois du fait de la complexité des circuits administratifs nécessaires et surtout parce que le respect de l'anonymat des placements est un dogme pour la majorité de nos partenaires.

L'enjeu pour la France est considérable. La perspective de voir une partie notable de l'épar*gne nationale drainée par les éta*blissements de crédit de nos partenaires soulève un nombre incalculable de problèmes : perte de recettes budgétaires importantes, dévaluation à peu près totale des mécanismes d'incitation élaborés en faveur de l'épargne, tels que le récent PER (plan épargne retraite), le CEA (compte d'épargne actions), etc. pour cause de non-compétitivité.

Le splendide isolement

Mais le risque le plus grave est de voir les organismes de place*ment collectif établis hors de nos* frontières investir l'épargne française dans des émissions ne correspondant pas aux intérêts nationaux. Il sera, par exemple, très tentant pour les OPCVM (organismes de placement collectif en *valeurs mobilières) d'acquérir des* actifs n'ayant pas ou très peu de crédit d'impôt, dont la récupération par l'épargnant en bout de chaîne pourrait poser un problème. Il est vraisemblable qu'une des conséquences indi*rectes de cet état de choses* sera de remettre en question le système actuel d'imposition des sociétés en France, si l'on ne veut pas infliger un handicap majeur aux entreprises françaises faisant appel à l'épargne publique.

Les établissements de crédit, et l'ensemble des intervenants sur le marché financier, doivent, de leur côté, mener une réflexion approfondie sur les risques encourus, à très court terme, par un déplacement de la gestion des portefeuilles d'une part notable de leur clientèle et, par contrecoup, d'un déplacement des émissions primaires vers les places financières offrant aux épargnants un maximum d'avantages.

Bien d'autres questions se poseront au fur et à mesure que les forces d'un marché élargi exerceront leurs irrésistibles pressions. La pire des solutions serait que notre pays, fort de son bon droit, de son goût inné pour le perfectionnisme des solutions juridiques et fiscales, se réfugie dans son splendide isolement, en oubliant que le Marché commun représente d'abord une compétition entre des pays n'ayant aucune raison de se faire des cadeaux ou de ne pas profiter des faiblesses des partenaires. Notre isolement sur ce terrain est quasi total en Europe, et nos chances de peser sur nos partenaires sont à peu près nulles, car il s'agit d'une pièce maîtresse dans le mécanisme de financement de leur économie, *qui plus est,* admise par tous.

Les propositions de la Commission vont être discutées au cours du premier semestre, c'est-à-dire sous la présidence allemande qui aura de toute évidence, avec l'appui de l'« Europe du Nord », la ferme volonté de faire respecter le calendrier proposé par Bruxelles, à savoir une libération *totale des mouvements de capi*taux dès la fin de 1988, l'Espagne, le Portugal et la Grèce bénéficiant d'un bref sursis.

Il faut avoir conscience qu'un *alignement de la France sur la* pratique internationale en matière d'imposition de l'épargne pourrait apporter un souffle nouveau au financement de notre économie et à son rythme de *développement,* pour un coût finalement modéré (les revenus mobiliers représentent environ 2,3 % des revenus imposables). Face à un problème sans doute incontournable, ne faut-il pas voir ses bons côtés ? ■

(*) Directeur général de l'Association française des établissements de crédit.

Correspondance

A la suite de l'article intitulé « Voyage à travers l'Aube » (*le Monde de l'économie* du 17 novembre), M. Maurice De Bary, directeur des sociétés d'assurance du Groupe de Paris, nous écrit : *« La forêt dans laquelle l'ANDRA est en train d'installer le dépôt de déchets radioactifs n'appartient pas à la Compagnie d'assurance AGF mais aux sociétés d'assurance du Groupe de Paris, dont la maison mère est l'AGP SA.*

» Vous semblez, d'autre part, indiquer que c'est nous qui avons pris la décision de vendre à l'ANDRA cette partie de forêt. Nous avons en fait été contraints de le faire en raison des caractéristiques géologiques du sol et du sous-sol, paraît-il uniques en France, et ce après une procédure de déclaration d'utilité publique. »

Le Monde
REGIONS

TROIS COLLOQUES SUR LA GESTION MUNICIPALE

Quelles villes demain ?

La maison de la culture de Grenoble.

La nouvelle donne culturelle

LES vaches grasses du socio-culturel sont derrière nous. Après une période ininterrompue de croissance des dépenses culturelles (1), les municipalités se posent des questions. Est-il utile et possible de poursuivre cette croissance alors que les charges financières issues de la décentralisation pèsent de plus en plus lourd, et que la lutte contre le chômage est devenue, pour les élus comme pour les électeurs, la priorité des priorités ?

Depuis quatre ou cinq ans, on constate que la part des dépenses culturelles dans le budget des villes le plus en pointe dans ce domaine plafonne entre 16 et 20 % (en 1984, 22 % à Avignon, 19 % à Montpellier, 17 % à Annecy, 16 % à Grenoble). A Annecy, par exemple, cette part diminue de un point par an depuis 1983 (même si, en chiffres absolus, les dépenses continuent de croître).

Certes, la plupart des villes d'importance égale sont encore largement au-dessous de ces chiffres, et les grandes villes (25 % à Lyon, 21 % à Strasbourg) qui les atteignent ont encore de la ressource. Mais le comportement des cités qui étaient à l'avant-garde dans ce domaine illustre bien la nouvelle attitude des élus. *« Pendant des années, les municipalités ont ajouté équipement sur équipement, festival sur festival. Mais depuis que les budgets stagnent, il leur faut jouer sur ce qui existe »*, explique Philippe Urfalino, sociologue spécialiste des collectivités locales (Centre de sociologie des organisations).

Deux autres facteurs sont responsables de cette mutation des politiques culturelles locales.

Dans les années 70, la culture devait être *« démocratisée et édifiante »* : c'est le triomphe du socioculturel. Mais ces politiques ont été doublées par les modes de consommation culturelle privés et individuels. Désormais, les politiques culturelles doivent aussi se préoccuper pour répondre à la demande du consommateur d'aboutir à des créations de qualité.

D'autre part, alors que l'objectif était auparavant d'*« enrichir la vie culturelle de la ville »*, il s'agit maintenant d'*« enrichir l'image culturelle de la ville »*. En temps de crise et de chômage, les activités culturelles et touristiques sont une arme importante dans le combat que se livrent les élus pour attirer les entreprises. Cette nouvelle donne oblige les municipalités à évaluer leurs pratiques passées, pour mieux les faire évoluer. Une époque s'achève, un retour sur soi s'impose !

Actuellement, une dizaine d'évaluations de politiques culturelles locales sont en cours ou en projet à Annecy, Rennes, Caen, Tours, etc. La direction des études et de la prospective du ministère de la culture mène quant à elle une tentative d'évaluation de la politique... nationale. Cette pratique nouvelle a été au centre des discussions de 65 responsables de services culturels, élus, experts privés ou du ministère de la culture, directeurs d'équipements culturels, les 3 et 4 décembre dernier à Annecy, réunis par l'ANFIAC (2) autour de l'expérience d'évaluation menée dans cette ville.

Première leçon : l'évaluation est un travail lourd et coûteux. 40 réunions, 168 interviews, 8 tables rondes, 1 enquête téléphonique et 1 sondage, étalés sur six mois, pour un coût de 275 000 francs. Annecy a choisi de recourir à des intervenants extérieurs à la région, mais qui la connaissent bien et sont des professionnels de l'action culturelle.

Deuxième leçon : il s'agit d'évaluer les moyens et les conditions d'accès à la culture, et non la « qualité » de la culture. Pas question de décréter que tel ou tel spectacle est bon ou mauvais, mais de mesurer son impact, d'examiner la promotion dont il a fait l'objet, etc.

Troisième leçon : on n'analyse plus la culture suivant le rôle joué par les différents équipements (MJC, centre d'action culturelle, théâtre, bibliothèque...) mais plutôt suivant la place occupée par chaque secteur culturel (musique, danse, théâtre, lecture...) ; cela afin de mieux saisir la demande de la population.

Mais l'intrusion des experts dans l'action culturelle est l'objet d'un double soupçon, exprimé tout au long des débats. Certains élus y voient une nouvelle limitation de leur pouvoir de décision puisque l'expertise limite le choix à *« la seule bonne solution »*. Le « milieu » culturel, à l'inverse, craint une intrusion du politique qui transformerait l'évaluation en sanction destinée à justifier les futures coupes claires...

ANTOINE REVERCHON
(Zelig).

(1) Entre 1978 et 1984, les dépenses culturelles des villes de plus de 10 000 habitants ont triplé, selon une étude de la direction des études et de la prospective du ministère de la culture.

(2) L'ANFIAC (Association nationale pour la formation et l'information artistique et culturelle), financée par le ministère de la culture, sortira à partir de mars 1988 la revue *Découpe*, instrument d'aide à la décision pour les responsables en matière de vie et de politique culturelle, 19, rue du Renard, 75004 Paris – Tél. : (1) 42-77-33-22.

L'arrivée des experts

EST-IL vraiment impossible pour les collectivités locales de gérer leur personnel selon les méthodes de management modernes utilisées aujourd'hui dans les entreprises ? Les représentants d'une vingtaine de villes, élus et fonctionnaires, réunis le 15 décembre sous l'égide de la Fondation pour la gestion des villes et des collectivités territoriales, étaient venus démontrer à leurs collègues qu'il n'en est rien.

Si les conditions d'une telle gestion des ressources humaines semblent maintenant réunies, cela tient sans doute à la conjonction de plusieurs facteurs : l'augmentation, grâce à la décentralisation, des prérogatives des communes, mais aussi de leurs responsabilités, et donc de celles de leurs fonctionnaires, tenus, jusqu'à présent, de *« gérer sous tutelle »* ; l'accroissement notable d'un encadrement supérieur de qualité au sein de ces administrations, quasi inexistant voici quelques années ; mais également la pression des administrés, agissant de plus en plus en consommateurs, et s'interrogeant ouvertement sur l'efficacité, les motivations et les capacités du personnel communal. Un point important, au dire de nombreux participants, qui pique au vif les agents, las de se voir renvoyer l'image de privilégiés, de paresseux, de gaspilleurs que leur rapporte le vent du « moins d'Etat ». *« Prouvez que vous pouvez faire mieux que le privé »* est – à droite comme à gauche – le défi que lancent volontiers les maires à leurs équipes...

Dernier élément : l'arrivée d'élus ayant vécu, au sein de leurs entreprises, la modification de cette fameuse gestion des ressources humaines. C'est le cas de Jean-Paul Huchon, premier adjoint de Michel Rocard à Conflans-Sainte-Honorine, venu du Crédit agricole, comme du maire de Sceaux, Pierre Ringenbach, nourri, chez Lesieur, des leçons d'Hervé Seryex et de son *Entreprise du troisième type*. Quant à Paul Anselin, maire de Ploërmel, il confie que la prolifération des cercles de qualité dans sa mairie comme à l'hôpital doit beaucoup à l'ambiance créée dans la région par les quatre cents cercles de qualité de Citroën-Rennes et par le management participatif appliqué chez le parfumeur Yves Rocher. *« Il faut savoir être révolutionnaire, même lorsque l'on est, comme moi, un élu conservateur ! »*, lance-t-il à ses collègues.

Pour autant, les expériences relatées au colloque montrent qu'il convient tout de même d'agir prudemment. Commencer par vaincre la résistance d'élus et la méfiance de syndicats *« sans aucune tradition de culture d'entreprise »*, rappelle Jean-Paul Huchon. Puis associer, après l'encadrement supérieur, toute la hiérarchie intermédiaire, souvent aussi peu formée que sa base, *« point faible, mais point-clé de la réussite, car c'est d'elle que viennent les ajustements nécessaires, sur le terrain »*, comme l'indique un des consultants qui assistent les mairies pour la mise en place de « projets principaux ». Enfin, il s'agit de motiver un personnel que ne menace pas la peur du chômage ni n'aiguillonnent des perspectives salariales très alléchantes.

« Pour faire de l'eau sucrée, il faut du sucre, de l'eau et du temps », répondit Claude Neuschwander, président du cabinet TEN, fort de son expérience auprès du secteur public comme du secteur privé. Du temps et de la diplomatie. C'est bien la méthode utilisée à Conflans-Sainte-Honorine. La démarche, volontairement ambiguë, a consisté à emprunter à la fois au droit d'expression des salariés – conquête syndicale – et aux cercles de qualité. Soixante-neuf groupes d'expression ont ainsi rassemblé pendant six mois les volontaires parmi les six cents employés municipaux (une large majorité), afin de réfléchir au rôle du service public et à son amélioration.

Ces réflexions ont abouti à deux « journées interactives » durant lesquelles les élus et les chefs des services municipaux, réunis sur un plateau de télévision, ont répondu aux questions de téléspectateurs anonymes qui n'étaient autres que leurs employés, regroupés dans différentes salles. *« Pas toujours agréable »*, reconnaît Jean-Paul Huchon, mais indispensable et efficace.

La carotte financière

Qu'il s'agisse de celle des cadres ou de celle des agents, la formation apparaît partout comme l'un des éléments-clés des projets municipaux. C'est bien souvent la mise en place de plans de formation, avec l'appui du Centre de formation des personnels communaux et de cabinets privés, et en concertation avec les salariés, qui a déclenché le processus participatif, mettant en lumière d'autres problèmes et débouchant sur la création de cercles de qualité ou sur le management par objectifs.

« Car le management participatif ne consiste pas seulement à demander au personnel d'adhérer aux valeurs de l'entreprise. Celle-ci doit également prendre en compte les demandes du personnel », prévient l'un des consultants invités. Motiver, parfait. Mais l'argent, dans tout cela ? En toute logique, les plus libéraux des maires regrettent de ne pouvoir, pour récompenser l'engagement des agents et l'atteinte des objectifs fixés, individualiser les salaires. *« Il y a toujours moyen de jouer sur les marges »*, réplique Alain Richard, avant d'expliquer comment il a réussi en quelques années à relever le salaire réel des cadres par le recours massif aux heures supplémentaires et aux avantages en nature (logement et voiture de fonction), mais aussi à individualiser les primes, qui peuvent atteindre jusqu'à la moitié d'un mois de salaire. Ces primes sont calculées en fonction des économies réalisées par la commune grâce à l'exécution des projets.

« Je me refuse à utiliser la carotte financière », répliquait Jean-Pierre Chevaillier, secrétaire général de Besançon, estimant que la valorisation de l'activité et la prise en compte des attentes du personnel constituaient déjà une motivation puissante. Position que n'était pas loin de partager Jean Arthuis, que sa position gouvernementale contraint toutefois à la prudence...

BERNARD MONTELH
(Zelig).

Savoir se vendre

« LA complémentarité entre Nice et Marseille, il y a des années que j'essaye de comprendre ce que ça signifie. En revanche, ce que j'observe, c'est une situation de concurrence. » Ainsi parlait Marc Reynaud, le jeune secrétaire général adjoint des Alpes-Maritimes, vendredi 6 novembre, au forum organisé en Avignon par la Société française des urbanistes (1).

Près de trois cents personnes y ont étudié, durant trois jours, ce qui se cache derrière le terme un peu énigmatique de « marketing territorial ». Au gré des multiples expériences relatées par les élus, les fonctionnaires et les publicitaires, on s'est aperçu que les collectivités locales sont aujourd'hui engagées dans une véritable guerre promotionnelle. Régions, départements, pays et communes tentent d'attirer sur leur territoire la manne des crédits d'État, le flot bienfaisant des touristes ainsi que les emplois et les taxes professionnelles des entreprises vagabondes.

La décentralisation a rendu aux collectivités la maîtrise de leur destin. Maintenant, le libéralisme régnant vient attiser les braises des antiques rivalités. Le tout sur fond de stagnation économique. Le temps béni des « trente glorieuses » où l'on pouvait partager les surplus de « croissance » sont révolus. Il s'agit donc de défendre bec et ongles les positions acquises et, si possible, les améliorer. La disparition prochaine des protections frontalières à l'intérieur du marché européen renforce encore, chez les responsables des grandes métropoles, l'angoisse du lendemain. Bref, chacun s'arme pour une compétition qui s'annonce sauvage.

Après plusieurs années d'investissements et une énergique campagne publicitaire, Montpellier l'*« entreprenante »*, la « surdouée », le « berceau du futur », a réussi à attirer 4 500 nouveaux emplois. Elle vient de décrocher le premier prix de la communication industrielle. *« Nous ne nous faisons pas d'illusions,* a avoué l'un de ses représentants. *Tout cela sera remis en cause demain, par les efforts des autres métropoles. Aussi, nous devons nous dépêcher d'en profiter. »*

Chacun procède donc à la revue de détail de ses armes. Première constatation : seules les villes paraissent vraiment en mesure de s'aligner parce qu'elles ont une unité, un passé parfois prestigieux, une dynamique propre, bref une image de marque. Pour attirer 67 nouvelles entreprises et décrocher une liaison aérienne directe avec Paris, Avignon a utilisé la notoriété internationale que lui confère le Festival et non sa position de chef-lieu du Vaucluse ou de ville de Provence-Côte-d'Azur.

L'industrie aérospatiale fait la gloire de Toulouse, mais qui à l'étranger sait ce que signifie Midi-Pyrénées ? Si Lyon sonne haut et clair, la région Rhône-Alpes reste une entité confuse. *« Ne nous trompons pas,* disait récemment l'architecte Michel Cantal-Dupart, *la compétition européenne se jouera non région contre région, mais ville contre ville. »*

Industrie et qualité de vie

Encore faut-il, ajoutent les urbanistes, que les municipalités élaborent un projet d'ensemble, cohérent et costaud. On ne « vend » plus une zone industrielle ou un opéra mais un lieu de vie, de travail et de culture. Exemple : Pertuis, cité provençale de 14 000 âmes, monte une campagne de promotion pour garnir ses terrains industriels, encore inoccupés à 40 %. Beaucoup de demandes de renseignements mais peu de résultats tangibles. On s'avise alors qu'il aurait fallu au préalable éloigner un équarrisseur, compléter le réseau d'égouts, renforcer le téléphone et moderniser le lycée. Tout cela est à présent en chantier, et l'opération marketing a eu au moins le mérite de faire comprendre aux Pertuisiens que pour séduire il leur fallait réellement conjuguer qualité de vie et efficacité.

Cette aventure et quelques autres montrent les limites du recours aux professionnels de la promotion. *« Gare aux recettes standards, aux coups de pub sans lendemain. Les retours de bâton seront sévères »*, a averti un maire. Même appuyé sur un bon projet urbain, le plus habile des publicitaires ne peut se substituer à l'élu. Au forum d'Avignon, on a évoqué avec un brin d'emphase l'efficacité des *« leaders charismatiques »*. Chacun sait qu'Alain Carignon est le meilleur « vendeur » de Grenoble, et Dominique Baudis le plus talentueux propagandiste de Toulouse. Inversement – et quoi qu'on prétende, – l'image de Lyon souffre de ne pas s'incarner dans une personnalité de renom.

Quel qu'il soit, le maire ne doit pas lésiner. A Montpellier, Georges Frêche fait figure de champion avec un budget promotionnel qui dépasse 8 millions. Mais, comme dans la compétition inter-entreprises, on commence à se montrer discret sur le volume des dépenses. L'Association pour le développement économique de Lyon (ADERLY) annonce seulement 4 millions, et le nouveau syndicat mixte pour le développement de la technopole toulousaine 3 millions, alors que la modeste association Avignon-emploi-développement affiche 1,8 million de francs pour 1987.

Pas de TGV pour tous

Mais déjà les édiles des villes moyennes se plaignent de la disproportion des moyens jetés dans la bataille. Les gros vont-ils manger les petits ? *« Ne rêvons pas,* prévient Pierre Eelsen, le patron d'Air Inter, *tout le monde n'aura pas sa bretelle autoroutière, sa gare TGV et son aéroport. Seules une dizaine de métropoles peuvent prétendre à une plate-forme aéroportuaire digne de ce nom. Les autres devront en rabattre et s'entendre au niveau régional. »* Constatation encore plus pessimiste pour l'accès aux moyens audiovisuels. Paris reste le passage obligé – et difficile – vers une audience nationale.

Enfin, les succès des uns seront autant d'échecs pour les autres. Strasbourg n'aura jamais le synchrotron que Grenoble lui a ravi et, à une moindre échelle, Bollène pleure sur la filiale du CEA qui a été séduite par Avignon. Autrement dit, le saupoudrage plus ou moins équitable assuré naguère par la DATAR n'a plus cours. L'Etat se contente d'assurer les grandes infrastructures comme le TGV et les autoroutes. A Avignon, le représentant de M. Méhaignerie, ministre chargé de l'aménagement du territoire, n'a rien promis d'autre.

Le tapis rouge que deux gouvernements successifs (celui de M. Fabius comme celui de M. Chirac) ont déroulé devant Eurodisneyland pour qu'il choisisse l'Ile-de-France – région déjà nantie – montre que la répartition harmonieuse des activités dans l'Hexagone n'est plus qu'une pieuse billevesée. Désormais prévaut la règle du chacun pour soi. Honneur aux plus influents et malheur aux vaincus, telles sont les âpres réalités du marketing territorial.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Société française des urbanistes : 10, rue Rappe, 84000 Avignon. Tél. : 90-85-38-79.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Economie

SOMMAIRE

■ La Bourse de Tokyo ne s'est pas effondrée lundi, comme certains le redoutaient. Elle n'a pas non plus brillé de tous ses feux, perdant 346 points sur l'indice Nikkei, tandis que le dollar restait toujours à Tokyo à 121,65 yens *(lire ci-dessous)*.

■ A Hongkong, une importante affaire de corruption met en émoi les milieux boursiers *(lire ci-dessous)*.

■ La nouvelle politique libérale instaurée en France depuis mars 1986 a-t-elle tenu à l'épreuve des faits ? Une première réponse peut être apportée à cette question *(lire page 33)*.

■ Les stages d'insertion à la vie professionnelle (SIVP), destinés aux jeunes les plus démunis, sont de plus en plus utilisés par les employeurs qui cherchent à bénéficier des avantages fiscaux qui y sont attachés (lire page 33).

L'année du Dragon s'ouvre à Tokyo par un recul du dollar et de la Bourse

TOKYO
correspondance

La Bourse de Tokyo a commencé l'année par un triple ban et une forte baisse. Réunis dans la grande salle du Tokyo Stock Exchange pour le traditionnel « *Daihatsu-Kai* » du premier jour, les employés ont salué l'année du Dragon par des applaudissements, avant d'infliger une sévère correction à l'indice Nikkeï.

Au cours de cette séance de réouverture limitée à une matinée, le principal indicateur a cédé 346,96 points, revenant à 21 217,04 points. La baisse du dollar – qui frôlait au même moment les 120 yens sur le marché des changes – a conforté les mauvaises dispositions manifestées par le marché des actions à la fin de 1987.

Dès l'ouverture des transactions entre banques, le billet vert, déjà étrillé à Sydney peu avant, s'inscrivait à 120,45 yens, au plus bas depuis la fin de la guerre. Mais la peur qui a saisi les spéculateurs (en l'occurrence les banques fiduciaires, maisons de titres et exportateurs) à l'approche des 120 yens a permis à la Banque du Japon de renverser la tendance initiale sans trop de difficultés. A la clôture du marché officiel, le billet vert était revenu à 121,65 yens, les banques américaines et les compagnies d'assurance japonaises se décidant à racheter après l'intervention de la banque centrale.

Même s'ils ont indéniablement dirigé la spéculation récente contre le dollar, alors que les opérateurs des autres places respectaient plus ou moins la trêve des confiseurs, les Japonais paraissent plus hésitants sur le futur cours de la monnaie américaine.

La déclaration de M. Edouard Balladur évoquant un « *accord secret* » sur les opérations des banques centrales pour défendre le dollar est tombée à point nommé pour accroître le trouble. « *Le niveau des 121 yens devrait tenir un certain temps* », estimait un cambiste.

Sur le marché des valeurs mobilières également, le début de l'année s'annonce difficile. Aux incertitudes sur l'évolution des taux de change, des taux d'intérêt et sur les perspectives à moyen terme de l'économie japonaise s'ajoutent des facteurs techniques qui devraient peser sur la cote pendant les deux premiers mois.

D'abord, il faut procéder à un rééquilibrage des positions à découvert des investisseurs. Gonflées après le krach d'octobre, lorsque les investisseurs individuels qui se sont endettés pour acheter à des cours jugés attractifs. Les positions sont estimées aujourd'hui à 6 000 milliards de yens (252 milliards de francs français).

Légalement, la plus grande partie de ces positions ne doivent pas être dénouées avant un délai de six mois, mais la poursuite de la baisse a conduit certains investisseurs à vendre à perte dès la fin décembre pour assainir leur situation. « *Fondamentalement, cela est très bon pour le marché* », estime un spécialiste, même si ce processus d'assainissement va peser sur les cours.

De manière identique, les « *tokkin* », ces fonds d'investissement spéciaux qui ont contribué à diriger vers la Bourse les surplus de liquidités des entreprises, sont contraints à la prudence par la nouvelle règle comptable applicable le 31 mars prochain et qui les forcera à déclarer les pertes, même si elles n'ont pas été effectivement réalisées.

Autrement dit, la Bourse dispose indéniablement d'un potentiel de baisse dans les semaines qui viennent.

Mais il ne faut pas exagérer les facteurs négatifs ni négliger les éléments positifs. Le principal est l'abondance de liquidités. L'excès des liquidités dans le système bancaire est estimé à 2 000 milliards de yens au premier trimestre, par Nomura Securities, dont 900 milliards en janvier (contre un surplus de 3 milliards de yens seulement en janvier 1987). Cela devrait aider le marché de Tokyo à digérer progressivement la crise d'octobre et les énormes opérations d'introduction de titres détenus par l'Etat (NTT et Japan Airlines), qui ont mis lourdement à contribution les ressources des investisseurs individuels.

Le retour des investisseurs étrangers

Demeurés sur la réserve depuis le début de l'année boursière, les investisseurs institutionnels, notamment les compagnies d'assurance, ont accumulé depuis deux mois et demi des liquidités considérables, qui n'attendent qu'un signe pour revenir vers la Bourse.

Enfin, le retour des investisseurs étrangers, dont l'exode massif a précipité la baisse à partir d'octobre 1987, est donné pour certain. « *Depuis 1966*, note un responsable de Yamaichi Securities, *les investisseurs étrangers ont toujours été des acheteurs nets quand le taux de croissance du Japon excédait largement celui des Etats-Unis, et vendeurs nets dans le cas inverse.* » Or, en 1988, l'archipel table sur 3,8 % de croissance réelle, contre 1,6 % aux Etats-Unis.

« *Nous devrions retrouver de grandes opportunités d'achat à une certaine étape* », indique la responsable d'une maison de titres étrangère quand, après cette période d'ajustement, les cours des actions auront retrouvé un niveau plus raisonnable. « *Pour l'année fiscale 1988* [qui commence le 31 mars], *la demande domestique d'actions devrait excéder de 6 000 milliards de yens l'offre* », estime-t-on chez Yamaichi. Au printemps au plus tard, la reprise devrait être là, propulsant l'indice Nikkeï vers de nouveaux sommets. C'est le pari des spécialistes de Tokyo, dont les pronostics varient de 26 000 yens à 30 000 yens pour le baromètre du marché à la fin de 1988.

BERNARD HAMP.

L'indice Nikkei

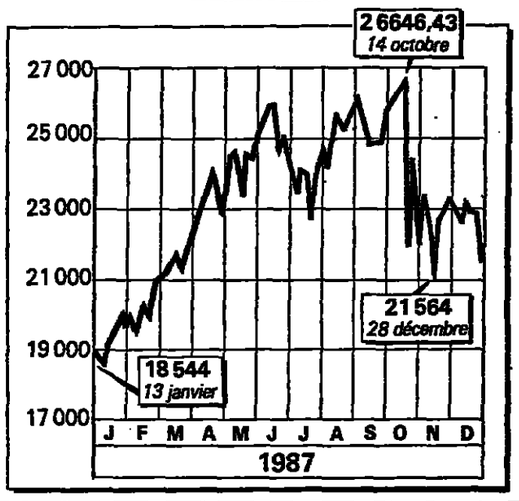

Sur la place de Hongkong

Une importante affaire de corruption

Une direction provisoire a été mise en place à la Bourse de Hongkong pour assurer le fonctionnement normal du marché, après l'arrestation, samedi 2 janvier (*le Monde daté 3-4 janvier*), dans le cadre d'une affaire de corruption, de trois de ses principaux dirigeants, MM. Ronald Li Fook-Shiu, Jeffrey Sun Hon-Kuen et Donald Tsang Tak-Hung. Ces trois personnes ont été remises en liberté sous caution en début de semaine. Elles restent à la disposition de la justice de la colonie. M. Li, quant à lui, a versé l'équivalent de 1,29 million de dollars américains (7 millions de francs).

L'affaire est menée par l'ICAC (commission indépendante de lutte contre la corruption), un organisme très discret, qui s'est refusé à faire connaître les tenants et aboutissants du scandale découvert. Les spécialistes disent même complètement ignorer si des liens quelconques existent avec le « krach » (– 40 %) survenu le 26 octobre, après quatre jours de fermeture. Une seule chose est à peu près certaine : cette affaire porte sur des transactions irrégulières. Elle doit être d'ampleur, car il est tout à fait inhabituel que les noms des personnes impliquées par l'ICAC soient divulgués.

En ce qui le concerne, le gouvernement de la colonie britannique a indiqué que, en raison de l'enquête de l'ICAC, il avait proposé que le Stock Exchange éloigne « *certains membres* » de toute activité de direction jusqu'à ce que l'enquête soit achevée. Aucune précision n'a été fournie sur l'identité de ces membres. M. Robert Fell, qui assure provisoirement la direction générale de la Bourse de Hongkong, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que ces personnes « *peuvent ou non être concernées par l'enquête* », mais qu'il était de toute façon préférable qu'elles se retirent momentanément.

M. Fell a souligné que cette affaire n'était pas bonne pour l'image de marque de la place de Hongkong et a émis l'espoir que les investisseurs ne désertent pas la Bourse, étant donné que « *la direction continuera d'être assurée sainement* ».

Dans une déclaration à « la Tribune de l'Expansion »

M. Balladur prône la mise en place d'un nouveau système monétaire international

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, rappelle ses convictions dans une déclaration accordée à *la Tribune de l'Expansion*. Après avoir fait vivre les marchés « *depuis quinze ans dans l'incertitude et la fragilité nées du flottement des monnaies* », il est temps « *d'instituer ou de réinstituer un système comportant en lui-même ses automatismes et ses sanctions* ». Cette profession de foi a l'avantage de la continuité, la France n'ayant cessé depuis des années de rappeler l'urgence de la mise en œuvre de règles monétaires indispensables à la bonne marche des échanges comme au retour à la confiance des investisseurs.

Conscient du long cheminement qui sépare les grands pays industriels d'une entente sur un tel thème, M. Balladur s'attache, dans cette déclaration, à accroître la crédibilité du communiqué du « groupe des Sept » du 23 décembre dernier. Dans ce texte, les Sept affirmaient que « *le dollar ne doit pas baisser* », ce qu'il n'a cessé de faire depuis lors. Or, rappelle le ministre, cet accord comporte des « *clauses non publiées relatives à l'action des banques centrales sur les marchés des changes* » dont celui-ci n'a peut-être pas suffisamment tenu compte. Les interventions concertées de ce lundi 4 janvier pour soutenir la devise américaine le mettront-elles en garde ? M. Balladur aura l'occasion d'apprécier les premières réactions des marchés, au lendemain de la trêve des fêtes de fin d'année, lors de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2 dont il sera l'invité le mercredi 6 janvier.

Dans une interview au « Financial Times »

Le chancelier de l'Echiquier britannique préconise un « flottement géré » des monnaies

La chute « *excessive et sans précédent* » du dollar constitue le principal défi à l'économie mondiale, mais la communauté internationale devrait éviter la récession en 1988, estime le chancelier britannique, M. Nigel Lawson, dans une interview accordée au *Financial Times*, le lundi 4 janvier.

Au moment où M. Balladur plaide pour un nouvel ordre monétaire international, son homologue britannique préconise un système de « *flottement géré* » des monnaies, stigmatisant ainsi les dérèglements provoqués ces dernières années par l'abandon du système de parités fixes. A plus court terme, M. Lawson cherchera à stabiliser la livre sterling face aux autres devises, mais surtout par rapport au mark, qualifié de « *point d'ancrage contre l'inflation* ».

Mais, au total, la Grande-Bretagne devrait, selon lui, connaître une année de solide croissance permettant une nouvelle baisse du chômage, en dépit des retombées du krach boursier d'octobre.

Le chancelier de l'Echiquier veillera malgré tout à ne pas attiser l'inflation lors du prochain budget présenté en mars 1988. Le gouvernement s'en tient à ses promesses d'allégements fiscaux mais n'ira pas jusqu'à alourdir les déficits publics pour y parvenir.

Ainsi se confirme l'analyse de ceux qui pensaient que le chancelier de l'Echiquier resterait des plus prudents cette année.

M. Lawson s'est d'ailleurs abstenu de se laisser enfermer dans des délais stricts pour un ralentissement de l'inflation.

AFFAIRES

Boeing toujours plus haut

Fallait-il croire Boeing, le premier avionneur mondial, lorsque ses dirigeants déclaraient, il y a un an, que l'année 1987 serait nettement moins bonne que la précédente ? Faut-il croire les statistiques publiées par le géant de Seattle lorsqu'il annonce une chute de 34 % de ses bénéfices nets au troisième trimestre 1987 ? Les comptes pour l'ensemble de l'année dernière laissent à penser que Boeing a crié trop vite à la crise.

En effet, le constructeur américain a reçu 363 commandes au lieu de 341 en 1986, ce qui représente un chiffre d'affaires de 19,76 milliards de dollars (106 milliards de francs) contre 19,23 (104 milliards de francs) soit une progression de 2,75 %. Les livraisons d'avions sont passées de 242 appareils à 268. A ce jour, Boeing a fabriqué 5 329 avions de tous types.

L'année 1987 a confirmé le succès des différentes versions du « petit » biréacteur-737 dont 183 exemplaires ont été commandés. Cet avion est, désormais, l'appareil civil le plus vendu au monde puisque, avec 1 925 exemplaires commandés, il devance son frère aîné le triréacteur-727 (1 831 exemplaires) dont la production est arrêtée.

L'autre vedette du catalogue Boeing est le « Jumbo » 747 dont 69 exemplaires ont été achetés, surtout dans sa version 400, pilotée par un équipage de deux hommes. Ce quadriréacteur de 250 à 500 places n'a aucun concurrent, en raison de sa taille et de ses bas coûts d'exploitation rapportés au siège. Ce monopole permet à Boeing de le vendre au prix de 130 millions de dollars (702 millions de francs) l'unité et de dégager une marge bénéficiaire estimée à 25 % qui aide à supporter les modèles encore déficitaires.

Ceux-ci – les Boeing 767 et 757 – se sont d'ailleurs mieux portés en 1987 puisqu'ils ont fait à eux deux la croissance des ventes de l'avionneur. Le 757 a été commandé à 43 exemplaires contre 13 en 1986 et le 767 à 57 exemplaires contre 23.

A la lecture de ces résultats, on voit se dessiner la stratégie de la firme de Seattle pour les années à venir. Elle jouera à fond ses deux « *vaches à lait* », le 747 et le 737, qui correspondent aux besoins d'un marché très concurrentiel. Elle cherchera à atteindre la rentabilité pour les programmes 757 et 767.

Echaudée par les difficultés de ces deux derniers modèles, elle retardera le plus possible le lancement du futur 7 J 7, bimoteur de 150 places, propulsé par des hélices rapides, qui tarde à trouver des acheteurs et qui ne volera pas en 1992 comme il était prévu. Les effectifs des équipes travaillant sur ce futur avion ont été fortement réduits. Boeing, qui aurait souhaité annoncer au Salon du Bourget le lancement du 7 J 7, n'a pu que constater que son avion arriverait cinq ans trop tard par rapport à son concurrent l'Airbus A 320 et que ses moteurs à hélice inquiétaient les compagnies. Le gain prévisible de 20 % sur la consommation de carburant n'a pas semblé suffisant, en ces temps de baisse du prix du pétrole, pour persuader les transporteurs de réaliser tout de suite un tel saut technologique. Selon toute vraisemblance, Boeing continuera à améliorer son projet jusqu'à ce que, la remontée des cours du pétrole aidant, il apparaisse comme l'avion le moins coûteux à exploiter.

Insatisfactions

En fait, Boeing n'a guère de raisons d'être satisfait de l'évolution de ses affaires au cours des derniers mois. Les résultats de l'exercice 1987 sont à la fois trop bons et un peu médiocres. Ils sont trop bons pour qu'il puisse continuer à crier « *au loup* » contre Airbus à l'occasion des négociations menées dans le cadre de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) : si les Européens se livrent à des pratiques déloyales, force est de constater que cela ne nuit guère au constructeur américain. Mais le chiffre d'affaires progresse peu et les ventes supplémentaires d'appareils déficitaires comme les 767 et 757 n'améliorent pas les résultats de l'entreprise.

Autre motif d'insatisfaction : à la différence d'Airbus qui mettra, en 1988, en service son biréacteur A 320 et qui a lancé un nouveau biréacteur gros porteur A 330 et un quadriréacteur A 340, Boeing ne propose que des avions de conception ancienne. Enfin, c'est sans aucun plaisir que l'avionneur de Seattle assiste aux négociations sur une coopération éventuelle entre son confrère américain McDonnel Douglas et Airbus.

Boeing se porte donc bien, mais les nuages s'ammoncellent sur sa route et rien ne dit qu'il pourra conserver les deux tiers du marché mondial des avions civils.

ALAIN FAUJAS.

REPÈRES

Commerce extérieur

Doublement de l'excédent sud-coréen

L'agitation sociale de l'été n'a pas empêché la Corée du Sud d'accumuler les succès à l'exportation *(voir « le Monde de l'économie » pages 27, 28, 29, 30)*. Selon le ministère du commerce et de l'industrie, les ventes à l'étranger ont progressé de 36 % en 1987, pour atteindre le niveau record de 47,12 milliards de dollars, nettement au-delà de l'objectif gouvernemental de 39 milliards. Les importations, pour leur part, ont augmenté vivement, mais de 29 % seulement, pour s'élever à 40,57 milliards de dollars. Au total, le commerce extérieur sud-coréen enregistre un excédent de 6,55 milliards de dollars, plus du double des 3,15 milliards de 1986. Durant l'année 1987, les exportations d'automobiles ont fait un bond de 94 %, celles de chaussures de 35 %, celles du textile de 32 %, et celles de produits électroniques de 50 %. En revanche, les ventes de la construction navale ont connu une chute de 36 %.

Budget

Israël adopte un projet pour 1988

Après cinq semaines de tergiversations, le gouvernement israélien a arrêté, le dimanche 3 janvier, un budget 1988 limité à 47,8 milliards de shekels (29,9 milliards de dollars), soit 742 millions de moins par rapport au projet initial. Le service de la dette absorbe près du tiers de ce budget (17 milliards de shekels), et la défense représente 8,2 milliards, comme en 1987. Pour limiter les déficits, le budget de la santé a été amputé de 65 millions de shekels et celui de l'éducation de 10 millions, entraînant l'abstention des deux ministres concernés lors du vote au sein du gouvernement, le 3 janvier. Rappelons que les Etats-Unis participent pour une bonne part aux recettes de l'Etat hébreu, avec 3 milliards de dollars dont 1,8 milliard sont consacrés aux dépenses militaires. – *(Reuter.)*

Croissance

Accélération aux Etats-Unis selon les directeurs d'achats

La croissance de l'économie américaine s'est accélérée en décembre, si l'on en juge par l'augmentation, pour le douzième mois consécutif, des commandes industrielles et de la production, indique l'Association nationale des directeurs d'achats des grandes entreprises. Dans le rapport de cette association, publié le dimanche 3 janvier, les responsables d'achats de plus de deux cent cinquante entreprises soulignent que le krach de la Bourse du 19 octobre « *n'a pas eu d'effet négatif apparent* ». Pour sa part, le secrétaire américain au commerce, M. William Verity, assure, dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Newsweek*, que, en dépit des déséquilibres des échanges avec le Japon et les quatre nouveaux pays industriels d'Asie, le déficit du commerce extérieur américain s'améliorera en 1988.

Endettement

Coup de frein en Hongrie

D'ici à 1991, la Hongrie devra « *arrêter la croissance de sa dette extérieure* » envers les pays occidentaux, et, « *dans une première étape* », la freinera de moitié, afin qu'elle ne « *dépasse pas 500 millions de dollars en 1988* », a annoncé le premier ministre hongrois, M. Karoly Grosz, dans une interview télévisée reproduite par l'agence MTI, le samedi 2 janvier. L'endettement extérieur de la Hongrie, évalué à 16 milliards de dollars – soit le plus élevé des pays de l'Est, par habitant, – a obligé le gouvernement à adopter, en juillet dernier, un programme d'austérité et d'assainissement des finances de l'Etat. L'objectif, une croissance zéro de la dette extérieure en 1990, permettrait de mettre un terme au « *processus d'endettement vers 1991* ».

Économie

SOCIAL

Le succès ambigu des « SIVP » : une façon détournée d'embaucher à moindres frais

Des stages à contre-emploi

Les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) sont destinés aux jeunes les plus démunis et les moins préparés à l'entrée dans la vie active. Les avantages que trouvent les employeurs à utiliser cette formule font que les SIVP sont progressivement détournés de leur sens. Une évolution dont tout le monde s'inquiète.

Formule vedette de la formation en alternance, grand bénéficiaire des aides prévues par le plan d'urgence en faveur des jeunes, le SIVP est maintenant sur la sellette. Ambigu, son succès commence à inquiéter malgré des résultats incontestables. Et si le SIVP, victime de sa réussite, en venait à perturber gravement la politique de formation, voire modifiait le marché de l'emploi ?

Au cours des dernières semaines, les syndicats ont multiplié les mises en garde et les critiques. M. Edmond Maire et Mme Nicole Notat, pour la CFDT, sont intervenus publiquement, tout comme M. André Bergeron, pour Force ouvrière, et M. Alain Deleu, pour la CFTC. La CGT est allée jusqu'à demander la *« suppression immédiate »* du SIVP et son remplacement par un contrat de qualification.

Embarrassé, quoique serein officiellement, le CNPF conseille discrètement la prudence aux employeurs. Il se méfie d'une situation qui pourrait conduire à des dérapages ou à des abus, si ce n'est déjà le cas. Le ministère des affaires sociales est lui-même préoccupé. Pourtant intéressé par tout ce qui peut améliorer les comptes du chômage, il veille à ce que le SIVP ne soit pas trop détourné de ses objectifs. Il lui arrive ainsi d'intervenir pour freiner une évolution dangereuse ou pour rappeler les règles. Le doute a été ravivé par la brusque augmentation du nombre de stagiaires. Il y avait eu 60 693 bénéficiaires du SIVP au premier semestre 1986, en effectifs cumulés. Ils étaient 155 348 au premier semestre 1987. Désormais, ce sont 30 000 jeunes environ qui, de cette façon, entrent chaque mois dans les entreprises. A la fin novembre, le ministère estimait à 110 000, contre 65 000 l'an passé, ceux qui étaient accueillis dans le dispositif.

Beaucoup d'avantages pour l'employeur

A ce rythme, une masse importante de jeunes transite par le SIVP, bien au-delà des publics visés qui abordent la vie professionnelle sans diplôme ni qualification. En se généralisant, la mesure peut s'emballer. Elle peut devenir la norme d'emploi pour les moins de vingt-cinq ans, le point de passage obligé pour l'embauche.

Imaginé pour faciliter l'insertion, le SIVP est devenu sélectif à l'usage. Par une sorte d'effet pervers, fréquemment observé pour les mesures de ce type, il finit par écarter le public auquel il devait s'adresser en priorité. A 24 %, ses bénéficiaires se recrutent parmi les plus démunis, alors que ceux-ci représentent 40 % des 800 000 jeunes qui, chaque année, quittent le système scolaire. En revanche, 17 % des stagiaires ont un niveau égal ou supérieur au baccalauréat.

Progressivement aussi, les effets de la mesure s'étendent et touchent une part grandissante de la population jeune. Sans que cela puisse être mesuré avec précision, ce mouvement est amplifié par deux données. Chaque jeune peut effectuer plusieurs stages et, surtout, la durée moyenne de ceux-ci n'atteint pas les quatre mois, à comparer aux six mois autorisés.

Mais tout cela serait impossible si le SIVP n'offrait beaucoup d'avantages pour l'employeur. Stagiaire de la formation professionnelle, le SIVP perçoit une rémunération versée par l'Etat et comprise entre 535 F et 1 580 F. Il est payé, toujours selon l'âge, de 17 % à 27 % du SMIC par le chef d'entreprise. Ses quelques heures de formation sont également subventionnées. Son activité, plutôt que son emploi, est exonérée de toute charge sociale.

Des trois variantes de la formation en alternance (les deux autres sont le contrat d'adaptation et le contrat de qualification), globalement en augmentation, le SIVP est la formule la plus simple et la moins coûteuse, en outre dopée par la suppression des aides pour son « concurrent » le plus proche, le contrat d'adaptation (1). Cela permet le recours à une main-d'œuvre facile ; ce dont ne se privent pas des patrons ou des artisans avisés. Pourquoi n'utiliseraient-ils pas le plus formé ou le mieux qualifié pour le même prix ?

Dans les hôtels, cafés, restaurants (12,2 % de SIVP), on a su profiter de cette aubaine, à la place de l'apprenti et, parfois, pour des emplois saisonniers. Ici ou là, de mauvaises habitudes ont pris le pas sur les motifs louables de la formation en alternance. Des abus se sont produits. Il y a maintenant des cohortes de caissières ou de vendeuses qui ont le statut de stagiaire. Il existe même des heures supplémentaires de SIVP dans les cas les plus litigieux. Le commerce, et notamment celui de la grande distribution, a largement usé de cette possibilité.

A l'ouverture d'un hypermarché à Laxou (Meurthe-et-Moselle), on a compté jusqu'à 153 SIVP sur un total de 200 personnes. Certes, la plupart se sont depuis transformés en contrats de qualification, et finalement en 90 embauches, mais, entre-temps, le magasin avait pu prétendre organiser lui même 700 heures de formation par jeune, qui lui ont été rétribuées à raison de 50 F par heure.

Malheureusement, d'autres conséquences, aussi redoutables que pernicieuses, ont accompagné ces dérives. A poste équivalent, peu qualifié, on préfère recruter un SIVP plutôt qu'un salarié et, *a fortiori*, qu'un chômeur plus âgé. Des suppressions d'emplois, cela s'est vu, peuvent être compensées par de telles embauches. Au total, une substitution s'opère sans gain réel pour les effectifs au travail, et s'accélèrent ainsi les pertes d'emplois normaux. Le chômage des jeunes peut diminuer quand celui des adultes augmente.

Pour les pouvoirs publics, le bilan devient alors contestable. A suivre la logique, il faudrait dans ces conditions inventer une nouvelle disposition, à son tour attractive pour les employeurs et crédible pour les jeues chômeurs en difficulté. Un temps, cet été, M. Philippe Séguin y a pensé et a passé commande en ce sens à ses services. Il a fallu y renoncer : à moins d'imaginer que les finances de l'Etat se substituent totalement à l'entreprise pour la rémunération, il paraissait difficile d'aller plus loin.

Le respect des engagements

Pour les partenaires sociaux, et singulièrement les syndicats signataires (c'est-à-dire tous sauf la CGT) de la convention du 26 octobre 1983, il ne pouvait plus être question d'assister passivement à la dégradation d'un dispositif conçu pour améliorer la formation en entreprise et présenté comme une solution révolutionnaire, cousine germaine du *« système dual »* allemand. Il fallait alerter le patronat et le gouvernement en rappelant au CNPF, comme le fit Mme Nicole Notat, secrétaire national de la CFDT, *« que cette mesure résulte d'un accord »*.

En conséquence, ils demandent le respect des engagements et une *« meilleure gestion paritaire »* au nom *« d'une certaine morale collective »*. Ils souhaitent que l'on en revienne aux principes d'origine et proposent quelques modifications. C'est faisable : en Lorraine et en Alsace, patronat et syndicats ont défini ensemble des règles de bonne conduite.

En fait, et hormis la CGT, personne ne profite de la situation pour dénoncer un dispositif dont les mérites sont par ailleurs reconnus. Le CNPF tient à la poursuite de l'expérience. En se persuadant que tout rentrera dans l'ordre prochainement, il reconnaît *« un problème conjoncturel »*. Au-delà des avatars actuels, les syndicats entendent favoriser l'émergence de la formation en alternance. *« Pour nous, il s'agit de protéger une formule »*, affirme Mme Notat, soucieuse de *« faire progresser une politique d'insertion dans les entreprises »*.

Après tout, de 46 à 56 % des jeunes en SIVP, selon les sources, ont pu trouver un emploi ou une activité à l'issue de leur stage. Même s'il s'agit d'un autre stage, d'un TUC, d'un emploi intérimaire ou d'un contrat à durée déterminée, cela reste préférable au chômage, auquel retournent 31,1 % d'entre eux.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Le contrat d'adaptation n'est plus exonéré des charges sociales, et le contrat de qualification l'est à 50 %. Dans les deux cas, le jeune bénéficie d'un contrat de travail.

● **Assurance-chômage : le meilleur accord selon M. Bergeron.** — Dans une interview publiée par *le Journal du dimanche* du 3 janvier, M. André Bergeron estime que l'accord qui vient d'être signé sur l'assurance-chômage est *« le meilleur qu'on pouvait espérer dans les circonstances actuelles »*. Pour le secrétaire général de FO, *« ce qui était en cause, c'était le maintien du régime de l'assurance-chômage, géré paritairement par le patronat et les syndicats. Personne n'avait à gagner, et surtout pas les chômeurs, à ce que le régime tombe sous la coupe de l'Etat »*. M. Bergeron confirme qu'il va présenter de nouveau sa candidature à la présidence de l'UNEDIC. Il devait ainsi occuper cette fonction pendant au moins un an après avoir quitté, en février 1989, le secrétariat général de FO.

● **Nouveau secrétaire général à la fédération des PTT-CFDT.** — Le bureau national de la fédération des PTT-CFDT a récemment *« retiré ses responsabilités »* à M. Denis Tonnerre qui était secrétaire général de cette fédération à l'issue d'une crise interne de sept semaines. Son successeur est M. Jean-Claude Desrayaud. Le départ de M. Tonnerre n'est pas dû, semble-t-il, à un problème de ligne mais plutôt à des problèmes autour du fonctionnement et de *« la mise en route des orientations »* de la fédération. M. Tonnerre reste membre du bureau national confédéral.

Des étrennes en acier trempé pour La Ferté-Fresnel (Orne)

ALENÇON
de notre correspondant

La société Nomel, installée à Dreux depuis une cinquantaine d'années, va quitter cette ville pour une petite commune de l'Orne de sept cents habitants, La Ferté-Fresnel. Elle s'installera dans les anciens locaux de Tréficable-Pirelli. Tréficable avait choisi La Ferté-Fresnel en 1976. Trois ans plus tard, elle était à son apogée avec deux cent soixante-douze emplois. Mais son association avec Pirelli ne fut pas bénéfique puisque fin 1981 le licenciement des cent soixante-seize salariés était annoncé. Depuis, les locaux étaient à vendre.

La chambre de commerce et d'industrie d'Alençon se porta acquéreur des locaux et entreprit des démarches pour y accueillir une nouvelle entreprise. C'est chose faite. Nomel est spécialisée dans le découpage et le traitement de surface des métaux, leader national dans les aciers trempés avec un chiffre d'affaires de 200 millions de francs.

Le transfert signifie, pour ce bourg de l'Orne, l'arrivée de trois cent cinquante-cinq emplois auxquels s'ajoutent cinquante emplois du siège social parisien qui lui aussi va être décentralisé.

Bien sûr, à La Ferté-Fresnel et à L'Aigle, ville toute proche, on se réjouit de cette bonne nouvelle de début d'année. Mais à Dreux, les réactions sont évidemment différentes. Au dire de Mme Chaix, présidente de Nomel, la moitié du personnel quittera Dreux sans problème. Les autres salariés seront formés sur place avec l'aide de la chambre de commerce d'Alençon.

M. V.

Le bilan du gouvernement

Le libéralisme au prix fort

(Suite de la première page.)

MM. Balladur et Juppé ont effectivement remis dans le privé — c'est-à-dire théoriquement dans le jeu d'une concurrence classique — treize groupes publics représentant quelque 120 milliards de francs de capitalisation boursière. De même ont-ils réduit les impôts : de 69 milliards de francs sur les budgets de 1987 et 1988. Le prélèvement fiscal de l'Etat s'en est trouvé sensiblement réduit, les entreprises partageant à égalité — ou presque — cet avantage avec les ménages. Logique avec sa vision des choses, le gouvernement a freiné la progression de ses dépenses afin, pourrait-on dire, de faire la place nette au privé en réduisant les déficits publics et d'abord les siens. Le déséquilibre des comptes de l'Etat a sensiblement diminué, revenant un peu en dessous de 115 milliards de francs, ce qui a freiné les besoins croissants du Trésor en épargne obligataire. Une épargne théoriquement libérée pour le secteur privé.

Pour l'ensemble des administrations — Sécurité sociale et collectivités locales comprises, — le déficit de la France épouse une tendance à la baisse enregistrée ces dernières années dans les pays développés et se retrouve — avec 2,8 % de la richesse nationale — au niveau moyen des sept plus grandes nations industrialisées.

Baisse d'impôts et charges nouvelles

Le libéralisme et les forces du marché trouvent probablement leur compte dans les évolutions en cours, puisque les entreprises, moins imposées, voient leur situation financière continuer de s'améliorer et peuvent donc mieux lutter contre la concurrence étrangère. Mais l'alourdissement des prélèvements sociaux, qui annule l'avantage retiré par les ménages de la baisse de l'impôt sur le revenu, freinera la demande intérieure. Les industriels français risquent d'être plus circonspects dans leurs projets d'investissements. Première contradiction. A moins que le gouvernement annonce clairement que le déficit du commerce extérieur impose à nouveau l'austérité. Ce qu'il n'a pas fait.

Il est une autre contradiction, plus grave celle-là, parce que probablement évitable. L'euphorie créée par des rentrées fiscales abondantes a incité le gouvernement à programmer toute une série de baisses d'impôts et d'avantages fiscaux au cours des années à venir, les dernières en date concernant le plan d'épargne retraite et le compte d'épargne en actions. Or des engagements de toutes sortes ont été parallèlement pris, qui se chiffrent en dizaine de milliards de francs : loi de programmation militaire, loi sur les DOM-TOM, plan rapatriés, programmes de construction de prisons, voies navigables... Si l'on ajoute à ces dépenses les risques que feraient courir aux finances publiques une remontée des taux d'intérêt (coût de la dette d'Etat) ou la défection de tel ou tel pays en développement incapable d'honorer ses engagements (coût de la garantie de l'Etat sur les crédits à l'exportation), force est bien de constater que le gouvernement n'assainit pas la situation autant qu'il y paraît. Une façon de dire que l'Etat risque de revenir d'autant plus bruyamment sur le devant de la scène au cours des prochaines années que les dépenses publiques augmenteront plus vite — l'éducation nationale vient de révéler d'immenses besoins par la voix de M. Monory, — alors que les impôts et autres recettes rentreront moins facilement.

Le poids des privatisations

L'erreur aura sans doute été de prolonger sur 1988 et les années suivantes les facilités budgétaires de 1986 et 1987. L'aubaine d'une baisse très importante des prix pétroliers — dont l'Etat en a beaucoup profité à travers l'impôt sur les sociétés — ne se reproduira pas de sitôt.

On pourrait presque dire de même des privatisations, qui ont rapporté plus de 60 milliards de francs à l'Etat en 1987 et ont servi — en partie — à supporter des dépenses que l'impôt finance traditionnellement. D'où l'impression excessive d'un fort ralentissement dans la progression des dépenses publiques. MM. Balladur et Juppé avaient prévu de tirer 50 milliards de francs supplémentaires de nouvelles privatisations en 1988. Le krach boursier d'octobre 1987 puis les mauvaises conditions dans lesquelles Suez a été mise sur le marché, enfin le report de la vente de Matra et de l'UAP montrent que les vents ont tourné. La Bourse absorbera plus difficilement à l'avenir les sociétés publiques qu'on lui proposera.

Accident inévitable, puisqu'il était mondial ? Peut-être. Mais si les privatisations ne s'étaient pas faites dans un temps aussi court sur un marché presque naissant, sans doute aurait-on pu limiter les dégâts ? Le comportement des épargnants le dira au cours des mois à venir, notamment celui de l'actionnariat salarié et de l'actionnariat populaire. Si l'un ou l'autre — si l'un et l'autre — faisaient défaut, deux composantes essentielles à un fonctionnement équilibré du marché feraient défaut. Les noyaux durs — les groupes d'actionnaires mis en place par le pouvoir et proches de lui politiquement pour stabiliser le capital des sociétés nouvellement privatisées — resteraient *de facto* les seuls maîtres du jeu avec quelques gros porteurs français et étrangers. Des maîtres d'autant plus omnipotents que, sous les apparences de participations multiples, on retrouve un peu toujours les mêmes propriétaires.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, l'ambiguïté et les contradictions d'une démarche précipitée demeurent : s'agissait-il de donner plus d'efficacité à de grandes entreprises françaises gênées d'être propriété publique, ou bien voulait-on faire la démonstration de l'efficacité de la droite au pouvoir ? En encaissant au passage un maximum de milliards pour présenter des comptes publics en nette amélioration. Les lois du marché auraient été bien mieux respectées si les privatisations s'étaient faites progressivement par augmentation de capital auprès du privé. Mais une certaine idéologie refusait la coexistence public-privé.

La libération quasi totale des prix début 1987 n'a guère posé de problèmes. Les professions de services en ont largement profité, mais on peut penser que les rattrapages qui se sont produits (garagistes, coiffeurs, teinturiers, etc.), compensent une longue période de réglementation pas toujours clairvoyante. Toujours est-il que les prix sont maintenant établis en France sur la base de décisions prises par les chefs d'entreprise, ce qui ne s'était pas vu depuis presque un demi-siècle. Une première apparemment réussie, l'inflation ne cessant de se ralentir alors que les sociétés améliorent leurs résultats financiers et autofinancent davantage leurs investissements.

Réussite qui n'exclut pas, là encore, les contradictions. Le gouvernement assure qu'il veut moins d'Etat mais n'hésite pas à imposer ses directives aux compagnies d'assurances, auxquelles il refuse en février 1987 d'augmenter leurs tarifs autant qu'elles le voudraient. Même refus opposé aux banques, qui veulent à la même époque faire payer les chèques. Ordre donné tout au long de l'année à EDF et GDF d'abaisser leurs tarifs, alors même que la première supporte un endettement proche de 230 milliards de francs, et que la situation financière de la seconde est mauvaise. Les entreprises publiques sont-elles gérées directement par l'Etat et avec quels objectifs ? Si la réponse est positive, le dirigisme qu'on prétend combattre n'a pas cédé un pouce de terrain dans ce domaine depuis vingt ans, une époque où les prix étaient réglementés dans le but de modérer l'indice du coût de la vie. Une tentation à laquelle il est difficile de résister en 1987, tant est grande la volonté de présenter de bons bilans pré-électoraux.

Les directives de l'Etat

Libéralisation encore : depuis janvier 1987, l'encadrement du crédit a été supprimé, laissant libres les banques. Comme gardienne des règles et des grands objectifs (la lutte contre l'inflation), la banque de France s'est réservé le droit de contrôler la masse monétaire en agissant sur les taux d'intérêt par le biais des réserves obligatoires, de *l'open market* (achat ou vente de titres sur le marché) et des coefficients de ressources permanentes.

Les effets de cette politique, qui a surtout utilisé les interventions de la Banque centrale sur *l'open market*, ont d'autant plus pesé sur les taux d'intérêt que le contrôle des changes était assoupli en mai comme il ne l'avait jamais été depuis vingt ans (les entreprises peuvent détenir des comptes en devises à l'étranger si elles exportent, en France si elles n'exportent pas). L'inflation ne posant plus de problèmes importants, c'est évidemment la tenue du franc qui a été privilégiée, ce qui explique le maintien de taux d'intérêt réels très élevés. Le marché et, dans quelques années, le grand marché intérieur européen ont d'ores et déjà un coût élevé pour notre économie. Fallait-il aller aussi loin alors que notre commerce extérieur reste lourdement déficitaire et que la France n'a pas la solidité de l'Allemagne ?

L'efficacité de la stratégie menée par la droite au pouvoir depuis mars 1986 ne peut se juger sur un temps court. Il y faudra plusieurs années. Tout au moins est-il possible d'en décrire dès maintenant les réussites immédiates, leur prix, les contradictions et les ambiguïtés qui y ont présidé.

ALAIN VERNHOLES.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV PERVALOR

Le groupe de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE complète sa gamme de SICAV à moyen/long terme en créant PERVALOR, SICAV éligible au Plan d'Epargne Retraite (PER).

PERVALOR est destinée aux personnes physiques et organismes désirant investir principalement en valeurs françaises. Elle permettra aux particuliers de bénéficier des avantages fiscaux du PER (pour des souscriptions réalisées à l'intérieur de produits PER).

Cette SICAV sera gérée dans une optique défensive, elle recherchera à la fois la valorisation du capital et la distribution d'un revenu attrayant.

Le capital initial est de 50 millions de francs divisé en 100 000 actions de 500 F de nominal.

Le conseil d'administration de PERVALOR est composé de :

Président :
M. Claude Menesguen, directeur de la Société générale.
Vice-président :
Société générale représentée par M. Claude Amoux, directeur de département.
Administrateurs :
M. Vincent Bouée, directeur adjoint de la Société générale.
M. Jean-Pierre Lignot, sous-directeur de la Société générale.
SOGECAP, représentée par M. Claude Guibert, directeur général.
Directeur :
M. Jean-Claude Vigand, chef de division de la Société générale.

L'ouverture au public aura lieu le 5 janvier 1988, sur la base d'une valeur liquidative voisine de 500 F.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Marchés financiers

Cdf-Chimie vend Lorilleux à Coates Brothers

Sans crier gare, le groupe d'Etat Cdf-Chimie a revendu, pendant le week-end du jour de l'an, sa filiale Lorilleux International, un des premiers producteurs d'encres industrielles en Europe (1 milliard de francs de chiffre d'affaires), à la firme britannique Coates Brothers. Un décret a été publié, le 1er janvier, dans le *Journal officiel* autorisant la firme française à procéder à cette cession. En échange, Cdf-Chimie va recevoir 33,4 % des actions constituant le capital de Coates.

Cette opération de désinvestissement a pris de court tous les spécialistes. Au cours de l'été 1987, M. Serge Tchuruk, PDG de Cdf-Chimie, avait en effet publiquement manifesté son intention de développer Lorilleux International et, pour ce faire, en avait ouvert le capital à Paribas. Il avait été convenu que deux filiales financières de l'établissement de la rue d'Antin, Nord-Est et Saulnes, souscrivent à une augmentation de capital de 120 millions de francs. Paribas aurait-il renoncé? Possible. Mais nul n'en a rien su.

Manifestement, M. Tchuruk a cherché une solution de remplacement et, n'en trouvant pas, a préféré passer le contrôle à un autre groupe, pour assurer la pérennité de l'affaire dans un secteur industriel très concurrencé et dominé par l'Allemand BASF. La vente de Lorilleux survient après la cession en octobre 1987 de la Société Duco (peintures industrielles) au groupe suédois Casco Nobel.

L'OPA de Grand Metropolitan sur Martell sera autorisée, déclare M. Georges Chavanes

L'offre publique d'achat (OPA) déposée par le groupe britannique Grand Metropolitan sur la totalité des titres Martell sera autorisée dans la semaine du 11 au 15 janvier, a annoncé, samedi 2 janvier, à Angoulême, M. Georges Chavanes, ministre du commerce, de l'artisanat et des services.

M. Chavanes a estimé que, « *à son avis, la reprise des cognacs Martell par le groupe canadien Seagram sera refusée* », précisant toutefois que la décision était du ressort du ministère de l'économie et des finances.

M. Chavanes a indiqué qu'il recevra, lundi 4 janvier, à Paris, le président de la maison cognacaise, M. René Firino-Martell, et les représentants de Seagram, avant d'entendre, mercredi 5 janvier, ceux du groupe britannique Grand Metropolitan, à l'origine de l'OPA lancée le 24 décembre sur Martell.

Cette rencontre aura pour objectif de vérifier que les avantages acquis sur le plan social par les salariés de Martell ne seront pas remis en cause par les candidats à la reprise, a indiqué le ministre du commerce.

Cette nouvelle péripétie dans la prise de contrôle du deuxième producteur français de cognac fait suite à la décision, jeudi 31 décembre, de la Chambre syndicale des agents de change de maintenir la suspension des cotations des actions et obligations convertibles de la société Martell. Pour la Chambre syndicale, la vente par la famille Firino-Martell au groupe Seagram de 41 % du capital de la firme et de 51 % des droits de vote par acte notarié contrevient aux règlements boursiers (*le Monde* du 1er juin 1987).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

S.A. LES FILS DE JULES BIANCO

PÉTROLE DISTRIBUTION DU MIDI

COMPAGNIE COMMERCIALE ET PÉTROLIÈRE DE L'OUEST

ont acquis 15 000 actions représentatives de 25 % du capital de la

COMPAGNIE PARISIENNE DES ASPHALTES

Cette transaction a été initiée et financée par

UNION BANK OF FINLAND (France) S.A.

Octobre 1987

BANQUE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'URSS
3-5, ruelle Kopievski,
MOSCOU 103009 URSS
adresse télégraphique
VNESHTORGBANK MOSCOU
Telex : 411174

BANQUE POUR LES AFFAIRES EXTÉRIEURES ÉCONOMIQUES DE L'URSS
3-5, ruelle Kopievski
MOSCOU 103009 URSS
adresse télégraphique
VNESHBANK MOSCOU
Telex : 411174

A NOS CORRESPONDANTS

Messieurs,

Par la présente, nous vous informons que, par décision (décret) du gouvernement de l'URSS, la Banque pour le Commerce extérieur de l'URSS (la Vneshtorgbank de l'URSS) est réorganisée en banque pour les affaires extérieures économiques de l'URSS (la Vnesheconombank de l'URSS). Toutes les institutions de la Vneshtorgbank de l'URSS deviennent celles de la Vnesheconombank de l'URSS et leur dénomination est changée.

La Vnesheconombank de l'URSS reprend tous les actifs, droits et pleins pouvoirs de la Vneshtorgbank de l'URSS et assure la responsabilité totale concernant les passifs et obligations.

Pendant une certaine période, vous pourrez recevoir les documents, les lettres, etc., dans lesquels sera indiquée la dénomination annulée — « Banque pour le commerce extérieur de l'URSS » (ou bien « Vneshtorgbank de l'URSS »), de pareils documents engagent la Vnesheconombank de l'URSS.

Tous les comptes de la Banque pour le commerce extérieur de l'URSS qui sont ouverts dans les livres de votre banque doivent être modifiés au nom de la banque pour les affaires extérieures économiques de l'URSS.

Les documenents de contrôle de la Vneshtorgbank de l'URSS en votre possession (recueil des signatures autorisées, clé télégraphique, etc.) resteront valables jusqu'à leur remplacement.

Tous les numéros de téléphones, telex et adresses restent inchangés.

L'adresse télégraphique de la banque pour les affaires extérieures économiques de l'URSS est la suivante : Vneshbank Moscou.

Nous sommes assurés du développement et de la diversification de notre coopération.

Avec nos salutations distinguées,

Banque pour le commerce extérieur de l'URSS,

Premier vice-président du Conseil d'administration. GERASCHENKO V.V.

Directeur général du Département juridique. IVANOV D.L.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986

	24 déc.	31 déc.
Valeurs franç. à rev. variable	75,7	73,1
Valeurs industrielles	81,3	78
Valeurs étrangères	97,7	92,2
Pétrole-Energie	75,3	74,1
Chimie	74,3	71
Métallurgie, mécanique	80,8	75,5
Electricité, électronique	68,3	64,6
Bâtiment et matériaux	93	88,7
Ind. de consommat. non alim.	81,4	79
Agro-alimentaire	87,6	85,2
Distribution	72,4	70,5
Transports, loisirs, services	76	72,1
Assurances	59,8	58,5
Crédit banque	59,8	58,5
Sicovi	79,2	79,3
Immobilier et foncier	86,8	88,4
Investissement et portefeuille	63,6	60,7
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	96,6	96,6
Emprunts d'Etat	97,7	97,7
Emprunts garantis et assimilés	96,6	96,5
Sociétés	96,7	95,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 537,46	2 460,31
Valeurs étrangères	3 529,90	3 331,18
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	366,16	353,59
Valeurs étrangères	477,46	450,58
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	115,48	115,48
Emprunt d'Etat	113,03	113,03
Emprunts garantis et assimilés	116,11	116,09
Sociétés	116,46	116,48
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général		280,7
Produits de base		182,7
Construction		316,2
Biens d'équipement		200
Biens de consom. durables		385,2
Biens de consom. non durables		381
Biens de consom. alimentaires		340,8
Services		276,8
Sociétés financières		343,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger		290,3
Valeurs industrielles		288,4
BOURSES REGIONALES Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général		225,1

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 17 déc.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	406 927
dont : Or	221 329
Disponibilités à vue à l'étranger	102 858
ECU	63 774
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 964
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	45 690
dont : Concours au Trésor public	35 500
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	240 932
dont : Effets escomptés	61 706
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 480
5) DIVERS	11 191
Total	780 222
PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	223 710
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	20 933
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	75 684
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	110 001
dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	46 287
5) ECU A LIVRER AU FECOM	76 653
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	256 839
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	13 194
Total	780 222

MONTRÉAL

Activité record en 1987

Malgré une note d'incertitude en fin d'année, la Bourse de Montréal s'est bien tiré d'affaires en 1987. Les cours ont en effet terminé l'année en hausse de 3,7 % par rapport à la fin 1986, selon l'indice canadien XXM, une performance à peu près semblable à la précédente : 3,5 % de hausse en 1986.

L'indice XXM, qui retrace l'évolution de 25 titres canadiens, avait atteint son meilleur niveau à 2 063,92 le 13 août 1987, et son minimum à 1 435,94 le 26 octobre 1987, selon le bilan annuel publié par la Bourse de Montréal.

Surtout, ce bilan est marqué par un record d'activité.

Le nombre des actions échangées a progressé de 86,8 % par rapport à 1986 pour atteindre 2,05 milliards. La valeur totale des transactions a atteint 22,15 milliards de dollars canadiens (17 milliards de dollars US) en hausse de 38,6 %. Le nombre de transactions a atteint 1,92 million, en augmentation de 50,5 %.

La Bourse de Montréal a agréé l'inscription de 123 nouvelles sociétés en 1987, contre 177 en 1986. Plus d'un tiers de ces nouvelles sociétés opèrent dans le secteur des matières premières.

TOKYO, 4 janvier ⬇

Baisse

Pour la première fois depuis huit ans, la Bourse de Tokyo a commencé la nouvelle année du mauvais pied. Soutenue le 28 décembre lors de la dernière séance de 1987, la tendance s'est fortement alourdie lundi 4 janvier à la réouverture le mouvement de baisse s'est poursuivi durant toute la journée, en s'accélérant même un peu et, à la clôture, l'indice Nikkei s'établissait à la cote 21 217,04, soit à 348,96 points (– 1,6 %) en dessous de son niveau précédent.

« La baisse du yen rend les opérateurs nerveux », disait le chef des transactions d'une des principales maisons étrangères de titres de Tokyo. Selon lui, seuls les particuliers et les « Tokkins » ont vendu, et en petites quantités, comme semble en témoigner la faiblesse des courants d'affaires (170 millions de titres échangés). En effet les uns et les autres avaient beaucoup acheté à découvert après le krach et assainissent maintenant leurs positions. Les « Tokkins » sont des fonds de placements chargés de faire fructifier très vite l'argent des entreprises. Ils sont à l'origine des quatre dernières années de hausse, 1986 surtout. En plus, une nouvelle réglementation va désormais contraindre ces fameux Tokkins à afficher leurs pertes le 31 mars prochain.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Salomon : résultats semestriels en baisse.** — Salomon SA (articles de sport) a enregistré au cours du premier semestre de l'exercice 1987-1988 un résultat net consolidé de 184,7 millions de francs, en baisse de 26,5 % par rapport à la même période du précédent exercice. Durant le premier semestre de l'exercice, Salomon a réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de 987 millions de francs, en progression de 1,79 % par rapport à l'exercice précédent. Ce tassement des marges est dû à la stagnation des ventes, aux efforts consentis en matière de recherche et de développement ainsi qu'aux variations monétaires défavorables.

● **Econocom International NV vend ses actions à DIC.** — Econocom International NV (spécialisé dans la location d'équipements IBM) vient de signer un accord commercial et financier avec la firme américaine Decision Industries Corp (DIC), prévoyant notamment la vente des actions détenues par Econocom dans le capital de DIC. Selon cet accord, qui intervient après deux tentatives d'OPA sur le capital de DIC, Econom vend sa participation de 23 % dans DIC à la société Onset, agréée par DIC pour en prendre le contrôle. En échange, Econocom devient le partenaire sur les marchés internationaux en matière de financement et de fourniture de matériel IBM neuf et d'occasion.

● **La Coupole reprise par le groupe Flo.** — Le restaurant « la Coupole », ouvert il y a soixante ans, à Paris, boulevard du Montparnasse vient, d'être repris par le groupe Flo. Ce groupe, dirigé par M. Jean-Paul Bucher, comprend cinq brasseries et plusieurs boutiques de traiteur, de même que plusieurs restaurants en province et deux à l'étranger, à Barcelone et au Japon.

● **Crédit lyonnais : émission de deux emprunts.** — Le *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 4 janvier publie un avis relatif à l'émission de deux emprunts obligataires par le Crédit lyonnais. Ces emprunts, d'un montant global de 1,5 milliard de francs, pourront être portés à 2,5 milliards de francs au maximum après exercices de bons selon les modalités suivantes : un emprunt à taux révisable et à intérêt trimestriel à trois mois de 500 millions de francs et de 1 milliard au maximum ; un emprunt à taux fixe de 500 millions au minimum et d'1 milliard au maximum à bons de souscription ou d'échange.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours		VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. S.A.	901	789	o	Metallurg. Merière	96	97
Alain Manoukian	195 10	199		Métrologie Internat.	270	275
Arnault & Associés	390	380		Micromécanica	127	125
Asystel	221	222		M.M.P.M.	448	468
B.A.C.	460	460		Molex	181	180
B. Demachy & Assoc.	375	....		Nouvelle-Delmas	580	580
B.I.C.N.	680	700		Olivetti-Logabax	184	180
B.I.P.	435	425		Om. Gest. Fin.	300 50	300 50
Bollaré Technologies	660	670		Petit Bateau	128	127 50
Buitoni	580	591		Petrofigaz	318 80	....
Câbles de Lyon	860	895		Pier Import	155	160
Calberson	545	560		Prestbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Canal Plus	355	357		Rexel	705	658
Cardif	975	987		St-Gobain Emballage	900	930
C.D.M.E.	749	749		St-Honoré Maïsonnier	130	132
C. Equip. Elect.	298	300		S.C.G.P.M.	123 50	123 50
C.E.E.I.D.	634	634		Segin	260	263
C.E.G.E.P.	163	163		Serra-Mistre	415	400
C.E.P.-Communication	816	860		S.E.P.	792	795
C.G.I. Informatique	422 40	425		S.E.P.R.	900	920
Ciments d'Origny	354	351		Sligos	925	900
C.N.I.M.	288	276 50		S.M.T.Goupil	200	....
Concept	200	200		Sodimlorg	600	600
Conforama	450	....		Sofiltex	400	400
Delva	182	178		Sopra	296 60	294 70
Dauphin O.T.A.	2600	2620		TF 1	166	170
Desmarley	1400	1277	o	Union Financ. de Fr.	388	375
Deville	710	685		Valeurs de France	303	303
Drouot-Ch. convert.	....	....				
Editions Belfond	127	132				
Elect. S. Dessault	360	360				
Elysées Investiss.	14 25	14 05				
Expand	380	406				
Filipacchi	338	345				
Gaintoli	624	....				
Guy Degrenne	806	838				
I.C.C.	215	215				
IDIA	120 50	125				
I.G.F.	98	101				
IN2	99	100				
Inv. Metal Service	169	169				
La Commande Electro.	204	204				
Le goût livre du mois	151	160				
Loca Investissement	264 90	264 90				
Locamic	150	169				
Manutan	240	241				
Morin Immobilier	272	277				

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ **LEMONDE**

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES le 31-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Lafarge Cop.	1100	165	240	–	–	90	135	–	–
Paribas	320	35	–	–	–	36	–	–	–
Peugeot	1000	85	135	–	–	175	–	–	–
Thomson-CSF	152	16,60	–	–	–	29	–	–	–
Elf-Aquitaine	240	20,50	31	–	–	35	37,50	–	–
Midi	1100	130	150	–	–	145	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 31 déc. 1987
Nombre de contrats : 23 605

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	98,10	97,15	96,45	–
Précédent	98,50	97,50	97,05	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,36 F ⇧

Les places financières internationales se sont remises à fonctionner à un rythme normal lundi 4 janvier. Cependant, pour éviter une nouvelle baisse du dollar, les banques centrales sont intervenues, notamment la Bundesbank et la Banque nationale suisse. Le billet vert a coté 5,36 F contre 5,34 F le 31 décembre.

FRANCFORT	31 déc.	4 jan.
Dollar (en DM)	1,5815	1,5830
TOKYO	31 déc.	4 jan.
Dollar (en yens)	122	121,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 jan.)	8 1/4-8 3/8 %
New-York (31 déc.)	6 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	30 déc.	31 déc.
Valeurs françaises	71,5	
Valeurs étrangères	93	
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	280,4	280,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	30 déc.	31 déc.
Industrielles	1 950,10	1 938,82

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	30 déc.	31 déc.
Industrielles	1 400	1 373,3
Mines d'or	305,3	302,1
Fonds d'Etat	88,69	88,49

TOKYO

	28 déc.	4 jan.
Nikkei Dow Jones	21 564	21 217
Indice général	1 725,83	1 698,44

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep.	+ ou dép. –	DEUX MOIS Rep.	+ ou dép. –	SIX MOIS Rep.	+ ou dép. –
$ E.-U.	5,3520	5,3550	+ 37	+ 52	+ 80	+ 105	+ 310	+ 390
Sterl.	4,1201	4,1256	– 29	– 1	– 40	+ 1	– 37	+ 62
Yen (100)	4,3833	4,3893	+ 138	+ 165	+ 282	+ 325	+ 932	+1 049
DM	3,3852	3,3892	+ 131	+ 154	+ 262	+ 294	+ 843	+ 930
Florin	3,0084	3,0118	+ 89	+ 104	+ 178	+ 201	+ 595	+ 657
FB (100)	16,1692	16,1880	+ 161	+ 255	+ 352	+ 109	+1 368	+1 847
FS	4,1780	4,1836	+ 203	+ 235	+ 368	+ 412	+1 130	+1 247
L (1 000)	4,5891	4,5956	– 164	– 113	– 293	– 224	– 741	– 599
£	10,0216	10,0326	– 81	– 37	– 118	– 39	– 227	– 24

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	7	7 1/8	7 1/8	7 1/4	7 3/8	7 1/2
DM	3 1/2	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Florin	4	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16
F.B. (100)	6 1/8	6 7/8	6 5/8	6 15/16	6 5/8	6 15/16	6 3/4	7 1/16
F.S.	0 3/4	1 1/4	2 3/8	2 1/2	2 3/4	2 7/8	3 1/16	3 3/16
L (1 000)	10	11	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12	11 5/8	12
£	8 3/8	8 5/8	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 3/4	9	9 1/8
F. franç.	8	8 1/2	8 9/16	8 13/16	8 13/16	9 1/16	9	9 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.

PARI… — …marché (sélection)

LA BOURSE SUR MI… 36-15 TAPE… LEMON…

…OPTIONS NÉGOCIABLE… le 31-12-87 à 17 heures

OPTIONS D'ACHAT

MATIF

INDICES

…BANCAIRE DES DEVI…

…EUROMONNAIES

Marchés financiers

BOURSE DU 31 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 44

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1805	4,5 % 1973	1732	1750	1750	+ 1 04
4128	C.N.E. 3%	4198	4201	4201	+ 0 07
1053	B.N.P. T.P.	1015	1010	1010	− 0 48
1030	C.C.F. T.P.	1011	1010	1009	− 0 19
1038	Créd. Lyon. T.P.	1034	1039	1039	+ 0 48
1200	Renault T.P.	1256	1256	1256	....
1725	Rhone-Poul. T.P.	1670	1639	1639	− 1 85
1220	St-Gobain T.P.	1231	1231	1231	....
1150	Thomson T.P.	1145	1135	1135	− 0 86
320	Accor	322	318	316	− 1 86
415	Agence Havas	400	400	409	....
520	Air Liquide	498	484	479	− 3 82
2000	Alcatel	2010	1985	1985	− 1 19
1280	Als. Superm.	1250	1250	1250	....
230	A.L.S.P.I.	205	210	192 20	− 6 24
255	Alsthom ★	238 50	231	233 80	− 1 87
1520	Arjom. Prioux	1530	1536	1530	....
330	Aussedat-Rey	329	317	322 70	− 1 91
780	Aux. Entrepr. ★	813	808	800	− 1 60
706	Av. Dassault ★	708	708	660	− 6 78
280	BAFIP	283	280	278	− 1 77
280	Bail-Equipem. ★	270	268	270	....
840	Bail Investiss.	874	880	861	− 1 33
280	B.N.P. C.I.	265	265	265	....
360	Cie Bancaire ★	330	334	331 80	+ 0 56
240	Bazar H.-V.	250	258	260	....
340	Béghin-Say ★	314 50	310	325	+ 3 84
610	Berger (Mis)	553	553	553	....
495	Bic ★	493	490	488	− 1 01
725	B.I.S.	709	701	703	− 0 85
2210	Bongrain S.A.	2200	2005	2005	− 8 86
935	Bouygues	910	900	893	− 1 87
63	B.P. France ★	62 80	62	62 50	− 0 16
4360	B.S.N.	4402	4340	4345	− 1 29
1490	Cap Gem. S. ★	1400	1355	1400	....
1140	Carnaud	1030	1025	1025	− 0 49
2480	Carrefour ★	2460	2456	2441	− 0 77
117	Casino	121	117	118	− 2 48
100	Casino A.D.P.	98	103	99	+ 1 02
....	C.C.M.C.	985	1000	1000	+ 3 63
830	Cetelem	830	848	820	− 1 59
510	Cerus	524	520	530	+ 1 15
1260	C.F.A.O.	1170	1175	1180	+ 0 85
220	C.G.E.	215	215	215	....
775	C.G.I.P. ★	750	741	736	− 1 87
750	Chargeurs S.A.	673	668	669	− 0 59
895	Ciments franç. ★	845	850	820	− 2 96
360	Club Méditerr. ★	348 50	349	351 50	+ 0 86
150	Codetel ★	154 40	156	157	+ 1 68
325	Cofimeg	334	340	342	+ 2 40
1780	Colas	1705	1681	1680	− 1 47
200	Compt. Entrepr.	194	194	186 10	− 4 07
510	Compt. Mod. ★	525	559	508	− 3 24
920	Créd. Foncier	885	875	875	− 1 13
360	Crédit F. Imm.	362 90	362 90	362 90	....
107	C.C.F.	107 30	107	107 50	+ 0 19
510	Créd. Lyon. (CI)	510	520	520	+ 1 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
610	Crédit Nat. ★	607	595	591	− 2 64
140	Crouzet ★	130	132 80	122	− 6 15
2050	Damart S.A.	2260	2260	2250	− 0 44
315	Darty ★	299 50	318 50	296	− 1 17
245	Darty (DP)	257	247	244	− 5 06
1470	De Dietrich	1389	1355	1395	+ 0 43
210	Dév. R.d.C. (Li)	216	215	215	− 0 46
445	D.M.C.	419	420	421	+ 0 48
285	Drouot Assur.	290	288	288	− 0 69
1340	Docks France ★	1334	1340	1348	+ 1 05
540	Dumez ★	502	502	498	− 0 80
1090	Eaux (Gén.)	1090	1070	1056	− 3 12
935	Ecco ★	1039	1090	1030	− 0 87
650	Electrofinancière	630	650	650	+ 3 17
210	Elf-Aquitaine	230 50	230	235 90	+ 2 34
195	— (certific.)	215	204	204	− 5 12
445	Epeda-B-Faure	435	440	438	+ 0 69
1960	Essilor	1901	2025	1876	− 1 32
1400	Essilor Int. (DP)	1389	1480	1420	+ 2 23
280	Esso S.A.F. ★	283	281	279	− 1 41
1180	Eurafrance	1279	1248	1240 c	− 0 77
810	Eurocom ★	769	800	748	− 2 73
2950	Euromarché	2750	2700	2584	− 6 04
420	Europe n° 1 ★	399	395	399	....
26	Eurotunnel	24	23 90	24 10	+ 0 42
930	Exor ★	920	911	928	+ 0 87
435	Facom	419	419	393	− 6 21
945	Fichet-bauche	948	955	951	+ 0 32
210	Financial ★	213	214	212	− 0 47
76	Fives-Lille	75 50	75	74 50	− 1 32
990	Fromageries Bel	980	950	918	− 6 53
890	Gal. Lafayette ★	839	870	850	+ 1 31
205	Gascogne	210	205	205	− 2 38
1110	Gaz et Eaux	1051	1026	1031	− 1 90
290	Géophysique ★	290	280	277	− 4 48
1900	Gerland	475	475	476	....
420	GTM-Entrepose	373	380	360	− 3 48
435	Guyenne-Gas. ★	439	424	429 50	− 2 16
1730	Hachette ★	1690	1800	1734	+ 2 80
425	Hénin (La)	418	440	420	+ 0 48
1300	Hutchinson	1248	1248	1240	− 0 64
139	Imétal	131	128 10	128 10	− 2 21
320	Imm. Plaine-M.	338	342	339	+ 0 30
925	Ingénico	924	910	900	− 2 60
3390	Inst. Mérieux	3086	3080	2910	− 5 67
550	Interbail ★	530	533	533	+ 0 57
620	Intertechnique	618	582	620	+ 0 32
720	J. Lefebvre	715	720	686	− 4 06
925	Lab. Bellon	930	930	940	+ 1 08
1230	Lafarge-Coppée	1196	1200	1165	− 2 58
1300	Lebon ★	1320	1341	1320	....
2250	Legrand ★	2200	2190	2135	− 2 95
1580	Legrand (DP) ★	1715	1715	1703	− 0 70
400	Leroy-Somer ★	410	410	414	+ 0 98

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1470	Lesieur	1415	1400	1400	− 1 06
780	Locabail Immob.	800	800	795	− 0 63
355	Locafrance ★	390	388	403	+ 3 33
900	Locindus	890	839	900	+ 1 12
185	Luchaire	159 90	153	158 90	− 0 63
1540	L.V.M.H.	1580	1565	1570	− 0 63
1210	Lyonn. Eaux ★	1125	1128	1100	− 2 22
45	Mais. Phénix	44 50	40 55	40	− 10 11
290	Majorette (Ly)	310	294	294	− 5 16
235	Mar. Wendel ★	225	225	223	− 0 89
2390	Martell	2390	....	....	....
1380	Matra	1405	1410	1410	+ 0 36
1410	Merlin-Gerin ★	1340	1315	1319	− 1 57
184	Michelin	180 90	175	178	− 1 60
1180	Midi (Cie)	1133	1140	1075	− 5 11
183	Midland Bk SA ★	182 50	180	176 10	− 3 51
650	Min. Salsig. (Ma)	630	630	630	....
30	M.M. Penarroya	26 70	26 75	25 70	− 3 75
42	Moulinex	41 45	41 50	40 80	− 1 57
730	Navig. Mixtes	710	700	700	− 1 41
78	Nord-Est	86	83 50	83 50	− 2 91
270	Nordon (Ny)	305	300	300	− 1 64
340	Nouvelles Gal.	371	363	380	− 2 96
640	Occident. (Gén.)	590	600	600	+ 1 69
875	Omn.F.Paris	800	840	840	+ 5
194	Olida-Caby	200	200	200	....
210	Opfi-Paribas	240	229	240	....
2580	Oréal (L')	2606	2545	2555	− 1 96
325	Paribas	322	318	320	− 0 61
350	Paris-Résc. ★	335	332	335	....
690	Pechelbronn ★	672	695	667	− 0 74
235	Penhoet	235 10	245 10	245	+ 4 21
660	Pernod-Ricard ★	678	690	665	− 1 92
925	Peugeot S.A.	922	925	899	− 2 48
12	Poclain	12 10	11 85	11 85	− 2 07
440	Poliet	440	430	423	− 3 86
665	P.M. Labinal	650	625	625	− 3 85
2300	Presses Cité ★	2375	2376	2300	− 3 16
1150	Prétabail Sic.	1151	1159	1159	+ 0 70
480	Primagaz	530	505	505	− 4 72
400	Printemps ★	406	390	397	− 2 22
1430	Promodès	1449	1448	1430	− 1 31
950	Radiotechn.	955	936	936	− 1 99
74	Raff. Dist. Total	78 50	77 60	77 90	− 0 76
3000	Redoute (La) ★	2998	2940	2710	− 9 64
290	Robur financière	291	289	289	− 0 69
680	Roussel-Uclaf	660	651	651	− 1 52
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3650	R. Impériale (Ly)	3700	3730	3730	+ 0 81
154	Sade	155	155	155	....
1390	Sagem ★	1440	1390	1438	− 0 14
410	Saint-Gobain	414	415	415 50	+ 0 36
1170	St-Louis	958	980	968	+ 1 04
925	Salomon	855	860	860	+ 0 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1110	Salvepar	550	570	570	+ 3 64
430	Sanofi ★	490	498	483	− 1 43
365	S.A.T. ★	368	354	369	+ 0 27
29	Sautr.-Chât. (E)	26 80	26 20	26 10	− 2 61
870	Saupiquet (Na)	882	871	871	− 1 25
260	Schneider ★	252	237 50	238	− 5 56
77	S.C.O.A.	74 20	72	73 50	− 0 94
615	S.C.R.E.G.	588	556	565	− 3 91
690	Seb ★	633	631	624	− 1 42
480	Sefimeg ★	489	495	495	+ 1 23
1030	S.F.I.M.	1125	1148	1095	− 2 67
32	S.G.E.	30	29 50	28 10	− 6 33
310	Signaux ★	294 80	279	272 20	− 7 67
860	Silic	751	760	751	....
610	Simco-U.P.H. ★	610	630	600	− 1 64
330	Simnor (Li)	300	300	300	....
780	Skis Rossignol	775	780	720	− 7 10
685	Slemaco	740	750	755	+ 2 03
290	Société Générale	295	298	298	+ 1 36
172	Sodecco	172	170	170	− 1 16
148	Sodero (Na)	150	150	150	....
2130	Sodexho ★	2151	2220	2190	+ 1 81
90	Sogenal (Ny)	93	94	94	+ 1 08
260	Sogerap	264	259	258 90	− 1 93
2400	Sommer-Allib. ★	2315	2310	2290	− 1 08
520	Source Perrier	490	489	490	....
555	Sovac ★	501	500	485	− 3 19
340	Spie-Batignol.	318	297	297	− 6 60
340	Strafor ★	334	340	333	− 0 30
275	Suez	269 90	264 50	269 40	− 0 19
260	Synthelabo ★	253	256	255	+ 0 79
505	Talcs Luzenac	490	480	494	+ 0 82
2910	Tél. Elect.	3009	3050	3020	+ 0 37
775	Thomson-C.S.F.	140	140 50	138	− 1 42
350	Total (CFP) ★	346	350 10	350 80	+ 1 39
71	— (certific.)	71	69	68	− 4 23
790	T.R.T. ★	738	699	735	− 0 41
345	U.F.B.	349 80	350	340	− 2 80
600	U.I.C. ★	600	586	590	− 1 67
585	U.I.F. ★	560	590	579	+ 3 39
835	U.I.S.	805	801	810	+ 0 62
153	U.C.B. ★	146 10	146	141	− 3 49
740	Unibail	763	768	757	− 0 79
410	Valéo	400	401	409	+ 2 25
40	Vallourec	40 10	39 80	39 10	− 2 48
290	Via Banque	274	269	267 50	− 2 37
460	Elf-Gabon	540	543	545	+ 0 93
113	Amax Inc.	108	103 20	103 20	− 4 44
130	Amer. Express	121 50	118 80	118	− 2 88
153	Amer. Teleph.	145	144	144	− 0 69
97	Anglo Amer. C.	96 50	93	93	− 3 63
515	Amgold	522	510	520	− 0 38
875	BASF (Akt)	852	835	830	− 2 58
905	Bayer	881	865	860	− 2 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
104	Buffelsfont.	109 70	109 80	109 50	− 0 18
116	Chase Manh.	119	124 90	122	+ 2 52
54	De Beers	50 90	49 80	50	− 1 77
1370	Deutsche Bank	1290	1270	1275	− 1 16
795	Dresdner Bank	771	760	754	− 2 20
67	Driefontein Cd	72 80	71 15	71 15	− 2 27
475	Du Pont-Nem.	462	454	454	− 1 73
....	Eastman Kodak	262	268 50	268 50	+ 2 48
48	East Rand	50 10	47	49 60	− 1
185	Electrolux	174 10	172	172	− 1 21
149	Ericsson	142 40	141	142	− 0 28
215	Exxon Corp.	205	209 10	209 10	+ 2
425	Ford Motors	410	401	401	− 2 20
72	Freegold	73	73 50	73 10	+ 0 14
88	Gencor	84 30	83 30	83 30	− 1 19
250	Gén. Electr.	239 50	237	237	− 1 04
345	Gén. Belgique	392	398	398	+ 1 53
345	Gen. Motors	332	322 60	322 60	− 2 83
90	Goldfields	93 50	93 50	93 50	....
47	GdMetropolitain	45 90	44 70	44 40	− 3 27
60	Harmony	61 10	63	63	+ 3 11
51	Hitachi	49 80	48 10	48 10	− 3 41
870	Hoechst Akt.	820	825	825	+ 0 61
111	Imp. Chemical	111 30	108	108	− 2 96
645	IBM	639	612	615	− 3 76
250	ITT	242	234 20	235 50	− 2 69
162	Ito-Yokado	156 60	157	151	− 3 51
93	Matsushita	89 50	88 25	88 10	− 1 56
890	Merck	858	850	860	+ 0 23
350	Minnesota M.	336	333	333	− 0 89
205	Mobil Corp.	207	210	210	+ 1 45
176	Morgan J.P.	190	192	192	+ 1 05
35000	Nestlé	32900	31800	31800	− 3 34
117	Norsk Hydro	120 40	119 10	119 10	− 1 08
166	Ofsil	171 50	170 50	170 50	− 0 58
1300	Petrofina	1305	1360	1340	+ 2 68
505	Philip Morris	471	470	489	+ 3 82
81	Philips	78	76	76	− 2 56
81	Placer Dome	80 70	83	82 80	+ 2 60
350	Quilmès	356	360	361	+ 1 40
435	Randfontein	475	466	466	− 1 89
590	Royal Dutch	593	580	580	− 2 19
34	Rio Tinto Zinc	34 60	34 40	34 40	− 0 58
65	St Helena Co	68 90	68	67 50	− 2 03
163	Schlumberger	157	155	155	− 1 27
101	Shell transp.	102	100 60	100 60	− 1 37
1250	Siemens A.G.	1170	1172	1159	− 0 94
220	Sony	199 40	198 50	198 80	− 0 30
205	T.D.K.	200	198 50	198	− 1
28	Toshiba Corp.	23 95	24 05	23 90	− 0 21
320	Unilever	304	300	300	− 1 32
188	Unis. Techn.	175 50	171	171 20	− 2 45
580	Vaal Reefs	607	608	607	....
270	Volvo	254 30	249 30	249 30	− 1 97
250	West Deep	254	245 20	245 20	− 3 46
315	Xerox Corp.	310	308 10	298	− 3 87
1 56	Zambia Corp.	1 70	1 68	1 68	− 1 18

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8832	..
Emp. 8,80 % 77	126	5 362
9,80 % 78/93	99 70	4 832
10,80 % 79/94	101 10	3 511
13,25 % 80/90	104 35	7 675
13,80 % 81/89	104 87	13 271
16,20 % 82/90	112 05	15 867
16 % juin 82	113 55	9 006
14,60 % fév. 83	112 80	12 580
13,40 % déc. 83	114 55	0 403
12,20 % oct. 84	108 70	2 833
11 % fév. 85	108 20	9 463
10,26 % mars 86	100 80	8 270
ORT 12,75 % 83	1809	..
OAT 10 % 2000	98 70	5 984
OAT 9,80 % 1997	103	0 614
OAT 9,80 % 1996	99	9 021
Ch. France 3 %	133 30	..
CNB Bques janv. 82	101 85	4 396
CNB Paribas	101 80	4 396
CNB Suez	101 75	4 396
CNI janv. 82	101 65	4 396
PTT 11,20% 85	104 60	1 019
CFF 10,20% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 50	5 895
CNT 9% 88	93 70	5 953
CRH 10,90% déc. 85	101 20	0 054
Mérologie I. 6% 6/7	69 70	7

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	465	455
Agache (Sté. Fin.)	1510	1538
A.G.F. (St Cent.)	403	415
Applic. Hydraul.	661	653
Arbel	385	370
Astorg	160	160
Avenir Publicité	396	413
Bain C. Monaco	150	150
Banque Hypoth. Eur.	392	402
Béghin-Say (C.I.)	215	218 10
B.G.L.	595	600
Bisssy-Ouest	598	598
B.N.P. Intercontin.	174	181
Bénédictine	6100	6100
Bon-Marché	800	800
B.T.P.	134	138
Calif	490	500
Cambodge	761	....
C.A.M.E.	133	137
Campenon Bern.	252	242 o
Carbone-Lorraine	470	489
C.E.G.Frig.	420	413
Cosmi. Blancy	1860	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	164	165
Cerabati	100 90	105 d
Chambourcy (M.)	650	676 d
Champex (Ny)	144	149 50
C.I.C. (Financ. de)	201	209
C.I. Maritime	650	650
Cimen. (B)	351	....
Clause	443	450
Cofradel (Ly)	895	....
Cogifi	351	365
Comiphos	318	....
Cie Industrielle	2000	2000
Comp. Lyon-Alem.	258 50	....
Concorde (La)	760	....
C.M.P.	13 65	12 45 o
Créd. Gén. Ind.	500	520
Cr. Universel (Cie)	529	550
Créditel	137 50	137
Darblay S.A.	385	385
Delalande S.A.	900	900
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1381	1400
Didot-Bottin	820	725
Eaux Bass. Vichy	1170	1061 o
Eaux Vittel	1750	1750
Economats Centre	350	292 o
Electro-Banque	257	255
Elf-Antargaz	700	533 o
E.L.M. Leblanc	590	....
Enelli-Bretagne	192	192 10
Entrepôts Paris	382	382
Epargne (B)	2650	2750
Europ. Accumul.	28 40	29
Eternit	1615	1610
Finalens	155	158
FIPP	162	....
Fonc	451	450
Foncière (Cie)	371	378
Fonc. Lyonnaise	587	595
Foncina	523	520
Forinter	1080	1080
Fougerolle	241	241
France I.A.R.D.	200 70	200
France (La)	3590	3750
From. Paul Renard	346	....
GAN	680	695
Gaumont	315	315
Gévelot	383	387 o
Gr. Fin. Constr.	433	440
Gds Moul. Paris	315	325
Groupe Victoire	378	380
G. Transp. Ind.	513	518
H.E.F.	97 80	....
Immindo S.A.	458 50	455
Immoinvest	258	256
Immobail	364	364
Immobanque	701	725
Immob. Marseille	8850	....
Immofice	480	480
Invest. (Sté Cent.)	2600	2800
Jaeger	105 80	101
Lafitte-Bail	418	400
Lambert Frères	185	186
Lille-Bonnières	389	383
Loca-Expansion	254	248
Locafinancière	317	325

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	571	580
Louvre (Sté)	1007	1025
Lucia	815	800
Machines Bull	88 80	82 25 o
Magasins Uniprix	145	145
Magnant S.A.	113	114
Maritimes Part.	204	195 80
Métal Déployé	318 50	318 50
Mors	74 10	62 80 o
Navig. (Nat. de)	39 50	41
OPB Paribas	144	138
Optorg	145 10	145 10
Oréal (L') C.I.	1260	1310
Origny-Desvroise	860	855
Palais Nouveauté	395	....
Paribas-CIP	309	281 o
Paris France	170	178 50
Paris-Orléans	241	240
Parteches	230	239 20
Pensm. Risq. Div.	1295	1200 o
Pathé-Cinéma	270	261
Pechiney (cert. inv.)	212 20	212 20
Piles Wonder	760	....
Piper-Heidsieck	445	427
P.L.M.	95	91 20
Porcher	362 20	330 50 o
Promodès	842	800
Providence S.A.	1372	1425
Publicis	1940	1940
Raff. Souf. R.	61 40	59
Rhône-Poul. (c. inv.)	332	340
Ricqlès-Zan	170	....
Rochefortaise S.A.	666	693 d
Rochette-Cenpa	26 30	27 40
Rosario (Fin.)	790	....
Roudière	205	205
Rougier et Fils	38 20	36 80
Sacer	430	430
SAFAA	319 10	....
Safic-Alcan	800	805
SAFT	900	900
Saga	157 50	160
St-Gobain C.I.	417	420
Salins du Midi	431	420
Santa-Fé	137	138
Satam	86 50	90
Savoisienne (M)	234	240
SCAC	368	350
Semelle Maubeuge	230	235
S.E.P. (M)	150	150
Serv. Equip. Véh.	65 40	65 10
Sicl	206	191
Sicotel	310	....
Sévian	250	240
Siph (Plant. Hévéas)	350	....
Sté Générale-CIP	274	284
Sofal financière	1650	1660
Soficel	689	650
Sofio	470	470
Soficomi	668	690
S.O.F.I.P. (M)	125	130
Sofragi	860	830
Soudure Autog.	305	292
Sovabail	580	574
S.P.I.	500	511
Squibb	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	250 50	260 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	765	758
Taittinger	1218	1254
Testut-Aequitas	293	273 o
Tour Eiffel	400	416
Ufiner S.M.D.	490	490
U.A.P.	236	236
U.T.A.	805	815
Veuve Clicquot	2271	2302
Vicat	1050	1030
Vinipix	1050	1025
Viax	88	....
Waterman S.A.	631	631
Brass. du Maroc	127	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	720	....
Akzo	241	....
Alcan Alum	130	140
Algemene Bank	116	....
American Brands	220 10	220 10
Am. Petrofina	285	290
Arbed	268	....
Asturienne Mines	108	....
Banco de Santander	260	260
Bco Pop Espanol	335	338
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1741	....
B. Régl. Internat.	49700	52000
Br. Lambert	310 20	300 10
Canadian-Pacific	79	78
CIR	14 05	14
Commerzbank	690	....
Dart. and Kraft	245	257
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	470	480
Gén. Belgique	392	398
Gevaert	900	....
Glaxo	98	....
Goodyear	328	....
Grace and Co	118	121
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	285	278
I. C. Industries	170	170
Johannesburg	750	....
Kubota	21 50	....
Latonia	275	280
Midland Bank Plc	37	....
Mineral-Ressourc.	61 80	61 15
Nixdorf	1820	1786
Noranda	105	104 80
Olivetti	19 30	17 40
Pakhoed Holding	170	175
Pfizer Inc.	259	247
Procter Gamble	440 10	440 10
Ricoh Cy Ltd	43	42
Rolinco	218 50	214 60
Robeco	242	237 50
Rodamco	440	447
Saipem	13	12
Shell fr. (port.)	96	....
S.K.F. Aktiebolag	186	177
Steel Cy of Can.	89	89
Tenneco	211 40	210
Thorn EMI	52	52
Toray indust. Inc	28 70	27 70
Vieille Montagne	920	990
Wagons-Lits	561	550
West Rand	16 30	16

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	230	....
Calciphos	148	143
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogetbor	135	135
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	222	258 50
Dubois Inv. (Castro.)	600	600
Gachot	64 50	59 40
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	11	....
Nicolas	450	450
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	325	....
Rorento N.V.	165 90	166 80
S.P.R.	334	....
Sté Lecteurs du Monde	700	718
Ufinex	390	....
Union Brasseries	119	....

SICAV (sélection) 31/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	876 04	858 55
Actilion	180 10	175 28
Actions France	371 62	358 19
Action Invest.	321 12	308 58
Actions sélectives	479 27	461 95
Aedificandi	579 90	558 94
A.G.F. Actions (ex-CIP)	922 42	898 92
A.G.F. 5000	461 40	450 15
A.G.F. ECU	1050 87	1040 47
A.G.F. Interfonds	400 70	390 93
A.G.F. Invest	90 49	88 28
A.G.F. OBLIG.	1046 43	1041 22
A.G.F. Sécurité	10484 01	10464 01
Agimo	542 02	528 80
Altefi	213 85	205 12
A.L.T.O.	187 63	180 86
Amel-Gan	4539 43	4333 58
America-Valor	653 90	624 25
Amplitude	449 16	436 08
Arbitrages court terme	5604 89	5593 79
Argonautes	328 05	317 72
Associc Première	23957 44	23957 44
Associc	1183 75	1183 75
Auracic	1381	1340 78
Axa Europe	112 27	107 18
Axa Investissements	96 63	92 25
Bourse-Investis.	376 68	359 61
Bred Associations	2682 99	2674 97
Bred International	78 44	76 90
Capital Plus	1700 27	1700 27 ♦
CP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	326 49	312 97
Corail court terme	1285 50	1285 50
Corail instit. trim.	1053 73	1033 58
Cortexa	813 05	776 18
Crédiater	433 55	420 92
Croissance France	223 43	213 81
Croissance Immobilière	527 51	503 59
Croissance Mercure	2463 66	2391 90
Croissance Prestige	298 90	285 36
Drouot-France	515 24	491 88
Drouot-Investiss.	848 41	809 84
Drouot-Sécurité	236 98	226 23
Drouot-Sélection	132 56	126 55
Ecucic	1195 48	1178 81
Ecureuil Privatisations	311 03	301 97
Elicoop Sicav	11495 02	11495 02
Elf-Valeurs	7144 66	6970 40
Energie	226 17	215 91
Epacic	2861 91	2849 06
Epacourt Sicav	4139 88	4129 58
Epargne Associations	24737 22	24700 17
Epargne-Capital	7985 77	7916 80
Epargne-Croiss.	1323 18	1287 77
Epargne-Industr.	619 97	588 99
Epargne-Inter	561 40	546 37
Epargne J	54346 68	54346 68
Epargne-Long-Terme	1642 11	1598 16
Epargne-Oblig.	190 14	185 05
Epargne-Quatre	1026 85	1025 85
Epargne-Unie	1040 85	993 85
Epargne-Valeur	372 56	382 59
Eparoblig	1207 17	1204 76
Epsilon	1002 15	992 23
Eurinvest Croissance	1055 76	1007 88
Eurinvest Rendement	1051 22	1003 55
Eurocic	9205 92	9069 87
Euro-Croissance	491 66	477 34
Eurodyn	944 49	913 43
Euro-Gan	3709 48	3541 27
Extrême Orient Sicav	504 37	489 68
Ficord Placement	61529 29	61345 24
Ficord Valorisation	13487 66	13223 20
Fonsicav (div. par 10)	11041 31	11041 31
Foncival	237 31	226 55
France-Gan	4714 81	4501 01
France-Garantie	278 73	279 17 ♦
France-Investiss.	385 77	368 28 ♦
France-Net	122 92	121 70
France-Obligations	439 83	435 48
Francic	318 25	308 98
Francic Pierre	93 95	91 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	888 97	863 08
Fructi-Associations	1365 84	1365 84
Fructicapi	310 12	305 54
Fructicourt	107963 54	107963 54
Fructidor	240 52	236 97
Fructifrance	626 39	611 11
Fructisme	225 77	220 26
Fructivalor	422 04	411 75
Fructivar	83506 83	83298 58
Fructi ECU	572 17	563 71
Fructi-Première	11317 79	11150 53
Futuroblig	1001 12	1000 12
Gestilion	57993 23	57848 61
Gestion Amérique	286 31	273 33
Gest. France Europe	80 96	77 28
Gestion Orient	159 21	151 98
Gestion Sécuricourt	10821 19	10714 05 ♦
Gestion Sicavimmo	674 77	644 17
Gestion Uni-Japon	1404 89	1341 28
Gestion Associations	138 34	135 30
Gestion Indo-Suez	613 78	585 96
Gestion Immobil. Int.	548 43	523 56
Gestion Mobilière	568 81	543 02
Gestion Multi-Oblig.	392 88	375 08
Gest. Rendement	460 50	439 62
Gestion sécurité	373 81	356 86
Gest. Sél. France	604 39	576 98
Haussmann Associat.	1204 87	1204 87
Haussmann court terme	1224 65	1224 65
Haussmann Epargne	1394 21	1394 21
Haussmann Europe	1857 17	1790 04
Haussmann France	765 58	737 81
Haussmann Oblicim.	1238 05	1238 05
Haussmann Obligation	1441 82	1399 51
Horizon	1002 08	972 89
Interoblig.	11566 81	11121 74
Interselect France	380 70	369 61
Intervaleurs Indust.	489 94	471 54
Invest. net	14599 82	14570 48
Invest. Obligataire	18183 17	18146 88
Japacic	157 92	153 32
Jeune épargne	229 41	226 02
Laffitte-Amérique	230 66	220 20
Laffitte-crt-terme	59230 94	59230 94
Laffitte-Expansion	707 27	675 20
Laffitte-France	264 78	252 77
Laffitte-Immobilière	221 72	211 67
Laffitte-Japon	312 45	298 28
Laffitte-Oblig.	144 37	137 82
Laffitte-Placements	65284 74	65284 74
Laffitte—Rend.	205 97	196 63
Laffitte-Tokyo	1266 65	1209 21
Lion-Associations	11693 33	11693 33
Lion court terme	117383 58	117383 58
Lion-Institutionnels	23698 60	23638 60 ♦
Lionplus	723 86	716 89
Livret portefeuille	561 74	545 38
Médiaconvés	140 98	134 59
Minimax	28227 07	28227 07
Mobiplus	74694 24	74694 24
Mobipiano	61842 48	61842 48
Mondiale Investissem.	395 83	377 88
Monecic	5623	5623
Monédan	52363 42	52363 42
Moné J.	56062 79	56062 79
Monévalitée	273865 34	273865 34
Monevalor	63978 83	63978 83
Mutuelle Unie Sél.	135 04	128 92
Natio.-Assoc.	6273 71	6261 19
Natio.-Epargne	13749 27	13613 14
Natio.-Court terme	204306	204306
Natio.-Immobilier	951 26	925 80
Natio.-Inter.	1132 59	1102 29
Natio.-Obligations	533 15	518 88
Natio.-Patrimoine	1224 08	1191 30
Natio.-Placements	65450 57	65450 57
Natio.-Revenu	1021 20	1011 09
Natio.-Sécurité	11023 58	11023 58
Natio.-Valeurs	577 59	562 13
Nippon-Gan	4708 72	4498 15
Nord-Sud Développ.	1189 50	1187 13 ♦
Normat IF	12442 84	12198 86

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicic Régions	1038 66	1021 34
Oblicoop Sicav	1338 62	1312 37
Obligations Convert.	378 13	361 94
Oblifion	1042 96	1032 63
Optimavalor	515 26	491 89
Orvalor	5058 23	5058 23
Paramérique	500 49	477 79
Paneurope	705 61	673 61
Paribas Croissance	528 46	506 91
Paribas Epargne	15746 42	15714 99
Paribas France	79 97	77 64
Paribas Opportunités	90 46	87 83
Paribas Patrimoine	480 91	461 30
Paribas Revenu	93 28	92 36
Parnasse-Valor	1101 41	1100 31
Patrimoine-Retraite	1854 82	1822 37
Phénix Placements	250 21	248 97
Pierre Investiss.	644 73	615 49 ♦
Placement A	797 35	797 35
Placement crt-terme	72521 10	72521 10
Placement J	56531 15	56531 15
Placement Premier	54598 79	54598 79
Placements Rendement	10761 82	10761 82
Placements Sécurité	107627 58	107627 58
Planinter	790 34	771 06
Pléiade	104 23	101 19
Première Obligations	10730 87	10709 45
Prévoyance Ecureuil	......	......
Pré/Associations	22098 17	22098 17
Province Investiss.	420 83	401 75
Quartz	102 43	99 91
Rentacic	160 27	157 90
Revenus Trimestriels	5464 09	5409 99
Revenu Vert	1127 78	1126 66
Rivoli Plus	1057 91	1009 94 ♦
St-Honoré Assoc.	13270 49	13204 47
St-Honoré Bio-aliment.	674 10	643 53
St-Honoré Pacifique	465 77	444 65
St-Honoré P.M.E.	383 96	366 65
St-Honoré Réal	11602 13	11555 91
St-Honoré Rendement	11462 78	11405 73
St-Honoré Services	419 46	400 44
St-Honoré Technol.	647 54	618 18
St-Honoré Valor	12293 52	12186 03
Sécuricic	11208 60	11197 40
Sécuri Taux	10747 75	10747 75
Sélection Croissance	446 93	433 91
Sécaden (Caden BP)	717 20	706 60
Sicav-Associations	1433 43	1431 28
S.F.I. fr. et ét.	545 27	529 39
Sicav 5000	294 42	286 54
S.I. Est	1105 30	1055 18
Silvafrance	450 91	438 84 ♦
Silvam	387 57	357 83 ♦
Silvarente	204 25	202 23 ♦
Silvinter	369 65	359 76 ♦
S.N.I.	1070 58	1039 40
Sogeparne	337 82	325 61
Sogepremière	84652 96	82769 86
Sogenac	49961 04	48498 16
Sogevalor	78298 14	77445 39
Sogevar	901 11	860 25
Soginter	1152 41	1100 15
Soleil Investis.	426 19	406 86
Stratégie Actions	957 21	920 39
Stratégie Rendem.	1068 10	1034 48
Technocic	968 75	940 53
Techno-Gan	5397 73	5152 96
Trilion	5146 43	5094 49
U.A.P. Investiss.	348 72	336 12
Uni-Associations	109 10	109 10
Unifrance	390 80	373 08
Unifoncier	1091 28	1041 79
Uni-Garantie	1320 11	1294 20
Unigestion	762 26	727 69
Uni-Régions	2371 89	2264 33
Univers	2139 65	2069 29
Univer	184 15	184 15
Univers-Actions	914 88	884 60
Univers-Obligations	1457 14	1418 90
Valorem	441 08	430 32
Valoblig	60889 02	60286 16
Valorg	1552	1550 45
Valrel	81730 46	81689 61

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 413	5 340	5 150	5 700
ECU	6 982	6 970	....	....
Allemagne (100 DM)	339 200	339 940	328 500	348 500
Belgique (100 F)	16 194	16 187	15 600	16 600
Pays Bas (100 fl.)	301 350	301 600	291 500	309 500
Danemark (100 krd)	88 010	88	84	91
Norvège (100 k)	86 350	86 150	83	90
Grande-Bretagne (£ 1)	10 046	10 030	9 700	10 450
Grèce (100 drachmes)	4 258	4 260	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 598	4 600	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	419 200	418 500	405	425
Suède (100 krs)	92 550	92 600	89	95
Autriche (100 sch)	48 200	48 200	46 550	49 400
Espagne (100 pes.)	4 966	4 950	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 109	4 080	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 148	4 095	3 900	4 350
Japon (100 yens)	4 384	4 395	4 270	4 500

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/12
Or fin (kilo en barre)	85200	84500
Or fin (en lingot)	85300	84500
Pièce française (20 fr)	561	569
Pièce française (10 fr)	425	425
Pièce suisse (20 fr)	598	600
Pièce latine (20 fr)	503	505
Souverain	637	631
Pièce de 20 dollars	3145	3080
Pièce de 10 dollars	1580	1620
Pièce de 5 dollars	925	975
Pièce de 50 pesos	3350	3350
Pièce de 10 florins	521	508
Or Londres	486 90	486 50
Or Zurich	484 60	487
Or Hongkong	486 75	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 Regain de tension dans les territoires occupés.
4 Afghanistan : Alain Guillo se défend contre les accusations d'espionnage.
5 Zimbabwe : M. Nkomo entre au gouvernement.
6 La préparation de l'élection présidentielle au Mexique.

POLITIQUE

7 M. Chirac propose un financement public des partis politiques.

DÉBATS

2 « Heidegger : la question et le procès », par Alain Finkielkraut ; « Trop tard, M. Mitterrand ! », par Pierre Bourgeade.

CULTURE

12 Cinéma : *Gardens of Stone*, de Coppola.
13 Les wagons-lits s'affichent.

SPORTS

17 Le Rallye Paris-Alger-Dakar.

SOCIÉTÉ

10 L'assassinat d'un employé de l'ambassade de RFA à Paris.
— La controverse sur la procréation artificielle dans les milieux médicaux catholiques.
11 La disparition d'un cours d'eau dans le Var.
16 L'avenir du plan Monory.

ÉCONOMIE

32 Tokyo : recul du dollar et de la Bourse.
— Hongkong : une importante affaire de corruption.
33 Le succès ambigu des « SIVP » : des stages à contre-emploi.
34-35 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées 19
Campus 16
Carnet 16
Loto 16
Météorologie 15
Mots croisés 15
Radio-télévision 15
Spectacles 14

MINITEL

● *1987 en France et dans le monde.* REP
● *Le mini-journal à 10 h.* JOUR
● *Bourse : consultez votre portefeuille.* BOURSE

Commandez vos livres sur la librairie du *Monde* 3616 + LM 16

TCHÉCOSLOVAQUIE
après la libération de M. Karel Spr

L'ex-section jazz espère obtenir un statut légal

Condamné en mars 1987 pour activité commerciale illégale, en même temps que quatre autres personnes, le chef de la section jazz, M. Karel Spr, a été remis en liberté le vendredi 1er janvier, après avoir purgé seize mois de prison. La section, qui faisait partie à l'origine de l'Union des musiciens, avait été interdite en 1984 pour avoir multiplié les activités en dehors du cadre de la culture officielle. Depuis 1979, elle était affiliée à la Fédération internationale de jazz, patronnée par l'UNESCO.

Le procès de la section jazz, en mars dernier, avait suscité une émotion considérable en Tchécoslovaquie aussi bien qu'à l'étranger. Plusieurs centaines de jeunes étaient venus manifester à son ouverture à Prague leur solidarité avec les inculpés. Devenue le symbole d'une certaine contre-culture, la section, qui revendique aujourd'hui sept mille adhérents, s'occupait de promouvoir des artistes ou des écrivains non reconnus officiellement ou interdits. En annonçant son verdict, le tribunal – qui n'avait finalement prononcé que des peines jugées à Prague relativement clémentes, ne retenant que l'accusation d'activité commerciale illégale – avait reconnu en revanche l'importance de son rôle dans le développement de la culture tchécoslovaque.

Depuis l'été dernier, après la libération de trois des dirigeants condamnés, les responsables de l'ex-section interdite ont repris contact avec les autorités pour tenter de remettre sur pied une organisation légale. Leur demande a été repoussée le 20 novembre dernier par le ministère de l'intérieur, mais appel a été interjeté auprès du ministère de la culture. A sa sortie de prison, M. Spr a une nouvelle fois demandé au gouvernement de revoir sa position. « *Nous avons une grande responsabilité*, a-t-il dit, *non seulement à l'égard de la Tchécoslovaquie, mais vis-à-vis de tous ceux qui, dans le monde, soutiennent les accords d'Helsinki* ».

H. de B.

Le Conseil constitutionnel informatise les présentations de candidature à l'Elysée

Le Conseil constitutionnel procédera désormais au traitement automatisé des présentations de candidature pour l'élection du président de la République. Il y est autorisé par un décret du premier ministre du 22 décembre 1987 publié au *Journal officiel* du 24 décembre. Un arrêté de M. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, en date du 28 décembre (publié au *Journal officiel* du 30 décembre) décrit les modalités de ce traitement automatisé destiné à « *faciliter les opérations de contrôle de ces présentations* ».

Un fichier préalable des élus habilités à présenter un candidat sera d'abord établi. Il servira aux premières vérifications sans préjuger des éventuels contrôles d'authenticité auxquels le Conseil constitutionnel est habilité à procéder. Les présentations en faveur de chaque candidat à la candidature seront classées. Le traitement automatisé des présentations pourra encore servir à « *faciliter l'établissement de la liste des présentateurs à publier au Journal officiel* ». Il pourra constituer une sorte d'aide technique pour le tirage au sort par le Conseil constitutionnel des listes de présentateurs des candidats au *Journal officiel* (dans la limite de cinq cents).

L'arrêté du président du Conseil constitutionnel prévoit que le droit d'accès prévu par l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de lui. La loi du 6 janvier 1978 dispose que « *toute personne justifiant de son identité a le droit d'interroger les services ou organismes chargés de mettre en œuvre les traitements automatisés (...) en vue de savoir si ces traitements portent sur des informations nominatives la concernant et, le cas échéant, d'en obtenir communication* ».

Le décret dérogatoire du premier ministre était rendu nécessaire s'agissant de fichiers « *faisant directement ou indirectement apparaître les opinions politiques* » qui sont prohibés par la loi du 6 janvier 1978.

Le décret du premier ministre prévoit que les informations collectées seront « *détruites dans le délai d'un mois suivant la proclamation du candidat déclaré élu comme président de la République* ». Cette précision ne vise que les éléments informatiques, les données de base qui auront servi à les établir étant, comme par le passé, conservées par le Conseil constitutionnel.

M. K.

Sur le vif

C'est gai !

Tiens, j'ai de quoi vous réveiller, là, aujourd'hui, vous secouer, vous sortir du coma pâteux où vous ont plongés les fêtes de fin d'année. S'agit de ce qui va nous arriver, pas forcément maintenant, tout de suite, en 1988, faut savoir regarder plus loin que le bout de son nez, mais, facile, d'ici à l'an 2000. S'agit pas non plus de conneries style boule de cristal ou marc de café, s'agit de prévisions prévisibles prévues par des futurologues tout ce qu'il y a de plus sérieux. Une association internationale de chercheurs et de savants dont le siège est à Washington.

Bon, alors, qu'est-ce qu'ils voient venir ? Une récession grosse comme le palais Brongniart. De Wall Street à Tokyo, on déprime, on angoisse, et, réflexe conditionné, on vote à droite. Vous me direz : arrête ! Ça, on sait, ça fait des semaines qu'on nous le répète à longueur de journée. OK ! OK ! Et la maison jetable, vous étiez au courant ? Ah ! Ça vous la coupe, hein ? Les vieilles pierres, les poutres apparentes, c'est de l'histoire ancienne. On va se loger dans du préfabriqué et comme ce sera – ça l'est déjà – impossible à réparer, dès que la bicoque donnera des signes de fatigue, on l'abandonnera, coquille vide, pour aller nicher ailleurs.

A part ça ? Les bagnoles, pour moi, ce sera le pied, plus besoin de permis de conduire, j'ai jamais pu passer le mien, oui, les bagnoles se dirigeront toutes seules. Suffira de les programmer, de leur dire où on veut aller, sans risque de collision ni de contravention. On roupillera au volant : dodo-auto-boulot.

Et enfin, alors, là, attention, c'est pas moi qui le dit, c'est eux, même que c'était marqué samedi dans le *Herald Tribune*, il va y avoir, j'ose à peine l'écrire, des... sidatoriums. Ils n'emploient pas ce mot-là, forcément, c'est des étrangers. Le Pen, ils connaissent pas. Ils parlent d'énormes léproseries et ils précisent : c'est pour leur bien, aux personnes atteintes du Sida ; c'est pour leur permettre d'échanger leurs impressions ! Et accessoirement de protéger ce qui restera de la population, pauvre troupeau décimé errant à bord de voitures-robots à la recherche de bungalows bientôt bons pour la poubelle.

CLAUDE SARRAUTE.

Le ministère des P et T annonce une baisse de 7 % des tarifs interurbains du téléphone

Les tarifs de la communication téléphonique interurbaine (c'est-à-dire par exemple entre Paris et Nîmes ou entre Saint-Brieuc et Lille) va baisser de 7 % à partir du mardi 5 janvier, annonce le ministère des P et T. En effet, la durée séparant deux impulsions passera de 13 à 14 secondes.

C'est la cinquième baisse de tarifs depuis mars 1986. Globalement, l'ensemble de ces mesures se traduit par une baisse de 6 % sur les tarifs des communications locales et de 20 % sur celles des appels interurbains.

Ces dispositions sont de nature à atténuer les handicaps économiques du monde rural et de la province puisque désormais la décentralisation des industries et le maintien de la population dans les petites villes coûtera relativement moins cher, en termes de « coûts de fonctionnement ». « *La nouvelle tarification téléphonique intervient comme élément très porteur d'aménagement du territoire au moment où se développent, de façon fulgurante, les télécommunications d'entreprises par la bureautique, les banques de données télématiques, la combinaison du téléphone et de l'informatique* », précise le ministère.

Ces mesures s'ajoutent à la disposition en vigueur depuis le 1er novembre 1987, qui donne la possibilité aux entreprises de déduire la TVA de leurs factures de téléphone, soit une réduction de 15 % de celles-ci, sans que cela n'entraîne de hausse pour les particuliers. Un allégement global de charges pour les entreprises qu'on peut évaluer à 7 milliards de francs en 1988.

Prof : un métier d'avenir
Au « Téléphone sonne » de France-Inter le 5 janvier

D'ici l'an 2000, il faut recruter trois cent mille enseignants. Comment faire ? Mais surtout pour quoi faire ? C'est l'occasion de réfléchir aux évolutions souhaitables du système éducatif et d'engager les transformations nécessaires.

L'Europe, la technologie, l'évolution des entreprises et du monde du travail, changent la donne : l'école, les professeurs, doivent s'y adapter. Mais jusqu'où faut-il aller ?

En lien avec le numéro de janvier du *Monde de l'éducation*, Alain Bédouet consacre à ces thèmes son « Téléphone sonne » du mardi 5 janvier à 19 h 20.

Avec Jacques Lesourne, auteur du rapport *Education et société demain*, remis au ministre de l'éducation nationale le 15 décembre dernier ; Jean-Pierre Boisivon, directeur de l'évaluation et de la prospective au ministère, auteur du plan Monory et Jean-Michel Croissandeau, rédacteur en chef du *Monde de l'éducation*.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 4 janvier

Baisse

A l'instar de Tokyo, Paris commence mal la nouvelle année. A l'issue de la séance matinale, l'indicateur instantané de tendance accusait une baisse de 1,51 %. Parmi les valeurs les plus malmenées (– 4 % à – 9 %), on relevait les noms de Lafarge, Midi, Béghin, Galeries Lafayette, OPFI, Locafrance, Leroy-Somer, CSF et SAT. Avance, néanmoins, de Presses de la Cité (+ 5,7 %), Euromarché (+ 2,6 %), Auxiliaire d'Entreprises (+ 2,5 %) et Eurotunnel (+ 1,7 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	316	311	311
Agence Havas	409	410	410
Air Liquide (L')	478	479	483
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	2005	2000	1922
Bouygues	893	892	894
B.S.N.	4345	4300	4310
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	669	668	670
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
B.F-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1100	1110	1110
Michelin	178	173	172 10
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1570	1550	1550
Navig. Mixtes	700	700	700
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	415 50	415	412
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	490	490	491
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	409	400	398

Le numéro du « Monde » daté 3-4 janvier 1988 a été tiré à 564 686 exemplaires

A B C D E F G

Le Fonds spécial des grands travaux est mis en liquidation

Le Fonds spécial des grands travaux, dont un article de la loi de finances pour 1988 a décidé la suppression, est mis en liquidation.

Selon les termes d'un décret publié au *Journal officiel* du 3 janvier, un service de liquidation est institué qui sera chargé, du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1989, de recouvrer les créances et d'apurer les dettes de cet établissement public administratif.

C'est le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations qui est nommé chef du service de liquidation.

EN BREF

● **PHILIPPINES : L'un des deux sénateurs de l'opposition rallie le camp de Mme Aquino.** – M. Joseph Estrada, l'un des deux sénateurs de l'opposition – avec l'ancien ministre de la défense, M. Enrile – a rejoint samedi 2 janvier le parti libéral, l'une des deux formations de la coalition au pouvoir, a indiqué dimanche un porte-parole de ce parti. – *(AFP.)*

● **Un témoin affirme avoir assisté au meurtre de Benigno Aquino en 1983.** – L'enquête entreprise sur le meurtre de Benigno Aquino, chef de l'opposition au président Marcos et mari de Mme Cory Aquino, en 1983, a pris un tour nouveau ce lundi 4 janvier avec la déposition du premier témoin affirmant avoir assisté personnellement au drame. Un employé de la compagnie aérienne Philippines Airlines, M. Jesse Barcelona, qui conduisait un tracteur à proximité de l'aire de stationnement de l'avion par lequel était arrivé Aquino, a déclaré devant le tribunal : « *J'ai vu un soldat qui se tenait derrière l'homme habillé en blanc* [Aquino] *pointer un revolver sur sa nuque. Il a tiré et l'homme est tombé.* » – *(AFP.)*

fondation saint-simon

SÉMINAIRES DU 1er SEMESTRE 1988

● **Politiques économiques comparées des pays industriels**
1ère séance, lundi 11 janvier
Animateur général : Jacques Mistral

● **Démocratie et socialisme en Europe**
1ère séance, jeudi 14 janvier
Animateurs généraux : François Furet et Philippe Raynaud

● **Religion et politique dans l'Israël contemporain**
1ère séance, mardi 2 février
Animateur général : Maurice Kriegel

● **L'économie des médias**
1ère séance, mercredi 16 mars
Animateurs généraux : Jean-Louis Missika et Marc Tessier

● **Biologie et éthique**
3 journées : 16, 23, 30 avril
Animateur général : Anne Fagot-Largeault

● **La gestion des situations de crise post-accidentelles**
1ère séance, jeudi 14 avril
Animateur général : Patrice Lagadec

● **La nouvelle économie des réseaux d'information**
1ère séance, mardi 19 avril
Animateur général : Albert Bressand

Ces séminaires se déroulent soit sur un rythme de séances hebdomadaires de deux heures, soit sous formes de journées complètes.

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à :

fondation saint-simon
91 bis, rue du Cherche-Midi — 75006 Paris
Tél. : (1) 42.22.38.52 & (1) 42.22.29.95

Le Monde sur minitel

FLASH BACK

L'actualité de la semaine sur votre écran

36.15 TAPEZ **LEMONDE** puis **REP**

DÉFENSE : EUROCOPTÈRE, LE CHAR VOLANT

SCIENCE & VIE

(Publicité)

VOULEZ-VOUS PROGRESSER DANS LA VIE ?

Vous vous sous-estimez. Vous croyez faire de votre mieux alors que vous n'utilisez qu'une fraction de vos vraies possibilités. Non ce n'est pas une boutade, ces faits sont bien connus de tous les savants.

En voici la preuve : votre cerveau a plus de 15 milliards de neurones dont 10 % seulement, d'après les scientifiques, sont connectés entre eux et servent quotidiennement. Pour vous donner une idée de cette puissance énorme, il faudrait faire appel aux mémoires électroniques de 1000 grands ordinateurs pour enregistrer toutes les informations que votre cerveau peut contenir !

Alors pourquoi vous, vous sentez-vous si limité dans vos possibilités ? Pourquoi votre mémoire est-elle défaillante ? Pourquoi la simple vie quotidienne vous pose-t-elle parfois des problèmes insolubles ? Pourquoi votre vie professionnelle n'est-elle pas plus épanouissante ?

A ces questions, comme à beaucoup d'autres, il n'y a qu'une seule réponse : **vous ne savez vous servir que de 10 % des possibilités de votre cerveau.** Vous ne réussissez pas mieux dans la vie parce que vous ne savez pas encore comment mettre en service les 90 % restant inemployés.

Ce n'est pourtant pas votre faute. L'évolution humaine, les progrès de la vie moderne font que notre survie est assurée en n'utilisant qu'une fraction de nos ressources naturelles, que ce soient celles de notre cerveau ou celles de notre corps.

Comme nous sommes tous potentiellement capables d'extraordinaires exploits physiques : courir, sauter, nager – après un entraînement adéquat – nous sommes tous aussi potentiellement capables d'étonnantes prouesses intellectuelles.

Vous aussi vous pouvez : acquérir la pleine maîtrise de vous-même, une mémoire étonnante, un esprit juste et pénétrant, une volonté robuste, une imagination fertile, une personnalité forte qui dégage de la sympathie et un ascendant irrésistible sur ceux ou celles qui vous entourent... **Vous gagnerez ainsi automatiquement** la précieuse confiance en vous qui en découle, mais cela n'est possible qu'à certaines conditions.

Comme pour acquérir la maîtrise de votre corps, pour développer votre mémoire, vos capacités intellectuelles, votre personnalité, il faut vous entraîner. Il faut apprendre à mettre en fonction vos dons naturels, jusqu'alors négligés, ignorés. Le matériau de base est en vous. Il ne vous manquait jusqu'à présent que le mode d'emploi.

Une étonnante simplicité

Aujourd'hui, ce mode d'emploi existe. Sa simplicité vous étonnera. Une documentation complète vous sera envoyée gratuitement et sans aucune obligation comme à toute personne suffisamment intéressée pour en faire la demande.

Si vous souhaitez employer plus de 10 % de vos capacités, si vous voulez vivre pleinement, mais pas seulement survivre, si vous voulez obtenir plus de voux-même et plus de la vie, remplissez sans tarder le bon gratuit ci-dessous. *Méthode W.R.Borg, chez Aubanel, dpt 165 - 6, place St-Pierre, 84057 Avignon Cedex.*

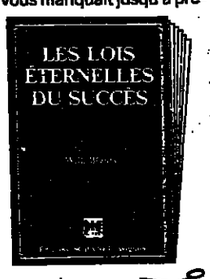

BON GRATUIT

A remplir en lettres majuscules en donnant votre adresse permanente et à retourner à : *Méthode W.R. Borg, chez Aubanel, dpt 165 - 6, place St-Pierre, 84057 Avignon Cedex, France*, pour recevoir sans engagement de votre part et sous pli fermé, "*Les Lois Éternelles du Succès*".

Nom _____ Prénom _____
N° _____ Rue _____
Code Postal _____ Ville _____
Age _____ Profession _____

Aucun démarcheur ne vous rendra visite